KNOX, R. - Relation ou voyage de l'Isle de Ceylan, dans
tales. Trad. de l'Anglois. Amst., P. Marret, 1693; 2 pa
(XXII) - 218, (VI) - 180, (28) pp.; with front., fold. map
folding) plates; sm. in - 8; contemp. marbled calf (back d
coat of arms on the sides; light waterstains; map and a fe

This is the only non-Dutch voice that comes out of Ceylon
which may serve to correct certain factual distortions fou
sources. It is very comprehensive in its scope and deals
economic, social as well as religious aspects of life in th
dom. The author, captain of a ship of the English East Ind
prisoner at Ceylon for 20 years. This rare French transl
tioned by Tiele.

2 parts, 1 vol.
with front.,
1 fold. map
and 17 fold. pl.


RELATION
DE
CEYLAN.

RELATION
OU
VOYAGE
DE L'ISLE
DE CEYLAN,

Dans les Indes Orientales.

Contenant une Description exacte de cette Isle, la forme de son Gouvernement, le Commerce, les Mœurs, les Coûtumes, & la Religion de ses Habitans: Avec un recit de la Captivité de l'Auteur & de divers autres Anglois, & de sa delivrance aprés vingt années d'Esclavage.

Par ROBERT KNOX.

Traduit de l'Anglois.

Enrichi de Figures, avec la Carte de l'Isle.

TOME I.

A AMSTERDAM,
Chez PAUL MARRET, dans le Beursstraat, prés le Dam, à la Renommée,

M. DC. LXXXXIII.

PREFACE.

SI l'on compare avec ce que les Anciens ont dit des Parties du monde ce que nous en ont appris les Modernes; on reconnoîtra ſans doute que nous ſommes extrémement redevables aux nouvelles découvertes. Il pourroit bien pourtant être arrivé que dans les premiers ſiécles on eût écrit, ou laiſſé à la poſterité pluſieurs Hiſtoires conſidérables, qui ſe ſoient enſuite perduës, ſur tout ſi ces Hiſtoires avoient été rapportées de vive voix avant qu'on ſçût l'art d'écrire, ou avoient été miſes par écrit lors que cert art n'étoit connu & pratiqué que de peu de perſonnes. D'ailleurs, il eſt certain qu'en général les Ecrits des Anciens demeuroient renfermez dans leurs Cabinets, n'étoient vûs dans les Bibliothéques que de peu de gens, & venoient par ce moyen à ſe perdre & à périr, quand il arrivoit quelque changement conſidérable aux lieux dans leſquels ils étoient contenus; que les Auteurs & les Poſſeſſeurs tomboient dans quelque diſgrace, ou qu'ils venoient à mourir. Cela eſt aſſez évident par la perte de tant de livres dont Pline fait mention, & de pluſieurs autres Ecrits des

Anciens. La perte ſeroit bien plus grande encore à nôtre égard, ſi l'art d'imprimer, qui a été inventé, il y a environ deux cens quarante ans, ne nous en avoit conſervé un grand nombre, qui ſont parvenus juſques à nous. Depuis cette admirable invention même, la perte qu'on avoit faite auparavant a été heureuſement reparée par une infinité de nouveaux Ouvrages, qui outre la ſatisfaction qu'ils ont donnée aux curieux, & les belles connoiſſances qu'ils ont procurées, ont excité bien des gens à ſervir le public par la même voye, à faire des découvertes, & à les mettre en lumiere. Je n'ignore pas pourtant qu'encore que par-là un tres-grand nombre de belles decouvertes ayent été conſervées, il y en a eû beaucoup qui n'ont pas laiſſé de périr, au grand préjudice du public. Il ſeroit à ſouhaiter ſans doute qu'on connût les cauſes de ces ſortes de malheurs, afin qu'on pût y apporter les remédes néceſſaires, & qu'à l'avenir l'on ne fût pas expoſé à de ſemblables pertes.

Je conçois que les principales cauſes de ces ſortes des pertes ſont celles-cy. I. On ne donne pas aux Voyageurs des inſtructions aſſez amples & aſſez exactes, des inſtructions qui leur apprennent ce qu'il eſt à propos de remarquer dans leurs Voyages, & de quelle maniére ils doivent faire leurs obſervations & les coucher par écrit. II. Ceux qui pourroient donner de trés bonnes inſtructions ſont negligez, & l'on ne fait nul cas des

des ſervices qu'ils ſont capables de rendre au Public. III. Il ſe trouve peu de gens qui ſoient propres à faire valoir, à diſpenſer, à communiquer ces ſortes d'inſtructions à ceux qui peuvent entreprendre des voyages & qui ont coûtume de marquer dans des Journaux ce qu'ils jugent néceſſaire. Il y a peu de gens auſſi qui ſoient capables de ſe ſervir comme il faut de ces Mémoires pour en compoſer des hiſtoires exactes, en interrogeant les Auteurs des Memoires ſur certains articles qui peuvent n'être pas couchez aſſez nettement & aſſez au long, en diſtinguant ce qui merite d'être marqué d'avec ce qui ne le merite pas, & rejettant tout ce que l'on ſentiroit avoir été raporté par paſſion, par préjugé, par intérêt. IV. Il n'y a pas de moyen facile & fixe pour imprimer les Relations curieuſes. Cependant, il faudroit qu'on ne manquât point de les imprimer premierement chacune à part, & enſuite pluſieurs enſemble: car l'experience ne nous a que trop appris qu'un grand nombre de petits Traitez ce ſont perdus peu de temps aprés avoir vû le jour, & n'ont plus paru, comme s'ils n'avoient jamais été imprimez. De ſorte qu'on ne ſçauroit aſſez reconnoître les obligations que le public a à Mr. *Haclute* & à Mr. *Purchas*, de ce qu'ils ont inſeré dans leurs œuvres quantité de Pieces volantes & de petits Ouvrages conſidérables. V. On n'a pas ſoin de recueillir toutes les Relations des Voyages & des Païs éloignez écrites en des Langues étrangé-

 res,

res, & de les traduire en Anglois, ou plûtôt en Latin, la Langue Latine étant d'un plus grand uſage, qu'aucune autre, & devant être regardée comme la Langue maternelle des Sçavans de l'Europe.

Il n'eſt pas auſſi mal-aiſé qu'on pourroit croire de remedier à tout ce que je viens de marquer en peu de mots. La choſe ne ſeroit pas même au deſſus des forces des particuliers, ſi des perſonnes publiques & puiſſantes vouloient employer leur autorité pour appuyer un ſi beau deſſein, & ſur tout ſi elles promettoient des recompenſes à ceux qui s'y appliqueroient.

La Societé Royale de Londres, qui travaille avec tant d'ardeur à perfectionner les connoiſſances naturelles, n'a pas manqué de preparer & de diſperſer de ces ſortes d'inſtructions que j'ay dit être trés-néceſſaires; & elle ſera toûjours prête à employer tous ſes ſoins & toutes ſes lumiéres à cet égard, ſi le Public ſeconde ſes bonnes intentions, & accorde des récompenſes à ceux qui entreprendront de le ſervir. J'eſpére qu'un deſir ardent de voir entreprendre comme il faut ce grand Oeuvre, & la facilité qu'il y a d'y réüſſir, fourniront, en peu de temps, aſſez d'expediens pour l'amener à ſa perfection. Cependant il faut tâcher, par toutes ſortes de moyens raiſonnables, d'obtenir de la generoſité de ceux qui ont voyagé dans les Païs étrangers & éloignez, & qui les connoiſſent bien, tous les Mémoires & toutes les Relations qu'ils peuvent communiquer.

Il y a des gens qui ſçavent des choſes trés-curieuſes, mais qui croyent pourtant qu'elles ne meritent pas d'être communiquées ; ſe figurant que comme elles leur ſont parfaitement connuës, les autres en ſont auſſi bien inſtruits qu'ils le ſont. Cela a été d'un grand prejudice au regard de la matiére dont il s'agit icy, auſſi bien qu'au regard de pluſieurs autres ; tellement qu'on ne ſçauroit prendre trop de ſoin d'y apporter du remede. Il y a d'autres perſonnes qui ſont perſuadées qu'elles ſçavent des choſes dignes d'être publiées ; mais faute d'avoir le talent de bien écrire & l'uſage de la compoſition, ſoit manque de temps & de loiſir, ou bien par des ſentimens de modeſtie, qui leur font apprehender que leurs Ouvrages n'ayent pas un bon ſuccés, ſoit parce qu'ils croyent ne ſçavoir pas aſſez de particularitez pour compoſer un Volume raiſonnable, ou parce qu'ils ne ſont pas ſollicitez d'en faire part au public, ils négligent une occupation ſi utile & ſi importante. Quelques-uns auſſi different tant de communiquer ce qu'ils ſçavent, qu'enfin ils viennent eux-mêmes à oublier ce qu'ils avoient vû & appris de curieux. Il faudroit donc que des gens d'eſprit tâchaſſent d'arracher à toutes ces perſonnes ce qu'elles ne communiquent point; qu'ils s'entretinſſent ſouvent avec elles ; qu'ils leur fiſſent demandes ſur demandes ; qu'ils recueilliſſent avec ſoin toutes leurs réponſes & tout ce qu'elles auroient dit de conſiderable dans

la converſation, & en compoſaſſent des Rélations, ou des Hiſtoires. C'eſt par cette voye que depuis peu le Dr. *Fogelius de Hambourgh* a compoſé en Allemand & a donné au public l'Hiſtoire de Grœnlande, aprés s'être exactement informé de toutes choſes, par les converſations qu'il a euës avec *Frederic Martin*, qui a fait divers Voyages en ce Païs-là, & qui y avoit pratiqué les inſtructions que la Societé Royale luy avoit données.

Il eſt ſurprenant qu'on n'ait vû juſques icy aucune bonne Hiſtoire ou Relation de la plûpart de nos Colonies des Indes Occidentales. A la verité *Ligon* en a donné une des Barbades, & quelque autre en a écrit une de la Virginie & de quelques autres Iſles ſemblables: mais il s'en faut beaucoup que ces Relations inſtruiſent ſuffiſamment des choſes principales qui concernent les Iſles Occidentales. Ainſi, pour ſuppléer aux defauts des Relations dont nous parlons, il faudroit conſulter pluſieurs de ceux qui ont été ſur les lieux, qui connoiſſent bien l'état de nos Colonies, & qui reſident maintenant à Londres. Il ſeroit encore à ſouhaiter que les gens d'eſprit qui ſe trouvent aujourd'huy dans les Iſles Occidentales couchaſſent par écrit tout ce qui merite d'être ſçû de ce Païs-là; & que pour les engager à l'entreprendre, on promit de récompenſer leurs ſoins & leurs peines.

Quoy qu'il en ſoit, j'eſpére que le bon accueil que le Public fera à l'Ouvrage qu'on luy

luy donne aujourd'huy, excitera plusieurs autres personnes à suivre le généreux exemple du Capitaine *Knox*, qui sans s'être proposé aucun gain considerable, a eu soin de ranger dans sa mémoire tout ce qui pouvoit donner une parfaite connoissance du Royaume de Cande-Uda, de coucher ensuite tout par écrit, de le publier, & d'en faire un present gratuit à sa Patrie. J'avouë que ce n'a été qu'avec peine qu'il s'est determiné à publier cette Histoire, & aprés en avoir été fortement sollicité par moy & par ses autres amis: mais ce n'est pas manque de generosité ni de hardiesse à rapporter les choses avec liberté & sans flatterie, qu'il s'est rendu si difficilement; c'est par un effet de cette modestie qui en ces rencontres est souvent si préjudiciable au public: car il se defioit de ses propres lumiéres, & ne se croyoit pas assez habile pour produire quelque Ouvrage qui fût digne de voir le jour. Certainement, si dans la composition de celuy-cy il avoit eû plus de loisir qu'il n'en a eû, il auroit pû produire un Volume beaucoup plus grand, rempli d'observations tres-importantes, trés-utiles, & trés curieuses. Il l'auroit enrichi de descriptions plus particuliéres & mieux circonstanciées. Il se seroit étendu sur la nature des plantes, des fruits, des oiseaux, des poissons, des insectes, des mineraux, des pierres curieuses du Païs, sur la maniére dont les peuples qui l'habitent exercent la Medecine, sur leurs medicamens, sur tout

 ce

ce qu'ils ont coûtume de pratiquer à l'égard du negoce & des Manufactures. Il auroit pû y ajoûter un Dictionnaire complet de la Langue de ces peuples ; car il l'entend & la parle aussi bien que sa Langue maternelle. Mais il n'a pas eû le temps de faire autre chose que ce qu'il a fait dans cet Ouvrage. Au reste, j'espére que les liaisons étroites qu'il a contractées avec ses compatriotes l'engageront à leur faire part des belles découvertes qu'il fera à l'avenir dans ses Voyages, & de tout ce qu'il remarquera de curieux dans les Païs étrangers.

Les Lecteurs peuvent juger, par cette Histoire, du bon goût de l'Auteur & de la solidité de son jugement. J'ose assurer qu'elle plaira à toutes sortes de personnes, & que chacun y trouvera de quoy se satisfaire. Hommes d'Etat, Theologiens, Philosophes, Medecins, Jurisconsultes, Historiens, Marchands, gens qui entendent la mechanique, ou qui se plaisent à l'agriculture, tout le monde y trouvera de quoy contenter son goût particulier, principalement les Philosophes & les Historiens. Je suis du moins persuadé que tous ceux qui aiment la verité & la bonne foy seront fort satisfaits. Outre que la sincerité se fait sentir dans l'Ouvrage par tout, j'ay remarqué dans les conversations que j'ay euës avec l'Auteur, qu'il n'étoit nullement prevenu de préjugez, ni poussé par l'interêt, par l'affection, par la haine, par la crainte, par l'esperance, par la vaine gloire, par l'en-

vie.

vie de dire des choses extraordinaires, à asſurer avec ſerment des choses qui ſont de purs faits. Quant aux moyens qu'il a eû de s'inſtruire bien de tout, on ne ſçauroit qu'être content ſur ce ſujet, ſi l'on conſidere qu'il a demeuré prés de vingt ans dans le Païs qu'il décrit. Le ſoin qu'il a eû d'apprendre parfaitement la Langue & les coûtumes de ce païs-là, la nature de ſon employ, qui la obligé de voyager & de negocier dans tous les lieux du Royaume, ſon éducation juſqu'à l'âge de dix-neuf ans ſous ſon Pere qui étoit Capitaine & au ſervice de la Compagnie des Indes Orientales, ſes qualitez naturelles & aquiſes, ſa grande reputation; tout cela répond de ſa capacité, de ſon habileté, & de ſa bonne foy, auſſi bien que le glorieux employ que cette illuſtre Compagnie dont je viens de parler, luy a donné depuis peu, l'ayant créé Commandant du Tarquin-Marchand, & luy ayant conferé l'autorité & le pouvoir néceſſaires pour faire un voyage à Tarquin. Qu'on liſe ſon Livre, & je m'aſſure qu'on demeurera d'accord que je n'ay rien exageré en parlant de l'Auteur.

Aprés avoir donné une idée générale des Côtes de la Mer du Païs, il conduit ſes Lecteurs peu à peu dans le Païs même, les fait paſſer à travers des ſentiers épineux, les fait monter ſur de hautes montagnes qui environnent tout le Royaume & forment comme des fortifications naturelles, & les mene au ſommet de *Hommalet*, ou de la

Pointe d'Adam. Il fait enſuite deſcendre d'un lieu ſi élevé, & montre les principales villes, & les principaux lieux, en conduiſant de Province en Province, & diſcourant de l'Agriculture du Païs. Puis, il parle des fruits, des fleurs, des herbes, des racines, des plantes, des arbres, & met à couvert du Soleil, & de la pluye, par le moyen d'une eſpece d'écran fait de feuille trés-curieuſes. Aprés, il montre les bêtes, les oiſeaux, les poiſſons, les ſerpens, les inſectes, & tout ce qu'il y a de commode. Enſuite, il mene à la Cour, fait voir le Roy dans les differens états de ſa vie, diſcourt de ſa maniére de gouverner, de ſes revenus, de ſes treſors, de ſes Officiers de ſes Gouverneurs, de ſes forces, de ſes guerres, & prend de là occaſion de rapporter ce qui concerne la derniére rebellion ſuſcitée contre ce Souverain. Aprés quoy, il fait diſcourir les habitans mêmes, afin que l'on puiſſe mieux connoître leurs humeurs, leurs rangs, & leurs qualitez differentes. Puis l'on peut contempler les Temples de ces peuples, voir la ſottiſe des opinions & des pratiques de leurs Prêtres au ſujet de la Religion, tant dans le ſervice ordinaire, que dans les jours de Fête; enſuite entrer dans les maiſons particulieres, converſer avec ceux qui y logent, voir leur menage, leurs meubles, leurs ornemens, apprendre de leur bouche, comment ils élevent leurs enfans, de quelle maniére ils en uſent envers eux lorſqu'ils les ma-

rient,

rient, & en quelle ſorte de recreations ils paſſent le temps. On peut, ſi l'on veut, s'inſtruire de leur Langue, de leur Doctrine, de leur ſçavoir, de leurs loix, & même de leur Magie, & de leurs tours de paſſe-paſſe. Enfin, l'on peut connoître leurs indiſpoſitions, leurs maladies, la maniére dont ils meurent, & ce qui ſe pratique à leurs funerailles.

L'Auteur rapporte auſſi aſſez au long les raiſons qui l'obligerent d'entreprendre ce Voyage; ſon empriſonnement dans l'Iſle de Ceylan & dans le Royaume de Cande-Uda; les états differens dans leſquels il ſe trouva, & les accidens qui leur arriverent parmy les peuples de ces Païs là durant dix-neuf ans & demy; & les moyens par leſquels il échapa enfin & retourna en Angleterre, où il arriva au mois de Septembre dernier, mil ſix cens quatre-vingts.

Le 1. d'Août 1681.

ROBERT HOOKE.

A la Cour des Committez de la Compagnie des Indes Orientales, le 10. *Août*, 1681.

Nous tenons le Capitaine *Knox* pour homme de foy & d'integrité, & regardons sa Relation de l'Isle de Ceylan, que quelques-uns de nous avons lûë d'un bout à l'autre en manuscrit, comme un Ouvrage digne de creance & trés-utile: c'est pourquoy il nous fera plaisir de le rendre public.

ROBERT BLACKBOURNE, Secretaire.

Par ordre de ladite Cour.

Le 8 Août 1681.

MR. GHISWELL,

J'ay lû la Description que le Capitaine *Knox* a faite de l'Isle de Ceylan. Elle me paroît être écrite avec beaucoup de bonne foy & d'integrité. Le sujet étant d'ailleurs nouveau, & l'Auteur parlant d'un Peuple & d'un Païs qui nous sont peu connus, je croy que cet Ouvrage peut donner bien de la satisfaction aux curieux, & mérite de voir le jour.

CHR. WREN.

TA-

TABLE

Des Chapitres contenus dans la Premiere & Seconde Partie de cette Relation.

CHAP. I. *Contenant une Description generale de cette Isle.* 1

CHAP. II. *Des Villes & des Bourgs de l'Isle de Ceylan.* 11

CHAP. III. *De leurs grains & de leur agriculture.* 18

CHAP. IV. *De leurs Fruits & de leurs Arbres.* 31

CHAP. V. *Des Racines, des Plantes, & des Fleurs.* 47

CHAP. VI. *De leurs Animaux, soit Domestiques, soit Sauvages, & de leurs Insectes.* 52

CHAP. VII. *De leurs Oiseaux, de leurs Serpens, de leurs Poisons, & de quelques autres choses dont ils trafiquent.* 69

SECONDE PARTIE.

CHAP. I. *Occasion du voyage de l'Auteur en l'Isle de Ceylan & leur emprisonnement en ce Païs-là.* 83

CHAP. II. *Comme ils furent menez & dispersez à la campagne & y tombérent presque tous malades. Mort du Capitaine.* 90

CHAP. III. *Comme l'Auteur vécut depuis la mort de son Pere. Etat du reste des Anglois, ce qui leur arriva & leur entre-vûë.* 100

CHAP. IV. *De certains autres Anglois*

glois prisonniers dans le même Païs. 111

CHAP. V. *Des voyes employées pour leur delivrance, d'une rebellion dans l'Isle, & comme ils s'établirent à la campagne.* 120

CHAP. VI. *Suite de ce que fit l'Auteur aprés la rebellion & comme il acheta une terre.* 128

CHAP. VII. *Où il est parlé des autres Anglois & de diverses choses qui regardent l'Auteur.* 138

CHAP. VIII. *On propose à l'Auteur d'entrer au service du Roy. Il trouve les moyens de s'en excuser. Il entreprend de s'enfuïr mais il en est empêché.* 146

CHAP. IX. *Comme l'Auteur s'échappa pour la derniere fois & fit cent milles de chemin dans le Païs* 156

CHAP. X. *L'Auteur s'enfuit d'Ana-*

narogdburro dans les bois, par où il se rend dans le Païs des Malabares. 168

CHAP. XI. *Ils entrent dans les terres des Malabares. Ils y rencontrent deux hommes. Leur entretien avec eux. Ils arrivent heureusement au Fort des Hollandois. Ils y sont reçûs & aussi dans l'Isle de Manaar. Ils s'embarquent pour Columbo.* 177

CHAP. XII. *Arrivée de l'Auteur à Columbo, & la reception qui luy fut faite. Il part de là & s'en va à Batavia, & de Batavia à Bantam, où il s'embarque pour retourner en Angleterre.* 183

CHAP. XIII. *Où il est traité des autres Nations, & particulierement des Europeens qui sont dans le Royau-*

Royaume de Ceylan, des Portugais, & des Hollandois. 191

CHAP. XIV. *Où il est parlé des François & des raisons pour lesquelles le Roy retient les hommes blancs dans ses Etats. Et de l'exercice de la Religion Chrétienne, entre les Chrétiens.* 207.

Fin de la Table des Chapitres.

CATALOGUE

Des Livres qui se trouvent chez

PAUL MARRET.

AGamemnon, Tragedie, 12.
Agréemens & Chagrins du Mariage Augm. 12.
Brantome, Memoires des Grands Capitaines François de son temps, 12. 4 vol.
------ Memoires des Grands Capitaines Etrangers de son temps, 12. 2 vol.
------ Memoires des Dames Illustres de son temps, 12
------ Memoires des Dames Galantes de son temps, 12. 2 vol.
Caractères de Theophraste, avec les mœurs de ce Siécle, 12.
------ Naturels des hommes, 12.
Conseils d'Ariste & Celimene sur les moyens de conserver sa reputation, 12.
Compas de Proportion par Ozanam, 12.
Delices de la Hollande, 12. avec figures.
Dialogues sur les affaires de l'Europe, 12.
Dictionnaire Chrêtien sur differens Tableaux de la Nature, 8. 2 vol.
Elemens de Geometrie du P. Royal, 12.
------ de Mathematique, ou Traité de la Grandeur, par le P. Lamy, 12.
------ de Geometrie, par le P. Lamy, 12.
Entretiens d'Ariste & d'Eugene, par le P. Bouhours, 12.
Essais de Lettres, par l'Abbé Furretiére, 12.

Fables

Fables Choisies, par la Fontaine en Vers, 8. 4 vol. avec figures.

Fortifications de Vauban, 8.

------ de Dechales, 12.

------ de Fournier, 12.

Histoire des Princes d'Orange de la Maison de Nassau, 12. avec figures.

------ de l'Eglise & de l'Empire, par le Sueur, 12 8 vol.

------ de la Reformation en Angleterre, 12. 4 vol.

------ de l'Academie Françoise, 12.

------ de la Transsubstantiation par l'Evêque de Durham, 12.

------ de Jean de Bourbon, Prince de Carency, 12.

------ de ce Siécle de Fer, 12. 5 vol.

Horoscope des Jesuites où l'on découvre combien ils doivent durer, 12.

Huygens Traité de la Lumiere, 4.

Introduction à l'Histoire de l'Europe, par Pufendorf, 12. 4 vol.

Journal du Siége de Londonderry, 12.

L'Amy, Elemens de Mathematique, 12.

------ Elemens de Geometrie, 12.

Lettres & autres Oeuvres de Voiture, 12.

------ d'une Religieuse Portugaise, 12.

------ de Furretiere, 12.

Maréchal parfait de Soleisel, 4.

Maximes sur la Cour, sur les Voyages, &c. 12

Memoires de Brantome, 12. 9 vol. compl.

------ de Bassompierre, 12. 2 vol.

------ du Duc de Rohan, 12.

------ du Duc de Boüillon, 12.

Nou-

Nouvelles Converſations, par Mad. Studeri, 12.

Oeuvres Poſthumes de M. Claude, 8. 5 vol.

----- idem Tome 1. 4. & 5 à part.

----- Mêlées du Chev. Temple, 12 2 vol.

----- de François Rabelais, 12. 2 vol.

Paſtor Fido, Italien & François, 12 fig.

Phœdri Fabulæ, cum Not. Fabri, 12 Latin & François.

Preſages de la Décadence des Empires, 12.

Reflexions ſur l'Ecriture Sainte, par Mr. Alix, 8. 2 vol.

Rohault Oeuvres Poſthumes, 12. 2 vol.

----- Phyſique, 12. 2 vol.

Recueil des Secrets & Curioſitez, par Emery, 12. 2 vol. avec figures.

----- des Pieces Nouvelles & Galantes tant en Proſe qu'en Vers, 12. 2 vol.

Tacite de la Traduction d'Ablanc. 8. 2 vol.

Treſors des trois Langues Françoiſes, Italiennes & Eſpagnoles, 4.

Traité de la Lumiere, par Huygens, 4.

Voyages de Thevenot, 12. 5 vol. avec fig.

----- de Siam, 12. 3 vol. avec figures.

----- d'Eſpagne par Mad d'Aunoy, 12.

Vie des Princes d'Orange de la Maiſon de Naſſau, 12. avec figures.

----- du Pape Sixte V. 12. 2 vol. en Franç.

On trouve auſſi dans la même Boutique toutes ſortes de Livres nouveaux qui paroiſſent journellement & autres, le tout à juſte prix.

RE-


Nouvelle
CARTE
du
ROYAUME
de
CANDY UDA
dans l'ISLE de
CEYLAN.
Orient
Occident
Midi
PANOVA REGNUM
Leawava
Batticalow
BATTACALOW REGNUM
PAUNO
JAELE PROVIN CIA
Trinkimaly
COTIARUM REGNUM
TAMMANQUAD
BINTANA
OUVAH
MATU
la Chasse des Elephants
Gerrewery
HABARAGOM
TENEWARA
Dolles das Corla
COYLOT
MAUTALI
WANEE'S
NOURE CALAVA
CON TREY
HOT COURLY
MAUGOL COURLY
HOTTERA COURLE
TUN COURLY
Candy
COTE MUL
PRIN COMITAT
GALE CIPAT
Billigamme Corla
Walalwitte Corla
Point de Galle
CHAM DE
Raygam Corla
QUATRE CORLA
Sapita Corle
Negombo
Columbo
Madampe
Calpentyn
Putelan
Pondoun
Sette coulang
I. de Manaar
Jafna patan
Delft
Milles de France et d'Angleterre.
Milles d'Espagne.
Milles d'Allemagne.
Pieter Schoonebeek Sculp.

RELATION OU VOYAGE DE L'ISLE DE CEYLAN.

PREMIERE PARTIE.

CHAPITRE I.

Contenant une description générale de cette Isle.

DAns le dessein, où je suis de donner une nouvelle Relation de l'Isle de Zeilan, ou Ceilan, je ne crois pas qu'il soit necessaire de marquer des choses que l'on peut voir

ailleurs, telle qu'eſt ſa ſituation à l'égard des Etats voiſins: on la peut voir dans les Cartes ordinaires de ce païs-là. Je parleray même tres-peu des terres qui ſont ſur la côte, que poſſedent preſentement les Hollandois: mon but n'étant que de rapporter ce qui n'eſt pas encore venu à la connoiſſance des peuples de l'Europe.

C'eſt donc principalement du dedans de l'Iſle que je fais la deſcription, c'eſt à dire d'un Royaume juſqu'ici inconnu, même aux Hollandois qui en habitent les parties les plus proches de la Mer. J'ay veu entre leurs mains une grande Carte de ce païs-là: mais bien qu'elle ſoit beaucoup meilleure que toutes celles qui ont encore eſté faites, elle eſt néanmoins fort defectueuſe: j'en ay dreſſé une nouvelle, auſſi juſte & auſſi exacte qu'il m'a eſté poſſible, & je ne crois pas que l'on doive mépriſer icy le rapport & le jugement d'un homme qui a voyagé dans cette Iſle pendant vingt ans, & qui en a preſque viſité tous les recoins, principalement dans les lieux dont la connoiſſance eſt plus néceſſaire.

Je commenceray par les Côtes: elles ſont toutes en la puiſſance des Hollandois: les Places conſiderables ſont diſpoſées diverſement.

Au Nord, *Jafnipatan* & l'Iſle de Manaur; à l'Eſt, *Trinkimalay* & *Batticalon*; au Sud, la ville de Point de Galle; & à l'Oüeſt Columbo, Place ainſi dite du nom d'un arbre que ceux du païs appellent *Ambo*, & qui fournit le fruit qu'on nomme

Man-

Mango, lequel croît en ce lieu-là. Mais l'arbre *Ambo* n'a jamais de fruit & ne porte que des feuilles qui en leur langue sont dites *Cola*, d'où l'arbre tire le nom de Columbo; mais les Chrétiens pour honorer Christophle Colomb ont changé ce nom en celuy de Columbo. C'est la Capitale du païs des Côtes, lequel regne le long de la Mer, s'étendant fort loin & appartenant aux Hollandois. C'est aussi là que le Gouverneur fait sa residence du même côté. L'on voit encore deux bonnes villes, *Negumbo* & *Colpentine*. Toutes celles dont je viens de parler, sont des Places bien fortifiées, outre lesquelles il y a aussi plusieurs Forts.

Division générale de l'Isle.

Le dedans de l'Isle est presentement au Roy de Cande: il est divisé en grandes & en petites parties. Celles-là répondent à nos Provinces & celle-cy à des Bailliages. La Province de *Nourecalava* divisée en cinq Bailliages, & la Province de *Hotcourly*, à cause de ses sept Bailliages sont au Nord. La Province de *Mautaly* & celle d'*Ouvah* qui ont chacune trois Bailliages sont situées à l'Est, de même que quatre Bailliages particuliers qui n'ont point esté reduits en Provinces, lesquels sont *Tammanquod*, *Bintana*, *Vellas*, *Paunoa*. Trente deux Capitaines qui dépendent entierement du Roy sont logez avec leurs Compagnies dans la Province d'*Ouvah*. Les Bailliages qui suivent sont renfermez dans le cœur du même païs: le Bailliage de *Wallaponahoy*, ce mot signifie cinquante trous ou vallées & exprime la nature du terrain qui

est fort coupé de montagnes & de vallées. Le Bailliage de *Poncipot* ou des cinq cens soldats. Celuy de *Goddaponahoy* ou de cinquante pieces de terre seche ; celuy de *Hevoihattay* ou de soixante soldats ; celuy de *Cote-Mul, Horsepot*, ou de quatre cens soldats; celuy de *Tunponahoy*, ou de trois cinquantaines ; celuy d'*Oudanour* qui signifie la plus haute ville, & est le dernier lieu où j'ay demeuré & dans lequel je possedois quelques terres : celuy de *Tattanour* ou ville Basse, dans lequel est située la ville Royale de Cande Capitale de l'Isle. Ces deux derniers Bailliages sont meilleurs, beaucoup plus peuplez & plus fertiles que le reste;aussi leurs Habitans sont les principaux de l'Isle. C'est pour cette cause, que l'on dit ordinairement en ce païs-là ; *que si toute la famille Royale venoit à manquer, on pourroit prendre quelque homme que ce fust de ces deux Bailliages, le tirer de la charruë & le nettoyer, & qu'alors il ne manqueroit ni de naissance ni de qualité pour être Roy.* Un de leurs grands privileges est, qu'ils ne peuvent avoir de Gouverneur qui ne soit né dans le Bailliage même. Pour continuer nostre description Géographique, les autres Provinces que voici, sont situées à l'Oüest ; *Oudipollat*, *Dolusbaug*, *Horteraocurly*, *Portaloon*, *Tuncourly*, *Cuttiar* : les trois premieres ont chacune quatre Bailliages ; les deux suivantes en ont chacune trois : la Province de *Cuttiar* fut prise par les Hollandois durant mon séjour en ce païs-là. La Province de *Bateicalaw* & une partie de

Tuncourly passerent aussi en leur puissance. Il y a encore sur la Côte dix ou douze Provinces que je ne nomme point, qui sont de la conqueste des Hollandois. La plûpart des Provinces & des Bailliages dont j'ay parlé ne sont que de fertiles côteaux & de belles montagnes: on y a l'eau en grande abondance: c'est aussi pour cette raison, qu'on les appelle en un mot Conde-Uda, qui signifie *sur le haut des montagnes*. De là vient, que le Roy porte le tître de Roy de Cande Uda. Trois Provinces & trois Bailliages seulement ont une autre situation, à sçavoir *Nourecalava*, *Hotcourly*, *Hotteracourly*, *Tammaquod*, *Vellas* & *Paunoa*. Tous les Bailliages sont séparez les uns des autres par de grands bois, que personne ne peut vendre, parce qu'ils sont destinez aux Fortifications. En temps de trouble ou de guerre, on fait garde continuellement dans tous ces Bailliages, au lieu que durant la paix, il n'y en a que quelques-uns, où l'on en use de la sorte.

Chaque Bailliage divisé par de grands bois.

Le païs est montagneux, mais arrosé de belles Rivieres, lesquelles tombant des montagnes, font beaucoup de bien aux terres pour le ris qui est la principale subsistance des Habitans. La plûpart de ces Rivieres ne sont pas navigeables à cause des rochers dont elles sont pleines, en recompense on y a beaucoup de poissons & d'autant plus que ces peuples ne sont pas adroits à la pêche. La principale Riviere est appellée *Mavelagongue*, qui prend sa source sur la montagne que les Chrétiens du païs nomment pointe d'Adam, dont

Le païs est montagneux, mais abondant en belles rivieres.

La Mavelagongue grande riviere de Ceylan.

je parleray cy-aprés, qui de là traverse toute l'Isle ayant son cours vers le Nord & ensuite se jette dans la Mer à *Trinkimalay*: elle est large de la portée d'un trait d'Arbaleste, & ce seroit une tres-belle riviere, si les rochers qui la coupent & les grandes chutes d'eau qui s'y rencontrent n'empêchoient pas qu'elle ne fust navigeable. Elle fournit vers son embouchure quantité d'*Alligators*, bien qu'elle n'en ait point du tout sur les montagnes. Joignez à cela, une bonne profondeur qu'elle a par tout, hormis vers sa source, tellement qu'on ne la sçauroit passer à guay si ce n'est durant une extrême secheresse pour la traverser. On se sert de petits canots, car elle n'a point de ponts, tant à cause de sa largeur, qu'à cause de la rapidité avec laquelle on la voit couler durant les pluyes qui sont fort grandes en ce païs-là. Et quand même l'on pourroit la couvrir de quelques ponts, ce qui néanmoins seroit difficile, le Roy s'y opposeroit, ne voulant point qu'il soit facile de voyager en son païs, & aimant mieux que les chemins en soient fort embarassez. Cette riviere passe à environ un quart de lieue de la ville de Cande; elle est pleine de rochers en quelques endroits; en d'autres elle coule l'espace d'une lieuë & davantage, sans que son lit soit ainsi coupé.

Une autre riviere assez belle & assez large mouille la ville de *Cotemul*, & se jette dans la *Mavelagongue*. Il y en a plusieurs autres, dont nous ne parlerons point à present, elles sont belles, mais de peu d'usage, pour le

transport

transport des denrées, nous en avons dit la raison.

Toute l'Isle est trés-couverte de bois, horsmis dans la Province d'*Ouvah* & dans le Bailliage d'*Oudipollat* & de *Dolupbaug*, qui en manquent d'ordinaire.

Le païs est fort couvert.

Elle est bien peuplée vers le milieu, mais elle l'est moins vers les côtes. Je ne sçais pas si les terres des Hollandois le sont beaucoup ou ne le sont gueres. Les parties Septentrionales ne sont pas saines, à cause de la temperature de l'air, mais tout le reste ailleurs est trés-sain.

En quelles parties il est peuplé & sain.

Les vallées que renferment les montagnes sont d'ordinaire marécageuses & remplies pour la plûpart de fort belles sources; cette espece de vallées est estimée le meilleur terroir, parce que leurs grains demandent beaucoup d'humidité, ainsi que nous le dirons en son lieu.

Nature du terroir.

Il y a au Sud de Cande-Uda une montagne que l'on croit estre la plus haute de toute l'Isle, & que l'on appelle en Chingulay *Hamalel.* Les Portugais & les autres Nations Européennes la nomment Pointe d'Adam, à cause de sa figure pyramydale; & en effet, elle ressemble à un pain de sucre. On trouve au sommet de cette montagne une pierre platte, sur laquelle est l'empreinte d'un pied humain, quoy que plus gros qu'un pied ordinaire, & deux fois plus long. Les habitans des environs croyent que c'est une œuvre meritoire que d'aller adorer ce pied; aussi le premier jour de l'année, qui en ce païs-

Pointe d'Adam.

làest au mois de Mars, on voit aller en procession sur cette montagne, hommes, femmes & enfans: mais je parleray de cette partie de leurs devotions, lorsque mon sujet m'engagera à traiter de leur Religion. Il sort de la Pointe d'Adam de belles rivieres qui prennent leur cours, les unes du côté du Sud & la principale du côté du Nord: c'est la *Mavelagongue* de laquelle nous avons déja parlé.

Que ce pais est naturellement fort.

Le Royaume de Conde-Uda est fort naturellement. Du moment qu'on y entre, on va presque toûjours en montant, & l'on ne trouve que de hautes & de grandes montagnes, dont l'accés n'est pas aisé. Les chemins même bien qu'en grande quantité, y sont si étroits, qu'un voyageur les prendroit plûtôt pour des défilez que pour des routes publiques: une personne seulement y passe de front. Davantage, ces montagnes sont toutes couvertes ou coupées de grands rochers; tellement qu'il est difficile d'en gagner le sommet, & l'accés est ouvert seulement par de fort petits sentiers, à l'entrée & à la sortie desquels il y a des barrieres dépines deffenduës chacune par deux ou trois gardes qui examinent tous ceux qui vont & qui viennent, & voyent ce qu'ils portent, afin qu'ils ne fassent point entrer de lettres, & que les prisonniers ou les esclaves ne puissent prendre la suite. Ces gardes doivent en cas qu'on leur resiste envoyer querir de l'assistance dans les villages voisins, qui sont obligez de les secourir. Ils n'ont la plûpart du temps aucunes

cunes armes, & ce ne sont que des Habitans des lieux circonvoisins. La seule arme avec laquelle ils se sçavent faire obéïr est le nom du Roy : car si un homme refusoit de se soumettre à un garde qui luy commanderoit quelque chose de la part du Roy, il seroit puni avec tant de séverité, que cet exemple épouvanteroit quiconque auroit une semblable disposition à la desobéïssance. Ces gardes ne sont pourtant, à la rigueur, que des sentinelles qui donnent avis de ce qui se passe, mais en temps de guerre, & lors que l'on craint quelque surprise, le Roy envoye des Officiers & des soldats occuper ces postes. Nous en dirons davantage sur ce sujet, quand nous ferons voir en quoi consiste le Gouvernement & la force de ce Royaume.

Différence des saisons dans le païs.

L'air & le terroir ne sont pas également bons par toute l'Isle. Quand les vents d'Oüest soufflent, les parties Occidentales du Royaume ont de la pluye ; & c'est là le temps de remuer la terre & de labourer. Cependant cette partie de la même Isle qui est exposée à l'Est, joüit d'un temps beau & sec ; & c'est alors que l'on y fait la moisson. Au contraire, quand le vent d'Orient regne, on laboure les parties Orientales de l'Isle, & on recueille les grains dans la partie exposée à l'Occident. La moisson & le labourage occupent donc toute l'année dans l'Isle de Ceylan, quoi que durant des saisons opposées. Les pluyes d'un côté & la secheresse de l'autre, se partagent d'ordinaire au milieu de l'Isle ; & il m'est arrivé souvent d'avoir de la

pluye à un côte de la montagne *Cauragabing*, tandis qu'il faisoit & trés sec & trés chaud de l'autre côté de cette même montagne. Encore la difference n'étoit-elle pas legere, puis que passant d'un lieu tout moüillé, j'avois à marcher sur un terrain qui me brûloit les pieds, car on n'y marche point chaussé.

Endroits les plus sujets aux pluyes.

Il pleut beaucoup davantage sur les terres hautes de Conde-Uda, que sur celles qui sont au dessus des montagnes. La partie Septentrionale de l'Isle n'est pas sujette à la même humidité, j'y ay veu durant trois ou quátre années entieres, une si grande secheresse, que l'on ne pouvoit ni labourer ni semer faute d'eau. Car il n'y a dans tout cet espace de terre que trois sources d'eau, & on ne compte pour le reste que sur les pluyes. Il étoit même difficile d'y faire des puits assez profonds, pour en tirer de l'eau bonne à boire; & avec cela, elle gardoit encore une acrimonie considerable. Ce qu'il y eut de particulier, c'est qu'au même temps on avoit assez de pluyes en d'autres Provinces, où le peuple des premieres étoit contraint de se pourvoir de vivres.

Ce que nous venons de dire suffira pour ce qui regarde la description Geographique de l'Isle, la nature de son air & la qualité de son terroir. Passons maintenant à la description des lieux habitez de cette même Isle.

CHAPITRE II.

Des Villes & des Bourgs de l'Isle de Ceylan.

Cinq villes principales.

ON montre dans l'Isle de Ceylan plusieurs endroits, où le peuple du païs prétend, qu'il y avoit autrefois des villes: ils asseurent même, que les noms que portent présentement ces lieux-là, sont les anciens noms des villes qui y étoient. Mais pour en dire la verité, il y reste à peine quelques vestiges de bâtimens, nous n'avons donc à parler que de cinq principales dans lesquelles le Roy a des Palais meublez, mais qui tombent tous en ruine, hormis celuy dans lequel il fait sa residence.

Candy.

La premiere ville est communement appellée Candy, mot dérivé apparemment de celuy de Conde qui en Chingulay signifie montagnes: & en effet, elle est située entre des montagnes. Les originaires du païs la nomment *Hingodagul-Neure*, ou la ville du peuple de Chingulay. *Moneur* signifie ville principale ou Royale. Aussi est-ce la capitale. Elle est dans le cœur de l'Isle au païs de *Yattanour*. Son assiette est avantageuse; toutes choses y peuvent aborder également, & on n'y manque aucunement d'eau. Elle est en triangle, & à l'une des pointes, c'est celle de l'Est, est bâti selon la coûtume du

païs le Palais du Roy. Au reste, il n'y a ici aucunes Fortifications, si ce n'est du côte du Sud : car comme de ce côté-là, les avenuës étoient beaucoup plus aisées & plus ouvertes qu'ailleurs, ils y ont fait depuis assez longtemps une espece de rempart de terre, lequel traverse la vallée d'une montagne à l'autre, & qui néanmoins n'est ni assez haut, ni assez rude, pour empêcher qu'on ne passe par dessus en quelque endroit que ce soit ; il a environ vingt pieds de haut. Les avenuës de cette ville sont toutes fermées à deux ou trois miles de distance, par des barrieres d'épines, lesquelles sont deffenduës par des gardes placées-là, pour examiner ceux qui vont & ceux qui viennent. La grande riviere qui descend de la Pointe d'Adam, est à environ un quart de lieuë de cette Place vers le Sud, que les Portugais ont brûlé à diverses fois, du temps qu'ils faisoient de frequentes irruptions dans l'Isle ; de sorte que le Palais & les Temples ayant tous été reduits en cendres, le Roy fut contraint de payer aux Portugais un tribut de trois Elephans par an. Il y a environ vingt ans que ce Prince a abandonné cette ville, sans y jamais revenir, ce qui fait qu'elle est presque tout à fait ruïnée.

Nellemby.

Une autre ville est *Nellemby-Neur*, dans la Province d'*Oudipallar* ou Sud de Conde & à douze miles de distance. C'est là, que le Roy fit d'abord sa résidence lorsqu'il quitta Conde.

Allout Neur.

Allout-Neur a sa situation au Nord-Est de

de Conde. Le Roy qui regne aujourd'huy y eſt né ; & il y tient de grands magazins de bled & de ſel qu'il reſerve pour des temps de guerre & de trouble. Cette ville eſt ſituée au païs de *Bintan*, où je n'ay jamais eſté, mais je l'ay veu du ſommet d'une montagne ; & à mon avis, c'eſt un païs tout uni & peu embaraſſé de montagnes. La grande riviere le traverſe : on y voit de grandes foreſts qui fourniſſent quantité de Daims, mais auſſi l'air en eſt ſec & mal ſain. Les bois dont il eſt couvert ſont la demeure d'une eſpece de Sauvages dont nous parlerons cy-aprés.

Deſcription du païs de Bintan.

Badoula quatriéme ville de l'Iſle eſt à deux journées de Cande vers l'Eſt de la Province d'*Ouvah*. Cette Place fut brûlée juſques aux fondemens par les Portugais durant la guerre. Le Palais en eſt tout ruïné, & il n'y a que les Pagodes qui ſoient aſſez bien entretenues.

Badoula.

Le païs d'*Ouvah* eſt bien arroſé, & quoi qu'il ſoit rabotteux, il n'a point de montagnes fort élevées. Le bois y eſt rare, & on n'en trouve que tres peu, ſi ce n'eſt autour des maiſons ; mais il y a grande quantité de beſtiaux, parce que le terroir eſt bon pour les pâturages ; & il faut que ces pâturages ayent quelque choſe de particulier, car le beſtail qu'ils nouriſſent étant tranſporté ailleurs ne ſçauroit vivre long temps : on n'en ſçait point la raiſon ; mais on conjecture que cela vient d'un arbriſſeau que l'on trouve dans toutes les autres Pro-

Province d'Ouvah.

vin-

vinces & qui ne croît point en *Ouvah* ; on s'imagine que bien que cet arbrisseau ne fasse aucun mal aux bestiaux des lieux où il croît, néanmoins le bétail d'*Ouvah* ne peut le sentir ou le toucher, sans en être empoisonné. A la verité cet arbrisseau a une certaine odeur médicale qui n'est pas fort agreable, mais aucune sorte de bestes n'en mange. C'est dans la même Province que l'on trouve le meilleur tabac de l'Isle ; & le ris y est en plus grande abondance qu'aucune autre chose.

Digligy résidence ordinaire du Prince.

La cinquiéme ville est *Digligy-Neur*, située aussi à l'Est de Conde, au païs de *Hevahatt*. C'est en cette ville que le Roy a tenu sa Cour, depuis sa déroute en 1664. lors que ses sujets révoltez le chassérent de *Nellemby*. Le païs des environs est plein de montagnes & de rochers, le terroir en est fort sterile, & c'est le plus méchant Canton de toute l'Isle Cependant le Roy l'a choisie pour le lieu de sa résidence, tant afin d'être dans le cœur de ses Etats, que pour n'avoir rien à craindre, si ses sujets se revoltoient. En effet, il a une fort bonne retraitte derriere son Palais. C'est la haute montagne de *Gauluda*, où l'on peut recueillir assez de bled, pour entretenir les garnisons de trois Forts qui y sont bâtis. Elle est escarpée de tous côtez : des rochers, des bois & des précipices la deffendent si bien, qu'une poignée de gens est capable de resister à une grande Armée.

Montagne de Gauluda.

Villes ruinées.

Il y a outre les villes que nous venons de nom-

nommer, plusieurs autres Places ruinées, qui conservent jusques à present le nom de villes, & dans lesquelles des Rois ont regné; toutefois il en reste peu de traces. Telle est la ville d'*Anurodgburro* dans les parties Septentrionales du Royaume. On asseure, que quatrevingt-dix Rois y ont regné, & le peuple croit que les esprits de ces Rois sont autant de Saints élevez en gloire, à cause qu'ils ont érigé plusieurs Pagodes & qu'ils ont tous élevé à leurs Dieux des monumens & des images. On trouve encore aujourd'huy plusieurs de ces Idoles ausquelles le peuple rend un culte superstitieux dans la pensée que c'est le plus court chemin pour aller au Ciel. Prés de cette ville est une riviere que nous suivimes dans nôtre fuite, sur les bords de laquelle on voit quantité de pierres toutes taillées, dont les unes sont longues & propres à faire des Colomnes, & les autres quarrées; ces dernieres sont destinées pour paver. Il y a eu trois ponts de pierres appuyez au lieu de pilotis, sur des piliers de pierre, mais aujourd'huy ils sont tombez. Le païs en est tout desert. On fait garde à cette ville d'*Anurodgburro*, parce que c'est de ce côté-là une Place frontiere. Elle est à plus de trente lieuës de Conde, au côté du Nord. Il n'y a point de montagnes dans ces parties Septentrionales du Royaume, & on n'y trouve que deux ou trois sources d'eau; de sorte que les grains n'y meurissent que par l'aide de la pluye.

Anurodgburro.

La

Port de Portaloon qui fournit de sel.

La Province de *Portaloon* située au couchant de l'Isle a un port de Mer d'où une partie du Royaume tire du sel & du poisson. C'est de là, qu'ils entretiennent quelque commerce avec les Hollandois qui ont un Fort à la pointe de terre, pour empêcher les batteaux d'approcher. Les parties Orientales du Royaume qui ne pourroient tirer du sel de ce port, tant à cause de l'éloignement, qu'à cause de la difficulté qu'il y a de conduire du bétail au travers de tant de montagnes, sont soulagées d'une autre maniere, dans laquelle on peut remarquer un effet de la providence divine. Quand le vent d'Est regne, il fait entrer l'eau de la Mer dans le port de *Leawava*. Et ensuite, lors que le vent d'Oüest amene le beau temps, cette eau se congéle & fournit aux habitans du païs plus de sel qu'il ne leur en faut. Ce qu'il y a encore de remarquable, c'est que la ville de *Leawava* est située de telle maniere que les Portugais ni les Hollandois n'ont jamais pû ôter aux Chingulais ce sel-là, dont ils font un si grand cas, qu'ils le mettent entre les principales provisions que l'on doit faire pour les temps de troubles ; aussi la plûpart de ceux-cy en ont de petits magazins. Cette place est entourée de montagnes du côté de la terre ; & du côté de la Mer, il n'est pas seur pour les vaisseaux de s'y mettre à l'ancre. Au reste, le païs est mal sain : ce qu'ils attribuent à la puissance d'un grand Dieu, qui se tient sur le grand chemin d'un vil-

Leawava produit quantité de sel.

Description de Leawava.

village des environs appellé *Coteragom* : tous ceux qui vont se pourvoir de ce sel, grands & petits, sont obligez de faire quelque offrande à ce Dieu : sa puissance & même son nom jettent la terreur dans l'esprit de ces Idolatres ; jusques-là, que ceux du païs qui ont trahi leur propre Prince & ont servi les Portugais & les Hollandois contre luy n'ont jamais voulu se joindre aux uns & aux autres, pour faire une irruption du côté où ce Dieu se tient.

Comment leurs Bourgs sont bâtis.

Ce sont là les grandes villes du Royaume ; il reste que nous parlions de leurs Bourgs ou de leurs villages. Les meilleurs sont ceux qu'ils ont consacré à leurs Idoles, dans lesquels ils leur ont dédié des *Dewals* ou des Temples. Ils ne songent point à tirer des ruës au cordeau, ni à bâtir leurs maisons les unes auprés des autres, ou avec quelque regularité. Chaque famille vit en son particulier dans une maison, autour de laquelle il y a le plus souvent une haye & un fossé, à cause de leurs bestiaux. Jamais ils ne bâtissent sur le grand chemin, & ils ne veulent point avoir de villages trop passans, ne se souciant de voir que ceux avec qui ils peuvent avoir quelque affaire. Leurs villages ne sont pas fort grands : dans les uns il n'y aura que quarante maisons, quelquefois cinquante ; dans les autres on en verra jusques à cent, & d'autres n'en ont que huit ou dix.

Il y en a une bon-

On peut dire de leurs Bourgs, ce qui a déja esté dit, de leurs grandes villes, qu'il y en

ne partie qui tombent en ruine.

en a plusieurs de ruinez, à cause que d'ordinaire ils les abandonnent quand ils y voyent des maladies un peu frequentes & que deux ou trois personnes meurent en peu de temps; car alors ils se persuadent que le Diable les attaque, & pour éviter sa fureur, ils vont peupler en un autre village, laissant là & leurs maisons & leurs terres. Quelque temps aprés, lorsqu'ils s'imaginent que le Demon s'est retiré, ils reprennent possession de ce qu'ils avoient abandonné, ce qui néanmoins n'arrive qu'à ceux qui sont moins scrupuleux ou plus interessez que les autres, & ils reprennent les maisons & les terres qu'ils avoient laissées.

CHAPITRE III.

De leurs Grains & de leur Agriculture.

Productions du païs.

AYant ainsi jusqu'ici parlé du païs, l'ordre que nous nous sommes proposé, veut que nous parlions de ce qu'il produit, de ses fruits, de ses plantes, de ses animaux, de ses oiseaux, de ses mineraux, & de plusieurs autres choses de cette nature. Et à cet égard, je déclare une fois pour toutes, que l'on ne doit point attendre de moi une Histoire exacte ou parfaite, le peu de temps que j'ay à donner ne me permettant que d'é-

d'écrire une Relation de ce qu'il y a de plus remarquable dans tout cela. Je commenceray par leurs grains qui ſont comme le ſoûtien du païs.

Grains de diverſes ſortes.

Ils en ont de diverſes ſortes, toutes differentes des nôtres; le ris eſt la principale, & il y en a pluſieurs eſpeces, qu'ils nomment differemment, ſelon le temps qu'il leur faut pour meurir, bien qu'il n'y ait pas beaucoup de difference pour le goût. C'eſt pour cela, qu'ils appellent *Mauvi* celuy qui meurit en ſept mois; *Hauteal* celuy qui eſt bon à manger au bout de ſix; *Honorowal* celuy qui vient en cinq: *Henit* celuy qui eſt en maturité en quatre; & *Aulſancol* celuy qui meurit en trois. Le prix de toutes ces eſpeces de ris eſt le même; celuy qui eſt plûtôt meur a meilleur goût, mais il ne rapporte pas tant: ſur cela on peut demander pourquoi donc ils en ſement d'autre que celuy qui eſt le plus long temps à meurir, puis qu'il rapporte plus de profit? Je répons, qu'il faut remarquer ici, que l'eau eſt abſolument neceſſaire, pour faire croître toutes ces ſortes de ris, & qu'ils veulent en être toûjours couverts, de ſorte que les habitans prennent des peines incroyables, pour garder l'eau, & pour la faire venir ſur leurs terres, par le moyen de leurs reſervoirs & de leurs canaux. Ils la tirent des rivieres & des étangs avec beaucoup d'induſtrie, & applaniſſent avec la même adreſſe, les terres où croiſſent leurs graines, auſſi unies qu'un jeu de boules, afin que l'eau

Ris.

Il croît dans l'eau.

les

les couvre entierement. Il n'y a pas jusqu'au terroir rabotteux & coupé de Colines qu'ils ne sçachent mettre sous l'eau ; & voicy comment ils s'y prennent.

Ils applanissent ces Colines en façon d'Amphitéatre, dont les sieges ont trois pieds de large le moins & huit au plus : de sorte qu'ils sont les uns plus bas que les autres, à proportion que la Coline est plus ou moins roide : on les unit & on les fait un peu creux ; & c'est comme une espece d'escalier par lequel on peut aller au haut de la Coline ou de la montagne. Les reservoirs d'eau sont tout en haut ; delà on fait tomber l'eau sur les premiers rangs qui en recevant ce qu'il leur en faut, la laissent couler par dégrez aux autres rangs. De cette maniere tout est arrosé ; d'abord les morceaux de terre les plus élevez, & ensuite ceux qui sont vers le pied de la montagne. La provision d'eau dure quelquefois plus, quelquefois moins, deux, trois, quatre ou cinq mois ; & c'est là dessus qu'ils se réglent pour l'espéce de ris qu'ils semeront ; car le temps que le ris doit être à meurir doit répondre au temps que l'eau demeurera sur le terroir ; autrement le ris seroit gasté si la terre se trouvoit seche avant qu'il fust tout à fait meur. Sur ce fondement lors qu'ils prévoyent que leur eau durera long temps, ils sement le meilleur ris, c'est à dire, celuy qui meurit le plus lentement. Au contraire, s'ils n'ont que peu d'eau, ils se contentent de semer le moindre ris,

c'est

c'eſt à dire, celuy qui meurit le plus promptement. Outre cela ils ſont ſouvent obligez de mettre en terre ce dernier ris, pour éviter une perte plus conſiderable. Car leurs terres ſont d'ordinaire en commun; & auſſi tôt qu'ils les ont enſemencées, ils les enferment de hayes; & quand la premiere ſorte de grains eſt meure, celuy à qui elle appartient fait moiſſon, & enſuite il luy eſt permis de rompre le haye & d'engraiſſer ſon bétail dans ce champ-là, ce qui cauſeroit un grand dommage à un autre, dont les grains demanderoient d'être un mois ou deux plus long temps en terre. C'eſt pourquoy lors que par neceſſité, ou par pareſſe, ou pour d'autres raiſons, quelques-uns ſont obligez de ſemer plus tard que les autres, ils ſement la moindre ſorte de ris, qui doit être meur auſſi-tôt que le premier ſemé. De cette maniere ils moiſſonnent tous enſemble, & leur grain ne ſçauroit être mangé ou foulé par les beſtiaux, la difference dans la ſemaille n'emportant point une difference pour le temps de la recolte, ce qui néanmoins n'a pas de lieu pour quelques perſonnes qui ont des terres en propre, leſquelles ſont entourées de hayes.

Ils ſement en divers temps & recueillent tous enſemble.

Les lieux où il n'y a point de rivieres ni de ſources, comme dans les parties Septentrionales du Royaume, qui n'ont en tout que deux ou trois fontaines, ces lieux là, dis-je, ont recours à l'eau de la pluye, qu'ils arrêtent & qu'ils conſervent par le moyen de certains reſervoirs coupez dans la terre, d'où

Leurs reſervoirs d'eau.

d'où ils peuvent la distribuer sur leurs terres. Ces sortes de reservoirs ont la figure d'un croissant: chaque village en a un, & lorsqu'ils sont bien pleins d'eau, on compte que le grain est presque déja dans la grange. Ce n'a pas esté un petit ouvrage que de faire ces reservoirs & il y en a un tres-grand nombre; leur grandeur est differente. Ils ont jusqu'à deux & trois brasses de profondeur, & un quart de lieuë, & même une demie lieuë de long. A présent qu'ils sont tout ombragez d'arbres, on les prendroit pour de veritables côteaux. Lorsqu'ils veulent se servir de l'eau qu'ils ont ainsi conservée, ils font une ouverture à l'un des bouts du reservoir & en tirent l'eau peu à peu. Ces sortes d'étangs sont tout à fait à sec dans les temps de secheresse, & l'on n'oseroit faire les reservoirs plus profonds, parce qu'encore que l'on pust y avoir beaucoup plus d'eau, ils ne seroient pas si commodes, & ne se déchargeroient pas si bien dans les champs. On trouve dans ces étangs des *Alligators* qui lorsqu'ils commencent à manquer d'eau se retirent dans les bois, & de là dans les rivieres, & ensuite la pluye les ramene à ces reservoirs. Ils sont petits & ne font point de mal aux hommes qui ne laissent pas de les craindre. Dans ces parties Septentrionales on seme la moindre sorte de ris, parce que l'on apprehende toûjours une trop grande secheresse. A mesure que l'eau sort des reservoirs & qu'ils se desséchent

I. Par. fol. 23.



Maniere de Labourer.

chent on en tire un autre uſage. On en fait fouler la bourbe par des Bufles, & aprés cela, on y ſeme du ris que l'on arroſe ſouvent.

Ils ſement du ris dans de la bourbe.

Juſques ici, nous n'avons parlé que d'une eſpece de ris qui croît dans l'eau : il y en a une autre ſorte qui ne laiſſe point de meurir, quoi qu'il ſoit à ſec. On le ſeme dans les lieux où l'on ne ſçauroit faire venir l'eau; celuy là ſe nourrit de la pluye, mais il n'eſt pas ſi eſtimé que l'autre, dont il differe, & pour le goût & pour l'odeur.

Ris qui croît hors de l'eau.

Le temps que l'on ſeme d'ordinaire en ce païs-là, eſt durant les mois de Juillet & d'Aouſt; la moiſſon ſe fait communement en Fevrier, ou à peu prés. Mais ils n'obſervent aucun temps pour les terres qui ſont bien arroſées. Ils les enſemencent toute l'année, ſoit qu'il faille labourer, ou bien faire la recolte. Toute une ville ou tout un village travaille conjointement; ils s'aident les uns les autres à la pareille, chacun étant obligé de travailler pour ſon voiſin autant de jours que ſon voiſin aura travaillé pour luy; ce qu'ils ne manquent jamais d'executer à point nommé.

Saiſons pour les ſemailles & pour la moiſſon.

Leur maniere de travailler à la terre.

Leur maniere de labourer ayant quelque choſe de peu commun, il ne ſera pas inutile d'en parler ici. Pour commencer il faut parler des inſtrumens dont ils ſe ſervent pour cet uſage. Leur charuë eſt d'un morceau de bois fait en coude & gros environ comme le bras. Elle a deux extremitez comme l'on void; l'une eſt toûjours en la main du

Deſcription de leurs charuës & autres inſtrumens.

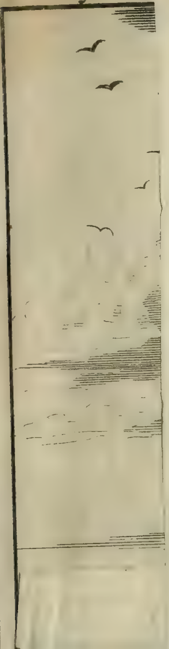
du laboureur, & l'autre remuë la terre quoi qu'avec beaucoup d'inégalité. Vers cette partie qui forme le coude est un autre morceau de bois qui a trois ou quatre pouces d'épaisseur, & joint les deux côtez de la charuë, au bout de laquelle est une plaque de fer, pour empêcher que le bois ne s'use. Il y a aussi au bout que tient le laboureur, un timon où l'on attelle des bufles qui doivent labourer. Ces sortes de charuës sont propres pour le païs, à cause de leur legereté, qui fait qu'on les tourne aisément; car les champs sont si petits, qu'on auroit assez de peine à les tourner avec de longues charuës: & si elles étoient plus pesantes, elles enfonceroient dans la bourbe & ne pourroient être facilement gouvernées. Elles n'enterrent point l'herbe comme les nôtres & cela n'est pas nécessaire; ils n'ont dessein que de remuër la terre, & aprés ils la couvrent d'eau, ce qui arrache les herbes. On ne seme point ici, que l'on n'ait labouré deux fois; & avant que de commencer à labourer, on arrose le champ, pour faciliter ce travail. Quand le premier labourage est achevé, on fait les reservoirs d'eau, autrement la terre ne seroit plus assez dure pour servir à cet usage. Et ces reservoirs sont necessaires, en premier lieu, parce qu'ils sont fermez de bonnes digues qui servent de sentiers, sans lesquels on s'enfonceroit dans la bourbe jusqu'au genouil: en second lieu, pour garder les eaux, dont ils doivent ensuite arroser leurs terres.

Commodité de ces charuës.

Leur premier labourage.

Les

1. Par. fol. 24





Comme ils rendent leurs Champs Unis.

Les bords de ces reſervoirs n'ont d'ordinaire qu'un pied de large, ils ſont unis, & on les polit, comme nous faiſons nos murailles avec la truelle.

Dés que le premier labourage eſt fait & que les reſervoirs ſont achevez on met la terre ſous l'eau juſqu'au ſecond labourage, & alors elle eſt fort bourbeuſe; de ſorte que les bêtes qui labourent luy font autant de bien en la foulant aux pieds, que la charuë même. Car plus la terre eſt bourbeuſe, & plus on en eſt content. Quelquefois même on n'employe point la charuë pour ce ſecond labourage; il ſuffit que les beſtiaux en foulant la terre, la rendent encore plus bourbeuſe. Quand cela eſt fait, il faut la couvrir d'eau une autre fois, afin que pendant qu'ils préparent les grains, l'herbe ſe pouriſſe. Le grain qu'on ſeme doit tremper en l'eau toute une nuit, aprés quoi on le met en un monceau qu'on couvre de feuilles vertes, & on le laiſſe en cet état, cinq ou ſix jours, afin qu'il pouſſe. On le remet enſuite tremper; on le raſſemble en un monceau, on le recouvre de fueilles, & il pouſſe de petites barbes & de petites racines. Tandis qu'ils apprêtent ainſi leurs grains, ils préparent auſſi leurs terres. Ils prennent une planche longue d'environ quatre pieds, qu'ils font traîner ſur leurs terres par des Bufles, non pas ſur le plat de l'ais, mais ſur le côté, & leur deſſein en cela eſt de mêler la terre & les herbes enſemble, afin de faire un fond uni, que l'eau

Leur ſecond labourage.

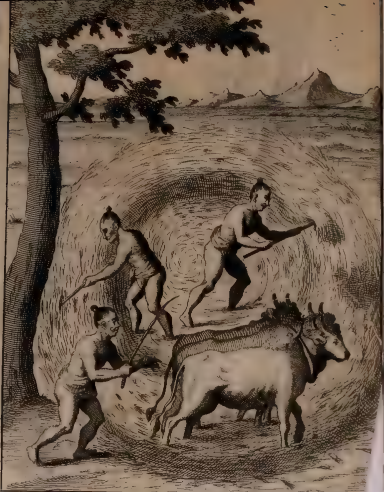
Comme ils preparent le grain qu'ils veulent ſemer, & la terre, aprés qu'elle a été labourée.

couvre par tout également : & s'il reste quelque brin d'herbe hors de l'eau, ce qui se peut facilement voir, ils le rompent avec cette planche. On voit de là, que leur terre est toûjours sous l'eau, pendant qu'ils apprêtent la semence laquelle ils peuvent jetter huits jours aprés qu'elle a esté trempée. Quand il est question de semer, on fait écouler toute l'eau, & on unit encore la terre avec des planches longues d'un pied & demi, que l'on attache à de longues perches, avec lesquelles on trace de petits sillons d'espace en espace, pour écouler la pluye : car le grain pourriroit s'il avoit trop d'eau. On séme ce grain avec grand soin, & on l'unit avec la main, à peu prés comme nous faisons lors que nous salons de la viande.

Leur maniere de semer.

La semence demeure ainsi à sec, jusqu'à ce qu'elle pousse hors de la terre, environ quatre ou cinq doigts. Aprés cela, il est temps qu'elle soit couverte d'eau, non seulement afin qu'elle se nourrisse par ce moyen, mais aussi afin que les mauvaises herbes meurent par trop d'humidité, car ils arrachent de leurs champs ces mauvaises herbes, avec autant de soin que nous les arrachons de nos jardins. Et lors que le grain est à la hauteur d'un demi pied ou davantage, les païsannes le vont sarcler ; elles l'arrachent aux endroits où il est trop épais, & le replantent dans ceux où il est plus clair semé ; & l'eau dont il avoit toûjours été couvert, jusqu'à sa maturité, étant enfin





Maniere de Fouler le Ris.

enfin écoulée, on le laiſſe ſécher avant que de le couper. Ils ne ſe ſervent jamais de fumier, car leur maniere de labourer & de noyer la terre tient lieu de tout.

Ils moiſſonnent de même que les Anglois. Et comme j'ay dit cy-deſſus, que les villes entieres ſe joignent enſemble pour labourer, auſſi font-elles la même choſe, lors que l'on va à la recolte. Ils travaillent à faucher un ſeul champ, enſuite ils paſſent à un autre, juſqu'à ce que le grain de tous les habitans ſoit coupé. Auſſi la coûtume eſt établie parmi eux, que celuy pour qui on fait la moiſſon nourriſſe cette foule de moiſſonneurs. L'ouvrage des femmes eſt de ramaſſer le grain qu'on vient de couper; & elles le portent dans le lieu où l'on doit le ſéparer d'avec la paille.

Leur maniere de fouler le bled.

Ils ne battent point leurs grains, mais ils les font fouler aux pieds par des beſtiaux, ce qui eſt beaucoup plus prompt & plus aiſé: car de cette ſorte on en fait, juſqu'à quarante ou cinquante boiſſeaux par jour. Pour cela, ils prennent auprés du champ un lieu commode de vingt ou vingt-cinq pieds en quarré: ils en coupent le gazon, & ne commencent à travailler que quand la cérémonie ſuivante les y a préparez. Premierement, on ſeme le lieu de cendres, ſur leſquelles on trace des fleurs & des branches renfermées dans autant de ronds. Ils mettent enſuite au milieu de cet eſpace de terre pluſieurs coquilles extraordinaires, des morceaux de fer, & du bois de pluſieurs

Cérémonie qu'ils pratiquent en cette rencontre.

ſortes, qu'ils gardent exprés pour cela. Une groſſe pierre eſt enfin miſe là deſſus, aprés quoi, les femmes ayant chacune ſa gerbe de bled ſur la tête, font trois fois le tour du lieu, dans lequel ils jettent enfin leur gerbe. Au même temps on y porte en diligence le reſte des grains. Il eſt deu aux femmes un certain tribut pour ce travail & pour avoir ſarclé le champ; elles appellent ce tribut *Warapol*, c'eſt à dire, qu'elles doivent avoir autant de grain, qu'il en peut tenir ſur la pierre & ſur les autres choſes dont ils ſe ſervent pour la céremonie & qu'ils poſent au milieu de cet eſpace de terre dont nous avons parlé.

Lorſqu'il y a lieu de craindre la pluye, ſoit à cauſe du temps, ou de la ſituation du païs, on foule le grain dés qu'il eſt coupé, car comme ils n'ont point de granges aſſez pour cela, ils faut qu'ils ſe ſervent d'un champ fort ſouvent: mais quand ils ne craignent point la pluye, ils amaſſent ſouvent leurs grains en un monceau, & les laiſſent expoſez à l'air durant pluſieurs mois

Quelquefois le ris perd ſa peau lors qu'on le pelle dans un mortier, ou qu'on le bat pluſieurs fois ſur la terre : mais il y en a qu'il faut premierement faire boüillir, autrement il ſe reduiroit en poudre en le battant. Le dernier ris eſt eſtimé le meilleur' & j'ay experimenté que c'eſt le plus ſain de tous. On le bat encore une fois, pour en ôter une pellicule qui ſe réduiroit en ſon, aprés quoi il devient blanc,

Le

Le païs outre le ris fournit plusieurs autres sortes de grains, mais qui n'en approchent pas en bonté, & c'est ce que les pauvres gens mangent quand le ris leur manque; ce qui arrive ordinairement au bout de six mois. Ils ont, par exemple, le *Coracan*, petite graine semblable à la graine de moutarde: elle leur fournit de la farine, soit qu'ils la battent dans un mortier, ou bien qu'ils la fassent moudre, comme du bled. Et cette farine leur sert à faire des gâteaux qu'ils cuisent sur de la braise ou à quelque autre usage: mais pour peu que l'on n'y soit pas accoûtumé il donne des trenchées. Pour le moudre, on prend deux pierres rondes, qu'on tourne avec la main, par le moyen d'un bâton. Il y a plusieurs especes de ce grain-là, dont l'une meurit en trois mois & l'autre en quatre, & le reste à proportion Le *Coracan* rapporte beaucoup, lorsqu'il est semé en bonne terre, & il croît sur les montagnes de même que dans les plaines.

Autres sortes de grains.

Le *Coracan*.

Il y a encore une autre sorte de grain, qu'ils nomment *Tanna*, dont ils se servent beaucoup vers le Nord de l'Isle, mais on n'en seme que trés rarement à Cande Uda. Cette graine est aussi petite que l'autre, mais elle profite encore beaucoup davantage, un seul grain portant d'ordinaire, deux, trois, quatre & jusques à cinq tiges, selon la terre où on la seme; & sur chaque tige est un épic qui porte jusqu'à mille grains. Je ne crois pas qu'il y ait aucune sorte de graine

Tanna.

qui rapporte davantage. Chaque païsan n'en seme pas plus de deux litrons à chaque saison. Ce *Tanna* sort deux pieds ou deux pieds & demi hors de terre : & lorsqu'il est meur ils le recueillent de cette maniere. Les femmes vont arracher les épics & les apportent à la maison dans des paniers. On coupe de même façon les épics du *Coracan*, si ce n'est que comme ils sont fort durs, on est contraint de se servir de coûteaux. Ils font secher cette graine dans une poëlle, aprés quoi ils la battent dans un mortier pour l'égrainer. Il peut être boüilli comme le ris, mais il s'enfle beaucoup davantage & est estimé fort sain, quoi qu'il laisse de la sécheresse dans la bouche. Il est plat & jaune, fort agréable à la veuë, & croît en quatre mois, quelquefois en trois. On en trouve diverses sortes, dont quelques-unes viennent bien dans des terres séches, comme les autres, & tel est le *Moung*, graine semblable à celle des Vesses, qui croît dans une cosse. Tel est aussi l'*Omb*, autre petite graine qu'on fait boüillir & qu'on mange comme le ris. Cette derniere graine produit quelquefois un effet assez étrange, c'est que si on vient à la manger lorsqu'elle est encore nouvelle, elle rend semblable à un homme yvre & excite des maux de cœur & des vomissemens, ce qui n'arrive néanmoins que quand on la prend en certaine terre, car toutes sortes de terroirs ne luy donnent pas cette mauvaise qualité. Du reste, personne n'en veut lorsqu'elle est vieille.

Moung.

Omb.

vieille. *Minere*, *Boumas* & *Tolla*, sont encore de petites graines. La seconde est appellée *Garavances*. Le *Tolla* leur donne de l'huile de laquelle ils ont accoûtumé de s'oindre le corps. Quelquefois même, ils le font secher, & le mangent avec du *Jaggory* ou avec de la Cassonade noire.

CHAPITRE IV.

De leurs Fruits, & de leurs Arbres.

Ils ont une grande diversité de fruits delicats.

IL y a dans cette Isle une grande quantité de fruits de plusieurs sortes : & il y en auroit beaucoup davantage, s'ils les estimoient, ou qu'ils les voulussent faire croître. Ils ne soucient point des fruits dont le goût est agréable & ne recherchent que ceux qui les peuvent nourrir & appaiser leur faim, lorsqu'ils commencent à manquer de grain, ou lorsqu'ils songent à ménager ce qui leur en reste. Ils ne plantent donc que les arbres qui rapportent ces fruits rassasians; & ceux dont le fruit est plus délicat viennent d'eux-mêmes: parce que le fruit meur tombant, sa semence reprend dans la terre & produit naturellement un autre arbre. Ils ont de toutes sortes de fruits qui croissent aux Indes. Ils cueillent la plûpart des fruits delicats avant qu'ils soient meurs, & ils les mettent boüillir. C'est de cette sorte qu'ils font le *Carrée*, comme

Les meilleurs fruits appartiennent au Roy.

l'appellent les Portugais, c'eſt à dire, une eſpece de haut goût pour leur ris. Il faut remarquer que par tout où il ſe rencontre quelques fruits plus délicats qu'à l'ordinaire, les *Porudecars* ou Officiers du païs attachent une feuille autour de l'arbre au nom du Roy, & font trois nœuds au bout de la feuille. Dés ce temps là, qui que ce ſoit, non pas même le maître de l'arbre n'oſe y toucher; autrement il s'expoſeroit à un ſévére châtiment, qui va quelquefois juſqu'à la mort. Lors que le fruit de cet arbre ainſi lié eſt meur, on le met dans un linge blanc, & on le porte au Gouverneur de la Province dans laquelle il croît. Que ſi ce fruit eſt parfait ſans aucune tache, il le remet dans un autre linge blanc & l'envoye au Roy, & il ne revient jamais rien au propriétaire pour un ſi beau fruit. Il eſt même fort heureux ſi on ne l'oblige pas à l'aller porter au Monarque, quelque éloignée que ſoit la Cour. Voilà ce qui fait que le peuple ne plante des arbres fruitiers que ce qu'il en faut pour aider à le nourrir.

Leurs Noix.

Entre les fruits dont ils font le plus de cas, eſt celuy qu'ils nomment Noix de Betel, qui ne croiſſent que dans les parties Méridionales & Occidentales de l'Iſle. Ces ſortes de Noix ne viennent point dans les champs, mais ſeulement dans les villages, où les Noyers font comme un bois ſans aucun enclos, pour diſtinguer les arbres de l'un d'avec les arbres de l'autre. Mais ils ont de certaines marques, ou aux arbres mê-

mêmes, ou auprés des arbres, ausquelles ils reconnoissent ce qui appartient à chacun. Ils ne plantent point ces arbres, mais lors que la noix est meure elle tombe sur l'herbe & y prend bien-tôt racine. Ces arbres sont hauts & droits, mais il y en a peu qui soient plus gros que le gras de la jambe. Les noix croissent au haut de l'arbre par pelotons: & étant meures, elles sont d'une couleur rougeâtre & fort agréables à la veuë. D'abord qu'elles sont cueillies on les met par monceaux, jusqu'à ce que la coquille soit un peu pourrie, aprés quoi ils les font secher au soleil, & puis ils en raclent la coquille avec une espece de coûteau de bois, les accommodant toutes de cette maniere l'une aprés l'autre. Ces arbres portent quelquefois cinq cens noix, quelquefois mille, & quelquefois jusqu'à quinze cents, mais il y en a d'autres aussi qui n'en portent que trois ou quatre cents. D'ordinaire ils n'ont du fruit qu'une fois l'an; mais aussi le peuple peut avoir des noix vertes pour toute l'année. La feuille de ce Noyer ressemble en quelque façon à celle de l'arbre qui porte le Coco. Elle est longue de cinq ou six pieds, & à chaque côté sont d'autres petites feuilles qui produisent quelque chose de semblable aux barbes d'une plume. Les Chingulays appellent les grandes feuilles branches, & pour les petites ils les nomment feuilles. Elles tombent tous les ans, aussi bien qu'une espece de pellicule à quoi elles tiennent & laquelle est étenduë sur le corps de l'arbre comme une

Les Arbres.

Fueilles de Noyer.

Sa pellicule.

écorce. Ils battent de tous côtez le bouton qui porte ensuite la noix, & à mesure qu'il grossit, la pellicule dont je parle s'ouvre & tombe enfin tout à fait avec la grande feuille.

A quoi elle sert.

Cette pellicule est forte & ressemble à du cuir, & les païsans s'en servent beaucoup. Ils en font des vaisseaux dans lesquels ils mangent & où ils enveloppent leurs provisions quand ils voyagent: car ils peuvent mettre dans ces feuilles toutes sortes de choses liquides, comme de l'huile & de l'eau, les pliant par le milieu, & en roulant les deux côtez de telle sorte, qu'elles font une maniere de bource. Pour ce qui est de leur grandeur, elle dépend presque de la grosseur de l'arbre, mais d'ordinaire elles ont deux pieds de long sur un pied & demy de large. Il n'y a point d'Hostelleries en ce païs là pour les voyageurs, c'est pourquoi ils ont coûtume d'envelopper dans ces feuilles leurs provisions

Le Bois.

toutes apprestées. L'Arbre est fort moëlleux dans le cœur; quelquefois il s'éclattera d'un bout à l'autre. Le bois en est pourtant dur & fort: ils s'en servent à latter leurs maisons, & ils en font des palissades pour leurs champs. Ces hayes ou ces palissades sont doubles, étant traversées par plusieurs barres du même bois. Il n'y a pas beaucoup d'argent dans le païs, mais on s'y fournit de tout ce qui est necessaire par le moyen de ces noix-là. C'est une fort bonne denrée, qu'ils peuvent porter aux Côtes de *Coromandel*. Le prix ordinaire de ces noix, lorsqu'on en faisoit encore trafic, au temps que j'arrivay dans

cette

cette Iſle, étoit un écu pour vingt milliers: mais à preſent on en fait ſi peu d'état, qu'on les laiſſe tomber & pourir à terre ſous les arbres, où quelquefois auſſi elles rejettent. Il ſe trouve une eſpece de ces noix qu'on ne peut manger vertes ſans s'expoſer à des étourdiſſemens & à un flux de ventre.

Jacks. Entre les divers fruits dont le païs abonde, il y a le *Jacks*, que les habitans de l'Iſle appellent *Polos*, lorſqu'il ne fait que pouſſer, *Coſe* quand il eſt tout vert, & *Waracha*, ou *Vellas* quand il eſt meur: mais il y a cette difference que les *Varachas* ſont durs, & les *Vellas* ſont comme de la boüillie. A les voir on ne les diſtingueroit pas, bien qu'ils viennent de deux arbres differens. Ce fruit eſt d'un grand ſecours au peuple, dont il fait une partie de la nourriture. Il croît ſur un fort grand arbre, il eſt auſſi gros qu'un pain de dix-huit livres, il a la couleur verdâtre & eſt tout hériſſé de pointes. Sa graine que ceux du païs appellent des œufs, eſt toute éparſe dans ce fruit, comme les pepins d'une citroüille. Pour le cueillir, on n'attend pas qu'il ſoit meur; on ſouhaite ſeulement que la graine le ſoit aſſez, ce que l'on ſent par un petit trou qu'ils font au fruit. Aprés cela ils le coupent par morceaux qu'ils font boüillir & qu'ils mangent pour épargner leurs ris, auſſi bien que pour ſe remplir. On mange ce fruit comme nous mangeons des navets ou des choux; auſſi a-t'il à peu prés le goût des derniers. Il ne faut qu'un de ces derniers pour raſſaſier ſix ou

ſept perſonnes. Lors qu'ils ſont meurs ils ſont doux, & alors on les peut manger cruds. Les pepins de ce fruit reſſemblent aſſez à des Chataignes, ſoit en couleur, ſoit en gouſt, & ſont preſque auſſi bons. Les pauvres les font boüillir, ou cuire dans les cendres & en ont toûjours un morceau au coin de leur feu; & lors qu'ils vont voyager ils en portent dans un ſac pour leur proviſion. Un de ces fruits aura quelquefois trois chopines ou deux pintes de ces graines. Il en ſort lors qu'on les coupe une ſubſtance blanche & épaiſſe comme du Goudron, qui s'attache comme de la glu. Ils l'appellent *Cola*, ou ſang de *Cos*. Quelques-uns mêlent cette ſubſtance avec de la fleur de ris, & en font comme un plat d'œufs.

Jombo. Il y a encore une autre ſorte de fruit qu'ils appellent *Jombo*, & que je n'ay jamais veu en aucun autre endroit des Indes. Il a le gouſt d'une pomme, & eſt plein de jus, fort agréable au palais, & auſſi trés-ſain: c'eſt un des plus beaux fruits que l'on voye, car il eſt d'un blanc mêlé de rouge, comme s'il avoit été peint.

Autres fruits qui croiſſent dans les bois. Il y a pluſieurs autres ſortes de fruits ſauvages qui viennent dans les bois, comme des *Muvros* qui ſont ronds, de la groſſeur d'une ceriſe & qui ſont doux & agréables; des *Dongs* qui reſſemblent à une Ceriſe noire: des *Ambellos* qui ſont comme des groſeilles. Il y a enfin des *Carollas*, des *Cabillas*, des *Cabela*, des *Pookes* & des *Pollas*, qui

ruits
n-
ns
cles
res
ies
In-

i-
le
:



Chingulay à couvert de la Pluye sous la fueille de Tolipat

qui sont tous comme de petites prunes & ont fort bon goust. Outre cela, on y voit des *Paragiddes*, qui ressemblent à nos poires ; & plusieurs autres fruits de cette nature.

Fruits communs avec les autres parties des Indes.

Ils ont aussi dans cette Isle quelques-uns des fruits qu'on a ailleurs aux Indes, comme des *Noix de Coco*, des Plantins, des *Bananas* de plusieurs sortes, que l'on distingue par le goust, aussi bien que par leurs différens noms. Ils ont aussi de trés-bonnes Oranges douces & aigres, de petits Limons, point de gros. Ils ont des *Pautarings* qui ont tout à fait le goust du Citron & qui sont plus gros que les deux poings. On y trouve de véritables Citrons, & de petites Oranges douces. Il y a plusieurs autres sortes de Limons & d'Oranges, des *Mangos* de plusieurs especes, dont les uns sont fort doux & bons à manger. Le Roi aime passionnement ces fruits, & il s'en fait apporter de tous les endroits de l'Isle. Les Pins y croissent aussi, les canes de sucre, les Melons d'eau, les pommes de Grenade, le raisin noir & blanc, les Mirabolans, les *Codjeux* & plusieurs autres.

On y voit trois autres arbres qu'il ne faut pas passer sous silence. A la vérité, ils n'ont point de fruits propres à manger, néanmoins les feuilles de l'un, le jus de l'autre, & l'écorce du troisiéme sont fort recommandables pour leur utilité.

Le *Tallipot*. L'admirable

Le premier se nomme le *Tallipot*. Il est fort droit & aussi haut & gros qu'un

mât

usage de sa feuille.

mât de vaisseau. Ses feuilles sont d'une telle grandeur, qu'une seule peut couvrir quinze ou vingt hommes, & les défendre de la pluye. Quand on a seché ces feuilles elles sont fortes, mais maniables. On diroit qu'elles sont faites presque par miracle pour l'usage de ce pais-là. Ils les portent avec eux: car bien que cette feuille étant ouverte soit grande, elle se peut néanmoins resserrer, comme un évantail, & alors elle n'est pas plus grosse que le bras, & est extraordinairement légére. Ils la coupent par morceaux & la portent à la main. Elle est ronde naturellement, mais ils la coupent en triangle. Ils s'en couvrent en voyageant, & mettent le bout pointu par devant, ce qui leur sert pour s'ouvrir le passage à travers des buissons. Cela les garentit de la pluye & du soleil. Tous les Soldats en portent avec eux, non seulement pour ces usages, mais encore pour en faire des Tentes, ce qui est d'un grand secours à ce peuple qui marche nud, & qui se trouve dans un païs sujet à la pluye. J'ay apporté en Angleterre une de ces fueilles & en voici la figure. Toutes ces feuilles croissent au sommet de l'arbre, comme celle du Coco. Il ne porte point de fruit que l'année qu'il meurt, & alors il est au haut de l'arbre qui pousse de grandes branches, toutes chargées de fleurs jaunes trés-belles & trés agréables, mais dont l'odeur est trop forte. Cette fleur se tourne aprés en un fruit rond & dur de la grosseur de nos plus belles

ceriſes, mais qui n'eſt bon que pour ſemer. Le *Tallipot* ne porte donc qu'une ſeule fois, mais en recompenſe il eſt ſi chargé de fruit & de graine, qu'un ſeul arbre en a aſſez pour toute une Province. D'autre part, l'odeur de ce fruit eſt inſupportable, & on ne manque jamais d'abattre ces ſortes d'arbres qui ſont auprés des maiſons, d'abord qu'ils ont des boutons : car on préfére la commodité à l'uſage qu'on pourroit tirer de cette ſemence. Si on coupe l'arbre avant qu'il porte du fruit, on y trouvera une moëlle bonne à manger. On bat cette moëlle dans un mortier, & aprés l'avoir reduitte en fleur, on en fait des gâteaux qui ont le gouſt du pain blanc & qui nourriſſent les habitans, un peu avant la moiſſon.

Sa moël-le bonne à manger.

Le ſecond arbre dont nous avons à parler eſt le *Ketule.* Il eſt droit, mais il n'eſt ni auſſi haut, ni auſſi gros que l'arbre qui porte la noix de Coco. Il n'a en dedans qu'une moëlle blanche comme le *Tallipot.* Il porte une eſpece de liqueur qu'ils appellent *Tellegie*, qui eſt extrêmement douce, trés-agréable & trés-ſaine, mais ſans aucune force. Ils la ramaſſent deux fois par jour, & des meilleurs arbres trois fois. Les arbres communs en rendent douze pintes par jour; quelques-uns plus, & d'autres moins. Ils font boüillir cette liqueur, juſqu'à ce qu'elle ſoit réduite à une certaine conſiſtance, & alors c'eſt une eſpece de Caſſonade noire, qu'ils appellent *Jaggory :* mais s'ils veulent y prendre un peu plus de

Le *Ketule* rend un jus déli-cieux.

peine,

peine, ils peuvent la rendre auſſi blanche que nôtre ſucre ordinaire, auquel il ne cede ni en utilité ni en bonté. Voici comment ils tirent cette liqueur. Lors que l'arbre eſt venu à maturité, il pouſſe vers ſa pointe un bouton qui avec le temps ſe change en un fruit rond, & c'eſt là ſa ſemence qui n'eſt bonne que pour ſemer. On coupe & on apprête ce bouton en y mettant quantité de choſes, comme du ſel, du poivre, du Citron, de l'Ail, des feuilles & autres choſes ſemblables: ces ingrediens le conſervent verd & l'empêchent de meurir. Ils en coupent tous les jours un petit morceau vers le bout & la liqueur en tombe. Cet arbre porte une feuille ſemblable à celle de l'arbre de Coco, qui tient à une écorce, comme les feuilles des Noyers de Betel: mais cette écorce eſt dure comme du bois, & elle eſt pleine de filets auſſi forts que du fil d'Archal, & ils s'en ſervent pour faire de la corde. Les feuilles de cet arbre tombent pendant tout le temps qu'il croît, mais lors qu'il eſt arrivé à ſa groſſeur, elles demeurent pluſieurs années ſur l'arbre ſans tomber, & lors qu'elles tombent il n'en revient point d'autres. A meſure que ce bourgeon qui croît au haut de l'arbre ſe meurit & ſe fanne, il en croît d'autres plus bas tous les ans, juſqu'à ce qu'ils gagnent la teſte des branches, & alors l'arbre ne porte plus, mais il meurt, aprés avoir ſubſiſté huit on dix ans en cet état là. Le bois de cet arbre n'a pas plus de trois pouces d'épaiſſeur.

Son écorce propre à faire des Cordes.

Proprieté & uſa-

paiſſeur. Il eſt extrêmement dur & difficile à couper, mais fort ſujet à ſe fendre de ſoi-même, depuis le haut juſques au bas; c'eſt un bois fort lourd. Ils en font des pilons pour battre leur ris: la couleur en eſt noire, & ce bois ne paroît pas être naturel & ſemble compoſé de pluſieurs piéces de rapport. Les Boutons de cet arbre auſſi bien que ceux des Noyers de Betel, & de Coco ſont bons à manger & reſſemblent à nos noix & à nos amandes.

ge de ce bois.

L'arbre qui porte la Canelle.

Le troiſiéme arbre eſt celui qui porte la Canelle & qu'ils appellent *Corunda Gauhah*. Il croît dans les bois, comme les autres arbres, & ils n'en font pas plus de cas. On en trouve davantage à l'Oweſt de la grande *Mavela-Gongue*, qu'en aucun autre lieu, & il eſt auſſi commun que les noiſettiers d'Angleterre. Il y en a beaucoup en de certains païs, en d'autres fort peu, & en d'autres point du tout. Cet arbre n'eſt pas fort haut mais il eſt d'une grandeur raiſonnable. La Canelle que nous avons eſt l'écorce de cet arbre; elle paroît blanche étant ſur l'arbre; on l'enleve & puis on la fait ſécher au ſoleil; ils ne la prennent que ſur les petits arbres, bien que l'écorce des plus grands ait une odeur auſſi douce, & que le gouſt en ſoit auſſi fort que des autres. Le bois de cet arbre ne ſent point. Il eſt blanc & n'eſt pas plus dur que le ſapin; ils s'en ſervent à toutes ſortes d'uſages & ne l'épargnent pas plus que tout autre bois. Sa feuille reſſemble fort à celle du Laurier, tant pour la couleur

Son écorce.

Son bois.

leur que pour l'épaiſſeur : toute la différence qu'il y a, c'eſt qu'au lieu que le Laurier n'a qu'une coſte droite, ſur laquelle le verd s'étend des deux coſtez, la feuille de Canelle en a trois, par le moyen deſquelles elle s'élargit. Quand les feuilles commencent à pouſſer, elles ſont rouges comme de l'écarlate. Si vous les frotez entre vos mains, vous trouverez qu'elles ont plus l'odeur du Cloud de Geroffle que de Canelle. L'arbre porte un fruit qui eſt ordinairement meur au mois de Septembre, & qui reſſemble au gland, mais il eſt plus petit. Ce fruit n'a pas tant d'odeur ni de gouſt que l'écorce. Etant bouilli dans l'eau, il jette une huyle qui nage ſur l'eau, & quand cette huyle s'eſt congelée, elle eſt auſſi dure & auſſi blanche que du ſuif, & a une odeur fort agréable ; outre qu'on l'applique au Corps dans l'occaſion, on la brûle auſſi dans les lampes, mais on n'en fait point des chandelles, ſi ce n'eſt pour le Roi.

Son fruit.

Il y a dans cette Iſle pluſieurs ſortes d'arbres, tant dans les bois que dans les jardins, qui portent des bayes ou de petits fruits qui ne ſont pas bons à manger, & dont on ne ſe ſert que dans les Lampes.

Il y a auſſi d'autres arbres qui méritent d'être remarquez, ſoit pour leur figure étrange, ou pour leur uſage, & j'en marqueray quelques-uns.

L'Orula eſt auſſi gros qu'un pommier qui porte un petit fruit aſſez ſemblable à une Olive, hormis qu'il eſt plus pointu des deux bouts.

Le fruit de *l'Orula* eſt un

bouts. La peau en eſt d'un verd rougeaſtre, & couvre un noyau fort dur, dont ils ſe ſervent pour ſe purger & pour teindre en noir ; voici comment. L'ayant pilé ils le mettent infuſer dans de l'eau, pendant un jour ou deux, & il la rend ſemblable à la biere. Ils trempent enſuite leur drap, ou ce qu'ils ont deſſein de teindre dans cette eau, & puis le font ſécher au Soleil. Dés qu'il eſt ſec, ils le plongent dans une bourbe noire & l'y laiſſent une heure aprés cela, ils le lavent dans de l'eau : alors il eſt d'un noir un peu enfoncé, & pour achever ils le remettent encore une fois dans la teinture, où il devient abſolument noir.

purgatif, & ſert à la teinture.

Cette eau a encore une autre uſage, elle emporte en une nuit de temps la plus forte rouillure du fer, & prend cependant une telle noirceur, qu'on pourroit s'en ſervir au lieu d'encre. Ces arbres ne croiſſent qu'en quelques endroits de l'Iſle, & ne ſont pas à beaucoup prés ſi fertiles que l'arbre qui porte la Canelle. Les Droguiſtes de ces païs là en vendent les fruits.

Cette eau oſte la rouillure du fer & peut ſervir d'encre.

On y voit encore le *Dounekaia Gauhah*, arbriſſeau qui porte des feuilles larges de deux doigts & longues de ſept ou huit pieds, qui ont des épines des deux côtez, & un rang d'épines au milieu. Ils fendent ces feuilles pour en faire des nattes. Cet arbriſſeau porte un Bourgeon fort long, & qui a la forme d'un pain de Sucre. Ce Bourgeon eſt couvert de feuilles qui l'enveloppent, comme les feuilles ſont un chou. Elles

Le *Dounekaia*.

Elles ont une excellente odeur & sont jaunes comme de l'or. Ce bouton s'épanouït en plusieurs bouquets de fleurs, & s'étend en s'ouvrant comme un bouquet de plumes : toutes les fleurs en sont blanches, mais fort petites. On se sert des racines de cet arbruisseau pour faire des cordes, en les fendant en courroyes, & en les entortillant ensemble.

Le *Capita*. Le *Capita Gaubab*, autre arbrisseau qui n'est pas plus gros que le bras d'un homme, a un bois, une écorce, & des feuilles qui ont une odeur de medecine : aussi s'en sert on quelque-fois comme d'un remède. La feuille en est d'un beau verd, ronde, mal unie & de la grandeur de la paume de la main. Il n'y a point de bestes qui en veuillent manger, non pas même les Chévres qui broutent quelquefois du pur poison. On rencontre une grande quantité de ces arbres, & ils croissent par tout, excepté en *Ouvah*. On croit que c'est l'odeur de cet arbre qui fait mourir le bétail *d'Ouvah*, quand on le mene en d'autres Provinces : Aussi quand ils sont incommodez des puces, ils nettoyent leurs maisons avec des balais faits de cet arbre. Il est admirable pour faire du feu, & brûle bien quoi qu'il soit verd. Les Orphévres ne se servent point d'autre charbon, que de celui qui est fait du bois de cet arbre.

Le *Rattan*. Les *Rattans* croissent par tout en abondance dans cette Isle. Ils s'étendent sur la terre, ou le long des arbres, à la hauteur d'en-

d'environ vingt brasses. Ils sont couverts d'une écorce qui les défend des injures de l'air, tandis qu'il sont tendres, & ils sont si hérissez d'épines & de pointes, qu'on n'oseroit les toucher. A mesure que l'arbre croît, cette écorce meurit aussi, & tombe ensuite.

Son fruit.

Cet arbruisseau porte un fruit fait comme une grappe de raisin & qui est de la même grosseur. La peau est semblable à celle d'une groseille, & est belle, molle, jaunâtre & écaillée comme le corps d'un poisson. Le fruit est de couleur blanchâtre, & a un noyau autour duquel il y a dequoi manger. Les habitans font de ce fruit un bouillon aigret pour étancher leur soif.

Les Cannes.

Les Cannes croissent comme les *Ratans* & portent un même fruit. La seule différence qu'il y a, est que les Cannes sont un peu plus grandes.

L'Arbre de Bétel.

L'Arbre qui porte la feuille de Bétel qu'on aime & qu'on mange tant en ce païs-là, croît comme le lierre, serpentant autour des arbres ou des bâtons que l'on fiche en terre, pour les faire monter, & à mesure que le Bétel croît, ces bâtons croissent aussi. Cette feuille est d'une forme longue, le bout pointu & plus large vers la queuë, d'un verd naissant & unie comme une feuille de Poivrier, dont elle ne différe qu'en couleur, celle-ci étant d'un verd enfoncé. Elle porte une graine semblable au poivre long; mais qui n'est pas propre à semer, car elle tombe & se pourrit sur la terre.

terre. Quand ils ont envie d'en faire croître, ils en plantent les rejettons qui prennent racine & croissent.

Le *Boga-hah*, ou Arbre Dieu.

Je ne parleray plus que d'un arbre qui est aussi fameux & aussi estimé qu'aucun autre; & même davantage, bien qu'il ne porte point de fruit. L'état qu'ils en font vient de ce qu'ils le croyent sacré. Ils le nomment *Boga-hah*, & nous l'appellons l'Arbre Dieu. Il est fort grand & s'étend extrêmement: ses feuilles tremblent toûjours comme celles du Peuplier. Les habitans de l'Isle ont une grande véneration pour ces arbres & les adorent, fondez sur une tradition, que le *Buddou* avoit accoûtumé de s'asseoir sous cet arbre, lors qu'il vivoit ici bas. Il y a grande quantité de ces arbres, car ils en plantent par tout, & ils en ont plus de soin que d'aucun autre: ils pavent tout autour, & font comme un Quai qu'ils baleyent souvent pour le tenir net. Ils allument des Lampes & mettent leurs images sous cet arbre; & sous quelques-uns on voit une table de pierre, où ils posent leurs Sacrifices. Ils en plantent dans les Villes & sur les grands chemins, où ils trouvent des endroits commodes, & les voyageurs s'y peuvent reposer à l'ombre. Ils en plantent quelquefois en mémoire des gens décédez, dans les lieux même où leurs corps ont été brûlez. Ils tiennent qu'il y a du mérite à les planter, & ils disent que celui qui le fait meurt peu de temps aprés, & va droit au Ciel. Mais il n'y a que les vielles gens, qui selon le cours de

de la nature ſont ſur le bord de leur foſſe, qui en plantent, les jeunes ſouhaitant toûjours de vivre encore en ce monde, avant que d'aller en l'autre.

CHAPITRE V.

Des Racines, des Plantes, & des Fleurs.

Racines bonnes à manger.

IL y a des Plantes, des racines, des herbes & des fleurs qui ſont pour la Medecine. Il y en a d'autres qui ſervent à la nourriture. Je commenceray par les racines, qui étant en abondance comme les *Jaks* dont nous avons parlé, ſont d'un grand ſecours à la nourriture de ce peuple. Les Chingulais les appellant généralement *Alloes*, les Anglois & les Portugais *Inyames*. Il y en a de différentes ſortes, dont les unes ſont cultivées & les autres croiſſent d'elles mêmes. Celles-ci qui viennent ordinairement dans les bois ſont auſſi bonnes que les autres, mais on les trouve plus rarement; & comme elles ſont plus avant dans la terre, on a plus de peine à les en tirer. Il eſt inutile de les nommer toutes, il ſuffira d'en parler en général. Elles ſervent tant à manger qu'à faire des ſauces, & à rendre leur ris plus delicat Ils font pluſieurs repas de cela ſeul, afin que leur ris dure plus long-temps, lors qu'ils craignent qu'il leur manque. Ceux qui veulent prendre la peine de

de les planter, en ont presque toûjours assez, & on les donne à bon marché à ceux qui les achettent.

Il y a deux sortes de racines. Les unes qu'il faut planter auprés des arbres, ou des échalas, le long desquels elles montent, & d'autres qui n'ont besoin ni de l'un ni de l'autre. Quelques-unes des premiéres montent jusqu'au sommet des arbres & s'étendent extrêmement, formant plusieurs branches, & portant de gros floquets de Bourgeons, mais elles ne servent à rien. Les feuilles meurent tous les ans; mais les racines ne laissent pas de croître, & quelques-unes deviennent prodigieusement grosses en un an ou deux, jusqu'à être de la grosseur du corps d'un homme: elles sont rondes, raboteuses & malfaites, de diverses figures, comme un morceau de bois fendu, & d'un fort bon goust.

Il y a aussi plusieurs sortes de celles qui ne montent point le long des arbres, & elles ont une tige haute, & une feuille fort large. Celles-ci sont en quelque façon rondes & croissent comme les doigts d'un homme, & on les appelle *Angul Alloes*, c'est à dire, racines des doigts. Il y en a de blanches & de rouges. Celles qui croissent dans les bois sont plus avant dans la terre, & montent aussi le long des arbres. Quelques-unes portent des boutons comme du Houblon, & sont aussi grosses que le bras d'un homme.

Herbes à bouillir.

Ils ont aussi d'excellentes herbes pour bouillir & manger avec du beurre. Il y en a qui sont six mois en terre, avant que d'être

meu-

meures & dont la tige eſt plus haute qu'aucun homme. Lors que ces herbes ſont boüillies leur goût n'eſt gueres moins bon que celuy des aſperges : & de celles cy les unes ont les feuilles & la tige auſſi rouges que du ſang ; il y en a qui ſont vertes, & d'autres enfin portent la feuille verte & la tige blanche.

Fruits pour des ſauces.

Ils ont pluſieurs autres ſortes de fruits qu'ils apprêtent & mangent avec leur ris, qui ſont excellens & que je ne ſçaurois comparer à aucun des fruits que nous avons; tels que ſont les *Carowelas*, *Wattaculs*, *Morongos*, *Cacorebouns*, & quelques autres.

Ils ont des herbes & des plantes comme en Europe.

Entre nos plantes & nos herbes ils ont celles-cy ; des choux, des carottes, des raves, du fenoüil, du baume, du ſpermint & de la moutarde. Ces herbes, excepté les deux dernieres ne croiſſent pas naturellement dans cette Iſle, mais y ſont tranſplantées, ce qui me fait croire que toutes les plantes que nous avons en Europe viendroient bien dans ce païs-là. Ils ont auſſi de la fougere, du bled de Turquie, de pluſieurs ſortes de féves auſſi bondes que les nôtres. Ils ont de bons concombres, des courges & de pluſieurs ſortes de citroüilles. Les Hollandois qui habitent dans l'Iſle ont dans leurs Jardins du Romarin, des laituës, de la ſauge, & pluſieurs autres herbes pour des ſalades que nous avons en ce païs-cy.

Herbes Medecinales.

Il n'ont pas moins d'herbes propres à la Medecine que nous. Les bois ſont leurs bou-

boutiques d'Apotiquaires, & c'eſt-là qu'ils composent leurs Medecines & leurs emplâtres avec les herbes, les feuilles & l'écorce de bois, & ils font quelquefois de trés-belles cures avec cela. Je ne m'arrêteray point à décrire ici la vertu de leurs plantes, dont ils ont des centaines; mais il eſt juſte que j'en touche quelque choſe, & que je donne un exemple ou deux de leur induſtrie en cela. Un Chingulais de mes voiſins entreprenoit de guerir une jambe rompuë, ou un bras caſſé, en appliquant ſur la partie quelques herbes qui croiſſent dans les bois, & ſi promptement que l'os rompu ſe rejoignoit en une heure & demie ou deux heures: & un homme que j'ay connu m'a aſſeuré, qu'il avoit eſté gueri de cette maniere. Ils gueriſſent un Abcez dans la gorge avec l'écorce d'un arbre appellé *Amaranga*, ce que j'ay moy-même experimenté. Il faut mâcher cette écorce pendant un jour ou deux, & aprés qu'elle eſt preparée en avaler la ſalive; je fus gueri de cette maniere-là en un jour & une nuit, bien que je fuſſe trés-mal & que je ne puſſe rien avaler.

Leurs fleurs.

Ils ont quantité de fleurs, mais ſauvages; car ils n'en plantent point. Il y a des roſes rouges & blanches, & qui ont l'odeur des nôtres. On y voit pluſieurs ſortes de fleurs odoriferantes que les jeunes gens, tant hommes que femmes cueillent & mettent dans leurs cheveux pour les parfumer. Ils lient leurs cheveux tout enſemble par derriere, & y enferment ces fleurs.

Ils

Ils ont une fleur qui mérite bien d'être remarquée pour ſa rareté & pour l'uſage qu'ils en font. Ils l'appellent *Sindrie-Mal* Il y en a de rouges & de blanches. Elle s'ouvre ſur les quatre heures aprés midy & demeure épanouië & ouverte toute la nuit, & le matin elle ſe referme & demeure fermée juſqu'à quatre heures qu'elle ſe rouvre. Quelques-uns d'eux la tranſportent des bois dans leurs Jardins, pour leur ſervir d'horloge lors qu'il fait obſcur & qu'ils ne ſçauroient voir le ſoleil.

Fleur qui ſert d'Horloge.

On trouve en ce païs-là une autre fleur blanche d'une trés-bonne odeur qui reſſemble au Jaſmin, laquelle ils appellent *Picha-Mauls* : on en apporte tous les matins un bouquet au Roy enveloppé dans un linge blanc & qui pend à un bâton porté par des gens qui ſont gagez pour cela. Tous ceux qui montrent ces fleurs ſçachant que c'eſt pour le Roy ſont obligez de ſe détourner, afin de les laiſſer paſſer; & il faut faire la même choſe à l'égard de tout ce qu'ils voyent porter au Roy & qui eſt enveloppé dans du linge blanc. Ces Officiers tiennent des terres du Roy pour ce ſervice; leur charge les oblige auſſi de planter ces fleurs, ce qu'ils font ordinairement auprés des rivieres, où elles viennent mieux. Ils ont pouvoir de les planter en quelque lieu que ce ſoit, ſans examiner à qui il appartient, & aprés cela ils environnent la place d'une haye ou d'un foſſé, afin qu'elle ne ſerve qu'à la production de leurs fleurs

& cette terre où ils les mettent eſt gardée pluſieurs années, juſques à ce que les fleurs n'y puiſſent plus croître, & alors celuy qui eſt le maître de cette terre la reprend.

Il y a une fleur, qu'ils appellent *Hop-Mauls*, qui croît ſur de grands arbres, leſquels ne portent rien autre choſe, mais qui ont une odeur excellente. C'eſt principalement de cette fleur que les jeunes gens ſe ſervent, & c'eſt celle qu'ils eſtiment le plus.

CHAPITRE VI.

De leurs Animaux, ſoit Domeſtiques, ſoit Sauvages, & de leurs Inſectes.

APrés avoir parlé des Arbres & des Plantes de cette Iſle, nous dirons quelque choſe des créatures vivantes qui y ſont, de leurs animaux, de leurs inſectes, de leurs oiſeaux, de leurs poiſſons, & de leurs ſerpens, tant de ceux qui ſont utiles que de ceux qui nuiſent.

Les divers animaux de ce païs.

Nous commencerons par leurs animaux, Ils ont des vaches, des buffles, des cochons, des chévres, des daims, des lievres, des chiens, des *Jacols*, des ſinges, des tygres, des ours, des élephans & quelques autres bêtes fauves. Ils ont encore des lyons, des chevaux & des ânes, mais ils n'ont point de brebis. Il y a dans leurs bois une trés-grande

de quantité de bêtes fauves de plusieurs ſortes & de differente groſſeur, depuis la groſſeur d'une vache ou d'un buffle, juſqu'à celle d'un liévre. Ils ont entre autres un animal qui n'eſt pas plus gros qu'un liévre qu'on appelle *Memima*, mais qui reſſemble parfaitement à un daim. Il eſt gris & tacheté de blanc; & la chair en eſt excellente. Il y a auſſi des buffles ſauvages & une ſorte de bêtes qu'ils appellent *Gauvera*, qui ont une ſi grande reſſemblance avec le taureau, que je crois veritablement que c'en eſt une eſpece. Il a le dos élevé & l'échine aiguë, les quatre pieds blancs, & la moitié de la jambe de même couleur. Je n'en ay jamais veu qu'un qui étoit gardé parmi les animaux du Roy. Il y avoit auſſi un tygre noir, qu'on avoit pris dans les bois, & un daim tout blanc. Le Roy eſtimoit fort ces deux animaux, ne s'en étant jamais trouvé d'autres en ce païs-là, ni avant, ni depuis ce temps-là.

Daims qui ne ſont pas plus gros qu'un lievre.

Autre eſpece d'animaux.

Voicy de quelle maniere ce daim blanc fut pris. On remarqua qu'il venoit tous les ſoirs boire avec les autres à un étang. Ceux qui avoient l'ordre de l'attraper firent une haye tout à l'entour de l'étang avec des pieux, & ne laiſſerent qu'une grande ouverture. Ils ſe mirent aprés cela en embuſcade, chacun ayant un fagot de pieux tout prêts. Les daims étant venus ſur le ſoir pour boire, ils ne furent pas plûtôt entrez dans l'enceinte de l'étang, que les hommes qui étoient couchez travaillerent à

Comment on prit un daim ſauvage.

boucher l'ouverture par laquelle les daims étoient entrez, ce qui se fit en un moment, car ils n'étoient gueres moins de mille, & ainsi ils prirent le troupeau entier de daims & celuy-là parmy les autres.

Leurs élephans.

Le Roy a aussi un élephant tacheté par tout le corps, qui a été pris depuis; & bien que ce Prince ait plusieurs élephans & même de fort grands, & qu'il en puisse avoir autant qu'il luy plaît, il ne laisse pas d'estimer celuy-cy plus que tous les autres. Mais puis que nous parlons d'élephans, dont il y a une plus grande quantité en cette Isle que dans tout le reste des Indes, je m'arrêteray un peu plus long temps sur cette matiere.

Comme on prend les elephans.

Il faut premierement dire de quelle maniere on les prend, & parler ensuite de leur sagacité, & de leurs autres qualitez dont je me pourray souvenir. Cet animal quoi que gros & assez fin est pourtant pris facilement. Aprés que le Roy a commandé qu'on prenne des élephans, on cherche ceux qui sont propres; & ce sont ceux qui ont des dents. Car il faut remarquer que bien qu'il y en ait beaucoup dans les bois, il n'y en a que peu qui ayent des dents, & ce sont seulement les Mâles. On leur meine des femelles, qu'ils n'ont pas plûtôt apperceües qu'ils les suivent par tout. Ces femelles sont si accoûtumées à ce jeu-là, qu'elles font precisément tout ce que ceux qui les gardent leur disent ou leur font signe de faire; de sorte qu'elles menent ces élephans

élephans à travers les champs & les villes, jusqu'aux portes du Palais du Roy, où ils les prennent quelquefois dans des filets & quelquefois en les poussant dans des manieres d'étangs. L'élephant qui n'est pas encore pris étant amené en presence du Roy avec la femelle, le Roy commande qu'on le laisse aller, s'il ne luy plaît pas; & s'il luy est agreable, il ordonne qu'on le mette en quelque endroit auprés de la ville, où on le conduit avec les femelles, n'étant pas possible de le faire demeurer sans elles; & on le garde, jusques à ce qu'il plaise à sa Majesté de le faire prendre, ce qui ne sera peut-être, que deux, trois ou quatre ans aprés, & pendant tout ce temps-là, il y a des personnes considerables ordonnées pour le garder avec des soldats: & s'il arrive qu'il sorte tant soit peu des limites qui luy ont été prescrites par le Roy, ils le font revenir d'abord, craignant d'encourir l'indignation de sa Majesté, qui n'est pas moins à apprehender que la mort même. Ces élephans peuvent faire là beaucoup de mal au païs, mangeant les grains ou les foulant aux pieds, abattant leurs Noyers de Coco & souvent leurs maisons, & tout cela sans qu'il soit permis de s'opposer, en les repoussant. On croit que le Roy commande ces choses, pour punir ceux qui ont le malheur de luy déplaire. Si on demande ce que deviennent enfin ces élephans, je répons, qu'aprés avoir eu des gardes pendant trois ou quatre ans, & avoir ruiné le païs comme

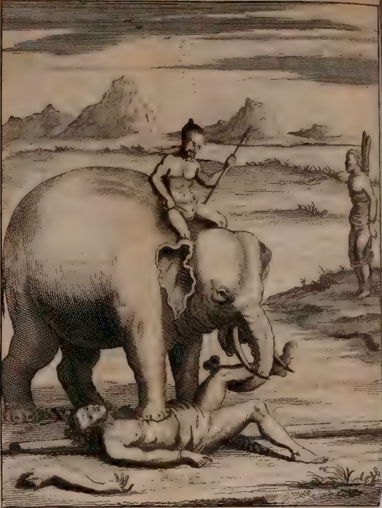
me je viens de dire, le Roy envoye quelquefois ordre de les remener dans les bois & de les laiſſer aller : car il ne les fait pas prendre pour s'en ſervir, ni pour aucun avantage qu'il en tire, mais ſeulement pour ſon plaiſir & ſon divertiſſement.

Sagacité des élephans.

L'élephant eſt non ſeulement le plus grand de tous les animaux, mais auſſi le plus intelligent. Il fait tout ce qui luy eſt commandé par ceux qui le gardent, c'eſt à dire, tout ce qu'une bête qui n'a point de mains peut faire. Et s'il eſt vray ce que les Chingulays diſent, il n'y a point de créature privée de raiſon qui aime ſi fort ſes petits que l'élephant. Lorſqu'il y a pluſieurs femelles enſemble, les petits de l'une vont tetter l'autre, auſſi bien que leurs propres meres. Et ſi un petit manque de quelque choſe & ſe met à crier, elles courent toutes enſemble. S'il faut paſſer une riviere, quelques-unes étant fort larges & fort rapides, toutes les femelles paſſent les petits avec leurs trompes. Ils ſe plaiſent extrêmement à ſe coucher dans l'eau & nagent trés-bien. Jamais leurs dents ne tombent. On n'éleve point d'élephans privez avec ceux qui le ſont, mais pour s'épargner la peine de leur porter à manger, ils lient les pieds de devant des femelles & les mettent dans les bois, où rencontrant les élephans ſauvages, elles conçoivent & portent un an.

Le dommage qu'ils cauſent.

Lors que l'élephant veut manger des branches d'arbres, & qu'elles ſont trop hau-



Execution par un Elephant.

hautes il les abbat ordinairement à coups de tête. Ceux qui ſont ſauvages courent beaucoup plus vîte qu'un homme, mais les privez n'ont pas cette adreſſe. On les craint extrêmement & ils tuent ſouvent du monde. Ils font auſſi beaucoup de dommage dans les champs, car ils viennent la nuit manger les grains & les noyers de Coco, de ſorte qu'on garde les grains toute la nuit dans les villes qui ſont auprés des bois, où il y a quantité d'élephans. On eſt auſſi obligé de faire garder les vergers & les Plantations, car lors que les élephans y ſont une fois entrez, ils mangent & foulent tout aux pieds, & y font enfin un trés-grand degât, avant qu'on les en puiſſe faire ſortir. Quand il arrive que ni les illuminations des torches ni les cris du monde ne les peuvent chaſſer, on leur tire des fléches, mais ce n'eſt pas ſans quelque danger, car quelquefois ces animaux courent ſur le monde & font du carnage. Auſſi ne les attaque-t'on pas qu'on ne ſoit à couvert de quelque arbre. Il y a auſſi dans ces bois des ours & des tygres, mais qui ne ſont pas aſſez furieux pour attaquer les gens: les voyageurs craignent plus les élephans que le reſte des autres animaux.

Les élephans exécutent les malfaiteurs.

Le Roy ſe ſert d'élephans pour executer la juſtice. Ils percent le corps d'un homme & le déchirent en pieces, & le jettent de côté & d'autre. On couvre leurs dents pour cet effet, d'un fer bien aiguiſé & qui a trois trenchans; car tous ceux qui ſont ap-

privoisez ont les dents coupées par le bout, afin qu'elles croissent mieux.

Leurs maladies.

Il y a des temps, mais qui sont incertains, que les élephans mâles ont une infirmité qui les rend enragez, de sorte qu'il n'y a personne qui les puisse gouverner. Il arrive souvent alors qu'ils courent de côté & d'autre avec leurs gardes sur le dos, jusqu'à-ce qu'enfin ils les jettent par terre & les tuent: mais on en est ordinairement averti auparavant par une sorte d'huyle qui leur coule de la jouë; & lorsqu'elle paroît, ils les attachent d'abord par les jambes à de gros arbres. Ils ne se servent point de Medecine pour guerir cette infirmité qui ne les rend point malades. Les femelles n'y sont gueres sujettes.

Les divertissemens ausquels ils les appliquent.

Ceux qui gardent les élephans du Roy s'en divertissent quelquefois de cette maniere. Ils commandent à cet animal de prendre de l'eau, ce qu'il fait, & la garde dans sa trompe, jusqu'à-ce qu'ils luy ordonnent de la jetter sur quelqu'un, à quoi il obéït aussi-tôt, versant quelquefois un seau entier, & la jettant d'une telle force, qu'un homme a souvent de la peine à le souffrir sans en être jetté par terre.

Diverses sortes de fourmis.

Il y a des fourmis de plusieurs sortes, & dont quelques-unes meritent d'être remarquées.

Il y en a premierement qu'on appelle *Coumbias*, qui est une espece de fourmi rougeâtre, à peu prés, comme les nôtres; il y en a d'autres qu'ils nomment *Tale Coumbias*,

bias, auſſi petites que les premiéres, mais noirâtres; celles-ci vivent dans le creux des arbres pourris & ſentent extrêmement mauvais.

Il y en a une troiſiéme ſorte qu'on appelle *Dimbios*, qui ſont grandes & rouges; elles font leurs nids ſur les branches des grands arbres, ramaſſant des feuilles enſemble, juſqu'à la groſſeur de la tête d'un homme, & là elles mettent leurs œufs & les couvent. Il y a quelquefois pluſieurs nids ſur un même arbre, de ſorte que les Indiens n'oſeroient y monter pour cueillir le fruit, de peur d'en être piquez.

Coura-Atch eſt le nom d'une quatriéme ſorte de fourmis grandes & noires qui vivent dans la terre, où elles font de grands trous, à peu prés, comme ceux des Lapins, ſi ce n'eſt qu'ils ſont plus petits. D'abord ils ſont perpendiculaires & enſuite ils ſe diviſent en pluſieurs ſentiers ſoûterrains. La campagne eſt tellement remplie de ces trous, que le bétail court riſque à toute heure de ſe caſſer les jambes. Cette ſorte de Fourmis ne ſent point mauvais.

On en voit une cinquiéme, qu'ils appellent *Coddia*, d'un fort beau noir & auſſi grande qu'aucune des premiéres. Elles ſont toûjours dans la terre, & ont accoûtumé de marcher par troupes, mais on ne ſçait point ce qu'elles font, ni de quel coſté elles vont. On les voit paſſer & repaſſer en grand haſte, & il ſemble qu'elles ayent de grandes affaires, comme le monde qui marche dans les ruës:

ces Fourmis mordent cruellement & de maniére qu'on paroît avoir été brûlé. Elles ont un naturel noble & généreux, car elles ne commencent jamais, & l'on peut demeurer auprés d'elles sans crainte d'en être mordu, à moins qu'on ne leur marche sur le corps & qu'on ne les détourne de leur travail. Voici la raison que l'on donne pourquoi leur morsure est si douloureuse. Ils disent qu'autrefois ces Fourmis allérent à une sorte de serpent qui est extrêmement venimeux & grand, appellé *Noya*, pour lui demander une femme en Mariage, & qu'en consideration de cette hardiesse d'avoir souhaité d'être alliées à une créature si noble & si genereuse, on leur donna cette vertu de piquer avec tant de force. On ajoûte, que si le *Noya* leur avoit donné une femme en mariage, elles auroient eu le privilege de sentir mauvais comme lui. Ce que je viens de dire est une Fable ordinaire des Chingulais qui ne laissent pas de faire un grand cas du sens qu'elle renferme, ainsi que de tous leurs autres contes.

Pourquoi ces Fourmis piquent si cruellement.

Il y a une sixiéme sorte de Fourmis qu'ils appellent *Vaeos*, qui sont en beaucoup plus grand nombre que toutes celles dont nous venons de parler. Toute la terre en fourmille; elles sont de mediocre grandeur, entre les plus grandes & les plus petites: elles ont le corps blanc & la tête rouge; elles devorent tout ce qu'elles peuvent attraper; & outre toutes sortes de provisions, elles mangent le drap, le bois, la paille qui couvre

Fourmis appellées *Vaeos* qui font de grands dégats.

vre

vre les maiſons, & enfin toutes ſortes de choſes, excepté le fer & la pierre, de ſorte qu'on n'oſe laiſſer rien à terre dans les maiſons, à cauſe de ces Fourmis. Elles montent le long des murailles, & ſe font avec de la terre, une maniére de voute, qu'elles continuent tout le long de leur chemin, à quelque hauteur qu'elles aillent. Et s'il arrive que cette Arcade rompe en quelque endroit, elles reviennent toutes quelque éloignées qu'elles ſoyent, pour raccommoder ce qui eſt rompu, aprés quoi, elles continuent leur chemin, en mangeant tout ce qu'elles trouvent. Cette vermine fait beaucoup de tort aux Chingulays, qui prennent grand ſoin d'empêcher qu'elle ne touche à ce qu'ils ont, ſi c'eſt quelque choſe dont ils faſſent le moindre cas. Ils s'apperçoivent facilement ſi elles fréquentent en quelque endroit, par cette voute ou Arcade de bouë qu'elles bâtiſſent, car par tout où on en voit, c'eſt un ſigne qu'elles y ſont.

Dans les endroits où il n'y a point de maiſons, & où elles ne peuvent rien manger de ce qui appartient aux gens, elles élevent de petites montagnes de terre hautes de quatre, cinq ou ſix pieds, qui ſont ſi fortes qu'on auroit de la peine à les abattre avec des pieux. Les Chingulays les appellent *Humbosſes*; le dedans de ces petites huttes eſt plein de voutes ou Arcades, où elles demeurent & engendrent. Leurs nids ſont à peu prés, comme les ruches à miel, & ſont remplis d'œufs & de jeunes fourmis. Ces *Humboſſes*

Beauté de leurs petites loges.

boſſes ſont baſtis d'une terre fort fine, & le peuple s'en ſert pour faire leurs Dieux de terre, parce que c'eſt la plus fine & la plus pure terre que l'on puiſſe trouver.

Comme cette ſorte de Fourmi multiplie extrêmement; auſſi meurt-elle par pelotons. Car quand elles ont une fois des aîles, elles s'élevent dans l'air vers l'Occident en ſi grand nombre, qu'on a de la peine à voir le Ciel; & s'élevant à une hauteur qui fait qu'on les perd de veuë, elles ne ceſſent point de voler qu'elles ne ſoient épuiſées, juſqu'à ce qu'elles tombent mortes par terre d'autre coſté, les oiſeaux qui ſe retirent un peu tard, ſe mêlent parmi ces Fourmis & en font de bons repas; elles ſervent même de nourriture à la volaille, à laquelle on ne donne jamais autre choſe, & qui en trouvant aſſez parmi les feuilles ou ſur la terre, les aiment mieux que le ris, ou les autres grains qu'on pourroit leur donner. Outre les Fourmis dont nous avons parlé, il y en a encore de diverſes autres ſortes.

Comment elles meurent.

Diverſes ſortes d'Abeilles.

Nous paſſerons maintenant à un inſecte un peu plus utile, que ceux dont nous avons parlé. Ce ſont les Abeilles dont il y a de trois ſortes. La premiére ſorte eſt des *Meemaſſes* qui ſont proprement nos mouches à miel, telles que nous les avons en Angleterre. Elles ſe nichent dans le creux des arbres ou dans des trous que les *Vaeos* ont fait dans la terre. On n'a pour les en chaſſer qu'à y ſouffler avec la bouche, & vous les voyez toutes ſortir, aprés quoi on met la main dedans,

dans, & on en tire le miel & la cire qu'ils emportent dans des pots; on ne craint point d'être piqué de ces mouches, aussi ne se garnit-on de rien pour s'en défendre.

La seconde sorte d'Abeilles est appellée *Bamburos*, qui sont plus grandes & d'une couleur plus vive que nos mouches à miel. Leur miel est clair comme de l'eau; elles font leurs niches sur les plus hautes branches des arbres, & ne prennent aucun soin de les cacher. En certains temps de l'année, des villes entiéres, au nombre de quarante ou cinquante à la fois vont dans les bois chercher ce miel, dont elles reviennent chargées.

Abeilles qui font leur miel sur le haut des arbres.

Il y en a une troisiéme sorte qu'ils appellent *Connameya*, qui signifie Abeille aveugle. Celles-ci ne sont pas plus grosses que nos mouches & sont noires. Elles font leur miel dans le creux des Arbres, & comme elles en font en petite quantité, les Chingulays ne s'en soucient pas. Quelquefois les enfans font un trou, par où ils le prennent.

Lors qu'ils trouvent quelque essain d'Abeilles pendu à un arbre, ils allument des flambeaux ou torches, qu'ils mettent dessous pour les faire tomber, & ainsi ils les prennent & les emportent chez eux, pour les faire bouillir & les manger ensuite; ils disent que cette sorte de nouriture est excellente.

Ils mangent les Abeilles & le miel.

Ils ont une sorte de sangsüe, de la nature des nôtres, excepté qu'elles sont d'une autre couleur & plus grosses. Elles tirent vers

Sangsües qui sont sous

le

l'herbe & qui s'attachent aux jambes des voyageurs.

le noirâtre, & sont aussi grosses qu'une grosse plume d'Oye, & longues de deux ou trois pouces. Lors qu'elles sont jeunes elles ne paroissent pas plus grosses qu'un crin de cheval, & il est même difficile de les voir. On n'en voit point en temps de secheresse: mais d'abord qu'il a commencé à pleuvoir, toute la campagne en est couverte. Ces Sangsuës s'attachent aux jambes de ceux qui voyagent: & comme ils marchent pieds nuds, selon la coûtume du païs, ils en ont une quantité prodigieuse qui pendent à leurs jambes & qui leur succent le sang, jusques à ce qu'elles en ayent leur sou, aprés quoi elles tombent d'elles-mêmes. Elles s'attachent à eux en si grande abondance, qu'on ne les sçauroit faire tomber aussi viste qu'elles montent. On voit le sang couler des jambes des hommes, à mesure qu'ils marchent; ce qui les incommode extrêmement, particuliérement ceux qui ont quelques ulceres aux jambes, car c'est-là où elles s'attachent. Il y a des gens, qui pour s'en défaire prennent un morceau de linge, dans lequel ils noüent un peu de Citron & de Sel, & mettent cela au bout d'un bâton, duquel ils se frottent les jambes afin de les faire tomber. Il y en a d'autres qui les raclent avec un Rozeau qu'ils coupent comme le trenchant d'un couteau: mais cela est trés-incommode, & elles montent aux jambes en si grande abondance, & si promptement, qu'on perd le temps à les en vouloir oster. C'est pourquoi ils les endurent, & pendant tout le chemin qu'ils ont

Remedes contre ces Sangsuës.

à



Singe Appellé Wanderon,

à faire ils souffrent leurs morsures d'autant plus patiemment, que cela leur est fort sain. Leur voyage étant fait, ils se frottent les jambes avec de la cendre, pour s'en delivrer tout d'un coup : mais cela n'empêche pas que leurs jambes ne saignent encore pendant fort long-temps. Ils en sont davantage incommodez lors qu'ils vont le soir à leurs nécessitez, car comme elles sont petites & de la couleur de leur peau, ils ne les peuvent ni voir ni sentir, pour les oster. Bien qu'il y ait une trés-grande quantité de ces Sangsuës dans quelques Provinces, il y en a d'autres où il n'y en a point du tout, & où on n'en a jamais veu : outre celles-là, on en voit aussi qui vivent dans l'eau, de même que les nostres.

Plusieurs sortes de Singes.

Il y a une grande abondance de Singes dans les bois, & de diverses sortes. Ils s'en trouve d'aussi grands que nos Epagneuls, le poil gris, le visage noir, & avec de grandes barbes blanches d'une oreille à l'autre, de sorte qu'on les prendroit pour des vieillards. On en voit une autre sorte, de même grosseur, mais d'une couleur différente : car ils ont le corps & le visage blanc, & de longues barbes comme les autres : ceux-ci ne sont pas en si grande quantité que les précedens. Ils ne font pas beaucoup de mal ni les uns ni les autres, car ils demeurent toûjours dans les bois, où ils ne vivent que de feuilles & de Bourgeons d'arbres : mais quand on les prend, ils mangent de tout. On appelle cette sorte de Singes en langue du païs, *Wanderous*.

derous. Il y en a encore une grande quantité d'une autre ſorte & qui ne vont que par troupes, ravageant le grain qui croît dans les bois, de maniére qu'on eſt obligé d'avoir toutes les nuits des perſonnes ſur pied pour les épouvanter : mais il arrive ſouvent que pendant qu'on les effraye d'un côté, ils rentrent de l'autre, & qu'ainſi, avant que les gardes puiſſent aller à eux, ils rempliſſent leur ventre & leurs mains, & emportent autant de grains qu'ils peuvent. Ces Singes ſont ſans barbe ; mais ils ont le viſage blanc & de long cheveux ſur la teſte, qui ſe partagent & tombent comme ceux d'un homme. Ils ſont ſi hardis, qu'ils viennent juſques dans les jardins & mangent les fruits qui y croiſſent. On les appelle *Rillows.* Les Chingulays diſent, que la chair de toutes ces eſpeces de Singes eſt bonne à manger. Ils ont auſſi diverſes ſortes d'Ecureuils, qu'ils mangent lors qu'ils les peuvent attraper.

Comme ils prennent les Bêtes fauves.

Voici la maniére dont ils prennent les Bêtes fauves, ce qui ne ſe pratique que lorſque les nuits ſont fort obſcures & pluvieuſes. Ils ont un pannier fait de cannes, comme un Entonnoir, au fond duquel ils mettent un vieux pot caſſé, où il y a du feu & une certaine eſpece de bois qui croît en ce païs-là & qui eſt plein d'un certain jus comme de la poix & qui brûle comme un baril de Goudran. Ce bois étant allumé rend une trés grande clarté ; ils le portent ſur leur tête, la flamme la premiére, & le pannier cache celui qui le porte & ceux qui ſont derriere.

Ils

I. Tav. fol





Autre Appellé Rillou.

Ils ont à la main trois ou quatre petites clochettes qu'ils font ſonner, depeur qu'on ne les entende marcher. Il y a des gens avec des Arcs & des fléches derriére celui qui porte la lumiere, & ainſi armez ils vont dans les plaines & le long des Etangs, où ils croyent trouver des Bêtes fauves. Lors que ces animaux apperçoivent le feu ils ne bougent point, mais s'amuſent à le regarder, car ils n'entendent d'autre bruit que celui des clochettes. Les hommes voyent d'abord les yeux du Daim ou de quelque autre beſte que ce ſoit brillans comme des étoilles, ou des diamants, & par une longue pratique ils ſçavent diſtinguer une bête d'une autre par ſes yeux. Toutes ſortes d'animaux, comme Daims, Lievres, Elephans, Ours & autres, excepté les ſangliers, s'arrêtent à la vûë de cette lumiére, de ſorte qu'ils ſe laiſſent approcher tant qu'on veut, aprés quoi on leur tire, les Chaſſeurs manquant rarement de faire quelque priſe. Le fer de leurs fléches a du moins un pied, ou un pied & demi de long, & le bois eſt environ de deux Coudées qu'ils appellent un *Rian*.

D'autresfois ils remarquent en quels endroits les Bêtes fauves ont accoûtumé de rompre leurs hayes, pour entrer dans leurs champs de bled, & là ils plantent un bâton ferré ſemblable à une lance, juſtement au lieu où elles ont accoûtumé de ſauter, de ſorte que la Bête ne manque pas de ſauter ſur la pointe & de ſe crever le ventre.

Si un Tygre vient dans leurs champs & leur

leur tuë une Vache, ils remarquent le lieu par où il a paſſé, & y tendent une Arbalête, & lors que le Tygre vient il touche à quelque choſe qu'ils ont attaché au reſſort de l'Arbalête qui ſe débande & perce le Tygre de ſa fléche.

Chaſſe du Sanglier.

De toutes les Bêtes ſauvages le ſanglier eſt le plus difficile à prendre, & même il y a du riſque à le vouloir faire. Le peuple de ce païs-là ſait conſiſter ſa valeur en trois choſes. La premiere à ſe battre avec les ennemis. La ſeconde à chaſſer l'Elephant. Et la troiſiéme à prendre les Sangliers. Lors qu'ils en veulent prendre ils font un trou dans la terre d'une profondeur raiſonnable & y fichent pluſieurs bâtons ferrez qu'ils couvrent d'un peu de terre & de feuilles, & plantent là deſſus quelques racines que ces Sangliers aiment, comme des *Potates* & autres choſes de cette nature qui y peuvent croître. Ce trou ainſi préparé demeure en cet état des mois entiers, & quelquefois, juſqu'à un demi an, juſqu'à ce qu'un Sanglier venant pour manger ces racines, ſon poids le fait tomber dans le trou. Ils ſe ſervent encore d'une autre invention qui eſt une trappe d'un trés grand poids, ſous laquelle ils plantent des racines & des herbes que le Sanglier aime à manger. Ils mettent quelque choſe ſous les feuilles, & lors que le Sanglier y touche il fait lâcher la trappe qui tombe ſur lui & le tuë. Et ces trappes ſont ſi bien faites, que les hommes mêmes y ſont ſouvent attrapez & aſſommez. Il me ſouvient qu'une telle Machine

tom-

tomba une fois sur trois femmes & les écrasa : elles avoient été dérober du Cotton ; & comme elles craignoient d'être veuës, elles voulurent s'aller cacher dans un trou où il y avoit une de ces trapes.

Voilà de quelle maniére ils prennent les Bêtes fauves. Ils sçavent aussi fort bien prendre les oiseaux & les reptiles : enfin c'est le plus adroit peuple du monde pour ces sortes d'inventions, qu'ils font sans se servir d'autres instrumens que de leurs Couteaux & de petits bâtons verds qu'ils coupent dans les bois.

CHAPITRE VII.

De leurs Oiseaux, de leurs Serpents, de leurs poissons, & de quelques autres choses dont ils trafiquent.

Leurs Oiseaux.

POur ce qui regarde les Oiseaux, ils ont des Corbeaux, des Hochequeuës, des Becassines semblables aux nôtres, & même des Ramiers : mais de toutes ces espéces d'Oiseaux, on n'y en voit pas de grandes quantitez à la fois comme ici, excepté les Corbeaux & les pigeons qui vont par bandes. J'y ay veu des Oiseaux qui ressembloient tout à fait à des Becasses & à des perdrix, mais ils y sont rares. Il y a grand nombre de Paons, de petits perroquets verds qui ne sont pas propres à apprendre à parler. On rencontre

Oiſeau qu'on peut apprendre à parler.

encore chez eux une autre eſpece d'oiſeau qu'ils appellent *Mal-Couwda*, qui parle trés-bien, lors qu'il a eſté inſtruit : il eſt noir, avec des ouïes jaunes, & eſt de la groſſeur d'un Merle. Ils en ont encore une autre ſorte de la même groſſeur, qu'ils appellent *Cau-Cowda*, qui eſt jaune comme de l'or & trés-beau, & que l'on peut auſſi apprendre à parler.

Oiſeaux admirables pour leur couleur.

Ils ont pluſieurs autres ſortes de petits oiſeaux, qui ne ſont pas plus gros que des Moineaux & les plus jolis du monde, mais qui ne ſont propres à rien. Il y en a qui ſont blancs comme la neige, qui ont la queuë longue d'un pied & la tête noire comme du jaiet, ſur laquelle paroît une touffe droite comme un bouquet de plumes ; il y en a d'autres de la même eſpece, & qui ne different qu'en couleur, laquelle eſt rougeâtre comme une orange meure, & qui portent ſur la tête des plumes noires toutes droites. Il eſt à croire, que l'un des deux eſt le mâle & l'autre la femelle.

Etrange oiſeau.

Ils ont encore un oiſeau qu'ils appellent *Carlo*, qui ne ſe poſe jamais à terre, mais ſe perche toûjours ſur les plus hauts arbres. Celuy-cy eſt auſſi gros qu'un cygne, de couleur noire, les jambes courtes, la tête d'une groſſeur prodigieuſe, le bec rond comme celuy d'un oiſeau de proye, & qui a du blanc des deux côtez de la tête, comme ſi c'étoient des oreilles. Il croît ſur le haut de ſa tête quelque choſe de blanc qui reſſemble à la crête d'un coq. Ils ſe tiennent

nent ordinairement quatre ou cinq enſemble, qui ne font que ſauter de branche en branche. Ils demeurent rarement ſans crier, ils font au contraire continuellement un bruit épouvantable, qui reſſemble en quelque façon au cry des canards, de ſorte qu'on les peut entendre d'un mile. Les Chingulais diſent qu'ils crient ainſi pour avoir de l'eau, afin qu'ils puiſſent boire. Le chair de ces oiſeaux eſt bonne à manger.

Oiſeaux de riviere ſemblables aux canards & aux cygnes.

On y voit encore une ſorte d'oiſeau qui reſſemble à nos canards, mais le nombre n'en eſt pas fort grand. Il s'y trouve auſſi une eſpece d'oiſeau de riviere, de la groſſeur d'un canard, qui eſt tout noir & qui ne vit que de poiſſon. C'eſt une choſe admirable de voir combien ces oiſeaux peuvent demeurer ſous l'eau & à combien loin ils ſe font voir, du lieu où ils ont plongé. Outre ceux-là, il y a pluſieurs autres ſortes d'oiſeaux plus grands que des cygnes, qui ſe tiennent ordinairement autour des étangs & des marais pour prendre le poiſſon, mais on ne le mange pas. La nature les a pourveus de tant d'adreſſe, que les *Alligators* ne ſçauroient les attraper, bien que ces marais & ces étangs en ſoient remplis.

Paons.

Pour ce qui regarde les *Paons*, ils les font quelquefois prendre par leurs chiens, particulierement en temps de pluye, que leurs plumes étant moüillées, ils ne ſçauroient voler bien loin.

Le Roy

Le Roy nourrit des oyes, des canards, des

fait nourrir de la volaille.

des coqs d'Inde & des pigeons privez : mais il n'y a que luy qui puisse en avoir. Il n'aime pas les coqs d'Inde, parce que leur tête change de couleur. Il ne fait point tuer cette volaille pour manger, ni aucuns des animaux qu'il nourrit, bien qu'il en ait beaucoup.

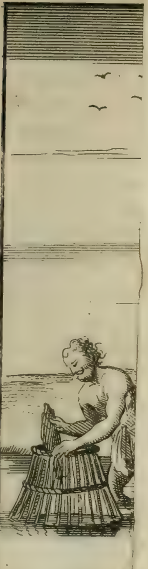
Leur poisson.

On ne manque point de poisson en ce païs-là, & il y en a même de fort bon. Toutes leurs petites rivieres & leurs ruisseaux sont pleins de petits poissons, que les petits enfans qui n'ont rien pour manger avec leur ris, prennent avant qu'il soit grand.

Tous leurs étangs sont aussi remplis de poissons ; & quand ils commencent à sécher en Eté, ils le pêchent en abondance de cette maniere. Ils prennent une espece de pannier fait de petits bâtons si pressez, que le poisson ne sçauroit passer à travers, Ce panier est large au fond & étroit au haut, comme un entonnoir. Le trou est assez grand, de maniere qu'un homme y peut passer le bras, & large de deux ou trois pieds. Ils coulent ce panier dans l'eau, de sorte que l'un des bouts enfonce dans la bouë & souvent sur un poisson, ce qu'ils reconnoissent, parce que le poisson se debat contre les côtez du panier, aprés quoi, ils mettent leur bras dedans & le tirent, puis ils luy passent une corde, ou un lien à travers les ouïes & le tirent aprés eux. Enfin, il n'y a point de petit ruisseau ni de fossé qui ne soit plein de poisson.

Comme

La grande riviere de *Mavela-Gonga* est ex-





Maniere de Pescher.

extrêmement poiſſonneuſe, & il y en a d'auſſi gros que des ſaumons, mais on n'a pas l'invention de les prendre. Lors qu'il fait extrêmement ſec, ils mettent un lien à travers la riviere & le chargent de branches d'arbres pour effrayer le poiſſon; aprés cela ils tirent ce lien le long du courant, & ayant mis leurs panniers entre les rochers ils y entraînent le poiſſon. Ils n'ont gueres de filets ni d'autres moyens de prendre le poiſſon que celuy-là.

Ils prennent le poiſſon dans les rivieres.

Il y a un paſſage auprés de Cande où on nourriſſoit autrefois du poiſſon par ordre du Roy & pour ſon divertiſſement; & il y vient encore en abondance malgré les inondations & le courant qui eſt fort rapide en cet endroit-là. Il eſt ſi privé que j'en ay veu qui prenoient à manger des mains du monde, mais celuy qui oſeroit en emporter ſeroit puni de mort. En paſſant par là, on a accoûtumé de leur jetter à manger du ris, & on croit que c'eſt un acte de charité de le faire. On nourrit ainſi du poiſſon en pluſieurs autres endroits pour le plaiſir du Roy, qui ne permet jamais qu'on en prenne pour ſon manger.

Poiſſons nourris pour le divertiſſement du Roy.

Voici les eſpeces de ſerpens qu'il y a dans cette Iſle. Il y en a un qu'ils appellent *Pimberah*, dont le corps eſt auſſi gros que celuy d'un homme & qui eſt long à proportion. Comme il ne va pas vîte, il uſe de fineſſe pour prendre des bêtes fauves ou du bétail qui eſt ſa proye ordinaire. Il ſe tient caché dans les ſentiers par leſquels le daim a acoû-

Leurs ſerpens. Le Pimberah d'une groſſeur prodigieuſe.

tumé de paſſer, & il les arrête en paſſant par le moyen d'une eſpéce de cheville ou de clou qu'il a à la queuë dont il les frappe. Ce ſerpent avalle quelquefois un chevreuil tout entier avec ſes cornes, de ſorte qu'il arrive aſſez ſouvent qu'elles luy percent le ventre & le tuent. Un cerf ayant été attrapé par un de ces ſerpens qui l'avoit pris à la feſſe de maniere qu'il ne pouvoit ſe ſauver, mais ſeulement aller quelques pas tantôt d'un côté & tantôt de l'autre, il arriva un Indien qui voyant ce cerf ſe tourmenter ainſi crut qu'il étoit pris dans quelque trape, & ayant un fuzil tira deſſus. Le cerf ſe ſentant bleſſé fit un ſi grand effort, qu'il arracha la tête du ſerpent & luy laiſſa la queuë autour d'un arbre, où il s'étoit entortillé, pour tenir le cerf plus ferme.

Le Polonga.

Ils ont une autre ſorte de ſerpent fort venimeux, qu'ils appellent *Polonga* : celuy-cy eſt le plus venimeux de tous & tue tout le bétail. J'en ay veu de deux ſortes, l'une verte & l'autre d'un gris rougeâtre, avec de petites taches blanches le long du corps; il eſt long d'environ cinq ou ſix pieds.

Le Noya.

Il y en a une autre ſorte qu'ils appellent *Noya*, qui eſt griſâtre & de quatre pieds de longueur. Ce ſerpent ſe tient quelquefois debout la moitié du corps, pendant deux ou trois heures: il ouvre la gueule toute entiere, de ſorte qu'on diroit qu'il y a par deſſus une paire de lunettes. Les Indiens l'appellent *Noya Rodgerah*, c'eſt à dire, ſerpent Royal qui ne fait point de mal: ſi celuy-cy

rencontre le *Polonga* dont nous venons de parler, ils se battent jusques à ce que l'un des deux ait tué l'autre.

La raison que les Chingulays donnent de cette haine immortelle que ces deux serpens ont l'un pour l'autre est celle-cy. C'est, disent ils, que s'étant rencontrez en un temps de sécheresse que l'eau étoit fort rare, le *Polonga* mourant de soif demanda au *Noya*, où il en pourroit trouver un peu. Il n'y avoit qu'un moment que celuy cy avoit rencontré un vaisseau plein dans lequel joüoit un enfant. Il est fort ordinaire à ces peuples-là de laver leurs enfans dans de petites cuves d'eau, & ensuite de les y laisser jouër. Le *Noya* étancha donc sa soif dans ce vaisseau d'eau; mais comme il beuvoit, l'enfant en joüant innocemment luy frappa la tête, à quoy le *Noya* ne prit point garde & l'endura patiemment sçachant qu'il ne l'avoit pas fait malicieusement, de sorte qu'aprés avoir beu son soul, il s'en alla sans faire de mal à cet innocent. Comme il avoit donc envie d'enseigner cette eau au *Polonga*, & que d'ailleurs il souhaittoit de conserver cet enfant, il dit au serpent qu'il sçavoit où il trouveroit de l'eau, mais qu'étant prompt & méchant, il faisoit difficulté de le luy dire depeur qu'il ne luy fist quelque mal. Le *Polonga* luy fit serment qu'il ne toucheroit point l'enfant; & ayant appris du *Noya*, que peut-être cet innocent luy pourroit frapper la tête en joüant, il luy protesta qu'il ne luy

Fable du Noya & du Polonga.

protesta qu'il ne luy feroit aucun mal. Le *Polonga* ayant sçû où étoit l'eau y courut aussi-tôt : mais le *Noya* connoissant l'humeur de l'autre le suivit, craignant qu'il n'insultast l'enfant, & qu'il ne fust privé d'un tel bien luy-même une autre fois. Ce qu'il apprehendoit arriva. Car pendant que le *Polonga* beuvoit, l'enfant luy donna quelques coups sur la tête, & luy se mettant en colére à son ordinaire luy mordit la main & le tua. Le *Noya* ayant veu cela, resolut d'en tirer vangeance, & luy ayant reproché sa lâcheté, il se battit contre luy, le tua & ensuite le dévora. C'est là, disent les Chingulays, la cause de cette inimitié entre ces serpens qui se battent toutes les fois qu'ils se rencontrent, le vainqueur mangeant le corps du vaincu. C'est delà, que ces mêmes Indiens ont tiré un Proverbe ; car pour exprimer que deux ennemis sont irréconciliables, ils disent qu'ils sont semblables au *Polonga* & au *Noya*.

Serpent appellé Carowla.

Il y a une autre sorte de serpent qu'ils appellent *Carowla*, long d'environ deux pieds, fort venimeux, qui se cache dans des trous & dans les couvertures des maisons ; les chats prennent ceux-cy & les mangent.

Gerende.

Il se trouve dans cette Isle d'autres serpens qu'on nomme *Gerende*, dont le nombre est grand, mais qui ne sont pas venimeux. Il y a peu de tous ceux dont nous venons de parler, en comparaison de ceux-cy : le plus grand mal qu'ils font, est de tuer les petits oiseaux, de manger leurs

œufs,

œufs, & de détruire les levraux. On ne ſçauroit avoir des lapins en ce païs-là à la campagne, à cauſe de ces ſerpens & de quelques autres bêtes venimeuſes, comme des furets, des belettes & quelques autres.

Il y a encore un autre ſerpent appellé *Hiekanella*, qui eſt comme un lezard & eſt venimeux, mais qui ne mord jamais, à moins que d'être provoqué. Celuy-cy ſe cache dans le chaume des maiſons.

Hieka-nella.

Ils ont une Aragnée, qu'ils appellent *Democulo*, longue, noire & veluë, tachetée & luiſante. Elle a le corps de la groſſeur du poing & les pieds à proportion. Il n'y a rien de plus venimeux que cet inſecte; elle ſe cache ordinairement dans le creux des arbres & dans les trous. Sa morſure n'eſt pas mortelle, mais elle rend quelquefois les gens inſenſez.

Grande Aragnée.

Les beſtiaux ſont ſouvent mordus de ces ſerpens, & ſouvent auſſi on les trouve morts, bien qu'il ne paroiſſe pas, qu'ils en ayent eſté piquez, peut-être eſt-ce pour avoir marché ſur eux lorſqu'ils dorment. Les gens qui en ſont mordus ſe guériſſent par des enchantemens & par des remedes pourveu qu'on les applique de bonne heure.

Il y a auſſi un ſerpent d'eau qu'ils appellent *Duberria*, qui ne fait point de mal.

Ils ont encore en ce païs-là un animal appellé *Kobbera-Guien*, qui reſſemble à un *Alligator*: les plus gros ont bien cinq ou ſix pieds de longueur; cette bête vît la plûpart du temps ſur la terre, bien qu'elle ſoit

Kobbera-Guion, animal comme un Alligator.

 quel-

quelquefois dans l'eau & qu'elle y plonge. Elle a une langue bleuë & fourchuë, qui ressemble à un aiguillon, laquelle elle tire pour siffler & baailler : elle ne mord ni ne pique, bien qu'à luy voir sortir la langue, elle effraye ceux qui ne la connoîtroient pas. Ce *Kobbera-Guion* n'a point peur du monde, au contraire il siffle à ceux qui passent sans sortir du chemin. Il mange les corps morts, avec les chiens & les oiseaux, sans avoir peur d'eux; mais si les chiens l'approchent de trop prés & viennent luy abboyer, ou à dessein de le mordre, il les foüette si bien de sa queuë qui est longue d'environ une aune & ressemble à un foüet, qu'il les fait fuir en criant. Cet animal ne vaut rien à manger.

Tolla-Guion.

Il y a une autre bête appellée *Tolla-Guion*, qui ressemble fort à celle dont nous venons de parler, & qui est fort bonne à manger. Les Chingulays disent que c'est la meilleure sorte de viande, & voici la raison qu'ils en donnent. C'est, disent ils, que si l'on mange quelque autre sorte de viande avec celle-cy & qu'on ait envie de vomir, on ne vomira jamais la chair du *Tolla-Guion*, encore qu'on rejette tout ce qu'on aura mangé. Cette bête ne vit point de carnage comme l'autre, mais d'herbes & de feuilles. Elle n'est pas si grande que le *Kobbera-Guion*; elle est noirâtre & demeure dans les creux des arbres & dans les trous. Je crois que c'est la même qu'on appelle dans les Indes Occidentales *Guiana*.

Cette

Cette Isle a ses vermines comme ailleurs. Il s'y trouve une espéce de rats qu'on appelle Rats de Musque, parce qu'ils sentent le musque : on ne mange point de ceux-cy, mais bien de toutes les autres sortes.

Leurs pierres precieuses.

Avant que j'acheve de parler de ce qui croît dans cette Isle, je diray quelque chose en passant des pierres precieuses qui s'y trouvent, des mineraux & autres choses, aprés quoi je finiray cette premiere Partie.

On rencontre plusieurs sortes de pierres precieuses dans cette Isle ; mais comme le Roy en a suffisamment, il n'est pas bien-aise qu'on en découvre davantage. Car dans les endroits où l'on sçait qu'il y en a, on a mis des pieux pointus plantez dans la terre, pour signifier, que personne, sur peine d'être empalé sur ces pieux, ne prenne la hardiesse d'aller de ce côté-là. Il y a aussi quelques rivieres, d'où on dit communément qu'on tire des *Rubis*, des saphirs & des yeux de chat pour le Roy. J'ay veu moi-même plusieurs petites pierres de diverses couleurs dont quelques unes étoient de la grosseur d'un noyau de cerise, d'autres aussi grosses qu'un bouton & transparantes : mais je ne sçavois point ce que c'estoit. J'y ay veu aussi des rubis & des saphirs.

Mineraux & autres denrées.

Il y a dans cette Isle beaucoup de fer & de cristal. On y peut faire du salpêtre. On dit qu'il y a aussi du souffre, mais le Roy ne veut pas qu'on le découvre. Ils peuvent faire de l'acier de leur fer. Ils ont quantité d'ébeine, beaucoup de bois à bâtir, des *Car-*

damuws, *Jaggory*, *Rack*, de l'huile, de la mine de plomb, *Turmeric*, du ris, du ſel, des noix de betel, du muſque, de la cire & du poivre qui croît fort bien, & il y en auroit grande quantité, ſi on ſçavoit comment s'en défaire. Il y a outre cela, la marchandiſe particuliere à ce païs-là, comme la canelle, les bêtes fauves, & le miel ſauvage qui abonde dans les bois & ſe trouve dans le creux des arbres, par tous ceux qui ſe veulent donner la peine de l'aller prendre Il s'y trouve encore des dents d'élephans & du cotton qui eſt fort commun & croît dans leurs propres terres. Il y en a aſſez pour faire de l'étoffe pour des habits & pour en vendre aux habitans du païs d'*Upland* qui n'ont point tant de cotton. Voilà ce que produit ce païs là; & on y verroit une plus grande abondance de toutes choſes, ſi le peuple y étoit laborieux & induſtrieux, & c'eſt que les Chingulays ne ſont pas, étant naturellement adonnez à la pareſſe. Ils abhorrent le travail auquel ils ne s'appliquent que lors que la neceſſité les y contraint, & qu'ils ont beſoin de nourriture & de vêtemens. Mais il faut auſſi que je les excuſe un peu & que je les juſtifie Car enfin, que feroient-ils d'autre choſe que de leur nourriture & de leur vêtement, puis qu'à meſure qu'ils ſont à leur aiſe, on les charge d'impoſts & de taxes? Et bien que ces gens-là, ſoient naturellement avares, amaſſant tout ce qu'ils peuvent & ne dépenſant preſque rien,

rien, ceux qui gouvernent ſont ſi ſeveres, que chacun a peur qu'on ne ſçache ce qu'il a, depeur qu'on ne le luy ôte. Il faut ajoûter à cela, qu'ils n'ont point d'encouragement à travailler ni à profiter de leur induſtrie, ne pouvant faire aucun débit ni commerce de ce qu'ils ont.

Fin de la premiere Partie.

RELATION OU VOYAGE DE L'ISLE DE CEYLAN.

SECONDE PARTIE.

CHAPITRE I.

Occasion de nostre voyage en l'Isle de Ceilan, & nostre emprisonnement en ce Païs-là.

Sujet de cette seconde partie.

J'Ay dessein de traiter dans cette seconde Partie, de nôtre Captivité dans cette Isle, du temps qu'elle a duré, de la maniére dont nous y avons vêcu, & de nôtre fuite

fuite miraculeuſe, à quoi j'ajoûteray diverſes choſes qui regardent les Nations Européennes qui l'habitent. Je ne doute pas que le Lecteur n'y trouve du plaiſir, par la diverſité des avantures dont je l'entretiendray: & afin de ne le pas tenir plus long-temps en ſuſpens, je commenceray par le ſujet de nôtre voyage dans ce Païs-là.

Occaſion de noſtre voyage dans l'Iſle de Ceilan.

En 1657. le 20. de Janvier, le Fregatte appellée Anne de Londres mit à la voile, des Dunes, pour le ſervice de la Compagnie des Indes Orientales, commandée par le Capitaine Robert Knox. Elle étoit frettée pour le Fort St George, ſur les Coſtes de *Coromandel*, le long deſquelles elle devoit trafiquer, de Port en Port, l'eſpace d'un an. Aprés nous être acquitez de cet ordre, un jour que nous chargions des Marchandiſes à la Rade de *Maſliſpatan*, afin de retourner en Angleterre, nous fumes accueillis d'une ſi rude tempeſte, que pluſieurs vaiſſeaux y firent naufrage, & nous fumes forcez de couper nôtre grand Maſt par le pied. Cet accident nous ayant mis hors d'état de pourſuivre nôtre voyage, il fut réſolu de taſcher de gagner *Cotiar*, Baye commode dans l'Iſle de Ceilan. Le Sieur Chambers, Agent du Fort St. George fit prendre cette route à nôtre Vaiſſeau afin de l'y radouber & d'y trafiquer, pendant qu'on travailleroit à relever ſon Maſt. Nous avions ſur nôtre Bord des Marchands Indiens de *Porto Novo*, à qui appartenoient les Marchandiſes, qui ſe firent mettre à terre, & nous laiſſérent occupez

à rétablir le dommage que la tempeste avoit causé dans nôtre vaisseau.

Les habitans ne prennent point d'ombrage de nous.

D'abord que nous y fumes arrivez, nous fimes paroître de la défiance pour les habitans de ce Païs-là, parce que nous n'avions jamais eu de commerce avec eux. Mais au bout de vingt jours que nous vimes que nous avions la liberté d'aller à terre, & de retourner à bord sans aucun empêchement, & que le Gouverneur de la Place nous asseuroit que nous étions les biens venus, nous ne craignimes plus & nous commençâmes à nous apprivoser avec ce peuple, qui pour nôtre argent nous donnoit toutes les provisions & les rafraîchissemens que leur païs fournit.

Lettre supposée du Roi au Capitaine.

Pendant ce temps le Roi de Ceilan apprit nôtre arrivée, dont apparement il prit quelque soupçon, parce que nous ne la lui avions pas fait sçavoir. Il nous envoya un *Dissauva*, & le Général avec des troupes, ayant dépêché un exprés à nôtre Bord, nous fit entendre son arrivée, & nous fit sentir qu'il étoit à propos que nôtre Capitaine lui allast rendre visite, parce qu'il avoit des Lettres du Roi pour lui. Nous le salüames de nôtre Canon, & aprés l'avoir régalé, mon Pere qui étoit Capitaine du vaisseau nous envoya à terre, le Sieur Loveland & moi faire ses complimens à ce *Dissauva*. Lors que nous parûmes devant lui, il nous demanda *qui nous étions, & combien de temps nous voulions nous arrêter en ce lieu-là ?* Nous lui répondimes *que nous étions Anglois, & que*

nous

nous avions dessein d'y séjourner vint ou trente jours. Sa réponse fut, que le Roi étoit ravi d'apprendre qu'il y eust des Anglois arrivez en son païs; qu'il lui avoit commandé de nous assister en tout ce qu'il seroit possible, & qu'il l'avoit chargé d'une lettre pour le Capitaine, qu'il estoit obligé de lui rendre en main propre.

Ce Général étoit alors éloigné de douze miles de la Mer. Nous lui répondimes, *que le Capitaine ne pouvoit abandonner son bâtiment pour aller si loin, mais que s'il vouloit prendre la peine de se rendre sur le bord de la Mer, il viendroit lui rendre ses respects & recevoir cette lettre.* Le *Dissauva* paroissant satisfait de nôtre réponse, nous pria de demeurer ce jour là à terre, & nous promit que le lendemain il l'iroit trouver avec nous; ce que nous lui accordames, ne voulant point lui donner sujet de se plaindre de nous.

Commencement de nostre défiance.

Le même jour, sur le soir, le *Dissauva* envoya où nous étions logez deux de ses principaux Officiers pour nous dire, qu'on alloit de sa part porter un present au Capitaine, & que si nous voulions lui écrire, ses gens se chargeroient volontiers de nôtre lettre. Ce procédé nous parut suspect, & nous conclûmes d'écrire un mot au Capitaine & de lui conseiller de ne point venir à terre, ni lui ni aucun de son équipage. Nous donnâmes cette lettre aux gens du *Dissauva*, mais elle ne servit de rien, car ils ne la lui rendirent pas.

Le Capitaine &

Le lendemain au matin, le present qui

sept autres pris avec lui.

consistoit en bêtail & en fruits, fut envoyé au bord de la Mer & délivré au Capitaine. Ceux qui en étoient les porteurs lui dirent que nous venions derriere avec le *Dissauva*, qui le supplioit de l'attendre à terre, où il lui donneroit une Lettre du Roi. Le Capitaine qui ne se défioit de rien alla avec son bateau dans une petite riviére qu'il traversa pour se rendre à terre: mais à peine eut-il été quelque temps sous un Arbre de Tamarin, que des Soldats qui étoient prés de là l'environnérent lui & ceux de sa suite, & se saisirent d'eux avec facilité, car ils étoient sans armes. Il avoit amené avec lui sept personnes qui furent menées au *Dissauva* au lieu où nous étions, sans leur faire de mal ni leur rien oster. Le Capitaine y fut porté sur les épaules dans un *Hammock*, ou lit des Indiens par les Soldats qui l'avoient arrêté.

Les Chingulays s'emparent du grand batteau.

Le jour suivant, une partie de l'équipage du grand batteau, qui ne sçavoit rien de nostre infortune vint à terre, afin de couper un arbre, pour faire des étambrayes à nostre grand Mât. Mais ils n'y furent pas plûtôt arrivez, qu'ils se virent arrêter prisonniers & maltraitez, pour avoir voulu faire résistance. D'abord on les garrotta de liens faits de verges torses, faute de cordes, mais étant arrivez à une certaine Place, ils y en trouvérent, & alors nos gens creurent qu'on les alloit pendre. Cependant ce n'étoit pas leur dessein; car ils vouloient seulement les lier plus étroitement, de peur qu'ils ne

ne s'échappassent En cet état, on les conduisit plus avant dans le païs : & lors qu'on les y crut un peu plus en seureté, on les délia & on leur accorda plus de liberté. Jamais les Chingulays ne voulurent se hazarder à les amener dans la maison où nous étions; mais ils les logérent aux environs dans le même bourg, ne souffrant pas que nous nous parlassions les uns aux autres sans permission. Le Capitaine étoit logé dans une maison toute tapissée de toile de Cotton blanche, ce qui est un grand honneur en ce païs-là: mais celle où nos compagnons furent mis étoit toute simple & sans aucun ornement.

Ruse du *Dissauva* pour surprendre le vaisseau.

Aprés s'être ainsi emparez de nos Bâtimens & de dix-huit personnes de nostre équipage, ils songérent en suite à se rendre maîtres du Vaisseau. Dans cette veuë, le *Dissauva* dit au Capitaine que nous étions seulement arrêtez, jusqu'à-ce que le présent que le Roi destinoit à la nation Angloise fust prêt à leur estre envoyé; qu'il le prioit de faire dire à celui qui commandoit sous lui dans le Vaisseau d'attendre encore quelquels jours, parce qu'ils pourroient en mettant si-tôt à la voile rencontrer des Hollandois qui les attaqueroient. Le Capitaine qui ne goûtoit pas ses raisons, & qui cependant ne le lui vouloit pas faire paroître, répondit que s'il vouloit lui permettre d'y envoyer deux de ses gens, il leur ordonneroit d'attendre comme il le souhaitoit, & qu'autrement on ne lui obéïroit jamais; que des ordres sans être signez de sa main & portez

par

par des personnes du Vaisseau même ne se-roient pas reconnus, & qu'enfin le Bâtiment partiroit sans se soucier de lui ni du reste de sa troupe, s'il ne leur faisoit sçavoir promptement de ses nouvelles. Le *Dissauva* qui craignoit que le vaisseau ne s'en allast y consentit malgré lui, s'imaginant que le Capitaine commanderoit qu'il prit la route de la riviere; mais ce n'étoit pas son dessein.

Ordre du Capitaine à ceux du vaisseau.

Le Capitaine envoya donc deux hommes au navire, accompagnez de quelques Indiens dans un petit Canot. Il commanda à ses gens de les bien traiter, & qu'aprés les avoir reconduits à terre, ils retournassent avec le Canot au lieu de leurs deux batteaux & missent le vaisseau en bon état, jusqu'à nouvel ordre.

Au bout de quelque temps, les Indiens étant de retour sans les deux Anglois; le *Dissauva* demanda au Capitaine, pourquoi ni ses deux hommes, ni le Vaisseau ne paroissoient pas? Le Capitaine répondit, qu'on avoit refusé d'obéïr à ses commandemens, parce qu'il étoit prisonnier, mais que peut-être, dans un jour ou deux ils se raviseroient. Cette réponse obligea le *Dissauva* à avoir un peu de patience, mais voyant que personne ne venoit, il proposa au Capitaine de m'envoyer commander de sa part, que le vaisseau se rendit dans la riviere, & qu'il s'engageroit que je retournerois. Mon pere y consentit, & me l'ayant aussi fait promettre, il m'ordonna de dire au Sieur Burford,

Le Capitaine envoye son fils au vaisseau.

ford, Sous-Commandant du vaisseau, de faire redoubler la garde, de charger les Canons, & de ne souffrir qu'aucun batteau les approchast de nuit.

Aprés m'être acquité de cette commission, j'écrivis une lettre à mon pere, au nôm de tout l'équipage, qui lui mandoit; *qu'on ne lui obéïroit ni à lui ni à aucun autre en cette rencontre, & qu'on étoit résolu de se défendre jusqu'à l'extrêmité.* Elle fut signée de tout l'équipage; & l'ayant fait voir à mon retour au *Dissauva*, il ne parla plus de cette affaire, & nous laissa la liberté d'écrire à nos amis dans le bâtiment, & d'en faire venir tout ce qui nous étoit necessaire. Nous demeurâmes deux mois en cet état, attendant en vain les ordres du Roi, pour nostre liberté, & pendant ce temps, on nous fournit tout ce qu'il y avoit de meilleur à manger dans le païs.

L'équipage refuse de faire entrer le vaisseau dans la riviere.

Cependant, comme nostre captivité continuoit, & que la saison de voyager étoit fort avancée, mon pere écrivit au Sieur Burford, de retourner avec le vaisseau à *Porto Novo*, & d'y prendre les ordres de l'Agent de nostre Nation.

Ordres du Capitaine, pour faire partir le vaisseau.

En partant la premiere fois pour aller à terre, nous avions emporté quelques hardes du vaisseau, prévoyant que nous en aurions besoin; mais ceux qui nous avoient pris nous les firent laisser dans le lieu où les avions mises, sans vouloir souffrir que nous les emportassions; & depuis j'ay appris qu'elles y sont pourries, personne ne les ayant touchées,

On laisse pourrir nos hardes sans les toucher.

chées, depuis le moment de nostre Esclavage.

J'impute la cause de nostre malheur à la négligence que nous eumes de ne pas envoyer des présens au Roi, à nostre arrivée. Ce Prince apparemment se crut méprisé, & il étoit de nostre devoir de lui donner des marques de nostre respect.

Cause probable de nôtre Captivité.

Nous fumes seize personnes abandonnées à la merci de ces Barbares. Le Capitaine, les Sieurs Loveland, Gregory, Beard Gold, Rutland, Mullins, Crutch, Berry, Knight, Winn, Hubbard, Emery, Varnham, Smith & moi.

Retour du *Dissauva* vers le Roi.

Aprés que le vaisseau fut parti, le Roi, fit revenir le *Dissauva* & toutes ses forces, sans lui donner aucun ordre qui nous regardast, de maniére qu'il nous laissa dans l. village où nous étions.

CHAPITRE II.

Comme nous fumes menez & dispersez à la campagne & y tombâmes presque tous malades. Mort du Capitaine.

Ils essayent de se sauver, mais en vain.

LE *Dissauva* en partant donna ordre au peuple de nous garder, en attendant qu'il leur mandast ce qu'ils feroient de nous. Mais aprés qu'il s'en fust allé, ils nous menérent six miles plus loin dans le païs, & en-

envoyérent nostre Grand Batteau dans une autre ville, depeur que nous ne prissions, pour nous sauver, comme en effet nous l'avions projetté. Il y avoit dans la riviére un petit vaisseau appartenant à des Négres, dont ils s'étoient saisis. Les gens de l'équipage, environ quarante en tout, qui n'étoient pas prisonniers & vivoient en liberté dans le même Bourg que nous, nous proposérent de nous sauver avec eux, & promirent de nous fournir des armes pour attaquer & reprendre ensemble ce Vaisseau, où l'on ne faisoit pas bonne garde. L'entreprise nous ayant paru facile nous y donnâmes les mains; mais nostre prompt départ la fit avorter.

Nous fumes assez bien traitez dans nostre nouvelle demeure, où le peuple compâtit à nostre misére. Ceux de ces quartiers là différent beaucoup des habitans du haut païs ou des montagnes de Cande; car ayant été autrefois sous la domination des Portugais, ils ont appris d'eux les coûtumes & les maniéres de vivre des Chrêtiens, ausquelles ils prennent plaisir, à l'égard des Etrangers qu'ils assistent en toutes sortes de rencontres.

Le peuple a pitié d'eux.

Lors que nous étions tous ensemble, quelque grande que fust nostre misére nous la supportions, en nous donnant des consolations les uns aux autres. Mais ce petit avantage ne dura pas long-temps, car on envoya des ordres de nous separer, l'un dans un village, & l'autre dans un autre, ne nous étant plus permis de nous revoir, ni de nous parler.

On les separe dans diverses villes.

Néan-

Néanmoins dans cette affliction j'eus la satisfaction de n'être pas privé de la compagnie de mon pere.

Ordre du Roi de les emmener vers Cande.

Avant qu'on nous séparast, le Roi envoya un Officier avec des Soldats pour nous mener tous beaucoup plus avant dans le païs. Nous jugeames par cette démarche, qu'on alloit nous réduire dans une triste Captivité dans les montagnes ; en quoi nous ne fumes pas trompez, car le lendemain de l'arrivée de ces gens, ils nous commandérent de les suivre. Cependant ils nous firent de belles promesses que nous ne crûmes point, & il nous donnérent à entendre, que le Roi attendoit seulement quelque autre vaisseau Anglois pour nous renvoyer.

Ils sont bien traitez dans leur marche, à travers des bois.

Nous nous imaginâmes pendant nostre marche, qu'on nous osteroit nos habits & tout ce que nous avions ; mais le Capitaine Chingulay nous fit voir une défense qu'il en avoit du Roi ; & en effet, on ne toucha pas à la moindre chose sur nous. Nostre voyage se fit à petites journées, nos Conducteurs ne voulant pas que nous nous fatigassions à marcher. Nous marchâmes dans de grands bois dont les chemins étoient larges, sans rencontrer des habitans, de sorte que nous passâmes cinq ou six nuits sur la terre, n'ayant que des branches d'arbres qui nous tenoient lieu de chevet pour reposer. Pour ce qui est du manger, on nous en donnoit deux fois le jour : nous ne manquions ni de ris, ni de poisson sallé, ni de

viande

viande fumée ; & quelques-fois nos gardes tuoient des daims & tiroient du miel des arbres, dont ils nous faisoient bonne part. Nous trouvions aussi de l'eau en abondance dans des étangs & de petites riviéres qui couloient dans ces bois.

Etant sortis des bois & arrivez en des lieux habitez, on nous apporta des vivres accommodez à la façon du païs. Le ris ne nous fut pas épargné ; & l'on nous donna outre cela, de la chair, des herbes & diverses sortes de fruits que nous trouvâmes excellents. On nous traita toûjours aux dépens de la Province ; & tout le monde accouroit pour nous voir, & étoit étonné de ce que nous mettions nostre manger sur des nattes, & prenions le ris avec des cueilleres : ils ne pouvoient s'imaginer qu'on pust boire & manger autrement qu'eux ; car ils ont accoûtumé de prendre le ris dans leurs mains & de le mettre dans leur bouche sans le répandre ; & pour la boisson, ils la versent de haut en bas dans la bouche, sans la toucher. Jamais ils n'avoient veu d'Anglois dans leur Isle, & ils témoignoient beaucoup de joye de nostre arrivée.

Et dans les villes habitées.

Ayant ainsi été amenez prés de la ville de Cande, le Roi ordonna qu'on nous séparast, & que nous fussions envoyez, les uns dans une ville, & les autres dans une autre. Ce coup nous fut rude à supporter, mais il le fallut, parce que si l'on nous eût laissés tous ensemble, nous aurions été à charge

On les ameine prés de Cande où on les sépare.

charge aux habitans de la ville, où l'on nous auroit mis.

Le Capitaine, son fils & deux autres sont logez ensemble.

Le Capitaine, les Sieurs Loveland, Gregory & moi, fumes logez ensemble, prés de la ville de Cande, pour être toûjours prêts d'aller trouver le Roy quand il nous manderoit. On envoya le reste de nos gens dans une autre ville, avec ordre exprés du Roy que nous fussions tous bien traittez. Deux mois aprés, comme on vit que le Roy ne parloit point de nous, les Grands de la Cour nous ôterent la compagnie de Loveland & de Gregory, commandant cependant que nous ne manquassions de rien. On avoit accoûtumé de nous apporter à manger deux fois par jour, de ce qu'il y avoit de meilleur dans le païs; mais on n'en usoit pas de même avec nos compagnons dispersez, car ils étoient obligez d'aller chercher eux-mêmes leurs provisions, chez ceux qui avoient ordre de leur fournir.

On envoye le Capitaine & son fils à *Coos-wat*.

Le 16. Septembre 1660. on nous tira mon pere & moi, du lieu où nous étions, prés de Cande, & on nous mena à une ville appellée *Bonder Coos-Wat*. La situation en est agreable & commode, elle est éloignée de trente miles de Cande, tirant vers le Nort, dans la Province de *Hotcourly*, à une journée de chemin de la ville où étoient nos camarades. Comme l'air y est extrêmement chaud, & les maisons sombres & fort sales, mon pere en choisit une qui n'avoit aucune muraille & étoit soûtenuë seulemen

ment d'un toict. On y mit une espece de chalit avec un matelas dessus, ce qui selon eux est un grand honneur ; & l'on étendit aussi sur la terre un matelas pour moi, qui me servit de lit.

Cependant nous manquions d'argent ; car encore que nous en puissions envoyer querir au Vaisseau, lorsqu'il étoit prés de nous, nous n'en tirâmes qu'un oreiller pour mon pére, depeur que nous ne fussions exposez à nous voir enlever ce qu'on nous en apporteroit. Car nous tenions pour constant, que ceux qui étoient maîtres de nos corps le voudroient être aussi de nos biens ; & mon pére ajoûtoit pour son égard, qu'il aimoit mieux que ses autres enfans en joüissent dans leur patrie, que ses ennemis, entre les mains desquels il étoit tombé.

Ils manquent d'argent.

Mais pour remedier à cette incommodité, on nous apportoit nos provisions pour rien, aussi bonnes que le païs les produit. Quand on vouloit nous regaler on nous donnoit un pot de bon ris, & trois autres plats, soit de viande, soit de poisson, soit d'œufs. A la verité cela n'étoit pas ordinaire, mais en recompense, nous avions d'excellentes herbes, que nous accommodions selon nôtre goût.

Mais non pas de provisions.

La premiere année que nous demeurâmes dans cette ville, tout le païs fut travaillé de maladies & de fiévres, qui enleverent beaucoup de personnes ; ce qui fut cause que la faim nous pressa souvent, parce

Maladie & mortalité dans le païs.

ce qu'il y avoit peu de personnes en état de boüillir nôtre ris, & de nous apporter nos vivres.

A quoi nous passions l temps.

Nous avions quelques livres de devotion que nous lisions tous les jours au matin, & sur le soir. Aprés que la chaleur étoit passée, nous prenions le plaisir de la promenade, afin de nous rafraîchir.

Le pére & le fils tombent malades.

Aprés avoir vécu quelque temps en cet état, nous tombâmes malades, mon pére & moi de la fiévre qui regnoit par toute la Province: sa veuë me faisoit verser une infinité de larmes, particulierement parce que je me sentois si mal que je ne le pouvois assister, & de son côté, il étoit si affligé qu'il me disoit souvent; *Qu'ai-je fait de t'avoir obligé à me venir retrouver à terre? Ton obéïssance t'a plongé dans cette servitude, je suis vieux, & apparemment je ne vivray pas long temps; mais peut-être, verras-tu de malheureux jours: Dieu veüille te les faire passer sous sa protection & répandre sa benediction sur toi.*

Regrers du Capitaine.

La fiévre de mon pére ne dura pas long temps; mais il s'abandonna néanmoins tellement au chagrin, qu'à la fin il en fut entierement accablé. *J'ay couru*, me disoit-il souvent, *j'ay couru long temps les mers & Dieu m'a délivré d'une multitude de perils. Je n'étois jamais tombé entre les mains de mes ennemis; & faut-il qu'à cette heure, je me voye esclave des Infidelles, & que je meure éloigné de ma patrie où j'avois resolu de me retirer aprés ce voyage, & de vivre le reste de mes jours en repos?*

Pen-

Pendant un peu plus de trois mois qu'il vécut encore, il ne bougea de son lit, ayant seulement sous luy une natte & un petit matelas, & pour couverture un tapis sur lequel il étoit assis dans le batteau lorsqu'il fut pris; pour moi, comme j'ay déja dit, je couchois sur une natte étenduë sur le pavé, sans avoir aucune chose pour me couvrir, hormis mes habits. Quand j'avois froid & que le frisson de la fiévre commençoit à me prendre, j'allumois promptement du feu, le bois ne coutant que la peine de l'aller querir.

Leur maladie continuë.

Nous avions un jeune Négre, que mon pére avoit amené de *Porto Novo* pour le servir. Comme il vit que nous étions prisonniers, parmi des gens de son humeur, il ne voulut plus obéïr qu'à sa fantaisie, & il nous donna mille sujets d'être mal satisfaits de luy. En ce temps-là, la fiévre dont j'étois travaillé devint réguliere, c'est à dire, qu'elle me prenoit une fois en trois jours; & elle ne m'abandonna point durant seize mois.

Desobéissance de leur Négre.

Plus le temps s'écouloit, & moins nous voyions de jour à nôtre liberté. Et toutes les fois que mon pére faisoit reflexion sur nôtre infortune, il se laissoit aller à des regrets capables de toucher le cœur des plus barbares. Je me souviens qu'il fut une fois neuf jours sans prendre aucune nourriture que de l'eau froide, soûpirant sans cesse, & refusant tout ce que je luy presentois à manger.

Il vécut ainsi, jusqu'au neuviéme de Février 1661, n'ayant plus que la peau & les os & ne respirant que la liberté, dont la seule pensée, à ce qu'il disoit, étoit cause de ce qu'il étoit encore en vie.

Discours du Capitaine à son fils avant sa mort.

La veille de sa mort il me fit asséoir prés de son lit, quoi que j'eusse une grosse fiévre. Il me dit, *qu'il sentoit que l'heure de son départ approchoit; qu'il étoit assuré que Dieu cette nuit là même briseroit ses fers, & qu'il ne pouvoit m'exprimer la joye qu'il avoit de quitter cette vie mortelle.* Il ajoûta, *qu'il me parloit pour la derniere fois, & qu'il me conjuroit d'avoir soin de mon frére & de ma sœur, si je retournois en Angleterre, où je trouverois qu'il avoit disposé de ses biens à ma satisfaction, par son Testament.*

Aprés cela, il me donna sa bénédiction, & me témoigna qu'il mouroit avec joye, puis qu'il étoit asseuré que je luy fermerois les yeux; il me dit, que n'ayant point de drap mortuaire pour y être enseveli, il falloit que je couvrisse sa tête de sa chemise, & le reste de son corps de ses habits; & qu'ensuite, je l'enveloppasse de la natte sur laquelle il étoit couché. Ce fut sur les neuf heures du soir, qu'il prononça ces paroles, & le lendemain au matin, entre deux & trois heures, il rendit l'esprit.

Sa mort.

Aussi-tôt qu'il fut mort, quoi que je fusse fort foible, je l'ensevelis de la maniere qu'il m'avoit prescrite, & j'envoyay nôtre Négre demander de l'assistance au peuple de la ville, afin de l'enterrer. Un peu aprés,

ce garçon revint avec une de ces longues cordes dont on a accoûtumé de lier le bétail, disant qu'on ne me pouvoit aider autrement, à moins que je ne payasse ceux que je voudrois employer. Cette insolence me toucha sensiblement ; car encore qu'à l'aide du Négre je pusse porter en terre ce corps mort, néanmoins je n'avois aucuns instrumens pour creuser une fosse, & d'ailleurs la terre étoit extrêmement seche & dure. Cependant je me consolay aprenant que je ne manquerois point de secours pour de l'argent : & ayant donné quelque chose à deux ou trois Chingulays, ils firent une fosse avec moi, dans laquelle nous enterrâmes mon pauvre pére. Ce fut dans un bois au Nord d'un champ de Ris, où nous nous promenions souvent, sur le chemin de *Handapoul*, Bourg dépendant de *Bonder Cooswat*, dans la Province de *Hotcurly*.

Comme il fut enterré, & où.

De cette maniere je fus laissé seul, malade & captif, sans aucune consolation sur la terre que celle de pouvoir jetter les yeux au Ciel & de prier Dieu pour ma délivrance.

La nouvelle de la mort de mon pére ayant été portée à la Cour, on m'envoya deux exprés, pour s'informer comment il étoit mort, & s'il n'avoit pas laissé quelque chose? Il m'avoit donné en mourant une bague d'or, une Pagode & quelques Richedalers que je crus que l'on m'ôteroit avec quelques vieux habits ; mais on se contenta

La Cour apprend la mort du Capitaine.

ſeulement de les voir, & on donna des ordres aux habitans de la ville de me traitter mieux qu'auparavant & de ne me laiſſer manquer de rien.

CHAPITRE III.

Comme je vécus, depuis la mort de mon pére. Etat du reſte de nos Anglois, ce qui leur arriva, & nôtre entreveuë.

La fiévre le quitte.

MOn pére étant mort, il ne me reſta pour compagnie que nôtre Négre & la fiévre qui peu à peu diminua & enfin me laiſſa, aprés avoir travaillé mon corps pendant ſeize mois.

Il arriva au bout de ce temps-là, que je manquay de proviſions & que je me trouvay avec peu d'argent pour en acheter. A la verité, j'avois du ris en aſſez grande quantité, mais il falloit que j'achetaſſe de la viande, puis que le peuple ne m'en fourniſſoit pas. Quelquefois je me divertiſſois à lire ſous un arbre, ou à pêcher à la ligne, dans de petits étangs. Un jour que je prenois ce dernier divertiſſement, un vieillard paſſa prés de moi & demanda à mon valet ſi je ſçavois lire? Cette queſtion me fit tourner la tête, & luy ayant répondu que j'avois cet avantage, il ajoûta que ſi je voulois il me vendroit un livre que des Portugais avoient laiſſé

Comme il trouva une Bible Angloiſe.

laiſſé à Colombo, lorſqu'ils en furent chaſſez. D'abord je crus que c'étoit quelque livre Portugais dont je ne me ſouciois pas; néanmoins comme ce Chingulay ne demeuroit pas loin du lieu où j'étois, je commanday à mon Négre d'aller avec luy & de m'apporter ce livre pour voir s'il étoit à mon uſage.

Un peu aprés, j'apperceus qu'il revenoit vers moi, en courant de toutes ſes forces, & criant que c'eſtoit une Bible. Il parloit Anglois, & avoit veu des Bibles entre les mains de pluſieurs de nos marchands qu'il avoit ſervi; ainſi je ne doutay pas que ce n'en fuſt une; & ayant jetté ma ligne, je courus au devant de luy & luy arrachay ce livre des mains. La premiere ouverture que j'en fis me montra le 30. verſet du ſeizieme chapitre des Actes, où le Géolier demande à Paul; *Que faut-il faire pour être ſauvé?* A quoi il répond, *crois en Jeſus Chriſt, & tu ſeras ſauvé, toi & toute ta famille.*

Sa joye à la veuë de ce livre.

La veuë de ce ſacré livre me combla d'une joye qui fut troublée par la peur de n'avoir pas aſſez d'argent pour l'acheter. Il ne me reſtoit plus qu'une Pagode que j'aurois donnée de toute mon ame; mais mon Négre m'en empécha, me promettant que ſi je voulois faire ſemblant de ne m'en pas ſoucier, il feroit ſi bien auprés du bon homme qu'il me la donneroit pour peu de choſe.

Ce vieillard eſtoit revenu avec mon valet, qui comme nous venions de concerter

luy dit, que je n'avois point affaire de ce livre, mais que néanmoins il iroit le lendemain le trouver pour s'en accommoder avec luy. Le Chingulay qui ne demandoit qu'à s'en défaire luy promit de l'attendre ; & nous étant séparez parce qu'il étoit tard, je retournay chez moi, où je ne pus dormir de toute la nuit, songeant incessamment à cette avanture qui me venoit d'arriver.

Le Chingulay le luy donne pour un bonnet fait à l'aiguille.

Le lendemain dés la pointe du jour mon valet alla chez cet homme, des mains duquel il tira cette Bible, pour un Bonnet fait à l'aiguille ; & me l'ayant apportée, j'y cherchay & trouvay aussi tôt des consolations propres pour le malheur où j'étois.

Je prie le Lecteur de m'excuser de l'avoir entretenu si long temps sur cette avanture. Je retourne à mes Camarades & je vais raconter ce qui leur arriva, aprés qu'on les eut separez de nous.

Ce que devinrent les compagnons.

Ces pauvres gens furent menez dans la Province de *Hotteracourly*, à l'Occident de la ville de Cande. On les logea un à un, par ordre du Roy, ainsi que j'ay déja dit, à une certaine distance l'un de l'autre, l'un à quatre miles, l'autre à six, & de maniere enfin qu'ils ne pouvoient être à charge aux habitans du païs. Les gardes qui leur avoient été donnez les menoient dîner dans un lieu & souper dans l'autre, & ils couchoient ordinairement dans la maison où ils avoient pris le repas du soir, chacun les traittant tour à tour. Leur lit étoit une méchante natte étenduë sur la terre.

Il

Il se passa beaucoup de temps, sans qu'ils sçeussent qu'ils n'étoient pas loin l'un de l'autre. Mais enfin, quelques-uns de leurs gardes touchez de compassion les menérent voir leurs amis qui étoient les plus prés d'eux. On peut s'imaginer que cette entreveuë leur causa une grande joye; mais elle fut de peu de durée, car aprés un court entretien, leurs gardes les separerent & les remenérent chacun chez eux, craignant qu'ils ne prissent ensemble des mesures pour s'enfuir à Columbo, port de Mer éloigné de deux journées du lieu où ils étoient. Mais comme on apprivoise peu à peu les bêtes sauvages aussi trouverent-ils les voyes d'adoucir leurs gardes qui leur permirent de se visiter les uns les autres, jusques là qu'ils ne se mettoient pas en peine d'eux, bien que quelquefois ils s'absentassent durant deux ou trois jours.

On les éloigne les uns des autres, & on leur permet enfin de se revoir.

Cependant nos Compagnons étoient étonnez de ce qu'on ne les employoit à autre chose qu'à boire & à manger. Ils s'étoient attendus de jour à autre, qu'on les appliqueroit à quelque ouvrage, mais voyant qu'on les laissoit en repos & que personne ne venoit les querir de la part du Roy, comme on le leur avoit promis, ils commencerent à vivre licentieusement, maltraitant leurs hostes, sans considerer les bienfaits qu'ils en recevoient, ni songer que c'estoit d'eux qu'ils tiroient leur nourriture.

On ne les force point à travailler.

Dans cette veuë ils voulurent prendre

un empire ſur eux & les obliger à leur donner des vivres, comme il leur plaiſoit; ſouvent ils leur jettoient le pot & le manger à la tête, & ils leur faiſoient enfin des indignitez qu'ils ſouffroient avec beaucoup de patience. Comme depuis long tems ils vivoient dans la ſervitude, ils apprirent peu à peu quels étoient les privileges de ceux qui ſont regardez comme domeſtiques du Roi; & ils les firent valoir en diverſes occaſions, comme nous verrons dans la ſuite.

Leur induſtrie pour avoir des habits.

On étoit obligé de leur fournir ſeulement des vivres & non pas des veſtemens, dont pourtant ils avoient grand beſoin, parce que les leurs étoient tout uſez. Dans cette néceſſité ils eurent recours à l'invention & à l'épargne. On ne manquoit pas de leur apporter leur Ris tout cuit ſur le pied d'une meſure par jour, ce qui ſuffiſoit pour leur nourriture: mais ayant remarqué que c'étoit une peine au peuple de le cuire & de l'apprêter, ils leur propoſérent que s'ils vouloient leur donner deux meſures au lieu d'une, ils les déchargeroient de cet embarras; & ils ſçeurent ſi bien les perſuader qu'il leur faloit cette quantité de ris pour leur ſubſiſtance, qu'ils y conſentirent; ainſi ce ſurcroiſt ſe vendoit & l'argent qui en provenoit étoit épargné pour en acheter des habits. Outre cela, ces Inſulaires eurent encore la charité de leur donner du ſel, du poivre, des herbes, des Citrons, des Noix de Coco, & quelquefois un peu de chair, avec quoi ils firent un peu meilleure chere.

Ils

Ils vécurent de cette maniére quelques années, jusqu'à-ce qu'ils apprirent tous à faire des bonnets à l'aiguille, dont ils trafiquoient. Ils les vendoient neuf sols la piece, & il y entroit pour les faire, environ la valeur de trois sols de fil: mais il arriva enfin qu'ils en firent une si grande quantité, qu'ils ne pûrent plus les vendre si bien qu'auparavant, & que leur étant demeurez sur les bras, il fallut les donner presque pour rien, de sorte qu'au lieu de gagner sur cette marchandise, il se trouva qu'ils y perdirent beaucoup.

A quoi ils s'appliquérent.

Je viens de dire que nos gens étoient devenus insolens, jusqu'à vouloir maîtriser le peuple; & en voici quelques preuves. Lors qu'on leur apportoit leur ris crud, ils prenoient garde si les deux mesures étoient entiéres; & s'il s'en faloit quelque chose, ils pilloient leurs maisons, d'où ils emportoient tous les meubles qu'ils ne rendoient que lors qu'on leur donnoit ce qui leur étoit nécessaire.

Ils veulent faire les Maîtres.

Un jour un des nostres marchandant un pot chez un Chingulay, & voyant qu'il le vouloit vendre trop cher à son gré, il lui fit querelle, jusqu'à en venir aux mains avec lui. Nostre Anglois qui n'étoit pas le plus fort ayant été battu alla se plaindre au Magistrat, auquel il representa qu'il étoit domestique du Roi, & qu'ainsi on devoit avoir eu des égards pour lui. Le Juge fit venir le potier & le condamna à recevoir autant de coups qu'il en avoit donné à l'Etranger, &

Satisfaction qu'un potier fit à un des nostres, pour l'avoir battu.

à lui donner même ſon pot pour rien. La ſentence fut executée. L'Anglois aſſouvit ſa vangeance, & outre cela, comme ſa loy ordonnoit qu'il fut livré aux Soldats, il falut la ſubir & ſouffrir patiemment un certain nombre de coups de bâton.

Batterie entre les Anglois & les Chingulays.

Il arriva une autrefois, que quelques-uns d'eux manquant de vin à une feſte où ils étoient quoi qu'ils en euſſent déja beaucoup bû ; ils envoyérent un des leurs avec de l'argent pour en acheter. Le marchand, je ne ſçais pour quelle raiſon, refuſa d'en vendre; ce qui les irrita tellement qu'ils allérent chez lui & bûrent tout leur ſaoul, aprés l'avoir maltraité de paroles & de coups. Les Indiens voyant leur compatriote inſulté, voulurent prendre ſa défenſe & ſe battirent contre nos gens, qui étant armez de gros bâtons, tirérent bien-toſt du ſang de la tête de je ne ſçai combien d'entre eux & les mirent en fuite. Le lendemain les bleſſez allérent faire leurs plaintes aux Grands de la Cour, qui ſçachant qu'ils leur avoient autrefois vendu du vin leur demanderent pourquoi ils leur en avoient refuſé pour de l'argent: & les renvoyérent ſe moquant d'eux & approuvant le traitement qu'ils s'étoient attirez par leur faute.

L'Auteur voit ſes camarades aprés un an de ſéparation.

Mais je reviens à ce qui me regarde. Depuis un an que mon pere étoit mort, je n'avois veu aucun de mes compagnons. Un jour je fus agréablement ſurpris de voir entrer le Sieur Grégoire chez moi, qui ayant appris où j'étois, avoit obtenu la liberté de me

me venir voir. Il me dit que nous étions à une journée de chemin les uns des autres, & il me rendit compte de la maniére dont ils vivoient. Jusques-là j'avois ignoré où ils étoient ; & aprés que le Sieur Gregoire fut parti, j'importunay tellement le peuple de la ville où je demeurois pour avoir la permission de leur aller rendre visite, qu'enfin ils me l'accordérent. Etant arrivé à la plus proche cabanne Angloise, j'y fus parfaitement bien reçû ; & le lendemain sept ou huit de nos Camarades ayant sçû où j'étois me vinrent trouver & se divertir avec moi. Ils ne paroissoient plus prisonniers, comme quand je les quittay la premiere fois ; ils avoient des maisons à eux, ils étoient marchands & faiseurs de bonnets à l'aiguille, & portoient enfin des habits à la Chingulayse, tout de même que les naturels du païs.

Ils lui conseillent de faire des Bonnets à l'aiguille, comme eux, & à demander du Ris crud.

En ce temps-là, je vins à manquer d'argent & d'habits, & il me falut songer à en recouvrer. Mes amis me conseillérent de faire des Bonnets comme eux, puis que j'avois un valet qui entendoit parfaitement bien ce métier. Ils me firent aussi voir le profit que je ferois, si je pouvois avoir mon ris crud, & l'épargner comme ils faisoient pour se faire habiller.

Je demeuray deux ou trois jours avec eux ; & en nous séparant nous résolumes de faire en sorte de nous revoir plus souvent à l'avenir, puis que nous sçavions où étoient les maisons les uns des autres.

Le peine qu'il a

Depuis le temps que j'étois dans cette

d'obtenir ce Ris.

Isle, j'en avois appris la langue, de maniére que je pouvois me faire entendre de ceux qui m'apportoient des vivres. Je leur proposay de ne me plus envoyer du Ris boüilli, mais de l'avoir crud, & en la même quantité que mes compagnons. Cette demande fit naître une grande contestation entre nous. Ils m'alléguerent pour s'en excuser; *qu'il y avoit une grande différence entre moi & eux; que j'étois fils du Capitaine, & que les autres n'étoient considerez, que comme dépendants de moi, puis que j'avois succedé à mon pere; que les grands de la Cour avoient commandé que l'on me fournist mes vivres tout apprêtez; qu'il étoit au dessous de moi d'accommoder mes viandes moi-même, le Roi me connoissant de nom, & me voulant faire l'honneur de m'entretenir à la Cour, où il me donneroit quelque haut Employ; qu'enfin pour ma reputation, je devois souffrir qu'ils me servissent comme auparavant.*

Il traitte avec le peuple de sa subsistance.

Bien que je fusse Novice au païs & que je ne connusse pas tout à fait ce peuple, je ne laissay pas d'entrevoir à travers leurs discours, que ma réputation leur étoit moins chere que leurs intérêts; ainsi je leur répondis, que si j'étois plus distingué & plus estimé que les autres, il étoit raisonnable que j'eusse quelque chose plus qu'eux; que cependant, je ne leur demandois que ce qu'on donnoit aux autres Anglois; & que pour ce qui étoit de la peine de faire boüillir mon Ris, elle ne me regardoit point, puis que j'avois un valet qui n'avoit rien autre chose à faire.

faire. Aprés cela je leur representay les inconveniens qu'il y avoit de m'apporter des vivres boüillis ; que souvent il arrivoit qu'ils n'étoient ni bien accommodez, ni apportez à l'heure qu'il faloit, de sorte que je ne pouvois manger quand j'avois faim ; que de plus, mon dessein étoit d'épargner quelque chose de ces provisions, afin de les revendre au bout d'un temps, & avoir de quoi acheter des habits, & que j'aimois mieux que mon ventre souffrist un peu, que de marcher tout nud & sans vestemens. Enfin, je sçûs si bien faire, que j'obtins deux mesures de Ris par jour pour moi, & une pour mon valet. Outre cela ils m'accordérent des Noix de Coco, des herbes, des Citrons, du Poivre, du sel, & j'eus même quelquefois des poules, des œufs & de la chair par dessus le marché.

Il bâtit une maison.

Aprés avoir ainsi pourveu à ma subsistance, je songeay à chercher une maison, parce que la mienne n'étoit point propre pour y tenir ménage. J'avois remarqué dans mon voisinage un Jardin qui appartenoit au Roi, dans lequel étoient plantez quantité d'arbres qui portent la Noix de Coco. Ce fut là que je resolus d'établir ma demeure ; & ayant communiqué mon dessein à mes voisins Chingulays, ils y consentirent & m'aidérent même à bastir ma maison : mais ils ne la purent achever pour des affaires qu'ils eurent qui les appellérent ailleurs. Néanmoins, j'en vins à bout avec l'assistance de mon Négre ; & j'en blanchis les parois avec de la chaux,

chaux, comme nous faisons en Europe. Mais en cela je commis un crime punissable, parce que par les loix du païs il n'y a que les Palais des Rois & les Temples qui puissent être blanchis. Cependant le peuple ne fit pas semblant d'en prendre connoissance, à cause que j'étois Etranger & que je l'avois fait par ignorance. Si un Chingulay eust commis cette faute, il lui en auroit couté la tête, ou du moins on lui auroit imposé une grosse amende.

Il s'applique au trafic.

Etant ainsi établi je me mis à nourrir des Cochons & des poules qui produisirent si bien, qu'en peu de temps j'en eus un grand nombre. Mon Jardin me fut aussi d'un grand secours, car j'eus la liberté de recueillir toutes les Noix de Coco qui tombent, qui me servirent à faire de l'huyle pour brûler dans la Lampe & pour fricasser des herbes & d'autres choses. Quand cette huyle est nouvelle, elle n'est gueres moins bonne que le Beurre de ce païs. J'appris aussi en peu de temps à faire des Bonnets à l'aiguille, & j'en fis trafic, comme mes compagnons.

Dessein de s'enfuir avorté.

Pendant que nous vivions de la sorte, nous songions pourtant à nôtre liberté, & nous espérions qu'aprés avoir un peu mieux connu le païs, nous trouverions les moyens de nous échapper. Quelques gens avant nous, qui ne sçavoient pas les chemins avoient fait cette entreprise, mais toûjours en vain ayant été ratrappez par les Chingulays: car c'est leur coûtume de se défier des hommes Blancs qu'ils rencontrent en voyageant. Ils les exami-

minent, & lors qu'ils ne leur donnent point de réponse satisfaisante, ils les arrêtent comme des fugitifs, & les ménent à la prochaine ville, où ils sont gardez dans quelque Grange par des Soldats, sans qu'on leur donne que peu ou point à manger.

Ceux qui reprennent ces fugitifs sont obligez de les garder & de les nourrir, jusqu'à-ce que le Roi les fasse venir pour les remercier. Lors qu'ils se présentent à lui, il leur fait de magnifiques promesses qu'il ne tient jamais : car souvent il les renvoye pour garder encore les prisonniers, de sorte qu'ils sont autant captifs que les autres, n'osant retourner chez eux, sans la permission du Gouverneur de la Province, auquel il faut faire des presens considerables, pour obtenir cette grace.

CHAPITRE IV.

De certains autres Anglois Prisonniers dans le même païs.

OUtre ce que nous étions de Captifs, nous en trouvâmes encore d'autres de nôtre Nation dans la même Isle, qui avoient été pris un an & demi avant nous, en 1658. Ils étoient treize, sçavoir, les Sieurs *Vassal*, *Merginson*, *March*, *Kirby*, *Jelf*, *Gardiner*, *Day*, *Stapleton*, *Man*, *Smart*, *Holstein Hambourgois*, *Gony & Bingham*. Ils s'é-

Anglois du Marchand de Perse, captifs, avant nous.

s'étoient embarquez dans le Vaisseau appellé le Marchand de Perse, commandé par le Capitaine *Johnson*, qui fit naufrage aux Isles Maldives. Mais s'étant sauvez dans des Chalouppes & passant prés de cette Isle ils y rélâchérent pour s'y rafraîchir & furent pris & emmenez dans le cœur du païs comme nous. Les Chingulays leur ostérent tout, hormis leurs habits, & il n'y eut que le Sieur *Merginson* qui sauva son argent qu'il avoit adroitement caché dans son Justaucorps, & qui depuis lui fut dérobé par ses Camarades qui sçavoient où il l'avoit mis. Mais ils ne le gardérent pas long-temps, car le Roi en ayant été averti, il envoya des gens qui leur arrachérent cette injuste proye.

Ils sont presentez au Roi.

Aprés leur prise ils furent presentez à ce Prince, qui leur demanda s'il y avoit guerre entre les Anglois & les Hollandois. Ils lui répondirent que non, & comme ils l'eurent satisfait sur diverses questions qu'il leur fit, il commanda qu'on leur donnast à tous des habits, & que *Vassal* qui étoit regardé comme le premier d'entre eux eust une double portion de Ris. Il avoit remarqué deux jeunes hommes fort bien faits dans cette troupe, qu'il fit mettre à part, afin de le servir à la Cour. Nous parlerons toute à l'heure de la fin qu'ils firent l'un & l'autre. On mit tous ces prisonniers dans la ville de Cande, à chacun desquels on donna une natte toute neuve, & des vivres de la maison du Roi. Quelque temps aprés, ils eurent encore d'autres habits.

De

De cette maniére ces premiers venus remportoient un grand avantage sur nous. Car nous n'avions ni nattes ni habits, ni l'honneur d'être connus du Roi.

Ils croyent qu'ils seront mis en liberté, mais ils se trompent.

Cette favorable réception leur fit esperer que le Roi les mettroit en liberté. Il y avoit en ce temps là à Cande un Moine Portugais nommé le pere Vergonse, avec qui ils s'entretinrent un jour de l'espoir de leur delivrance. Comme ils avoient fait habitude avec lui, ils lui demandérent ce qu'il en croyoit, & si les caresses que le Roi leur faisoit n'étoient pas des marques qu'ils étoient dans ses bonnes graces. Mais cet homme qui connoissoit l'humeur du Prince leur dit, que ce n'estoit pas sa coûtume de donner la liberté aux Européens, ce qui les irrita tellement contre lui, qu'ils l'appellérent *Chien de Jesuïte* & lui reprochérent qu'il souhaitoit qu'il demeurassent éternellement esclaves.

Action ridicule qu'ils font.

Cependant, ils étoient bien traitez eu égard à la pauvreté du païs & de ses habitans. On leur fournissoit du Ris tant qu'ils en vouloient, & néanmoins ils se plaignoient, comme si on les laissoit mourir de faim. Ayant tué un jour une poule, ils la démembrérent & en portérent chacun un morceau à la main dans les ruës, comme pour faire voir aux Principaux de la Cour, qu'on ne leur donnoit que de miserables restes, que des chiens voudroient à peine manger : mais on se moqua d'eux, parce qu'on sçavoit que cette volaille étoit une viande délicieuse dans les terres de Cande.

Com-

Ils dérobbent une Vache qu'ils tuënt.

Comme ils ne mangeoint pas souvent de la chair & qu'ils manquoient d'argent pour en acheter, il leur prit envie de tuër quelque Vache pour faire quelques bons repas. Mais sur le poinct d'executer leur dessein, ils doutérent s'il leur étoit permis de prendre ce qui ne leur appartenoit pas. Dans cette incertitude ils s'adressérent au Pere Vergonse avec qui ils s'étoient racommodez ; & ce bon homme leva bien-tôt leur difficulté par la dispense qu'il leur en donna. Il dit, *que puis que leurs ennemis possedoient leurs corps, il étoit juste qu'ils mangeassent leurs biens.* Et afin de les encourager, il leur promit d'en manger le premier. En effet, la bête ayant esté tuée, le Pere Vergonse en eut un morceau qu'il mangea de bon appetit.

Autre marque de leur licence.

Voici encore un autre exemple de la liberté qu'ils se donnoient. Les Officiers du Roi ont le droit de cueillir le fruit qu'on appelle *Jack*, en quelque lieu qu'il croisse, sans la permission de personne, pour le donner à manger aux Elephants. C'est, disent-ils, pour le service du Prince, & on n'oseroit les en empêcher. Un jour que nos gens étoient logez dans une maison qui avoit autrefois appartenu à un grand Seigneur tombé dans la disgrace du Roi, & où il y avoit un arbre qui porte le *Jack*, quelques Officiers y vinrent demander de ce fruit. Mais nos Anglois, bien qu'ils en eussent plus qu'il ne leur en faloit, refusérent de les laisser entrer dans le Jardin & les renvoyérent à vuide. Et comme la plainte en fut faite aux

Grands

Grands de la Cour, ils ne firent pas semblant sur l'heure d'en prendre connoissance, mais quelque temps aprés ils les chasserent de cette maison.

J'ay parlé de deux jeunes hommes que le Roi avoit choisis pour le servir à la Cour. L'un s'appelloit *Smart* & l'autre *Man*. Ils n'y furent pas long-temps, sans gagner les bonnes graces du Prince, qui s'informoit souvent d'eux, de l'état de l'Angleterre, des armées de sa Majesté Britannique, & leur accordoit souvent des faveurs qu'il refusoit à bien des personnes.

Ce que devinrent deux jeunes Anglois pris par le Roi, à son service.

Il arriva une fois que *Smart* ayant dessein d'apprendre des nouvelles d'Angleterre alla secrettement chez un Ambassadeur de Hollande qui étoit à Cande. On en avertit le Roi, qui d'abord ne le voulut pas croire: cependant il donna ordre de l'épier & de le prendre s'il étoit possible sur le fait. Comme l'Anglois ne se défioit de rien, il fut facile de l'arrêter, & ayant confessé sa faute, le Roi qui ne pardonne pas à ceux qui voyent les Ministres Etrangers, sans sa permission, se contenta de le releguer dans les montagnes sans chaînes, où il fut bien traité, & épousa une femme dont il eut un garçon. Quelques années aprés il mourut malheureusement, s'étant rompu le col en tombant d'un arbre où il cueilloit des *Jacks*. Si un Chingulay osoit entrer chez un Ambassadeur, il lui en cousteroit la vie.

Disgrace de *Smart*.

Durant ce temps-là, son compagnon *Henry Man* se conserva toûjours dans la fa-

Fin lamentable de *Man*.

veur,

veur, & fut fait le premier de tous les Domestiques du Roy. Un jour ayant rompu un plat de porcelaine il s'enfuit & se refugia dans un *Vehar* ou Temple pour y chercher un Azyle. Cette action ne plut pas au Roy qui crut que *Man* s'étoit imaginé que les Prêtres qui y demeuroient, le pouvoient protéger contre luy. Cependant ne voulant ni offenser les Prêtres ni le tirer de force de ce lieu-là, il luy envoya dire, qu'il ne faloit pas qu'il s'épouvantât d'une si petite faute; qu'il luy pardonnoit, & qu'il retournast exercer sa charge au Palais. Mais à peine fut-il sorti du Temple, qu'il fut pris: on luy lia les bras au dessus du coude par derriere, selon la coûtume du païs, & en cet état on le laissa toute la nuit, lié si étroittement, que ses bras enflérent, & que les cordes qui le serroient pénétrerent jusqu'aux os. Le lendemain le Roy commanda à un des principaux Officiers de sa Cour de le délier, de luy mettre des chaînes aux pieds, de le garder chez luy & d'en avoir un soin tout particulier.

Six mois se passerent avant qu'il pût guerir & recouvrer ses forces, aprés quoi il fut rétabli dans sa charge & dans son ancienne faveur prés du Roy, qui paroissoit avoir pitié de luy, & qui luy auroit sans doute pardonné, s'il ne s'étoit pas jetté imprudemment entre les bras de ces Prêtres.

Quelque temps aprés, il offensa encore le Roy. Ce Prince vouloit avoir un certain Portugais à son service, qui n'avoit pas beau-

beaucoup envie d'y entrer. Comme il connoissoit nôtre favori Anglois, il luy écrivit, le priant d'employer son crédit, afin d'être dispensé de joüir de ce fatal avantage. La lettre fut renduë à l'Anglois, qui n'entendant pas le Portugais se la fit expliquer par une personne qui sçavoit cette langue. Mais voyant ce qu'elle contenoit il ne jugea pas à propos de se mêler de cette affaire & il garda cette lettre, sans en rien communiquer à personne. Au bout de quelque temps, l'Interprete s'avisa de le dire au Roy qui fut si irrité de n'avoir pas eu plûtôt cet avis, qu'il le fit mettre en pieces par les Elephans, avec le Portugais qui n'avoit point fait d'état de l'honneur qu'il luy vouloit faire, & *Man* aussi qui s'étoit contenté de tenir cette affaire secrette.

Le Roy ordonne que les captifs du Marchand de Perse soient bien-traittez.

Aprés cette execution, le Roy s'imaginant que nous nous abandonnerions à la peur, ou que le peuple nous maltraitteroit, il envoya des ordres particuliers dans tous les lieux où nous étions, afin que nous fussions bien traitez & qu'on eût pour nous toutes sortes d'égards.

Le Roy est si jaloux du commerce des lettres, qu'il ne souffre point que personne l'entretienne dans ses Etats. J'en viens de rapporter une preuve, par la mort tragique de *Man*; mais *Vassal* se tira mieux d'une affaire presque pareille, comme je vais dire.

Prudence de *Vassal*.

Cet homme avoit reçeu diverses lettres, & beaucoup de personnes le sçavoient.

Mais

à l'occasion de quelques lettres.

Mais craignant enfin que le Roy n'en fust averti, il prit le parti d'aller à la Cour & de les luy présenter. Aprés avoir été admis devant ce Prince, il confessa que quelques lettres étoient passées par ses mains, & que même il les avoit gardées quelque temps, sans les luy rendre, mais il ajoûta, que lors qu'il les receut, il ne sçavoit pas que la loy & les coûtumes du païs déffendoient ce commerce; que l'ayant sçeu il s'étoit adressé à un Prêtre Portugais mort depuis peu, pour le consulter & qu'il l'avoit conseillé d'attendre qu'il se presentast quelque occasion favorable de le faire; & qu'enfin, ayant voulu satisfaire à ce devoir, les gardes du païs s'étoient toûjours opposez à son passage, de maniere qu'il n'avoit pû jusqu'alors, luy rendre compte de sa conduite.

Il les lui fait lire.

Le Roy aprés l'avoir écouté ne parut point du tout fâché, & il luy commanda de les lire. *Vassal* les leut en Anglois, comme elles y étoient écrites; & ce Prince fut aussi attentif à cette lecture, que s'il avoit entendu nôtre langue. Aprés cela le Roy donna à *Vassal* une lettre interceptée, laquelle nous étoit écrite par le Chevalier *Winter*, Gouverneur du Fort S. George. Il luy commanda de l'interpreter, & ayant veu que c'étoit une Rélation d'une Bataille, où l'Amiral *Opdam* qui combattoit contre les Anglois étoit mort, il s'en fit lire toutes les particularitez. Ayant aussi appris par la même lettre, que nôtre armée étoit de cent cinquante voiles, il s'informa

ma du nombre des canons & des perſonnes qui montoient alors nos vaiſſeaux. *Vaſſal* luy répondit, que dans chaque vaiſſeau l'un portant l'autre, il y avoit environ trois cens hommes ; & quand il voulut conter ſur le ſable, à combien le tout montoit, le Roy luy dit, que cela n'étoit pas néceſſaire, & qu'il venoit de ſupputer par là, que nôtre Flotte étoit forte de quarante cinq mille hommes.

Cette nouvelle de la Bataille contre les Hollandois luy pleut extrêmement. Il dit à *Vaßal*, qu'il vouloit écrire aux Anglois, & qu'il luy cherchaſt parmi ſes Camarades quelqu'un qui fût propre à porter ſa lettre. *Vaſſal* luy en nomma un, mais ſur de certaines difficultez que firent naître quelques Seigneurs qui étoient avec le Roy, qui le preſſoient de jetter les yeux ſur une autre perſonne, il s'apperceut qu'ils cherchoient à découvrir celuy qui luy avoit apporté ſes lettres, ainſi il ſe tint dans la ſuite ſur ſes gardes, & il leur dit qu'il n'en connoiſſoit point d'autre.

Entretien particulier de Roy avec *Vaſſal*.

L'entretien fut long entre le Roy & luy, & toûjours en Portugais : mais *Vaſſal* n'en a jamais voulu dire le ſujet à perſonne, parce que le Roy avoit exigé de luy le ſecret. Lors que ce Prince le congédia, il luy fit de belles promeſſes qu'il ne luy tint pas, car depuis ce temps là il ne l'a jamais renvoyé querir Pour ce qui eſt de celuy que *Vaſſal* jugoit capable de porter la lettre, le Roy l'envoya priſonnier dans les montagnes

gnes chargé de chaînes, s'étant imaginé qu'il entretenoit correſpondance avec *Vaſſal* & qu'il luy faiſoit tenir des lettres.

CHAPITRE V.

Des voyes employées pour nous delivrer. D'une Rebellion dans l'Iſle. Et comme nous nous établîmes à la Campagne.

On parle de nôtre delivrance.

NOus demeurâmes en cet état, jûſqu'à l'année 1694. que le Roy receut une lettre du Chevalier *Winter*, Gouverneur du Fort S. George & Agent de nôtre Nation en ce lieu là. L'Ambaſſadeur de Hollande prés du Roy de Ceylan avoit auſſi eu commiſſion du Gouverneur de Columbo de traitter de nôtre rançon. *Radga Singa* parut ſatisfait de ce que luy mandoit le Chevalier *Winter*, & l'Ambaſſadeur de Hollande le ſçeut ſi bien gagner, qu'il luy promit de nous rendre la liberté.

On nous fait venir à la ville.

Dans cette veuë on nous fit tous venir à Cande, où nous eûmes la ſatisfaction de nous embraſſer les uns les autres, ne nous étant point veus depuis fort long temps. Nous y trouvâmes auſſi les Anglois pris dans le Marchand de Perſe, que nous n'avions jamais connus juſques-là, & aprés avoir compté combien nous étions, on trouva que le nombre étoit de vingt neuf perſonnes. Pen-

On nous asseure de nôtre liberté.

Peu de jours aprés nôtre arrivée dans la ville, on nous mena au Palais, où quelques Seigneurs de la Cour nous dirent que le Roy leur avoit commandé de nous asseurer de nôtre liberté ; qu'il étoit resolu de nous renvoyer en Europe, & que nous ne devions plus nous regarder comme esclaves ou prisonniers. Aprés que nous eumes remercié sa Majesté par de profondes révérences, ils ajoûterent que le Roy nous laissoit la liberté de nous retirer avec l'Ambassadeur de Hollande, ou avec le vaisseau que le Chevalier *Winter* avoit envoyé Nous leur répondîmes que nous nous conformerions en cela à la volonté de sa Majesté, & ils répliquerent que le Roy pouvoit faire les choses selon son bon plaisir, mais que cependant il vouloit que nous choisissions. Ainsi il falut deliberer entre nous, & un moment aprés nous leur dîmes, que puis que sa Majesté nous faisoit la grace de s'en rapporter à nôtre choix nous luy étions infiniment obligez & luy demandions la liberté d'aller avec l'Ambassadeur. Nous prenions ce parti, pour diverses raisons. Nous avions remarqué que cette barque Angloise étoit mal équipée & ne valoit pas grand' chose, ayant esté négligée depuis le temps qu'elle étoit abordée dans l'Isle. Nous craignions aussi que sous prétexte du danger qu'il y a d'aller de Ceylan au Fort S. George, on ne rompist nostre voyage, & nous croyions enfin estre engagez d'honneur à suivre les Hollandois de peur de de-

desobliger leur Ambassadeur qui s'étoit efforcé si généreusement de nous servir, & qui auroit eu droit de nous abandonner dans la suite, comme des ingrats, si le Roy nous eût retenus.

Nous refusons tous de servir le Roy.

En suite ils nous firent entendre, que si quelqu'un de nous souhaittoit de demeurer au service du Roy, on luy donneroit des recompenses, des villes, de l'argent, des esclaves & des emplois considerables à la Cour, mais nous refusâmes tous généralement ces offres. On fit aussi cette même proposition à chacun de nous en particulier, & l'on s'informa de nos professions & si nous n'avions personne capable de servir le Roy en qualité de Trompette, mais ce fut en vain qu'on essaya de nous tenter par les promesses. Nous préférâmes le retour en nôtre Patrie aux charges qu'on vouloit nous donner dans un païs étranger; mais ce fut aussi par là que nous attirâmes sur nous l'indignation du Roy.

Les Grands de la Cour nous ordonnent de venir tous les jours au Palais, pour y recevoir les ordres du Roy.

Quand ils virent qu'ils ne pouvoient rien gagner sur nous, ils nous dirent que le Roy avoit ordonné que nous vinssions tous les jours à la porte de son Palais pour y recevoir ses ordres. Nous obéymes durant plusieurs jours, mais inutilement, car on ne nous dit plus rien de sa part. Cependant il arriva un malheur, auquel ce Prince ne s'attendoit pas. Tout son peuple généralement se souleva contre luy On attaqua son Palais de nuit, mais sur le point de l'emporter, le cœur manqua aux Rebel-

Les Chingulays se revoltent.

belles qui n'oférent y entrer, & luy donnerent le temps de ſe retirer le matin dans les montagnes. Ce fut plûtôt leur lâcheté que ſa valeur qui les ſauva, car s'ils euſſent eu aſſez de courage pour entrer dans ſon Palais, ils ſe ſeroient infailliblement emparez de ſa perſonne. Je parlerai ailleurs de cette revolte & j'y renvoye le Lecteur. Je raconteray ſeulement ici quelques particularitez de cette guerre, dans laquelle nous fumes engagez.

Danger que nous courumes dans ce ſoulevement.

Avant que d'attaquer le Palais Royal, les Rebelles délibérerent s'ils ſe ſaiſiroient de nous, craignant que nous ne priſſions le parti du Roy. Car bien que nous ne fuſſions qu'une poignée de gens, en comparaiſon d'eux, néanmoins nous nous étions rendus redoutables. Leur premier deſſein fut de ſe deffaire de nous & de nous maſſacrer; mais d'autres plus moderez furent d'avis de nous laiſſer là. Ils alléguerent, *que puis que nous ne ſçavions rien de leur projet, & que nous vivions en repos dans nos maiſons, apparemment nous ne nous mêlerions de rien: mais que s'ils nous attaquoient, le Roy viendroit bientôt à le ſçavoir; qu'il ſe mettroit infailliblement en état de leur réſiſter, & qu'ainſi leurs meſures ſeroient rompuës,* Nous apprimes ces choſes de quelques-uns de leur parti, qui nous le raconterent, aprés la fin de la guerre. Les habitans de Cande prirent la fuite aprés le Roy, abandonnant leurs maiſons & leurs biens, où nous fimes

grand butin, tout le monde ayant la liberté de piller & de saccager les terres de ceux qui s'étoient sauvez avec le Roy.

Les revoltez nous entrainent avec eux.

Les Rebelles ayant ainsi chassé le Roy marchérent vers Cande & nous emmenerent avec eux. Celuy qui les commandoit nous dit *de prendre courage; qu'ils avoient bien pensé à ce qu'ils venoient de faire; que la mauvaise conduite du Roy en étoit la cause, & que ce Tyran ne s'étoit proposé que leur ruine & celle de tout le païs.* Ils insistérent particulierement sur des choses qu'ils crurent paroître plausibles aux étrangers, se plaignant qu'il retenoit les Ambassadeurs, aussi bien que les autres gens malgré eux; qu'il ruïnoit le commerce, & que ses cruautez & ses injustices étoient si criantes, qu'on ne les pouvoit plus souffrir. Ils ajoûterent qu'il avoit violé les loix du païs, & qu'aussitôt qu'ils auroient rétabli le calme dans l'Isle, ils nous renvoyeroient en nôtre terre natale.

Ils nous donnent de l'argent afin de les servir.

Un jour, qui étoit celuy de Noël, & que nous étions à Cande, les Chefs des Rebelles nous firent venir, & nous donnérent de l'argent, pour nous engager à prendre les armes avec eux, & à aller ensemble attaquer *Radga Singa*, au lieu où il s'étoit retiré. Mais dans ce même moment la nouvelle leur vint que le jeune Prince s'étoit sauvé avec sa Tante, ce qui les épouvanta tellement, qu'ils s'enfuirent, laissant l'argent & les habits qui nous étoient destinez, & se massacrant l'un l'autre, afin de

de paroître fideles sujets & de se disculper auprés du Roy du crime de rebellion.

Cependant comme nous étions en grande necessité, nous nous jettâmes sur cet argent, qui fut bien-tôt enlevé. Depuis les troubles arrivez personne ne nous donnoit plus rien, & sans cette proye je ne sçais ce que nous aurions fait pendant plus de trois mois, qu'il falut nous nourrir à nos propres dépens. Aprés avoir ramassé ce que nous pûmes du débris de la Cour, nous nous retirâmes à la débandade chacun chez soi, résolus de ne nous pas mêler davantage de cette affaire, étant étrangers & prisonniers à la merci de nos ennemis.

Nous nous retirons sans plus vouloir prendre part dans ces brouilleries.

L'espoir de la liberté nous avoit engagez dans le parti des Rebelles qui nous fournirent diverses choses dont nous manquions. Comme ils étoient les Maîtres, nous n'avions pû nous dispenser de leur obéïr & de les suivre à la Cour. Mais la chance étant tournée, nous tombâmes en de mortelles apprehensions, que le Roy ne fust tost ou tard averti de nostre conduite.

Les Rebelles ayant manqué leur coup, apprehendent le Roy.

En effet, à peine fumes nous de retour dans nos maisons, qu'il nous vint un ordre d'un des premiers Seigneurs de la Cour de l'aller trouver. Il s'étoit mis en campagne avec quelques gens, & de la maniere qu'il agissoit, il sembloit qu'il étoit du parti des Rebelles, & qu'il vouloit se retirer à Colombo chez les Hollandois. Aussi-tôt que nous fumes arrivez prés de luy, il se déclara pour le vieux Roy & nous mena au de-

Le Roy nous justifie de l'accusation, de l'avoir abandonné.

vant des revoltez afin de leur donner bataille ; mais ne les ayant pas rencontrés il alla à Cande, où il nous congédia, nous promettant *de faire sçavoir au Roy, que nous avions pris courageusement les armes pour son service, & qu'il n'avoit pas tenu à nous, que nous n'en fussions venus aux mains avec les ennemis.* Quelques jours aprés il le dit à *Radga Singa*, qui sçavoit déja que nous avions touché de l'argent des Rebelles. Dans cette rencontre, il sembloit qu'il deust être fort en colere contre nous, mais il en arriva tout autrement, car il répondit à nos accusateurs que puis que personne ne s'étoit offert à nous nourrir en son absence, nous avions eu raison de prendre ce que la fortune nous presentoit.

Nous sommes obligez de mendier.

Le tumulte étant appaisé & la sedition étouffée, le Roy fut rétabli sur le Thrône ; & tout cela en cinq jours de temps. Dans ce desordre, comme j'ay déja dit, on nous avoit refusé nôtre portion ordinaire, & aprés cela aucun ordre n'étoit venu de la Cour pour nous faire subsister comme auparavant. Ainsi nous fumes obligez de gueuser sur le grand chemin qui meine à la ville jusqu'à-ce que le Roy en fut adverti au bout de quelques mois, & alors il nous renvoya dans nos anciennes demeures, sans plus parler de nôtre liberté, dont nous nous étions flattez.

On

On disperla à la campagne avec nous les prisonniers du Marchand de Perse, & l'on ordonna à ceux chez qui nous logions de nous traitter le mieux qu'il seroit possible. Nous étions un à un dans chaque maison, & nous fimes si bien tous, que nous apprîmes le langage & les coûtumes du païs, & qu'on nous donna la même quantité de vivres qu'auparavant. Outre cela, les uns s'appliquerent au labourage, les autres au trafic & d'autres à faire des Bonnets à l'aiguille, qu'ils pouvoient vendre par tout, hormis dans les places maritimes. Nous allions aussi loin que nous voulions dans le païs, sans qu'on y prist garde, car le peuple s'étoit insensiblement défait de la peur que nous ne prissions la fuite, particulierement voyant que nous possédions des maisons, & que quelques-uns des nôtres s'étoient mariez dans l'Isle, & y avoient même beaucoup d'enfans.

On nous renvoye en de nouveaux quartiers, où nous travaillons & vivons avec plus de liberté.

Voilà ce qui regarde tous les Anglois prisonniers en général; je vais à cette heure parler de moi-même.

CHAPITRE VI.

Suite de ce que fit l'Autheur aprés la Rebellion, & comme il acheta une terre.

L'Auteur bâtit une maison.

LA fortune voulut que je fusse rélegué dans la Province de *Handapondown*, à l'Occident de la Ville de Cande. Elle est passablement agréable, & le lieu où l'on m'envoya me pleut d'autant plus qu'il étoit assez prés de la Mer, ce qui me fit concevoir l'esperance qu'avec le temps je me pourrois sauver. Cependant pour bannir le soupçon du peuple qui m'observoit jour & nuit & épioit toutes mes actions, je bâtis avec l'assistance de mes voisins une maison sur le bord d'une riviére. Je l'environnay d'un fossé, à l'entour duquel je plantay une haye; & aprés m'être ainsi logé, je me remis à faire des Bonnets à l'Aiguille, que je vendois çà & là à la campagne.

Le peuple lui conseille de se marier.

En ce temps-là, il ne me restoit plus que sept Shellings de tout mon argent, que j'avois employé à bâtir ma maison & à d'autres usages nécessaires. Mais Dieu qui ne m'a jamais abandonné dans mes entreprises, benit encore celle-ci, car en peu de temps, je me vis assez à mon aise, & je ne manquay d'aucune des choses que le païs produit. Mes voisins en eurent de la joye

&

& cesſérent d'apprehender que je ne me ſauvaſſe, & afin de m'attacher plus étroittement à eux, ils me conſeillérent de me marier, me repreſentant qu'une femme me ſeroit d'un grand avantage; qu'ayant donné congé à mon valet depuis quelque temps & étant demeuré ſeul, il me faloit quelqu'un pour prendre ſoin de mon ménage pendant mon abſence, & qu'à l'âge où j'étois, je ne devois pas paſſer mes jours ſeul dans une maiſon: & ils ajoûtérent enfin, que ſi le Roi m'envoyoit querir, je pourrois ſans crime me ſéparer de ma femme, ainſi que je voyois qu'ils faiſoient eux mêmes tous les jours.

Comme je voulois leur perſuader que je ne ſongeois plus à retourner en Europe, je fis ſemblant d'écouter leurs conſeils: mais je leur dis, que je ne me ſentois pas encore aſſez pourveu de toutes choſes pour entretenir une femme, & que je jetterois les yeux ſur quelqu'une que je puſſe aimer. Néanmoins cette promeſſe étoit bien éloignée de ma penſée, car j'abhorrois cette ſorte d'union avec les Idolâtres.

Il fait ſemblant d'écouter leurs conſeils.

Je demeuray deux ans en ce lieu, ſans pouvoir durant tout ce temps-là rencontrer la moindre occaſion de prendre la fuite. Car je ne voulois pas me hazarder imprudemment de peur d'être repris & traité de la même maniére que divers autres qu'on avoit fait mourir miſerables.

Il demeure deux ans en ce lieu là.

En 1666. les Hollandois bâtirent un Fort au deſſous de moi, dont je n'étois ſéparé

Les Hollandois bâtiſſent

un Fort prés de lui, que le Roi prend quelque temps aprés.

que par une chaîne de montagnes. Mais bien que je fusse si prés d'eux, j'essayay en vain de m'y retirer, & je trouvay les passages trop bien gardez par les Chingulais. Un peu auparavant le Roi avoit envoyé deux Généraux avec des troupes, pour les en chasser, mais n'ayant pû en venir à bout ils se contentérent de mettre des gardes sur les avenuës, pour empêcher les Hollandois de faire des courses. Ce Fort s'appelloit *Arrandery.* Mais quelques années aprés, le Roi de Cande le reprit, pendant que les Hollandois n'étoient pas sur leurs gardes; & on y fit prisonniers tous ceux qui y estoient, lesquels furent emmenez à Cande, où ils étoient encore presque tous, lors que je me sauvay.

Il est forcé d'abandonner sa maison, suivi de trois de ses Compagnons qui étoient dans la même Province avec lui.

Nous étions quatre Anglois dans cette Province où les Hollandois avoient bâti ce Fort. Mais quelque temps aprés, le Roi craignant que nous ne nous sauvassions chez eux, il envoya ordre qu'on nous emmenast à Cande Uda, sous prétexte de ne pas vouloir nous exposer aux miseres de cette guerre.

Comme nous fumes forcez de nous retirer à la haste, il falut que j'abandonnasse mon établissement en ce lieu là. J'y laissay quantité de Noix de Betel, dont on fait grand trafic, à la merci de ceux qui les purent emporter; & j'eus assez de peine à sauver mes habits dans la peur que me firent ceux qui nous emmenoient.

On nous conduisit tous quatre dans une ville

ville ſur le haut d'une montagne, appellée *Laggendenny*, & le Sieur *Loveland* fut choiſi pour demeurer avec moi dans une même maiſon. Auparavant preſque tous nos compagnons deſeſperant de recouvrer la liberté s'étoient mariez, & on logea mon ami avec moi, parce que nous n'avions point de femmes ni l'un ni l'autre.

Ils ſont menez dans une méchante ville.

A noſtre arrivée en cette ville-là, nous fumes extrêmement découragez, en la voyant la plus pauvre & la plus miſérable de toutes celles du païs. Elle eſt ſcituée, comme je viens de dire, ſur le ſommet d'une montagne, compoſée ſeulement de quatre ou cinq maiſons, & privée de tout commerce avec les autres villes de la Province, qui en ſont fort éloignées. C'eſt-là que le Roi envoye ſouvent les criminels dont il ſe veut défaire. Nous crumes quand nous nous vîmes en ce lieu-là, que nous avions encouru l'indignation de Sa Majeſté, particuliérement lors que nous apprîmes que nous y étions réléguez par ſon ordre.

Mais nôtre frayeur ne dura qu'un jour, car le Roi prévoyant que nous ne manquerions pas de nous abandonner au chagrin, aprés avoir été tirez de la Province de *Handapondown*, laquelle eſt fort agréable, pour être confinez dans de triſtes montagnes, il envoya le lendemain un des Principaux de la Cour aux habitans de ce lieu-là. Il leur dit de ſa part; *Que bien loin que nous fuſſions criminels, & éloignez des bonnes graces*

Le Roi leur envoye dire de prendre courage.

du Roi, Sa Majesté entendoit qu'on nous traitast comme des personnes qu'il estimoit & vouloit employer dans de grandes affaires; qu'il ne nous consideroit pas comme prisonniers, mais comme des Etrangers honorez de sa protection, ausquels il avoit donné la liberté; que si leurs provisions n'étoient pas suffisantes, il vouloit qu'ils vendissent leurs Bestiaux & leurs biens, & même leurs femmes, afin de nous nourrir; & qu'enfin, ils nous cédassent leurs maisons, si les nostres ne nous plaisoient pas.

On les y met pour châtier le peuple.

Cet ordre auquel nous ne nous attendions pas nous fut extrêmement agréable, & nous jugeâmes par là, que le Roi en nous réléguant en ces lieux écartez n'avoit pas eu dessein de nous châtier, mais de se servir de nous pour ruïner les habitans de cette ville, qui dans la rebellion s'étoient des premiers signalez à piller son Palais, prés duquel ils demeuroient la pluspart. Car comme ils étoient employez, tantôt à porter ce Prince dans son Palanquin, tantôt à prendre soin de son Bétail & à envoyer du lait tous les matins à la Cour, ils connoissoient toutes les places où il gardoit les choses qu'il estimoit le plus, & ils n'avoient pas manqué de profiter de l'occasion.

Ils se lassent de cette demeure.

Nous demeurâmes trois ans en cette ville jusqu'à-ce qu'enfin nous nous lassâmes de ces gens & eux de nous. Jamais ils n'avoient

eu

eu d'hostes plus incommodes. Nous exercions le pouvoir qui nous estoit donné sur eux dans toute sa rigueur : & bien que nous ne fussions que quatre, néanmoins ils nous étoient aussi soûmis, qu'à une Compagnie de Soldats. Mais comme j'ay déja dit, parce que nous étions dans une chetive ville, nous résolumes de l'abandonner.

Ce dessein étoit difficile à executer, sans le congé du Roi. J'allay à la Cour afin de l'obtenir, mais il me fut refusé, & ceux à qui je m'adressay me dirent que c'étoit une chose dont il ne faloit pas parler, parce que *Radga Singa* ne revoqueroit pas son ordre.

Je retournay donc à *Laggendenny*, où nonobstant la pauvreté de cette ville, nous ne laissâmes pas de nous faire toûjours bien traiter. On nous apportoit tous les jours des vivres, & n'ayant rien à faire, nous voulions bien prendre la peine de les accommoder nous mêmes. Cependant pour tuër le temps, nous faisions quelquefois des Bonnets à l'aiguille, qui nous rapportoient quelque chose.

L'Auteur retourne à son ancienne demeure par adresse.

Un jour desesperant de pouvoir jamais sortir du lieu de nôtre exil, avec permission, je m'avisay d'une ruse qui quelque temps aprés, me retablit dans la Province de *Handapondown*. On me devoit quelque chose en ces quartiers-là: & sous prétexte d'y aller solliciter le payement de mes dettes, je pris congé de mes voisins, avec un Chingulay que je menay avec moi. Ce n'est

pas

pas que je ne ſçeuſſe fort bien les chemins, mais il m'étoit néceſſaire pour franchir à ſa faveur les paſſages que les gardes occupoient. Durant le voyage, je paſſay pour un priſonnier confié à ſa garde, & j'eus le bonheur de ne trouver aucun obſtacle dans tous les lieux, par où mon guide me conduiſit.

Il s'y rétablit peu à peu.

Auſſi-tôt que je fus arrivé dans mon ancien établiſſement, je fis accroire que cet homme étoit venu par ordre des Magiſtrats, pour faire en ſorte que je fuſſe payé de ce qui m'étoit deu. Je recouvray par ce moyen quelque choſe, & je ne me mis pas fort en peine du reſte. Avec cela & ce que j'avois apporté, je me rétablis peu à peu, de maniére que je me trouvay en aſſez bon état, avant que de quitter cette place-là.

Il réſout de la quitter.

Pendant le ſejour que j'y fis, on me parla d'une certaine terre à vendre qui étoit à ma bienſéance. Comme je commençois à me déplaire où j'étois, je réſolus de l'acheter & de m'y retirer, ſans me mettre en peine des ordres du Roi, ayant remarqué que ceux qui en étoient chargez ne les executoient pas dans toute leur rigueur.

On lui veut vendre une terre.

Bien que je ſçeuſſe les coûtumes de l'Iſle, pour y avoir demeuré ſept ou huit années, je ne voulus pas néanmoins m'en fier à mes propres lumiéres. J'allay voir le Gouverneur de la Province où eſtoit cette terre, & je lui demanday s'il me ſeroit permis de l'acheter. Il me demanda d'abord à qui elle appartenoit, & lui ayant dit, qu'elle venoit

venoit d'un Prêtre qui en mourant l'avoit laiſſée à un de ſes petits fils, que la néceſſité obligeoit de s'en défaire, il m'encouragea à en faire l'acquiſition & me répondit, que c'étoient les ſeules terres qu'on pouvoit vendre & acheter, & qu'il ne voyoit aucune difficulté en cette affaire.

Avec ſon conſentement & ſon conſeil, je traitay avec celui qui vouloit vendre ce bien. La ſcituation m'en plaiſoit. Il étoit ſur une langue de terre environné de trois champs de grains, & vis à vis de la porte, il y en avoit encore un petit avec un foſſé où couloit une belle ſource d'eau vive. Outre cela, on y voyoit huit Noyers de Coco & quantité de bons arbres fruitiers, qui ne pouvoient manquer de rapporter beaucoup, étant débaraſſez des buiſſons & des épines dont ils étoient preſque tous couverts.

Sa ſcituation.

Je payay de cette terre vingt cinq *Larées*, c'eſt à dire, cinq *Dollars*, qui font une ſomme conſiderable en ce païs là. Le Contract d'acquiſition fut écrit ſur une feuille, ſelon la coûtume du païs; ſept ou huit des principaux habitans de la ville y ſignerent comme témoins, & j'en pris enfin poſſeſſion dans toutes les formes, pour être à moi à perpétuité. Elle eſt dans la Province d'*Oudaneur*, dans la Ville d'*Elledat* & à dix miles de Cande.

Il l'achette.

A peine en fus-je le Maître, que je travaillay à y bâtir une maiſon, qui fut bientôt achevée, à l'aide de *Roger Gold*, *Ralph*

Il y bâtit une maiſon.

Knight & Etienne *Rutland*, trois de mes camarades qui étoient mes voisins. Cela pleut aux habitans du païs, qui s'imaginérent que nous n'avions plus aucune pensée de retourner en nôtre terre natale.

Il retourne à *Laggendenny*, pour un peu de temps, puis il revient à *Elledat*.

Cependant encore que j'eusse bâti une maison, je n'osois absolument quiter mon ancienne demeure de *Laggendenny*, où je retournay résider quelque temps, laissant mes trois Compatriotes pour avoir soin de celle d'*Elledat*. Mais enfin, ayant trouvé un prétexte favorable de l'abandonner, je revins à mon nouveau domicile, m'étant séparé des Anglois de *Laggendenny*, qui s'allérent aussi habituër, les uns d'un côté & les autres d'un autre. Mais par là eux & moi nous perdîmes l'avantage d'être nourris aux dépens des gens du païs, qui se crurent dispensez, & avec raison, de nous porter des provisions dans les lieux où nôtre caprice nous portoit.

Il retient trois de ses camarades pour demeurer avec lui.

La premiére chose que je fis aprés avoir bâti ma maison, fut de défricher mes terres & d'y planter quantité de jeunes arbres qui avec le temps produisirent assez de fruit pour mon usage & celui de mes Compagnons. Je choisis pour demeurer avec moi ceux à qui je l'avois donnée en garde, en retournant à *Laggendenny*. Ni eux ni moi nous n'étions point mariez, & nous vivions ensemble dans une parfaite union. Comme ils m'aidoient dans toutes les affaires de mon ménage, je crus être obligé de leur faire part de tout ce que ma terre me rapportoit. Outre cela,

la, je les fis convenir avec moi, que celui d'entre eux qui se marieroit seroit banni de nôtre societé & ne joüiroit plus des fruits de nos travaux, ayant résolu de vivre dans le Celibat en ce païs là.

J'avois jugé à propos de les faire entrer dans cet engagement avec moi, pour exclurre les femmes de nôtre compagnie, à l'occasion desquelles il auroit pû arriver des disputes, capables de nous faire rompre les uns avec les autres.

Leur liberté de trafiquer.

En cet état nous vécumes tous quatre, deux ans, dans une trés étroite intelligence. Nous gardions la maison tour à tour, pendant quoi, ceux qui avoient des affaires sortoient afin d'y vaquer. Le reste de nos Anglois demeuroient aux environs d'*Elledat*, presque tous à cinq ou six Miles de nous, de sorte que nous pouvions nous visiter l'un l'autre, ce qui nous faisoit trouver encore plus agréable nôtre domicile.

Cependant, quelque satisfaits que nous fussions, nous vivions dans des montagnes, environnez de gardes pour nous empêcher d'échapper. C'étoit une chose fort difficile, & plusieurs de nos Compagnons rebutez de l'avoir essayé en vain, s'étant mariez, le peuple crut que nous suivrions cet exemple. Dans cette veuë on nous permit d'aller au Nord de nôtre Province, pour y vendre des merceries, & des Bonnets à l'aiguille; & deux de nôtre Compagnie s'y marierent, desespérant d'obtenir jamais la liberté, renonçant par ce moyen à l'accord fait entre nous

Deux de ses Compagnons se marient.

nous & me laissant avec Etienne *Rutland*, qui comme moi ne témoignoit aucune inclination pour ce mariage.

CHAPITRE VII.

Où il est parlé des autres Anglois, & de diverses choses qui regardent l'Auteur.

Conférence pour sçavoir, s'il est permis aux Chrêtiens, d'épouser des Chingulaises.

DAns les differents entretiens que nous avions avec nos Compatriottes lesquels nous visitions souvent, nous en eûmes un jour un au sujet du mariage. Nous disputâmes s'il étoit permis de se marier avec des Idolatres, & s'il ne valoit pas mieux épouser des femmes Chingulaises, que de vivre dans une sale débauche avec elles. La principale difficulté qui nous arrêta fut que nous n'avions point de Prêtres Chrêtiens pour en faire la Cérémonie, ni la liberté de ces Insulaires qui changent de femmes, toutes les fois qu'il leur plaist. Mais l'affirmative l'emporta, ayant fait réflexion sur ce que dit l Ecriture sainte, qu'il *vaut mieux se marier que de brûler*; Que quand le mariage avec des femmes étrangéres est défendu au peuple dans ce Livre sacré, c'est parce qu'il n'y avoit aucune nécessité de s'unir avec elles, & qu'on en pouvoit trouver assez d'autres parmi les personnes qui professoient une même loi; & qu'enfin on ne manquoit pas d'exemples

xemples dans le Vieux Teſtament, de gens qui s'étoient alliez chez les Infideles, dans l'impoſſibilité de recouvrer des femmes de leur païs & de leur Religion. Ces raiſons ayant levé la difficulté, ceux qui voulurent ſe marier proteſtérent qu'ils n'épouſeroient jamais qu'une ſeule femme, & que ce ſeroit même à condition qu'elles embraſſeroient le Chriſtianiſme.

L'Auteur ſe détermine à ne ſe pas marier.

Pour moi, bien que je fuſſe perſuadé que ces mariages étoient permis, je ne laiſſay pas de m'en abſtenir, dans l'eſperance que Dieu me feroit la grace de me faire retourner un jour dans ma chere patrie. Je laiſſay donc faire mes Compagnons, qui preſque tous s'unirent avec des femmes de ce Païs-là.

Commerce que font nos gens.

Cependant nos gens, à force de travailler firent tant de ces Bonnets à l'aiguille, que le trafic en diminua extrêmement, de ſorte qu'ils furent la pluſpart obligez de s'appliquer à quelque autre métier. Quelques-uns labourérent la terre, d'autres ſemérent du Ris, d'autres nourrirent des beſtiaux, & il y en eut enfin qui diſtillérent & vendirent du *Rack*, ou coururent le païs, pour y debiter de la marchandiſe; car les commoditez qui croiſſent dans une Province ſe vendent extrêmement bien dans celles où le terroir ne les produit pas. Par ce moyen ils trouvérent dequoi ſubſiſter doucement; & leurs femmes d'ailleurs filérent du cotton, qui de temps en temps, leur ſervoit à faire des habits.

C'eſt

Le respect qu'on leur porte.

C'est de cette maniere, que vivent nos Anglois qui sont dans ce Royaume-là. Ils y gagnent leur vie honnêtement, & bien qu'ils y soient étrangers, on ne laisse pas de les y considérer, & de leur faire toute sorte de bons traittemens.

Un Chingulay puni pour avoir battu un Anglois.

Un jour, un des nôtres ayant été battu par un Chingulay, nous résolumes d'en tirer raison, afin de nous faire craindre & respecter à l'avenir. Dans ce dessein, nous allâmes tous à la Cour porter nos plaintes à l'*Adigar*. Ce Magistrat fit venir l'accusé, qui craignant nostre credit, luy fit un présent, & cela fit qu'il refusa de nous faire justice. Ce procédé nous ayant encore irrités d'avantage, nous nous acharnâmes, pendant quelque temps, à suivre l'*Adigar* par tout où il alloit, faisant hautement des plaintes de luy au peuple, & montrant à tout le monde les meurtrissures qui paroissoient encore sur les épaules de nostre Camarade. Cet Officier n'avoit pas crû que nous pousserions les choses si loin, mais voyant nôtre obstination à demander justice, il apprehenda que nous ne nous adressassions au Roy, desorte qu'il fut forcé de punir le Chingulay en le chargeant de fers dans une miserable prison, d'où il ne sortit, qu'aprés luy avoir payé une grosse amende.

Emplois d'un Anglois à la Cour.

En ce même temps, le Roy donna la charge de grand Maître de son Artillerie à *Richard Varnham*, & le fit Capitaine de neuf cens soixante & dix hommes. Outre cela, il luy donna le gouvernement de plusieurs vil-

villes, il luy fit présent d'une belle épée d'argent & d'une halebarde, & il l'honora enfin plus qu'il n'avoit jamais fait aucun Européen. Ce poste étoit extrêmement délicat : néanmoins il eut le bonheur de le conserver jusques à sa mort qui ne fut pas violente comme celle des deux Anglois dont j'ay raconté la fin lamentable.

Les Anglois s'engagent au service du Roy.

Peu d'années aprés, quelques-uns de nôtre Nation s'engagerent au service du Roy, à l'occasion suivante. Les Hollandois avoient bâti un petit Fort sur les terres du Roy, appellé le Fort de *Bibligom*. Ce Prince s'étant mis en tête de le prendre & de le razer, le fit assiéger par son Armée. Mais comme cette Place étoit bien fortifiée, y ayant une bonne Garnison d'Hollandois & de Négres, & quatre pieces de canon sur chaque Bastion, quelques-uns des principaux de sa Cour luy persuaderent d'employer des Etrangers pour l'attaquer. Ils luy dirent qu'il avoit dans ses Etats plusieurs deserteurs Hollandois ausquels il pouvoit se fier ; que si ces gens étoient assistez des autres Chrétiens des terres de sa domination ils l'en rendroient maître dans peu de temps, & qu'ils ne s'enfuiroient point du costé de ses ennemis, parce qu'ils étoient mariez avec des femmes Chingulaises.

Cette proposition fut goustée du Roy, qui fit publier qu'il donneroit de grandes recompenses à tous les Etrangers qui travailleroient à la prise de *Bibligom*. Il dé-

clara

clara qu'il ne vouloit forcer personne & qu'il ne demandoit qu'une assistance volontaire, qu'aprés qu'il auroit fait la conquête, il seroit libre à tous les Etrangers de retourner vers leurs femmes & enfans, & qu'ils ne manqueroient enfin d'aucune chose pour les encourager dans cette entreprise.

On leur donne de l'argent & des habits.

Ces promesses gagnérent une trentaine de Portugais, de Hollandois & d'Anglois. On leur donna à chacun la valeur de vingt Schellings en argent & trois pieces de toile de cotton, & ils eurent la liberté de porter des habits, comme les Européens, ce qui est en ce païs-là un fort grand honneur. Le Roy voulut leur donner un vieux Domestique Flamand pour Capitaine; mais les Portugais s'excuserent de luy obéïr, & priérent ce Prince qu'ils pussent être commandez par une personne de leur Nation. Ce qui leur fut accordé en consideration de ce qu'on avoit besoin d'eux; mais comme les Anglois au nombre de six étoient trop peu, pour avoir un Commandant de leur païs, on les obligea de servir les uns les Hollandois & les autres les Portugais. Il ne s'engagea pas davantage d'Anglois, parce que la plûpart aimerent mieux demeurer chez eux, que de prendre les armes pour des Idolatres contre des Chrétiens.

Le Roy ne leur tient pas parole.

Aprés avoir esté fournis d'armes & mis en état de partir, *Radga Singa* reçeut la nouvelle que le Fort s'étoit rendu à ses Généraux. Aussi-tôt il le fit sçavoir à ces nouveaux

veaux soldats, qui en témoignerent beaucoup de joye, s'imaginant qu'il leur seroit permis de retourner chez eux, avec la solde qu'ils venoient de toucher. Mais ils se trouverent éloignez de leur compte, car il les retint pour garder les portes de son Palais, où ils sont encore à cette heure & souffrent de grandes miseres.

Ils vivent miserablement.

Mais je reviens à raconter ce qui me regarde en particulier. J'ay déja dit, que de tous mes compagnons, il n'en étoit demeuré qu'un avec moi. Nous vivions solitairement & assez satisfaits, établis dans une bonne maison qui m'appartenoit. Comme elle étoit commode, nous resolumes d'y nourrir des chévres & en ayant acheté deux, elles nous fournirent avec le temps assez de chevreaux qui dans nos repas nous tinrent lieu de moutons. Nous avions aussi des poules & des cochons en bonne quantité & ne voyans aucun jour à nous enfuïr, nous embellîmes nôtre maison le plus proprement qu'il nous fut possible.

L'Autheur retourne à parler de luy même.

Nous l'environnâmes d'une forte haye, qui servit de muraille, & nous y fimes deux portes d'épines, comme c'est la coûtume du païs. Outre cela, nous bâtimes dans la cour une autre maison sans toît pour y recevoir nos voisins, qui ne nous visitoient jamais, que pour emprunter, ou pour demander.

En ce temps-là je me jettay dans un commerce qui me fut extrêmement profitable: c'est celuy de prêter du grain, qui

Il entreprend un nouveau commerce.

rapporte cinquante pour cent tous les ans. J'achetay le plus de grain ou de ris que je pus, que je convertis en semence, & j'en prêtois une certaine quantité à ceux qui en manquoient, à condition qu'à la moisson suivante, ils m'en rendroient non seulement autant qu'ils en avoient receu de moi, mais encore la moitié davantage. Mais comme le profit est grand, la peine de le recueillir l'est aussi. Car celuy qui se mêle de ce negoce doit lors que le champ de son debiteur est meur, demander de bonne heure sa dette, autrement d'autres Créanciers viendront & emporteront toute la recolte : car les personnes qui font des emprunts sur ce pied-là, ne remportent jamais rien chez eux, & ceux à qui ils doivent leur épargnent cette peine, en enlevant tout leur ris aussi-tôt qu'il est meur ; de sorte que si on manque à se faire payer cette année-là, il faut attendre jusqu'à la suivante, que la dette est double & prendre deux mesures pour une : mais l'interest ne monte jamais plus haut, quand même la dette seroit contractée depuis sept années. Je me trouvay diverses fois dans cet embarras, & frustré de mon esperance, mais l'avantage que je tirois de mes autres prêts, me consoloit des petites pertes que je faisois.

Depuis quelques années, que je ne demeurois plus à *Laggendenny*, le peuple avoit toûjours continué de me fournir ma portion tout de même que quand j'y étois.

Mais

Mais voyant que je vivois à mon aise, ils me dirent ouvertement, qu'ils ne me la donneroient plus, qu'ils avoient plus besoin de mon assistance, que moi de la leur, & que je pouvois prendre si je voulois mes mesures là dessus.

Bien que je fusse convaincu en moi-même de l'injustice que je leur faisois, je ne voulus pourtant pas me dessaisir de cet avantage. Et afin de me le conserver, j'allay à la Cour faire des plaintes de ce refus à l'*Adigar*. Cet homme aprés m'avoir écouté, me representa la misere de ces pauvres gens; & cependant pour me contenter, il m'ordonna de me rendre tous les mois au Palais du Roy pour y recevoir une portion, qu'il m'assigna sur les provisions de ce Prince.

Il se fait assigner la portion qu'il avoit à Laggendeny, sur les provisions du Roy.

Mais mon avidité me jetta dans un peril, d'où je ne pûs me tirer, qu'en renonçant à ce bien fait, que je tirois de la Cour, comme je le raconteray, dans le Chapitre suivant.

Ce qui le met en danger.

CHAPITRE VIII.

On propose à l'Auteur d'entrer au service du Roy. Il trouve les moyens de s'en excuser. Il entreprend de s'enfuir, mais il en est empêché.

TAnt de frequens voyages à la Cour firent que je fus connu des principaux Officiers de la Couronne. Ils s'étonnerent que j'eusse esté oublié si long temps, sans jamais avoir eu l'honneur de faire la reverence au Roy au service duquel ils me jugeoient propre. Quelques-uns me dirent qu'aussitôt que j'aurois salué sa Majesté, il me mettroit en état de ne plus manquer de rien, & il n'y en eut aucun qui ne me promit une fortune considerable.

Jamais je ne fus plus surpris, qu'à une telle proposition. Je craignois mille fois plus que la mort d'être presenté à ce Prince, & elle ne me fut pas plûtôt faite, que je resolus d'abandonner la Cour & de n'y jamais retourner pour y demander ma portion.

Il a ordre d'aller trouver le Roy.

Depuis ce temps-là jusqu'à celuy de ma suite, c'est à dire, cinq ans aprés, je me garday bien de plus rien demander de cette nature. Cependant, j'étois destiné à avoir presque la peur toute entiere en cette ren-

con-

contre. Car quatre ou cinq jours aprés mon retour chez moi, l'*Adigar* y envoya un soldat, qui me presenta cet ordre écrit de sa main : *La presente receuë, ne manquez pas de venir incessamment à la Cour, afin d'y rendre vos respects à sa Majesté.* Outre cela, cet homme portoit encore un commandement à tous les Officiers du païs de luy prêter main forte, en cas que je refusasse de le suivre.

Un Chingulay mon voisin, nommé *Oua Matteral*, étoit la cause innocente de l'infortune qu'on me préparoit. Nous étions amis intimes, & ayant esté engagé dans le service du Roy, il crut qu'il m'obligeroit, s'il pouvoit m'y faire entrer avec luy. Ce fut dans cette veuë qu'il procura cet ordre, ayant fait un portrait de ma personne, dont je me serois fort bien passé.

On luy fait entendre que ce Prince luy veut donner de l'employ; & il le refuse.

Comme la chose étoit sans remede il a fut partir, & étant arrivé en Cour, j'allay trouver *Oua Matteral.* Je luy dis, „ qu'ayant esté mandé de la part du Roy, „ je venois sçavoir de luy ce que sa Majesté exigeoit de moi. Il me répondit, „ que tout alloit bien ; Que *Radga Singa* „ desiroit de me voir & de me retenir prés „ de luy, & qu'enfin il me destinoit des „ emplois, dont mon ambition auroit su„ jet d'être satisfaite.

Sa réponse à *Oua Matteral.*

Toutes ces belles promesses ne m'éblouïrent point. Au contraire je luy fis connoî„ tre, „ que la Nation Angloise n'avoit „ jamais fait de tort au Roy, ni de paro-

 les

„ les ni d'effet, qu'on ne pouvoit justement
„ m'acuser d'être entré en ennemi en son
„ païs, ni comme une personne qui eût
„ besoin de l'assistance de son Maître, que
„ je n'étois coupable de desertion ni d'au-
„ cun crime qui meritât châtiment; que
„ j'y étois venu pour negocier, & que sous
„ ombre que sa Majesté me vouloit voir,
„ on m'avoit retenu prisonnier contre le
„ droit des gens; que depuis ce temps-là,
„ il sçavoit quelle misere j'endurois pour
„ gagner ma vie, & qu'à force de fatigues,
„ ma santé étoit tellement alterée, que je
„ me trouvois hors d'état de servir le
„ Roy.

Oua Matteral aprés m'avoir écouté paisiblement me demanda; si je sçavois lire & écrire en Anglois? Sur quoi je luy répondis,
„ que j'étois venu si jeune dans les Indes
„ Orientales, & que depuis j'y avois es-
„ suyé tant de traverses, que bien loin de
„ pouvoir faire ce qu'il me demandoit, le
„ langage de mon païs m'étoit presque de-
„ venu barbare; que le Roy trouveroit
„ dans ses Etats des personnes plus capa-
„ bles que moi, pour remplir les dignitez
„ dont il vouloit m'honorer, & que la plus
„ grande grace que sa Majesté me pouvoit
„ faire étoit de me laisser achever le reste
„ de mes jours dans mon petit établisse-
„ ment.

Il le renvoye à un autre Officier.

A peine eus-je achevé ce discours, que ce Seigneur prenant un air chagrin me quitta & me dit, que toutes mes raisons étoient

étoient ridicules, & que j'allaſſe les conter à l'*Adigar*. J'obéïs, mais étant arrivé chez luy il ne me regarda pas ſeulement, tant il étoit empêché.

Ce peu d'état que l'*Adigar* fit de moi me réjoüit & me fit prendre la reſolution de m'enfuir de la Cour, mais un peu aprés je changeay de ſentiment, conſiderant que ſi j'en ſortois promptement & ſans y avoir demeuré quelque temps, ma condition deviendroit pire & que je ſerois immanquablement mis à la chaîne, ſi j'étois ratrapé.

Il demeure chez un Anglois de ſa connoiſſance.

Aprés m'être affermi dans cette penſée, je me retiray chez un Anglois qui demeuroit dans la ville depuis peu. Tout le temps que j'y fus je me nourris à mes propres dépens, allant tous les jours au Palais en crainte, pour y entendre l'arreſt de ma deſtinée. Cependant mes amis & mes Compatriottes faiſoient ce qu'ils pouvoient, pour me faire réſoudre à embraſſer les emplois qu'on me preſentoit, les uns dans la veuë d'en tirer de l'avantage, & les autres pour la ſeule affection qu'ils me portoient, s'imaginant que par ce moyen je ſerois à couvert de toutes neceſſitez. *Richard Warnham* entre autres, à qui le Roy venoit de donner une belle charge me ſollicitoit à toute heure de ſuivre ſa fortune craignant que mon refus ne cauſaſt ma perte. Mais je demeuray inébranlable dans ma reſolution, & aprés avoir dépenſé mon argent à la Cour, je retournay à ma maiſon qui

Il retourne chez lui, mais il est encore mandé de la Cour.

n'étoit qu'à une journée de la ville, pour y prendre des provisions, & m'en retourner au plûtôt. A peine y fus je rentré, qu'un Exprés du Roy y arriva aussi avec ordre de me ramener. Je n'eus que le temps de me fournir de vivres, & l'ayant suivi il me conduisit chez mon hoste, où le Roy, à ce qu'il me dit, m'envoyeroit querir. Durant le temps que j'y demeuray je me garday bien de paroître à la Cour, d'où j'aurois voulu être bien loin. Mais enfin ayant mangé toutes mes provisions sans y être mandé, je retournay chez moi, où je n'entendis plus parler de cette affaire, resolu de ne me presenter jamais aux Grands du Royaume.

Voyant qu'on ne l'envoye point querir il retourne chez lui.

Il y reprend son ancien trafic.

Etant de retour à ma maison, je repris ma premiere maniere de vivre. Nous faisions nôtre cuisine nous-mêmes, *Kurland* & moy, & nous allions querir du bois & de l'eau, que nous portions dessus nos épaules. Mais comme cet exercice étoit penible, & que nous considerions que nous ne le pourrions continuer dans la vieillesse, en vivant toûjours dans l'esclavage, nous primes pour nous servir un jeune garçon, fils d'un de nos Compatriotes esclaves, aimans mieux prendre ce party que celuy de nous marier, à quoi ni l'un ni l'autre nous ne nous sentions aucun panchant.

Il concerte avec son amy, les moyens de s'enfuir.

Depuis seize ans que nous étions prisonniers, nous avions, comme j'ay déja dit, passé nôtre vie assez doucement. Néanmoins l'envie de revoir nôtre terre natale ne

ne nous abandonnoit pas. A toutes nos heures de loisir nous faisions des projets de nous échapper, & au commencement de l'année 1673. nous resolumes absolument de le faire. Comme nous sçavions parfaitement bien la langue du païs, & que nous jouïssions de la liberté d'aller çà & là vendre des Marchandises, nous nous informâmes exactement des chemins, de la quantité des gardes qu'il faloit passer, & des lieux où ils étoient postez. Nous sçûmes où il y avoit le plus & le moins d'habitans, la distance d'une ville à l'autre, & généralement tout ce que nous jugeâmes propre à l'execution de nôtre dessein.

Bien que nous fissions toutes ces recherches, on ne s'imagina jamais qu'elle en pouvoit être la fin. On crut que c'étoit pour la commodité de nôtre commerce, & pour éviter de nous égarer en allant d'une place à une autre, & il y en eut même d'assez simples pour nous marquer, de quelles sortes de Marchandises nous devions nous munir dans nos voyages.

Ils concluënt de prendre la route du Nord du païs.

En nous informant ainsi de l'état du païs, nous jugeâmes que la voye la plus seure pour nous enfuïr, étoit de passer par la Partie Septentrionalle du Royaume, parce qu'elle étoit la moins habitée. Nous nous fournimes donc de toutes les denrées qu'on a coûtume de vendre en ces quartiers là, comme de Tabac, de Poivre, d'Ail, de Peignes & de toute sorte de clincaillerie: & nous étant mis en chemin nous entrâmes dans la Partie

du païs que nous connoissions le moins. Tous les chemins en sont extrêmement difficiles & embarassez. Il n'y a point de grands chemins, mais une multitude de petits sentiers qui conduisent d'une ville ou d'un village à un autre, les uns dans les champs & les autres dans les bois, où on seme le grain. Outre cela, le païs est si couvert de Bois, de Hayes & de Buissons, qu'à peine un homme peut voir trente pas devant lui. Mais la plus grande difficulté consiste en ce que l'on change de temps en temps les chemins. Il y a des lieux où l'on en pratique de nouveaux, & où on bouche les vieux. Il y en a, où l'on seme du grain, aprés en avoir abattu le bois que l'on laisse recroître, aprés qu'on a fait la recolte. Et pour comble de difficulté, il est extrêmement dangereux à un étranger de demander le chemin d'une place à une autre, parce qu'il se rendroit suspect au peuple qui l'arrêteroit & le traitteroit en fugitif. J'ajoûte à cela, que les Chingulays eux-mêmes ne voyagent jamais dans les païs dont les routes leur sont inconnuës, à moins qu'ils n'ayent de bons guides, dont nous manquions pour nous conduire jusqu'à la Mer.

Ils marchent trois jours durant vers le Nord.

Mais nonobstant tous ces obstacles, nous poursuivimes nôtre chemin, & marchâmes, de Cande-Uda, de ville en ville & de village en village vers le Nord, jusqu'à-ce que nous arrivâmes à un lieu que je connoissois pour y avoir passé en allant de *Coosweat*, à la montagne de *Bocaul*, où on ne met jamais des gardes, horsmis en temps de troubles & de guerre.

Aprés

Aprés cela, nous entrâmes dans la Province de *Neurecalava*, qui est la plus basse de celles de la Domination du Roi de Ceilan, & environ à trois journées du lieu d'où nous étions partis. Mais il nous fut impossible d'aller plus avant, parce que nous avions vendu toutes nos marchandises, & qu'on nous auroit soupçonnez de quelque mauvais dessein, en nous obstinant de poursuivre nôtre voyage. Ainsi nous reprîmes nôtre chemin, craignant d'ailleurs que nous ne fussions poursuivis de nos voisins, qui auroient eu sujet de s'étonner de nôtre longue absence.

Ils sont obligez des'en retourner.

Nous entreprîmes depuis ce temps-là sept ou huit fois de nous échapper, jusques-là qu'une fois nous allâmes aussi loin qu'*Hourly* aux extrêmitez du Royaume: mais ce fut en vain, car comme cette partie Septentrionalle est sujette à la secheresse, & manque de fontaines, nous fumes forcez de boire de l'eau de pluye qui croupissoit dans des étangs, où le bêtail se va abreuver, ce qui la rendoit si trouble & si bourbeuse, que son limon s'attachoit à nôtre barbe en bûvant. D'ailleurs elle étoit si puante & de si mauvais goust, qu'elle nous causa de violentes fiévres à nôtre retour, toutes les fois que nous tentâmez nôtre fuite. Les habitans même du païs en sont ordinairement incommodez, lors que leurs affaires les obligent d'aller vers le Nord, ce qu'ils ne font que trés rarement, & que nous n'aurions pas fait si souvent aux dépens de nôtre vie, si nous n'a-

Ils se remettent encore en chemin, diverses autres fois, & ne peuvent executer leur dessein.

Ils ne trouvent que de l'eau puante à boire qui leur cause des fievres malignes.

vions été animez de l'eſpoir de la liberté & du deſir de voir finir nos malheurs.

La derniére fois que nous revimmes de ce facheux païs, ce fut l'un & l'autre avec une fiévre qui nous penſa couter la vie. Nous fumes fort long-temps malades, & nos compatriottes qui nous viſitoient ſouvent & qui ignoroient nôtre deſſein nous conjuroient de n'y plus retourner, quand ce ſeroit pour acquerir des ſommes d'argent conſidérables.

Ils apprennent un ſecret pour empêcher le mauvais effet de ces eaux.

Un jour nous étant rencontrez avec un Chingulay qui connoiſſoit ces quartiers-là, & la malignité de ces ſortes de fiévres, il nous enſeigna un ſi excellent contre-poiſon, qu'aprés l'avoir pris, nous n'avions plus rien à apprehender en beuvant cette eau envenimée. Ce reméde eſt composé d'une feuille que les Portugais appellent *Banga*. On la met en poudre avec du *Jaggory*, & étant mangée à jeun le matin & le ſoir elle chaſſe toutes les vapeurs malignes que cette boiſſon envoye au cerveau.

Toutes les fois que nous étions allez en ces quartiers-là nous y avions appris quelque choſe d'utile, & découvert des chemins, par où il nous faloit néceſſairement paſſer.

L'Auteur rencontre ſon Négre, qui s'engage de le mener aux Hollandois.

Le bonheur m'y fit même un jour rencontrer mon Négre, que j'avois quelques années auparavant éloigné de mon ſervice. Il étoit marié, mais il vivoit pauvrement avec une femme & je ne ſçais combien d'enfans. Cette connoiſſance de l'état de ſa famille me hazarda à lui promettre de le bien recompenſer, s'il

s'il nous vouloit guider dans les terres de la dépendance des Hollandois. La proposition lui plût & il s'engagea de l'executer. Mais il nous conseilla d'attendre encore deux mois, parce que le temps de la moisson où nous étions alors seroit passé, & que nous ne serions pas exposez à rencontrer tant de monde dans les champs aprés la recolte faite.

Ils marquent un temps pour cela.

Cet avis nous sembla fort bon, & nous nous en retournâmes, aprés lui avoir promis de le revenir trouver dans un certain temps que nous lui marquâmes. Mais la veille que nous devions partir, je fus attaqué d'un si violent mal de costé, que pendant plusieurs jours je fus incapable de me remuër.

Ils en sont empêchez par une maladie de l'Auteur.

Aprés que je fus gueri nous reprîmes nôtre dessein; & afin de l'executer plus facilement, nous menâmes avec nous un de nos Compatriottes sans le lui communiquer & nous lui donnâmes à porter une partie de nos marchandises, afin de marcher plus legerement & plus viste pendant la nuit. Mais étant arrivez au rendez-vous, nous n'y trouvâmes point nôtre guide. Il étoit allé pour des affaires en une autre Province; desorte que ne pouvant rien faire sans lui, & étant hors d'espérance qu'il revinst bien-tôt nous fumes contraints de rebrousser chemin, en vendant çà & là toutes nos merceries.

Ils vont au rendévous, aprés sa guerison.

Ils n'y trouvent point le Negre, & s'en retournent.

Etant de retour chez moi nous satisfimes & congediâmes l'Anglois qui portoit nôtre bagage, mais nous ne lui dîmes rien de nôtre principale affaire, depeur qu'il ne la decouvrit à sa femme, ou à quelque autre

personne qui auroit pû en donner avis à la Cour.

Plusieurs années se passérent de la sorte, sans que nous pussions executer nôtre entreprise. Tantôt nous en fumes empêchez par la secheresse, tantôt par la trop grande abondance de pluye, & d'autres fois par divers obstacles qu'il seroit ennuyeux de raconter. Mais enfin le temps heureux de nôtre délivrance arriva, & nous nous échappâmes de la maniére que je vay dire dans le Chapitre qui suit.

CHAPITRE IX.

Comme l'Auteur s'échappa pour la derniére fois & fit cent miles de chemin dans le Païs.

Derniére entreprîse de s'enfuïr, qui leur réüssit.

ENfin, le 22. de Septembre de l'année 1679. Dieu permit que nous nous missions en chemin pour accomplir nôtre projet. Nous nous étions munis secrettement, de petites scies, de Haches & de Couteaux, outre toutes les autres Marchandises, que nous avions à vendre; & pour mieux réüssir, nous prîmes le commencement de la Lune, afin qu'elle nous éclairast toutes les nuits pendant nôtre voyage. En partant je laissay chez moi un vieux homme, à qui je donnay quelque argent, pour avoir soin de ma maison & de mes chevres, priant Dieu ce-

cependant de me faire la grace de n'y jamais retourner, & de me rendre sain & sauf au sein de ma patrie.

D'abord nous prîmes la route de la Montagne de *Bocaul*, où alors il n'y avoit point de gardes. De là nous nous rendîmes à *Bonder Coosiwat*, où mon pere plusieurs années auparavant étoit mort. De *Bonder Coosiwat*, nous vimmes à *Nicavar*, derniere ville de la Province de *Hoteurly*, sur le chemin que nous prenions. Depuis cette ville jusques bien avant dans le païs, il se trouve peu d habitations, car la ville que nous rencontrâmes la plus proche fut *Parroah*, dans la Province de *Neuve Cawlava*, éloignée de seize miles, de *Nicavar*. Toute cette étenduë de chemin se fait au travers d'un desert, appellé *Parroah Mocolane*, plein d'Elephans, de Tygres, d'Ours & de bêtes sauvages.

Le chemin qu'ils prirent.

Etant à *Parroah* nous résolumes de gagner *Anarodgburro*, qui est la derniére des Places de ce côté-là, des terres du Roi de Cande. Il y a ordinairement des gardes, & nous n'avions jamais approché plus prés de cette ville là que de treize ou quatorze miles.

Ils se proposent d'aller à *Anarodgburro*.

Lors que nous fumes au milieu du chemin, nous apprîmes que le Gouverneur de la Province avoit des Officiers en campagne, pour aller recevoir les Revenus du Roy à *Anarodgburro*. Cette nouvelle nous fit extrêmement apprehender d'être rencontrez de ces gens, qui sans doute se seroient saisis de nous. C'est pourquoi afin de les éviter nous nous dé-

Ils se detournent de leur chemin, pour éviter les Officiers du Roi.

d'étournâmes dans la Partie Occidentale *d'Ecpoulpot*, fort éloignée de celle où nous étions alors, & là nous nous amusames à tricotter, jusqu'à-ce que nous sçûmes qu'ils étoient passez. Nous n'y vendîmes que trés-peu de Marchandises, le reste nous étant nécessaire pour nous servir de prétexte à aller plus loin. Nous y achetâmes quantité de fil de Cotton pour faire des Bonnets à l'Aiguille, & fimes une provision considérable de chair fumée, qui se vend seulement en ces quartiers-là.

Aprés être rentrez dans nôtre chemin, nous nous trouvâmes dans un autre embarras presque aussi facheux que le précédent. Il faloit de nécessité que nous passassions au travers de la maison du Gouverneur de la Province à *Collimilla*, où il demeure seulement pour examiner ceux qui vont & viennent. Cela nous mit dans une grande frayeur, parce que nous n'étions point connus de lui, & que selon toutes les apparences, il nous arrêteroit & nous traiteroit en prisonniers fugitifs. Cependant, aprés y avoir un peu pensé, nous resolumes d'aller hardiment chez lui, comme des personnes munies d'une pleine authorité de voyager.

Ils se trouvent obligez de passer par la maison du Gouverneur de la Province.

Nous continuâmes donc nôtre chemin, demandans de temps en temps, à ceux que nous rencontrions, quel étoit le plus court, pour aller chez ce Gouverneur. J'avois apporté de fort beaux couteaux dont le manche étoit bien gravé, & un Bonnet rouge de Tunis pour luy en faire present, sçachant

chant que nous ſerions obligez de paſſer chez lui.

Precaution qu'ils prennent pour ne ſe pas rendre ſuſpects.

A meſure que nous avancions chemin nous vendions quelque marchandiſe à condition d'en être payez à nôtre retour. Nous trouvâmes divers chemins fourchus devant nous & à nos coſtez, & nous eumes pourtant le bonheur de prendre le veritable, & d'arriver chez ce Seigneur, ſans nous être égarez. La premiére choſe que nous fimes étant entrez fut de nous aſſeoir dans une de ces grandes Salles ſans toît bâties ſelon la coûtume du païs pour y recevoir les Etrangers. Le Gouverneur y entra peu aprés, & nous étant levez, nous lui fimes preſent d'un rouleau de Tabac & de quelques feuilles de Bétel, & avant qu'il nous demandaſt le ſujet de nôtre venuë, nous lui montrâmes toutes nos denrées & le fil de Cotton que nous avions acheté dans le païs. Aprés cela je lui dis; *que la portion que le Roi nous donnoit ne ſuffiſant pas pour entretenir nos familles qui étoient groſſes, nous étions contraints de venir dans la Province y acheter de la chair boucannée; & que n'en ayant point trouvé cette fois dans les lieux où nous avions accoûtumé d'en faire proviſion, nous étions venus juſques chez lui, croyans que nous y en pourrions recouvrer; Que s'il vouloit nous faire la grace de nous en fournir, nous la payerions en argent comptant, ou en marchandiſes, & qu'à l'avenir, nous aurions ſoin de lui apporter de chez nous, toutes les denrées dont il auroit beſoin.*

Il nous repondit, *qu'il étoit faché de ce que nous étions venus dans une si sterile saison; que la secheresse étoit si grande, qu'on ne pouvoit prendre de Daims, mais que s'il venoit à pleuvoir il nous en donneroit bientôt nôtre charge; que néanmoins, il nous conseilloit d'aller dans les villages circonvoisins, où il doutoit pourtant que nous en pussions trouver.* Cette reponse nous satisfit infiniment, parce que nous jugions par là, qu'il ne nous soupçonnoit de rien, & que ne trouvant point de chair de Daim, où il nous envoyoit, nous aurions prétexte d'aller plus avant & de pousser jusqu'à *Anarodgburro*, qui est à six miles de *Colwilla*.

Danger qu'il y a de passer par le païs des Malabares.

Pour aller au Nord d'*Anarodgburro* & trouver des lieux habitez, il faut marcher deux journées entiéres, dans des deserts affreux, où on ne rencontre personne. Ce chemin étant fait, on entre dans le païs des Malabares, qui sont des peuples qui ne dépendent ni du Roi de Cande, ni des Holdois. Nous apprehendions terriblement de tomber entre leurs mains, & qu'ils ne nous renvoyassent à *Radga Singa*, dont ils étoient alliez; & nous ne sçavions comment faire pour les éviter. Mais comme nous n'étions pas encore sur leurs terres, nous resolumes de deliberer sur cette affaire, lors que nous serions sur le point d'y entrer, & de travailler auparavant à nous tirer du voisinage de *Colwilla*.

Ils s'arrêtent encore

Cependant pour faire croire que nous n'étions pas fort pressez, nous demeurâmes encore

core quelques jours aux environs de la maison du Gouverneur, faisant semblant de chercher de la Boucannerie & travaillant même quelquefois à des Bonnets à l'aiguille. On nous voulut vendre quantité de poisson salé & seché à petit feu, comme le Harang soret, mais nous réfusâmes de nous en accommoder, sous prétexte que ce négoce n'étoit pas si profitable que celui de la chair; ajoûtans, que nous aimions mieux demeurer dix jours davantage en leurs quartiers, & faire nôtre provision, que de nous en retourner promptement avec des commoditez inutiles.

chez le Gouverneur de peur de se faire soupçonner.

Nous étant donc excusez de la sorte, tout le monde à l'exemple du Gouverneur, nous promit des Daims en abondance aux premieres pluyes.

Mais ce long sejour nous fit faire une rencontre, qui nous jetta pour quelques momens dans une terrible inquiétude. Le Roi ayant fait arrêter plusieurs Seigneurs de sa Cour, & entre autres mon voisin *Oua Materal*, il envoya des soldats à tous les Gouverneurs des Provinces, portans des ordres de se saisir de tous les amis des prisonniers, qui se trouveroient dans leurs Gouvernemens. Il leur ordonnoit outre cela, de boucher tous les passages, de redoubler les gardes des lieux ordinaires, & de ne laisser enfin passer personne qui pust être suspect. D'abord que nous les vîmes, nous crûmes qu'ils se saisiroient de nous, & nous renvoyeroient comme des Deserteurs du Royaume; & nous nous confirmâmes d'autant plus dans cette

Accident qui leur cause beaucoup de frayeur.

cette pensée, qu'ils furent long temps à parler en particulier avec le Gouverneur ; mais s'étant raprochez sans nous témoigner aucune mauvaise volonté, ils nous demanderent fort humainement, si nous voulions retourner de compagnie avec eux étant tous voisins. Nous leur répondîmes que nous étions au desespoir de ne pouvoir joüir de cet avantage-là, mais qu'aussi-tôt que nous aurions fait emplette de chair sechée, nous reprendrions la route de nos maisons, les priant cependant de faire nos baisemains à tous nos amis. Ces bonnes gens reçeurent cette excuse & partirent, & de nôtre côté nous resolumes de faire la même chose le lendemain de grand matin.

Ils se tirent du mauvais pas où ils etoient.

Ils partent de chez le Gouverneur.

La veille de nôtre départ le Gouverneur envoya querir des Danceurs qui firent devant luy mille tours de souplesse. Nous en fumes témoins mon ami & moi ; & le lendemain aprés avoir déjuné, nous fîmes deux balots de nos marchandises, à dessein d'en laisser un chez le Gouverneur, pour faire semblant que nous voulions revenir. Nous gardâmes pour nous celuy où étoient les meilleures commoditez ; & étant sur le point de partir, nous allâmes demander au Gouverneur la liberté de pouvoir aller jusqu'à *Anarogdburro*, pour y chercher à acheter de la chair fumée. Nous luy donnâmes cinq ou six charges de poudre & de plomb, afin de s'en servir à tuër des Daims, & nous le priâmes de garder jusqu'à nôtre retour, le balot que nous ne voulions pas emporter.

Cet homme qui ne ſoupçonnoit rien de nôtre deſſein nous accorda la permiſſion que nous demandions, & il nous promit qu'à nôtre retour, pour peu qu'il vint à pleuvoir, il nous fourniroit plus de Daims que nous n'en ſçaurions porter.

Quoi que nous n'euſſions jamais eſté à *Anarodgburro* nous ne laiſſâmes pas de nous mettre en chemin. Nous paſſâmes au travers d'une épaiſſe foreſt, ſans rencontrer aucune perſonne, & nous eûmes le bonheur de ne nous point du tout écarter.

Pendant ce voyage, nous trouvâmes dans les bois une petite riviere, que les Chingulays appellent *Malwat Oyah*. Nous crumes qu'elle alloit ſe jetter dans la Mer, & qu'en ſuivant ſon cours, nous arriverions aiſément ſur les Côtes. Mais comme ce chemin étoit long, nous reſolumes de ne le ſuivre qu'en cas que nous ne puſſions trouver celuy d'*Anarodgburro*, qui eſt infiniment plus court : de ſorte que nous continuâmes de marcher tant, qu'enfin nous arrivâmes heureuſement à cette ville-là.

Ils rencontrent une riviere qu'ils croient propre à favoriſer leur fuite.

Anarogdburro que les Chingulays appellent auſſi *Neur Waug*, eſt moins une ville, qu'un territoire. C'eſt la plus grande plaine de l'Iſle de Ceylan. Il y a un Lac au milieu d'environ un mile de longueur : ce n'eſt pas un ouvrage de la nature, mais de l'art, comme les autres Etangs du Royaume qui ſervent à arroſer les grains. Cette plaine eſt toute environné de bois & de hameaux

Ils arrivent heureuſement à Anarodgburro. Deſcription de cette Place.

meaux de tous les côtez, habitez de Malabares, qui ont un langage different de celuy de Cande; mais on ne ſçauroit voir ces habitations, à moins qu'on n'en ſoit fort prés.

Etant entrez dans cette plaine à la ſortie des bois, nous fûmes quelque temps en ſuſpens, ſur le chemin que nous devions prendre. Mais ayant enfin entendu le chant d'un coq, nous jugeâmes que nous étions prés de quelque place habitée, & nous conclûmes d'y aller tout droit, comme ſi nous euſſions connu le païs.

Le peuple eſt étonné de les voir.

A peine fumes nous arrivez, que nous nous aſsîmes ſous un arbre & deployâmes nos marchandiſes. Le peuple qui nous apperçeut accourut auſſi-tôt, & enfin en peu de temps nous fumes environnez d'une infinité de perſonnes, ſans nous pouvoir entendre les uns les autres. A la fin, il arriva un vieillard qui parloit Chingulay. Il nous demanda d'où nous venions, & nous luy répondîmes que nous venions de Cande Uda. Mais ne voulant pas nous croire, il nous mena à celuy qui commandoit dans ce lieu. Cet homme pour nous éprouver, s'informa par nôtre Interprete de l'état où nous avions laiſſé la Cour. Il s'enquit de ce qu'étoient devenus certains Officiers de la Couronne diſgraciez, qui étoient les Gouverneurs de diverſes Provinces qu'il nous nomma, & à quoi enfin s'appliquoit le peuple qui demeuroit prés de la Cour? Nous répondîmes le mieux que

Le Gouverneur les interroge.

nous

nous pûmes à ces questions, & nous ayant demandé, de quel droit nous voyagions si avant dans le païs, nous luy dîmes, que le Roy nous avoit accordé ce privilege, depuis quinze ans, dans son Palais de *Nellemby*, lors qu'il nous fit dire que nous n'étions plus prisonniers, & qu'il nous étoit permis de trafiquer dans toutes les terres de sa Domination. Et pour confirmer ce que nous disions, nous alleguâmes que nous avions fait prés de cent miles & passé au travers de diverses Provinces, sans avoir esté en aucune maniere inquietez par ceux qui en étoient Gouverneurs, qui sçavoient qu'il nous étoit libre d'aller en quelque lieu du Royaume que ce fût. Nous luy fimes le portrait des Officiers des lieux d'où nous venions, nous luy dîmes leurs noms, & nous ajoutâmes, que nous avions demeuré trois jours chez le Gouverneur de *Collewilla*, & que nous sçavions les ordres qui luy étoient donnez de faire bonne garde, non pas pour empêcher les Européens de s'enfuir, mais plûtôt les Chingulays que le Roy avoit proscripts. Ces raisons jointes à l'étalage de nos marchandises luy firent croire qu'effectivement nous étions marchands, de sorte qu'à son exemple tout le monde nous traita comme tels.

Il est satisfait de leurs réponses.

Dans la joye que ces Malabares faisoient paroître de nôtre venuë ils nous donnerent le bout d'une vieille maison, afin d'y coucher, & sur ce que nous leur demandâmes du Daim seché, ils nous dirent qu'ils n'en

avoient

avoient point pour l'heure, mais que si nous voulions attendre deux ou trois jours, ils ne manqueroient pas de nous en fournir. Nous consentimes à cette proposition, espérant que pendant ce temps-là, nous nous informerions adroitement des chemins, & des moyens qu'il y avoit à prendre pour ne tomber pas entre les mains des gardes.

Leurs preparatifs, pour poursuivre leur voyage.

Et afin de mieux couvrir nôtre jeu, je trouvay à propos que mon ami demeurast au logis, pendant que sous pretexte d'acheter du Daim, j'irois épier le païs, & pourvoir aux choses necessaires, pour favoriser nôtre fuite. J'achetay du ris, un pot de cuivre pour le boüillir, un peu de chair boucannée, & une peau de Daim que je coupay en morceaux, pour mettre autour de nos pieds en guise de souliers, & je pris enfin mes mesures si secrettement, que personne ne soupçonna rien de nôtre dessein.

Ils prennent la resolution d'aller à Manaur.

Ces trois jours nous suffirent pour apprendre la route de *Jafnapatan*, qui est un Port à la partie Septentrionale du Royaume, qui appartient aux Hollandois. Nous jugeâmes aussi que ce même chemin conduisoit à *Manaar*, autre place maritime de leur dependance, à deux ou trois journées de distance, du lieu où nous étions, & où nous proposions de nous rendre. Mais comme on avoit posé des gardes à un certain endroit dans cette même route, nous resolumes d'aller reconnoître les passages; de les eviter ensuite, en nous glissant dans les

les bois, à la faveur de la nuit, & de reprendre le grand chemin, aprés avoir franchi ce mauvais pas. Néanmoins ce projet ne réüssit point, parce que sur le point d'en tenter l'execution, nous considerâmes que nous pouvions percer jusqu'à l'endroit où étoient les Gardes, sans être veus de quelqu'un dans la plaine, qui pourroit prendre ombrage de nous voir aller si avant.

Enfin nous trouvâmes tant d'inconveniens à nous hazarder de ce côté-là, que nous abandonnâmes ce dernier dessein qui nous auroit peut-être été fatal, car si nous nous fussions dérobez la nuit, nous aurions été suivis & rencontrez infailliblement le lendemain au matin. D'ailleurs nous n'étions pas asseurez dans les plaines, comme en marchant au travers des bois.

Nous resolumes donc, de quitter le grand chemin pour nous enfoncer dans les forêts, & de gouverner nos pas par le Soleil & par la Lune. Mais ayant fait reflexion que le terrain dans les bois étoit extrêmement sec & que par consequent nous y trouverions peu d'eau, nous changeâmes encore de sentiment, & aprés avoir prié Dieu de nous inspirer ce que nous devions faire, nous conclûmes de retourner à la riviere de *Malwat Oyah* que nous avions en passant remarquée propre à nous conduire vers les Hollandois.

CHA-

CHAPITRE X.

L'Autheur s'enfuit d'Anarodgburro dans les Bois, par où il se rend dans le païs des Malabares.

Ils rebroussent chemin vers la riviere.

APrés nous être confirmez dans cette resolution, nous songeâmes à l'executer. La difficulté étoit de sortir d'*Anarogdburro* & de gagner les bois sans être apperçeus. D'ailleurs comme les chemins par tout le païs étoient connus à ces peuples, nous apprehendions que lorsqu'ils ne nous verroient plus, ils ne nous suivissent & ne nous trouvassent facilement. Afin donc de nous tirer de cet embarras, nous jugeâmes à propos de marcher la nuit, & de faire semblant de retourner à *Collewilla* pour y reprendre nos marchandises.

Ils prennent congé du Gouverneur.

Dans cette veuë nous allâmes prendre congé du Gouverneur qui nous fit present d'un pot de lait. Nous luy dîmes que nous nous en retournions à *Callowilla*, où nous trouverions des Daims, le Commandant de ce lieu nous ayant promis d'en faire tuer. Ainsi nous nous separâmes de luy & de nos voisins, qui tous ensemble nous donnerent le *Diabat*, c'est à dire, leur benediction, & nous souhaiterent un bon voyage.

Ils se mettent en chemin.

Ce fut un lundy douziéme d'Octobre, la Lune étant vieille de dix-huit jours. Nous nous

nous étions munis de toutes les choses necessaires. Nous avions pris des provisions pour dix jours, du ris, de la chair, du poisson, du poivre, du sel, un bassin pour y faire cuire nôtre viande, deux calebasses pleines d'eau, deux grandes feuilles de *Tal-lipot* qui pouvoient nous servir de tentes & nous mettre à couvert de la pluye, du Jaggory, des confitures, du tabac, du Bétel, deux fusils à battre le feu, & une peau de Daim, coupée en morceaux pour en envelopper nos pieds & nous garantir des épines en marchant dans les bois. Outre cela nous portions dans la main une petite hache attachée à un long bâton, & un grand coûteau pendu à la ceinture, pour nous deffendre des tygres ou des ours. Pour ce qui est des élephans il ne faut point songer à leur resister; le plus seur est de les éviter par la fuite.

Nous partîmes en cet équipage, & étant arrivez sur les quatre heures du soir, à un mile de la riviere qui nous devoit servir de guide, nous apprehendâmes que nous ne fussions suivis de quelqu'un, qui voulût voir si nous retournions à *Collinwilla*. Ainsi comme nous étions encore sur la route qui y conduit, nous nous asſîmes prés d'un rocher sur le grand chemin, en attendant qu'il fust si tard, que personne ne nous pût appercevoir à cette heure-là. Et afin d'avoir quelque excuse en cas que nous fussions rencontrez, l'un de nous devoit faire semblant d'être fort malade, & de ne pou-

Ils arrivent à la riviere, qu'ils se déterminent de suivre.

voir aller plus loin. Mais heureusement pour nous, nous ne fimes aucune mauvaise rencontre, & le soleil étant couché, nous poursuivimes nôtre route vers la riviere, que nous regardions aprés Dieu comme la seule voye de nous conduire à la mer.

Ils marchent jusques à la nuit.

Etant arrivez prés de la riviere nous quittâmes le grand chemin & nous nous jettâmes dans le bois, en marchant le long du bord de l'eau. Et comme nous craignions toûjours qu'on ne courût aprés nous, nous marchions à reculons sur le sable, afin qu'on crût que nos traces étoient celles de personnes qui étoient sorties des bois. Aprés avoir marché quelque temps en cet état dans la forêt, la nuit & la pluye nous surprirent, de maniere que nous fumes obligez de tendre nos tentes & de faire du feu, afin de nous secher & de réposer jusqu'à ce que la Lune fust levée. Nous mangeâmes cependant quelques morceaux de confitures de Portugal, & ayant attaché à nos pieds du cuir de Daim, au lieu de souliers, nous chargeâmes nos provisions sur nos épaules, & partimes aussi-tôt que la Lune commença à éclairer : mais nous ne pûmes marcher que trois ou quatre heures, & même avec beaucoup de peine, car comme les arbres étoient extrêmement épais, la Lune ne nous fournissoit sa lumiere que trés foiblement.

Ils rencontrent un élephant.

Pendant que nous marchions nous rencontrâmes un élephant que nous voulûmes faire fuir, mais ce fut en vain, car il demeura ferme dans nôtre passage. Nous allu-

mâmes

mâmes du feu, & nous étant assis nous primes chacun une Pipe de Tabac, jusqu'au lendemain matin que cette beste terrible disparut. Le jour paroissant nous ne vîmes rien à l'entour de nous qu'un affreux desert, ce qui nous fit croire qu'il n'y avoit jamais eu d'habitans en ces lieux-là, & que nous avions laissé à côté de nous ceux que nous craignions tant de rencontrer. Dans cette pensée, nous nous imaginâmes qu'il n'y avoit plus de danger & que nous pouvions marcher seurement de jour. Mais peu de temps aprés nous nous trouvâmes fort éloignez de nôtre compte; car comme nous suivions la riviere qui serpentoit du côté du Septentrion, nous nous vimes tout d'un coup au milieu de je ne sçai combien de hameaux qu'on appelle *Tissea Wava*, nous ayant été impossible de les decouvrir, à cause de l'épaisseur des bois.

Ils se trouvent dans de petits villages.

On peut aisément s'imaginer, que nous fumes terriblement surpris, lors que nous entendimes parler des gens autour de nous. Nous ne sçavions comment faire pour nous en éloigner: & dans la crainte où nous étions de tomber en leurs mains, d'être pillez ou de perdre la vie, nous faisions une fort triste figure. Nous aurions bien pû retourner sur nos pas, mais nous ne voulûmes pas faire, aprés avoir franchi tant de grandes difficultez. Ainsi nous primes le parti de tâcher à nous cacher durant tout le jour, & de nous esquiver en suite, pendant l'obscurité de la nuit.

Ils ont peur d'être veus.

Nous étions malheureusement pour nous arrivez dans un endroit, où le bois & les buissons étoient extrêmement clairs, de sorte que nous pouvions être facilement découverts. Nous entendions à tout moment les cris des habitans de ces demeures affreuses, & nous nous voyions sur le poinct d'être leurs prisonniers & les victimes de leur barbarie.

Ils se cachent dans le creux d'un arbre.

Dans cette consternation nous apperceumes prés de nous un grand arbre, qui par sa grosseur, nous fit conjecturer qu'il pouvoit être creux. En effet, nous en étant approchez, nous trouvâmes qu'il étoit comme une cuve, & profond de quatre ou cinq pieds. Nous nous enfonçâmes promptement dedans, bien qu'il fust tout rempli de bouë; & nous ne songeâmes point à cette incommodité dans la peur qui nous talonnoit.

Ils se tirent heureusement de ce peril.

Aussi-tôt que l'obscurité parut nous sortimes de nôtre trou, & traversâmes un grand chemin, pour regagner le bord de la riviere, le long duquel nous marchâmes, jusqu'à ce que la nuit nous surprit tout à fait. Nous entendions toûjours cependant les cris de ces gens, & nous nous imaginions qu'ils nous donnoient la chasse & nous alloient prendre. Mais des Elephans qui rompoient des branches entre eux & nous bannirent nôtre crainte, car nous jugeâmes qu'ils n'oseroient avancer tant qu'ils verroient & entendroient ces fiers animaux devant eux.

Ils soupent &

Sur cette asseurance nous dressâmes nos tentes prés du bord de l'eau, & nous fimes cuire

cuire du Ris & de la viande pour nôtre soûper, que nous mangeâmes de bon appetit. Ensuite, comme nous étions fatiguez, nous nous endormimes sans nous mettre davantage en peine de ces cris, qui ne se faisoient à autre dessein, que pour chasser les bêtes sauvages qui broutoient le grain dans les champs.

s'endorment.

Le lendemain au matin dés que la Lune fut levée, nous ramassâmes nôtre bagage & délogeâmes promptement de ce giste. Toute la journée fut employée à sortir des terres des Habitans apprivoisez, comme on les appelle, par opposition aux Sauvages qui demeuroient dans les bois qui nous restoient à passer, & que nous apprehendions bien plus que les autres ; mais la fortune ou pour mieux dire, la providence nous favorisa, car étant arrivez sur les lieux, où nous nous imaginions qu'ils étoient, nous trouvâmes qu'ils en étoient partis quelques jours auparavant. Comme le manque d'eau étoit la cause de leur arrivée sur les bords de la riviere, aussi s'en étoient-ils retournez dans leurs demeures ordinaires, lors que la pluye étoit venuë. Néanmoins, comme ils avoient laissé quelques femmes derriere eux, nous pensâmes les rencontrer : car nous étant assis sur un rocher prés du bord de l'eau pour fumer une pipe de Tabac, nous entendimes leurs voix assez prés de nous, pour nous faire distinguer leur sexe, qui n'eut pas assez de charmes pour nous arrêter, car nous nous éloignâmes d'elles le plus promptement que nous pûmes.

Ils craignent la rencontre des sauvages.

Ils entendent les cris de leurs femmes.

Difficultez qu'ils trouvent en marchant ſur le bord de l'eau.

Nous marchions tous les jours de cette maniére, depuis le matin juſqu'au ſoir, en ſuivant la riviere qui tournoyoit extrêmement & nous empêchoit d'avancer beaucoup. Quelquefois nous trouvions d'aſſez beaux chemins, mais ſouvent il nous faloit paſſer à travers des ronces & des épines, de ſorte que nous avions les épaules & les bras tout en ſang & déchirez à faire pitié : car nous n'étions vétus que de miſerables haillons qui ne couvroient pas même nos épaules, ſur leſquelles nous portions nôtre proviſion de bouche, pendant que nous tenions dans nos mains le *Tallipot* & la hache.

Deſcription de cette riviére.

Plus nous deſcendions cette riviére, & moins nous y trouvions d'eau. Quelquefois nous allions un mile ou deux ſur le ſable ; & pour nous embaraſſer nous rencontrions ſouvent des riviéres ſans preſque une goute d'eau, qui s'uniſſoient à la nôtre, de ſorte que nous ne ſçavions quel chemin tenir. Nous voyions des Daims, des Ours, des Buffles ſauvages, & divers autres animaux de cette nature, qui fuyoient dés qu'ils nous appercevoient. Ce fut là que nous commençâmes à ne plus rencontrer d'Elephans. Cette riviére abonde en *Alligators*, & en Rochers. On voit çà & là, ſur ſes bords, quantité de gros piliers de pierre élevez, qui ſemblent avoir ſervi à ſoûtenir quelque édifice, & je me ſouviens d'y avoir auſſi remarqué des traces de divers ponts de pierre de taille, dont je ne puis dire quelle a été l'utilité, parce que ce n'eſt pas là un lieu de paſſage ni de commerce.

Dans

Dans ces parties Septentrionalles les bois ſont pleins d'épines & de ronces, & même ſur les bords de la riviére, où l'on a toutes les peines du monde à marcher.

Elle eſt toute environnée d'épines.

Sur le ſoir nous dreſſions nôtre tente, & nous allumions du feu devant & derriére nous, afin d'épouvanter les bêtes ſauvages, dont nous entendions les cris durant toute la nuit. Nous prenions cette précaution, à cauſe que nous en avions été autrefois perſecutez. Un jour ayant acheté un Daim, je le fis ſaler & empaqueter dans ſa propre peau, faute de ſaloir, pour le conſerver. Je le mis aprés ſous un banc dans ma chambre, & quoi que nous veillaſſions trois ou quatre devant un bon feu, depeur que quelque bête farouche ne nous l'enlevaſt, un Tygre entra ſi adroitement dans nôtre maiſon, qu'il l'emporta ſans que nous le viſſions. Nous crûmes d'abord que c'étoit un tour de quelque voleur, mais nos voiſins nous ayant aſſeurez que ç'avoit été un Tygre, nous ſortimes du logis afin de le pourſuivre, & nous ne fumes pas long-temps ſans rencontrer çà & là des morceaux de nôtre Daim & la peau même à demi mangée.

Comme ils ſe garantiſſent des bêtes ſauvages.

Le Jeudy aprés midy, nous paſſames la riviére appellée *Coronda Oyah*, qui ſépare les terres du Roi de Ceylan, de celles des Malabares. En cet endroit il nous fut impoſſible de percer plus avant dans les bois, à cauſe des buiſſons & des épines dont ils ſont remplis. Mais la riviére, le long de laquelle on pouvoit marcher à pied ſec ſupplea

Ils paſſent la Riviére qui ſépare le Royaume de Ceilan, des terres des Malabares.

à cette incommodité, de maniére que l'ayant suivie nous avançâmes plus de chemin, ce jour là, que nous n'aurions pû faire dans les bois.

Ils rencontrent des lieux habitez.

Le Vendredy, entre neuf & dix heures du matin, nous remarquames sur le sable les traces de diverses personnes qui y avoient passé, ce qui nous fit croire que nous allions entrer dans un païs habité. Nous sçavions que ces peuples étoient Malabares, Tributaires des Hollandois; mais nous ne voulions pas nous fier à eux, parce qu'ils aimoient plus le Roi de Ceilan que ces Etrangers, & que nous craignions qu'étant pris, ils ne nous renvoyassent à ce Prince cruel. Nous aurions donc bien voulu trouver les moyens de n'être pas veus, mais la chose étoit comme impossible, parce que comme j'ay déja dit, nous ne pouvions marcher dans les bois: ainsi il falut continuer nôtre route sur le sable de la riviére, où nous ne rencontrâmes pendant quelques heures, que des Buffles & des Bêtes sauvages qui s'y abreuvoient.

CHA-

CHAPITRE XI.

Ils entrent dans les terres des Malabares. Ils y rencontrent deux hommes. Leur entretien avec eux. Ils arrivent heureusement au Fort des Hollandois. Ils y sont reçûs & aussi dans l'Isle de Manaar. Ils s'embarquent pour Columbo.

Deux Malabares se presentent à eux.

SUr les trois heures aprés midy nous rencontrâmes inopinement deux Bramenes dans un détour assis sous un arbre & faisant boüillir du Ris à trente pas de nous. Nous fumes surpris à leur vûë & eux à la nôtre, & nous balançâmes quelque temps si nous ne prendrions pas la fuite. Mais craignant qu'ils ne fussent armez d'arcs & de fléches & qu'ils ne soulevassent le païs contre nous, si nous nous sauvions, nous nous arrêtâmes & nous leur demandâmes en langue Chingulaise la liberté d'approcher & de leur parler. Ces deux hommes qui ne nous entendoient pas s'expliquérent en Malabare qui nous étoit aussi inconnu, de sorte que nous fûmes dans un grand embaras les uns & les autres. Mais enfin nous étant avisez de parler par signes, ils nous répondirent de même, & ils souffrirent que

nous approchassions, à condition que nous mettrions bas nos coignées.

Ils les traitent humainement.

Quand nous fumes prés d'eux nous levames les mains au Ciel, & nous leur montrames nos dos déchirez par les épines, & le sang encore tout caillé dans nos playes. Nous leur fimes aussi entendre d'où nous venions & où nous allions, & nous nous mîmes enfin dans une posture si soumise, que nous attirâmes leur compassion: car de temps en temps haussant leurs mains & les yeux au Ciel, ils s'écrioient *Tombrane*, c'est à dire, ô Dieu, en langue Malabare.

Aprés nous être un peu apprivoisez les uns avec les autres ils nous firent signe d'aller reprendre nos haches & nôtre sac, & étant revenus, ils nous donnérent du Ris & des herbes boüillies, dont nous mangeames fort peu, parce qu'il n'y avoit pas long-temps que nous avions dîné. Nous leur donnames en échange un morceau de Tabac, dont ils témoignérent faire beaucoup de cas.

Ils s'excusent de les mener au Fort des Hollandois.

Aprés que toutes ces civilitez se furent passées de part & d'autre, nous leur proposames par signes, de nous conduire au Fort des Hollandois. D'abord ils le refusérent nous faisant entendre, que nous étions hors de danger. Mais ayant montré en argent la valeur de cinq Shellings à un d'eux, il les prit, & ayant laissé son camarade il se mit à marcher devant nous, & nous à le suivre.

Nous nous étions imaginez, que pour nôtre

nôtre argent il nous meneroit où nous souhaittions d'aller ; mais nous fumes bien étonnez, quand au bout d'un mile il se mit en devoir de nous quitter & de retourner sur ses pas. Comme nous n'avions plus d'argent nous lui donnames un Bonnet rouge & un couteau pour lesquels il alla encore un mile plus loin, en suite de quoi, il nous laissa, en nous faisant entendre que le danger n'étoit plus à craindre.

Un d'eux les guide deux ou trois miles, puis les laisse là.

Nous aurions bien pû le forcer à nous rendre ce qu'il avoit reçû de nous, ou à nous guider jusques dans les terres des Hollandois, mais considerant que si nous lui faisions violence, il pourroit soulever le voisinage des environs contre nous, nous aimâmes mieux le laisser retirer & nous lui dîmes adieu avec toute l'honnêteté imaginable.

Lors qu'il s'en fut allé, nous continuâmes encore de marcher une heure ou deux, mais le soir étant venu, nous nous arrêtames & passames la nuit sous nos tentes, ayant allumé un grand feu pour épouvanter les Elephans, dont on voit une grande quantité dans les bois de ces Malabares.

Le lendemain Samedy à la pointe du jour, aprés avoir déjuné, nous descendimes encore la riviére; & deux heures aprés, nous rencontrâmes un homme, à qui nous demandames qui il étoit? Il nous repondit en Chingulay, qu'il appartenoit aux Hollandois, que nous étions sur leurs terres, & éloignez seulement de six miles du Fort de

Ils rencontrent un autre homme qui leur apprend qu'ils sont sur les terres des Hollandois.

de *Sarepa*. Cette bonne nouvelle nous réjouït infiniment ; & lui ayant dit que nous nous étions ſauvez de Cande, nous le priames de nous mener à ce Fort, l'aſſeurant que celui qui y commandoit le recompenſeroit de ſes peines. Mais il s'en excuſa ſur des affaires preſſantes qu'il avoit, & il nous conſeilla de quitter la riviére, parce qu'elle ſerpentoit trop, & d'aller ſans crainte droit aux habitations, où nous trouverions des perſonnes qui nous conduiroient au Fort.

Ils arrivent au Fort de *Sarepa*.

Sur cet avis nous nous jettames dans la premiére route qu'il nous montra, laquelle nous ſuivimes long-temps, ſans pouvoir rencontrer aucune maiſon. Nous trouvâmes pluſieurs chemins fourchus, dans leſquels à peine étions nous entrez, que nous en ſortions, de crainte de nous égarer. Enfin aprés avoir long-temps erré çà & là, & nous être extrêmement fatiguez, nous nous aſſimes ſous un arbre, prés duquel trois ou quatre Malabares paſſérent une demie heure aprés. Par bonheur un d'entre eux parloit un peu Portugais. Nous lui dimes que nous étions Hollandois, nous imaginans que pour cette raiſon, il iroit plus volontiers avec nous. Mais ce ſtratagême ne ſervit de rien, car il ne voulut jamais marcher, à moins que nous ne lui donnaſſions un couteau à couper des Noix de Bétel.

Pour cette petite recompenſe, il nous mena au prochain village, où il nous procura un autre guide, qui nous conduiſit jusqu'au

jusqu'au Fort de *Sarepa*, où nous arrivames un Samedy, le dixhuitiéme d Octobre de l'année 1679. sur les quatre heures aprés midy, ayant été prisonniers dix neuf ans & six mois.

Les Hollandois qui n'avoient pas accoûtumé de voir sauver chez eux des personnes de Ceilan furent fort surpris de nôtre arrivée. Ils nous receurent parfaitement bien, & le lendemain ils nous envoyérent à *Manaar*, escortez d'un Caporal & d'un Négre, qui portoit nos hardes.

Il y sont trés bien reçûs. Ils sont envoyez à *Manaar*.

En arrivant on nous presenta au Capitaine du Château, qui commandoit en l'absence du Gouverneur. Il achevoit de dîner, & nous ayant fait asseoir, il nous fit apporter à manger, & nous traitta avec toute la civilité imaginable.

Aprés dîner il s'entretint avec nous des affaires du Roi & du Royaume de Ceilan, des Ambassadeurs qui resident à Cande, & des peuples qui sont soumis à sa domination. Il nous dit, qu'il devoit envoyer le lendemain un Bâtiment à *Jafnapatan*, & que si nous voulions il nous y donneroit passage, afin de nous rendre de là, au Fort St. George, ou en quelque lieu que nous voudrions sur la côte. Et nous ayant donné quelque argent, nous allames par son ordre voir quelques Ecossois, & Irlandois de la Garnison.

On leur propose de s'embarquer pour *Jafnapatan*.

En arrivant au corps de Garde nous trouvâmes un Ecossois qui s'appelloit *André Brown*, & un Irlandois nommé François Hod-

Ils rencontrent un Ecossois, & un Irlandois.

Hodges. Ces deux hommes aprés nous avoir embrassé nous menérent chez eux au Château, & nous traitérent le mieux qu'ils pûrent, particuliérement en *Rack* & en Tabac.

Le peuple accourt pour les voir.

En même temps qu'on sçût nôtre arrivée dans *Manaar*, le peuple vint nous voir, à troupes: & comme il se trouva parmi eux des personnes qui avoient des amis ou des parents captifs à Ceilan, nous les informames de l'état où nous les avions laissez.

Sur le soir un Gentilhomme de la ville nous envoya prier à souper chez lui, où nous fumes régalez & couchez magnifiquement.

Ils ont ordre de demeurer encore quelques jours à *Manaar*.

Le lendemain qui étoit un Lundy, comme nous voulions nous embarquer pour *Jafnapatan*, nous reçûmes ordre du Capitaine & du Conseil de ne pas partir jusqu'à ce que le Gouverneur fût de retour. On ordonna cependant que nous fussions bien traitez, & l'Ecossois & l'Irlandois nous tinrent bonne compagnie & ne voulurent jamais souffrir que nous payassions un double, tout le temps que nous fûmes avec eux.

Ils s'embarquent avec le Gouverneur, pour aller à Columbo.

Au bout de dix jours, le Gouverneur revint & nous ayant fait venir devant lui, il nous commanda de nous tenir prêts, pour le suivre le lendemain à Columbo. Nous nous embarquâmes en effet le jour d'aprés, & bien qu'il y eût long-temps que nous n'eussions été en Mer, nous ne fûmes pas incommodez, & nous nous y portâmes le mieux du monde.

CHA-

CHAPITRE XII.

Arrivée de l'Auteur à Columbo, & la reception qui lui fut faite. Il part de là, & va à Batavia, & de Batavia à Bantam, où il s'embarque pour retourner en Angleterre.

On s'étonne de les voir à Columbo.

ETant arrivez heureusement à la Rade de Columbo, une Berge vint à nôtre Bord pour y recevoir le Commandant, avant que nous eussions jetté l'ancre. Mais parce qu'il étoit tard, & que mon camarade venoit de tomber malade de la fiévre, nous differâmes d'aller à terre, jusqu'au lendemain.

En y abordant, nous allâmes au corps de Garde de la Place, où tout le monde étoit étonné de voir des hommes Blancs, comme on appelle en ces païs là les Européens, habillez à la Chingulaise. Nous nous informâmes s'il n'y avoit point d'Anglois dans la Garnison, & on nous répondit que non, mais que nous en trouverions dans la ville. Il se rencontra là par hazard un Trompette qui avoit autrefois servi sur des vaisseaux Anglois, & qui nous voyant si mal accommodez nous mena chez lui, où il fit mettre mon ami au lit, qui étoit extrêmement travaillé de la fiévre.

La nouvelle de nôtre arrivée de Cande cou-

courut d'abord par toute la ville, & tous les Anglois qui y demeuroient s'empressérent à nous venir feliciter sur nôtre heureuse delivrance.

Ils ont ordre d'aller voir le Gouverneur.

Cependant comme il étoit de nôtre devoir de saluër le Gouverneur, nous fimes prier le Capitaine de la Garde de l'avertir que nous étions venus à terre, & s'étant volontiers chargé de cette commission le Gouverneur nous fit dire qu'il seroit bien aise de nous voir le lendemain.

La fiévre ayant quitté mon compagnon, tous nos amis nous inviiérent à les aller voir dans la ville. Mais parce que nous marchions nuds piez, en habits de Chingulays & avec de longues barbes, tout le monde nous suivoit dans les ruës, chacun étant étonné de nous voir en cet équipage. Nos Compatriotes nous donnérent à dîner chez leurs Hôtesses, & sur le soir nous retournâmes chez nôtre Trompette, où nous rencontrâmes une personne envoyée par le Gouverneur pour nous convier à souper chez lui. Nous reçûmes ce compliment comme nous devions, mais comme il étoit tard, & que nous étions fatiguez d'avoir été par toute la ville, nous nous excusâmes le plus honnêtement que nous pûmes d'y aller, & nous le fimes asseurer, que nous serions toûjours prêts à lui rendre nos respects quand il lui plairoit.

Ils y vont à l'heure marquée.

Le lendemain matin, ce Gouverneur qui s'appelloit *Riclof Van Gors*, & qui étoit fils du Général de Batavia nous envoya querir.

Nous

Nous le saluames dans une grande Salle pavée de pierres noires & blanches. Le commandant qui nous avoit amenez de *Manaar* lui tenoit compagnie & étoit venu pour lui succeder. Il y avoit aussi à un des coins de la même Salle trois ou quatre des principaux Officiers de la ville, tête nuë. Aprés nos complimens, il témoigna beaucoup de joye de nous voir échappez de la servitude, & il nous protesta qu'il avoit fait ses efforts pendant nôtre esclavage, pour nous faire rendre la liberté & qu'il étoit extrêmement fâché, de ce que nous n'en jouïssions pas par son moyen.

Questions faites par le Gouverneur.

En suite s'appercevant que je parlois Portugais il s'informa particuliérement de l'état du Royaume, qu'il connoissoit pourtant aussi bien que nous, sur quoi je lui donnay toute la satisfaction qu'il pouvoit souhaiter. Il me demanda si le Roi avoit des enfans, & je lui répondis que non. Il voulut sçavoir, quels étoient ses plus proches parens & si le peuple avoit de l'affection pour lui : je l'asseuray sur ces deux articles que les premiers avoient été immolez à sa fureur, & que ses sujets le haïssoient à cause de ses cruautez. Le Commandant de *Manaar* me pria de lui dire, quelles Places étoient fortifiées dans l'Isle, & quelle Armée il pourroit lever dans une occasion, à quoi je satisfis en disant, que les montagnes & les bois du Royaume en faisoient toute la force, & qu'il pouvoit mettre sur pied environ trente mille hommes. Sur la question

ſtion qu'on me fit, à qui appartiendroit le Royaume aprés la mort du Roi? Je repliquay que je croyois que les peuples ſe rendroient aux Hollandois, avec leſquels ils ſouhaitoient d'avoir commerce; que j'avois remarqué que les Chingulays dans leurs diſcours loüoient leur Juſtice, leur Police & leur générosité, & qu'enfin ils faiſoient paroître pour eux une eſtime toute particuliére. On s'enquit aprés cela de la maniére dont le Roi traitoit les François, & s'ils avoient fait quelques progrés en traittant avec ce Prince; à quoi je fis réponſe, comme on verra dans la ſuite, en parlant de ceux de cette nation qui ſont en ce païs là.

Quelques-uns de ces Officiers qui étoient chez le Gouverneur me témoignérent qu'ils voudroient bien ſçavoir, comment on faiſoit mourir les malfaiteurs; comment nous avions été pris & traitez; en quelle Province on nous avoit releguez; à quoi je m'étois attaché pendant le temps de mon eſclavage; quel commerce faiſoient les Chingulays; ſi je voulois retourner en Angleterre; combien d'Anglois portoient encore les fers chez *Radga Singa*; ſi ce Monarque eſtimoit les deſerteurs Hollandois; s'il ſe trouvoit beaucoup de Portugais ſur ſes terres; quel chemin nous avions tenus en nous enfuyant; & ſi les paſſages étoient gardez auſſi étroittement qu'on le publioit.

Je répondis amplement à toutes ces queſtions, & le Gouverneur, le Commandant, &

& les Officiers me firent connoître qu'ils étoient ſatisfaits de la converſation qu'ils avoient euë avec moi.

Cet entretien étant achevé, le Gouverneur me demanda ce que je voulois faire. Je lui repondis que je ſouhaitois de paſſer au Fort St. George, à quoi il conſentit de bonne grace : mais il ajoûta que puis qu'il n'y avoit pas encore de Vaiſſeau preſt à faire voile de ce côté là, il me conſeilloit d'aller avec lui à Batavia, où ſon pere ſeroit ravi de me voir.

Le Gouverneur prie l'Auteur d'aller avec lui à Batavia.

Quoi que cette propoſition ne me pleuſt pas, je n'oſay pourtant le lui témoigner. Au contraire, je lui dis que je le ſuivrois où il voudroit, & que je tiendrois à grand honneur de l'accompagner dans ſon voyage. Il envoya aprés cela querir un Capitaine Hollandois, chez qui il nous fit loger, lui commandant de nous faire faire des habits, tels que nous les voudrions. Outre cela, ſçachant que nous manquions d'argent il nous en donna, & il m'aſſeura que tant que nous ſerions avec lui il donneroit ordre que nous ne manquaſſions de rien.

On leur donne des habits neufs & de l'argent.

En effet il nous tint parole, & ma joye auroit été toute pure, ſi mon compagnon n'étoit pas retombé extrêmement malade de la fiévre. Je crus pendant quelque temps qu'il mouroit, mais ſa complexion vigoureuſe & les ſoins & les remedes des Medecins du Gouverneur le tirérent enfin d'affaire, avant que nous fuſſions prêts à partir pour Batavia.

Le Compagnon de l'Auteur retombe malade & eſt enfin gueri de la fiévre.

Durant

L'Auteur écrit aux Anglois prisonniers à Cande.

Durant nôtre séjour à Columbo j'écrivis à mes amis prisonniers à Ceilan, & je leur marquay particuliérement la route que nous avions tenuë, leur conseillant de la suivre, si jamais ils pouvoient s'échapper. Je laissay ma lettre au nouveau Gouverneur qui me promit de chercher les moyens de la faire tenir, me priant de souffrir qu'il la fist auparavant traduire en Flamand, afin qu'elle pust aussi être utile aux prisonniers de sa Nation. La conversation que nous avions euë auparavant fut aussi mise en Portugais, & je fus supplié pour sa satisfaction de la signer, à quoi je consentis volontiers.

Il s'embarque pour Batavia.

Enfin, aprés avoir demeuré vingt deux jours à Columbo nous nous embarquames pour Batavia, au bruit de toute l'artillerie de la ville. Nous portions le Pavillon au grand Mât, dans un Vaisseau de huit cens tonneaux. Nous faisions tous les jours grand chere à la Table du Gouverneur sur laquelle on servoit dix ou douze plats de viandes excellentes, accompagnées de toutes sortes de vins delicieux. Nous mîmes à la voile à Columbo le vingt-quatriéme de Novembre, & nous jettames l'ancre devant Batavia, le cinquiéme de Janvier suivant, ayant eu le meilleur passage du monde.

Il est bien reçû du Général.

Jusques-là, nous avions eu tout sujet d'être satisfaits du fils du Général de Batavia, mais son pere encherit encore sur toutes ses honnêtetez à nôtre arrivée. Car lors que nous

nous lui fûmes présentez, il me prit par la main & nous dît que nous étions les trés bien venus; qu'il remercioit Dieu de nôtre délivrance miraculeuse; que nous pouvions faire fond sur sa bourse, tout le temps que nous voudrions demeurer chez luy; & qu'il étoit marri de ce que le Roi de Cande avoit refusé de nous mettre en liberté, quoi qu'il l'en eust fait souvent solliciter.

Nous remerciames son Excellence de toutes ses bontez, & je lui dis que nous sçavions les bons offices qu'il avoit voulu nous rendre, & que tant que nous vivrions nous en garderions cherement la mémoire, & que nous prierions Dieu pour lui.

Le même jour il commanda à son Tailleur de nous faire à chacun une paire d'habits, & il nous donna de l'argent, pour acheter toutes les choses qui nous étoient néceſſaires, & même pour nous divertir. On nous logea dans le Château chez le Capitaine, & presque tous les jours le Général nous faisoit venir & manger à sa Table, avec Madame sa femme, qui étoit toute couverte de Perles & de Diamants. Quelquefois son fils, ses Belles filles & les étrangers qu'il consideroit mangeoient avec lui, & cependant les Trompettes, les Tambours & toutes sortes de musique charmoient les oreilles de la compagnie.

On leur donne à l'un & à l'autre des habits & de l'argent.

On s'étoit informé de moi à Columbo, de l'état du Royaume de Ceilan, & on fit encore la même chose à Batavia. On écrivit tous les Mémoires que je donnay, mais

je refuſay de les ſigner, parce que ceux qui les avoient recueillis de ma bouche, les avoient écrits en Flamand. A la fin, pour ſatisfaire le Général, je donnay un Certificat ſous ma propre main, par lequel j'aſſeurois, que ce que j'avois déclaré du païs de Ceilan étoit veritable, ce qui ſatisfit entiérement le Général.

L'Amiral leur offre paſſage dans ſon Vaiſſeau pour retourner en Angleterre.

Sur ces entrefaites, le plus jeune fils du Général fut nommé Amiral de la Flotte qui devoit retourner cette année là en Hollande. Il eut la bonté de m'offrir paſſage & ſa table dans ſon Vaiſſeau, & il me ſollicita puiſſamment de prendre cette occaſion de repaſſer en Angleterre, m'aſſeurant que Mrs. les Etats ſeroient ravis de conférer avec moi des affaires de Ceilan.

Ils s'embarquent à Bantam dans le Ceſar.

Je fus quelques jours à balancer ſi j'embraſſerois ce parti; mais deux Vaiſſeaux Marchands de nôtre Nation étant arrivez de Bantam à Batavia, je fis nos excuſes à Mr. de Ricklof, & je le ſuppliay de nous permettre de nous retirer à Bantam. Mr. l'Amiral nous accorda civilement cette liberté; & nous étant embarquez, nous arrivames en cette ville-là, où l'Agent Anglois nous régala parfaitement bien pendant quelques jours, aprés quoi nous nous embarquames pour Londres dans le Vaiſſeau appellé le Ceſar, où la providence de Dieu nous fit arriver heureuſement au mois de Septembre.

CHA-

CHAPITRE XIII.

Où il est traité des autres Nations, & particuliérement des Européennes, qui sont dans le Royaume de Ceilan. Des Portugais, & des Hollandois.

APrés avoir parlé des Anglois du Royaume de Cande ou de Ceilan, j'ay dessein de traiter des autres Nations de l'Europe, qui y demeurent volontairement ou par contrainte, & qui se reduisent aux Portugais, aux Hollandois, & aux François. Mais auparavant je prie le Lecteur de me permettre de l'entretenir d'un certain peuple qui habite l'Isle, je veux dire des Malabares, parce qu'ils sont étrangers & originaires d'un autre païs, & que j'en ay déja touché quelque chose.

Malabares habitans de l'Isle.

Ces Malabares sont habitans volontaires du Royaume & vivent dans une petite Province, au Septentrion des Costes qui dépendent du Roi, entre ses Etats & ceux des Hollandois. La Riviére de *Carunda Wy* les separe des Terres de *Radga Singa*, & nous passâmes au travers de ce païs-là, en nous enfuyant. Ils ont un langage particulier entre eux, de sorte que les Chingulays & eux ne se peuvent entendre.

Leur Prince.

Ils ont un Prince appellé *Coilat Wanea*, qui ne dépend ni du Roi de Cande, ni des

Hol-

Hollandois, & qui paye ſeulement un eſpece de tribut d'Elephans à ces derniers. Il y a une grande union entre le Roi & eux ; juſques-là, que la derniére fois que *Radga Singa* envoya une Armée contre les Hollandois, *Coilat Wanea* lui donna paſſage dans ſes Etats, & commanda ſes forces en perſonne, lors qu'elles prirent quelques Forts baſtis par ces Européens.

Comment il gouverne ſes peuples.

Ses ſujets lui ſont extrêmement ſoumis, & ils lui payent plus d'impoſts que les Chingulays ne font à leur Roi. Il n'eſt pas fort cruel, & il entretient à ſes dépens ſes Soldats, ſoit en paix, ſoit en guerre. Il prend une certaine quantité de grain de chaque champ ſemé, & cela ſuffit pour la nourriture de ſes troupes.

Leurs marchandiſes & commerce.

Les Commoditez de ce païs-là ſont des Elephans, du Miel, du Beurre, du Lait, de la Cire, des Vaches & du bêtail ſauvage. Ils ont une grande abondance de ces trois dernieres choſes. Pour ce qui eſt du grain, il y eſt un peu plus rare que chez les Chingulays. On ne trouve point de Cotton parmi eux, & tous les ans ils menent du Bêtail dans la Province de *Neure Caulava*, qu'ils vendent ou troquent pour du grain, du Cotton, ou de la toile de Cotton dont ils font des habits beaucoup mieux que les Chingulays. Ils tirent des Hollandois du ſel, du poiſſon ſallé, des Baſſins de cuivre & diverſes autres denrées qu'ils ont à meilleur compte que dans les terres du Roi de Cande.

Je

Je viens à cette heure aux Nations de l'Europe, & je commence par les Portugais, parce qu'ils sont établis en ces quartiers-là, depuis plus long-temps.

Des Portugais & de leur commerce dans ce Royaume-là.

Ils ont autrefois possedé & gouverné toutes les Costes de l'Isle pendant plusieurs années, & fait dans le païs beaucoup de Proselytes Chrêtiens qui avoient appris la langue Portugaise. Depuis ce temps-là, elle y a presque été par tout en usage, & le Roi lui-même l'entend & la parle admirablement bien. Les Portugais ont souvent fait des courses dans le païs, & même jusques à Cande Capitale de l'Isle, qu'ils ont brûlée plus d'une fois, sans épargner ni le Palais du Roi ni les Temples. Ils s'y sont rendus si formidables, que le Roi a été forcé de leur payer un tribut de trois Elephans tous les ans, & d'acheter la paix avec eux, à des conditions desavantageuses. Néanmoins ils n'ont jamais pû se rendre Maîtres du milieu de l'Isle scituée sur des montagnes fortifiées naturellement, & ni eux ni aucune autre Puissance ne les a jamais pû reduire entiérement.

Guerres entre les Portugais & le Roi de Ceilan, qui implore le secours des Hollandois.

Il y a eu de longues & de furieuses guerres, entre le Roi de Ceilan & les Portugais, & on conserve encore dans le païs la mémoire de leurs actions, dont je diray quelque chose en passant. Ils ont souvent incommodé le Roi par les courses qu'ils ont faites sur ses terres, & souvent aussi ils y ont fait de grandes pertes. Mais enfin, aprés plusieurs batailles données de part & d'au-

tre, le Roi se sentant affoibli, il eut recours aux Hollandois qui ayant joint leurs armes aux siennes, battirent les Portugais, & les chasserent absolument des Places qu'ils avoient prises, retenant ces conquêtes pour récompense de leurs peines, dans lesquelles il se sont puissamment établis.

Le Roi invite les Portugais à s'établir dans son païs.

Aprés la reduction de Columbo qui étoit la derniére Place tenuë par les Portugais, le Roi publia, que tous ceux de cette Nation, qui voudroient habiter ses terres y seroient reçûs & traitez mieux que ses propres Sujets. Sur cette assurance plusieurs familles préferans la domination de ce Prince à celle des Hollandois, s'établirent à Cande Uda, où on leur accorda des priviléges considerables. Depuis ce temps-là, ils ont eu la liberté de trafiquer par tout le païs, sans obstacle, & sans payer aucuns droits de Doüanne; & ils ont été de tous les *Blancs*, ceux que le Roi a le plus favorisez. Il y eut aussi quelques Portugais de qualité qui embrassérent son service, & dont il s'est défait selon sa coûtume ordinaire de recompenser les Grands. Pour ce qui est des esclaves & de plusieurs du commun peuple que les bons Marchands avoient amenez avec eux, on leur permit aussi de faire ce qu'ils pourroient pour gagner leur vie; les uns distillerent du *Rack*, les autres tinrent des Tavernes, & chacun enfin s'attacha au trafic qu'il jugea le plus propre pour gagner sa vie.

Il leur donne de grands privilé-ges.

Leurs Géné-raux.

Je viens à cette heure aux Généraux Portugais

tugais dont j'ay promis de parler, & qui ont vécu ſous le Roi qui regne aujourd'hui.

Conſtantin Sa, Général des Armées Portugaiſes, en entrant dans les terres de Ceylan s'y rendit d'abord redoutable. Tout lui céda, & ne trouvant aucune réſiſtance, il perça juſqu'à la Capitale de l'Etat, qu'il prit & reduiſit en cendres. Le Roi étonné de la rapidité de ſes ſuccés, lui fit ſçavoir qu'il étoit preſt de ſe rendre ſon Tributaire, s'il vouloit accorder la paix à ſes peuples. Mais Conſtantin aveuglé de ſa bonne fortune répondit que non ſeulement il faloit qu'il payaſt tribut, mais qu'il ſe rendiſt auſſi eſclave du Roi de Portugal, ſon Maître. Cette fiere réponſe mit tellement en colére *Radga Singa*, qu'il jura qu'il répandroit juſqu'à la derniére goute de ſon ſang, plûtôt que de faire une telle baſſeſſe. Cependant comme il ne ſe ſentoit pas en état de reſiſter à force ouverte, il gagna divers Officiers Chingulays qui étoient dans l'Armée Portugaiſe, qui lui promirent de ſe jetter dans ſon parti, à la premiére bataille qu'il faudroit donner. En effet, ils lui tinrent parole, & un jour qu'on étoit ſur le poinct d'en venir aux mains, ils ſe revoltérent & tournérent face contre les Portugais, avec les troupes qu'ils commandoient. *Radga Singa* avoit vingt ou trente mille hommes, qui ſe voyant renforcez de ce nouveau ſecours, attaquérent leurs ennemis, avec tant de courage, qu'ils les défi-

Con-ſtantin Sa.

rent entiérement, ſans vouloir donner quartier à perſonne. Conſtantin déſeſperé s'enfuit, mais ſe voyant pourſuivi & ſur le poinct de tomber entre les mains de ſes ennemis, il ſe tua avec un poignard qu'il arracha de la ceinture d'un de ſes valets qui s'étoit approché, pour lui donner un verre d'eau qu'il avoit demandé à boire.

Il eſt défait & perd la vie.

Louïs Tiſſera ſuccéda à Conſtantin Sa. C'étoit un homme vain & entêté de ſon propre mérite. Un jour marchant pour livrer bataille à *Radga Singa*, il jura qu'il lui feroit manger du *Coracan Tallipa*, qui eſt le plus amer & le plus mauvais de tous les mets de Ceilan. Mais le Roi l'ayant vaincu il le fit enchaîner dans les priſons ordinaires, où tant qu'il vécut il ne mangea que du *Coracan Tallipa*, recevant le même traitement qu'il avoit voulu faire aux autres.

Louïs Tiſſera, traité comme il avoit menacé de traiter le Roi.

Le troiſiéme Général des Portugais fut Simon Carée, Chingulay, & Chrêtien. Il étoit brave, mais cruel particuliérement aprés la victoire. J'ay ouï dire, qu'il avoit accoûtumé de forcer les femmes à tuër leurs enfans, & à les piler en ſuite dans les mortiers où elles battoient leur grain.

Simon Carée, fort cruël.

Gaſpar Figari fut fils d'un Portugais & d'une Chingulaiſe, & le dernier de leurs Généraux à Ceilan. Son courage étoit au deſſus du commun, mais il étoit auſſi cruel que Carée ſon prédéceſſeur. Il faiſoit pendre les priſonniers par un pied, & il commandoit qu'on les tiraſt par l'autre, afin de les déchi-

Gaſpar Figari.

rer

rer en deux pieces. Il portoit par tout une hache enveloppée d'un morceau de linge blanc, ſous le trenchant de laquelle il faiſoit paſſer ceux qu'il ſoupçonnoit de ne lui être pas fideles. J'ay vû des perſonnes à qui il avoit fait couper la main droite pour des choſes fort légeres & qui s'eſtimoient heureuſes d'être échappées de ſes mains à ſi bon marché.

Un jour ayant appris que le Roi s'avançoit pour le combattre, il alla ſe camper à *Motaupul*, dans la Province de *Hotteracourli*, à dix ou douze miles du lieu où étoit le Rendez-vous de l'Armée de ce Prince. Ses Eſpions l'avoient aſſeuré qu'il trouveroit les Chingulays en ce lieu-là, à un certain jour, ce qui lui fit former le deſſein de les y aller ſurprendre. Il ſe mit donc en chemin, & étant arrivé à *Cotta Copul* où il eſperoit rencontrer l'Armée Royalle, il apprit qu'elle étoit encore à une journée de la ſienne. D'abord il crut qu'il avoit manqué ſon coup: mais aprés quelques réflexions, il entreprit de pourſuivre ſa pointe, & étant parti en diligence, il arriva le lendemain à la pointe du jour, prés de l'Armée du Roi qu'il attaqua & défit ſans beaucoup de peine. Il n'y eut qu'une Compagnie de Hollandois de la Garde de ce Prince qui fit reſiſtance, & lui donna le temps de s'enfuïr, mais bien difficilement, car Figari s'étant rencontré dans le combat prés de lui & l'ayant connu, il lui dit en Langue Chingulaiſe *Houre*, c'eſt à dire, mon Frere, arrête,

Sa Ruſe.

Il défait l'Armée du Roi.

te, je te veux parler. Mais le Roy fut ſourd à ces paroles, & il ne ceſſa de courir, juſqu'à ce qu'il fuſt en lieu de ſeureté.

Il perd Columbo & eſt fait priſonnier.

Ce vaillant homme ſi ſouvent vainqueur des Chingulays n'eut pas le même bonheur, en combattant contre une autre Nation de l'Europe. Lors que les Hollandois aſſiégerent Columbo, il ſe mit en campagne, pour leur faire lever le ſiége. On l'avertit en partant de prendre garde à luy, & de conſiderer qu'il alloit combattre des ſoldats & non pas de miſerables Chingulays. Mais ſe moquant des avis qu'on luy donnoit, il répondit qu'il les traiteroit, comme il avoit fait les autres. Les Hollandois ayant appris ſon deſſein, allérent au devant de luy & le combattirent. Mais auparavant ils ſe ſervirent contre luy d'un ſtratagême, dont il ne ſe doutoit pas. Ils placérent quelques piéces de Campagne à leur Arrieregarde, & aprés quelques legeres eſcarmouches ils firent ſemblant de s'enfuïr. Figari les croyant vaincus les pourſuivit, juſqu'à ce qu'étant prés du Canon, ils s'ouvrirent à droite & à gauche; & alors le Canon tonna furieuſement ſur ſon Armé, & les Hollandois l'ayant enveloppé de toutes parts, ils mirent ſon Armée en déroute & le rechaſſérent dans Columbo, où il fut fait priſonnier, lors que la Place ſe rendit à eux. Quelque temps aprés, ils l'envoyerent à Goa, où il mourut.

Les Hollandois ayant pris la Place des Portugais dans l'Iſle de Ceilan, s'y trouve-

rent

rent ſi bien, qu'ils refuſerent d'en ſortir, lors que le Roy les en fit prier. Il les avoit fait venir de Batavia, pour l'aider contre les Portugais ; mais la guerre étant finie, ils ſe fortifiérent ſi bien ſur les Côtes, que depuis ce temps-là, juſqu'à preſent, ils en ſont demeurez poſſeſſeurs, quelques efforts qu'il ait fait pour les en chaſſer.

On ne ſçauroit exprimer la haine qu'il porte à cette Nation, & le ſiege de Columbo en eſt la cauſe. En 1655. le Roy ayant fait une ligue avec les Hollandois, il fut reſolu que les Chingulays & eux aſſiégeroient cette ville-là, & qu'aprés qu'elle ſeroit priſe, elle ſeroit remiſe entre les mains du Roy. Ce Prince aſſiſta en perſonne à ce ſiége, où ſes troupes ſe ſignalerent particulierement, Mais aprés la reddition de la Place, il arriva quelque broüillerie, entre luy & ſes Confédérez, juſques-là qu'on en vint aux mains, au lieu de la luy livrer, comme on étoit convenu, & qu'il fut contraint de ſe retirer avec ſon Armée, aprés avoir perdu en combattant contre eux ſon bagage & ſon équipage. Depuis ce moment-là il a conçû pour ces voiſins une haine mortelle, & il a deffendu à ſes ſujets ſous peine de mort, d'avoir aucun commerce avec eux. Souvent ſes troupes les ſurprennent, & ſi elles remportent l'avantage, elles ne donnent quartier à perſonne. Il fait couper les têtes aux morts aprés le combat, & on les attache à des arbres aux environs de la ville de Cande. S'il fait des priſonniers,

Haine du Roy, pour les Hollandois.

niers, il les retient dans un esclavage perpetuel, sans qu'ils ayent la moindre esperance d'en jamais sortir.

Il prend le Fort de Bibligon.

Je ne puis m'empêcher de raconter l'adresse dont il se servit pour se rendre Maître du Fort de *Bibligon*, dans la Province de *Habberagon*. Les Chingulays tenoient ce Fort assiégé, & sçachant que les Hollandois avoient fait un Canal qui aboutissoit à une petite riviere qui s'y degorge, & leur fournissoit de l'eau, il trouva moyen, à la faveur de son canon, de le combler, & de détourner aussi cette riviere, de sorte que dans la suite du siége, ils n'en purent plus recouvrer de ce côté là. Ils firent aussi une grande quantité de fascines qu'ils entasserent les unes sur les autres, à une certaine distance, à l'entour de la Place. Leur dessein étoit d'en faire un monceau aussi haut que les murailles du Fort qui étoient aussi de bois, & de les en approcher toutes les nuits, jusqu'à ce que ces matieres combustibles étant jointes ensemble, on y pust mettre le feu, & ruiner par cette voye ces deffenses des assiégez. Il y avoit aussi un arbre appellé *Bo-gahah* assez prés du Fort, sur lequel ils planterent quelques pieces de canon, qui foudroyoient tout ce que les ennemis leur opposoient. D'ailleurs, comme les toits des maisons étoient couverts de chaume, ils tirérent tant de fléches enflammées, que la Garnison fut obligée de les découvrir & de souffrir les incommoditez de la pluye & du froid, au milieu de l'hyver,

&

& de ſe rendre enfin au Roy, qui leur accorda la vie. Tous ceux qui étoient dans le Fort furent faits priſonniers, ſans avoir été pillez, & le Roy ayant fait venir devant luy les Officiers de la Garniſon, il leur fit rendre leurs armes; aprés quoi, on démolit *Bibligon* & il retourna à Cande Uda avec le canon des Hollandois, où il eſt encore à preſent monté ſur de trés-beaux affuſts.

Les priſonniers furent menez dans le païs d'*Owah*, à deux ou trois journées du Fort, ſous une bonne garde, où aprés avoir dépenſé l'argent qu'on ne leur avoit pas ôté, ils moururent la plûpart de faim, car de quatrevingt-dix qu'ils étoient, il n'en reſtoit plus que vingt-cinq en vie en un trés-pitoyable état, lors que je partis de Ceilan.

Ambaſſadeurs chez le Roi de Ceilan.

Le Roy de Ceilan a pluſieurs Ambaſſadeurs à ſa Cour, mais ils y ſont traitez en eſclaves. Ils ont des Gardes, qui ne leur permettent de parler à perſonne, parce que c'eſt la coûtume du païs. On leur apporte à manger de la table du Roy, & toutes les meilleures viandes du païs leur ſont preſentées. Lors qu'ils ont paſſé quelques années dans cette eſpece d'eſclavage, leurs Gardes leur donnent un peu plus de liberté, & ſouffrent qu'ils reçoivent viſite & que quelquefois ils aillent ſe promener par la ville. Quand le Roy croit qu'ils ſont entierement accoûtumez aux manieres du païs, il leur envoye des femmes eſclaves pour tâcher de les charmer par leurs careſſes & leur faire ou-

oublier leur patrie. Et je me souviens d'avoir ouï dire, qu'il en gagna une fois une par cette sorte de moyen, comme je raconteray tout à l'heure.

Le Roy retient divers Ambassadeurs.

Depuis le commencement de ma captivité jusqu'à l'heure de ma délivrance, le Roy a detenu cinq Ambassadeurs, sans compter deux autres qu'il a renvoyez, desquels je toucheray deux mots en passant.

Le premier qui fut retenu.

Le premier avoit eté envoyé par les Hollandois, avant que ses peuples se soulevassent contre luy. Il étoit demeuré dans la ville pendant la rebellion. Mais aprés qu'elle fut éteinte, le Roy qui étoit dans la montagne de *Gauluda* l'envoya querir, & luy ayant donné des Gardes, pour l'observer dans cet affreux séjour, il en partit pour aller tenir sa Cour à *Digligy*, où elle est encore à present. Durant ce temps-là, une femme Chingulayse ayant eu querelle avec son mary, elle le quitta & se retira chez cet Ambassadeur. Elle étoit belle & avoit de l'esprit, & il n'en fallut pas davantage au Hollandois pour l'aimer passionnement. Mais comme il vit qu'il ne pouvoit joüir d'elle, il écrivit au Roy, & luy promit d'embrasser son service, s'il vouloit obliger cette femme à luy accorder les dernieres faveurs. Ce Prince qui ne demandoit pas mieux que de le retenir, luy envoya la Chingulayse; & pour montrer l'estime qu'il faisoit de luy, il le fit venir à la Cour avec sa Maîtresse, où en arrivant il fut logé dans une maison magnifique, & regalé aux dépens

Roy luy fait des presens.

pens de sa Majesté, qui leur fit à l'un & à l'autre de fort riches presens. Mais le lendemain de la jouïssance, la belle luy fût ôtée, sans qu'il ait pû jamais la revoir depuis ce temps là. Le Roy luy donna la Charge de Surintendant de ses Charpentes & de ses Forges & luy permit de faire sa residence dans Cande Uda. Quelque temps aprés, *Radga Singa* ayant resolu d'assiéger le Fort d'*Arundery* bâti & possedé par les Hollandois, cet Ambassadeur en eut le vent, & le fit secrettement sçavoir au Gouverneur de la Place, par une lettre qu'il luy écrivit. La réponse fut interceptée & apportée au Roy, par laquelle il étoit remercié de sa fidelité envers la Nation & exhorté à continuer d'en donner des marques dans les occasions. Le Roy ayant reçû cette lettre, l'envoya querir, & luy commanda de la lire: mais cet homme s'en étant excusé, sous pretexte qu'elle étoit si mal écrite, qu'il ne la pouvoit déchifrer, on fit venir un Interprete qui l'expliqua & prouva son crime. Aprés la lecture de cette lettre, le Roy indigné luy reprocha, *qu'il l'avoit servi par crainte, & qu'il avoit servi les Hollandois par affection*; & sans vouloir écouter ses justifications il l'envoya aussi-tôt au supplice.

Il le fait mourir.

Le second Ambassadeur fut *Henry Draak* honnête homme & ami particulier des Anglois. En 1664, il interceda pour nous auprés du Roy de Ceilan, afin qu'il nous rendit la liberté, dans le même temps que

Henry Draak, second Ambassadeur, & sa mort.

le Chevalier *Winter* écrivit aussi à ce Prince en nôtre faveur. *Radga Singa* l'estimoit extrêmement & il le retint dans ses Etats, jusqu'à sa mort, aprés laquelle il renvoya son corps à Columbo dans un Palankin, avec des personnes de sa part, pour faire des complimens de condoleance aux Hollandois, sur la perte qu'ils avoient faite.

Le troisiéme fort du Royaume par une vigoureuse resolution.

Peu de temps aprés la prise du Fort d'*Arundery*, en 1670 les Hollandois envoyerent un autre Ambassadeur à Cande, pour tâcher d'obtenir la paix. Ce fut le premier qui introduisit la coûtume d'apporter des lettres de créance sur la tête, pour marquer un plus grand respect. Le Roy le combla d'honneurs & le fit habiller à la Chingulaise, ce qui n'a jamais été pratiqué ni auparavant ni depuis luy. Mais aprés avoir esté long temps sans rien obtenir, il fit demander son congé qu'on differa de luy accorder de jour en jour. A la fin voyant que cette affaire traînoit en longueur, il resolut de partir à un certain jour disant, *que son prédecesseur étoit mort en femme en ce païs-là, mais qu'on verroit qu'il y mourroit en homme de cœur.* En effet, ce jour étant venu, il mit son épée au côté, & alla aux portes du Palais Royal, où ayant ôté son chapeau & fait une reverence, comme si le Roy étoit devant luy, il fit un compliment & remercia sa Majesté de l'honneur qu'il luy avoit fait. Aprés cela, il partit courageusement, suivi de trois Négres qui

le

le servoient. On croyoit que le Roy le feroit arrêter & le puniroit de cette temerité, mais il en arriva autrement, car soit qu'il admirast son courage où qu'il eust quelques raisons particulieres pour ne luy pas faire de violence, il le laissa aller, & envoya même un Grand de sa Cour pour le conduire jusques dans les terres des Hollandois.

Le quatriéme, d'une humeur complaisante.

Celuy qui vint ensuite s'appelloit *Jean Baptiste* c'étoit un adroit Courtisan, que le Roy aimoit à cause de sa moderation. Jamais ce Monarque ne montra tant de bonne volonté pour aucun Ministre, que pour celuy-cy. Il luy donna des esclaves de l'un & de l'autre sexe, il fournit sa maison de toutes choses necessaires, & il n'épargna ni soins ni caresses, pour adoucir l'amertume de son honorable captivité, en attendant qu'il luy plût de le renvoyer.

Le cinquiéme presente un Lion au Roy.

Le dernier Ambassadeur y arriva de mon temps, & fit present au Roy d'un Lion. Il avoit crû qu'il en feroit grand cas, mais il se trompa. Car comme le Roy vit que ce n'étoit qu'un Lionceau qui ne répondoit point à l'idée qu'il s'en étoit formée, il relegua l'Ambassadeur & son Lion dans la Province d'*Ouda-Pollat*, à vingt miles de la Cour. Au bout de quelque temps ce pauvre exilé ennuyé de sa prison & de se voir à toute heure environné de Gardes, entreprit de se sauver, mais ayant été repris, le Roy ordonna qu'on l'amenât à la ville dans une maison éloignée de la Cour, avec promesse qu'il auroit Audience. Mais

il ne fut pas long temps ſans s'appercevoir qu'on ne ſongeoit pas à luy, car plus il preſſoit qu'on luy tint parole & plus étroitement il étoit empêché de ſortir. Enfin, s'étant un jour échappé, il prit le chemin du Palais du Roy, reſolu de ſe preſenter devant luy. Un moment aprés, ſes Gardes qui avoient appris où il étoit allé le pourſuivirent & l'arrêterent, & le Roy cependant en ayant été averti luy envoya commander ſur peine de la vie de retourner promptement chez luy, où il demeura encore durant pluſieurs ſemaines, deſeſperé du mauvais ſuccés de ſon Ambaſſade, qui aboutit enfin à avoir une fois Audience, mais ſans joüir de la liberté de retourner à Columbo chez les Hollandois.

Nombre des Hollandois à Ceilan.

On peut compter dans l'Iſle de Ceilan cinquante ou ſoixante Hollandois, entre leſquels il y a des Ambaſſadeurs, des priſonniers de guerre, des fugitifs, & des malfaiteurs, qui ſe ſont ſauvez des mains de la juſtice. Toutes ces perſonnes ſont entretenuës aux dépens du Roy, qui donne moins aux deſerteurs qu'aux autres, parce qu'il eſt perſuadé que ce ne ſont que des fripons.

Une fois il y eut un Hollandois qui ſe preſenta au Roy ſi plein de vin, qu'à peine pouvoit-il parler. Il s'étoit auparavant en pluſieurs rencontres montré devant luy en cet état; mais comme il l'aimoit il avoit toûjours fait ſemblant de ne pas s'appercevoir de ce defaut. Ce jour-là, ſoit que ce Prince

Prince fuſt de mauvaiſe humeur, ou qu'il ne pût plus ſouffrir l'action de cet homme, il luy demanda rudement, *pourquoy il ſe montroit à luy, ſi rempli de vin qu'il ne pouvoit luy rendre à cette heure-là le moindre ſervice.* Ces paroles parurent aux aſſiſtans le preſage de la foudre qui alloit tomber ſur luy; mais il en arriva tout autrement, car ce Hollandois ayant répondu hardiment, *qu'auſſi-tôt que ſa mere luy ôta le lait, elle luy donna du vin, & que depuis cela il n'avoit bû autre choſe*, le Roy ſe prît à rire & le laiſſa-là, diſant qu'il étoit auſſi naturel aux Européens de boire du vin, qu'aux enfans de boire du lait.

CHAPITRE XIV.

Où il eſt parlé des François & des raiſons pour leſquelles le Roy retient les hommes blancs dans ſes Etats. Et de l'exercice de la Religion Chrétienne, entre les Chrétiens.

EN 1672 ou 1673 quatorze gros vaiſſeaux François arriverent dans l'Iſle de Ceilan, pour y établir un commerce. Monſieur de *la Haye* Amiral de cette Flotte moüilla au Port de *Cottiar.* De là il envoya trois perſonnes en Ambaſſade au Roy de Cande, qui les traita magnifiquement. Il leur

Arrivée des François avec une Flotte.

leur fit present à chacun d'une chaîne d'or, d'une épée damasquinée & d'un beau fuzil. Aprés cela il renvoya un de ces Messieurs à l'Amiral, avec une réponse à ses lettres. Cet heureux commencement encouragea Mr. de *la Haye* à envoyer au Roy un Ambassadeur en Chef, accompagné de six autres François pour resider à sa Cour, jusqu'au retour de la Flotte qui devoit aller trafiquer le long des Côtes.

Le Roy leur donne des provisions & permet qu'ils bâtissent un Fort.

Avant que cette Flotte partit, le Roy la fit pourvoir de toutes les provisions que le païs pouvoit fournir. Il permit aux François, non seulemant de bâtir un Fort dans la Baye; mais même il leur donna de ses gens pour les aider. Mais au bout de quelque temps l'Amiral voyant que ses provisions diminuoient, & que celles qu'il tiroit du païs ne suffisoient pas pour nourrir sa Flotte, il resolut de faire route vers les Côtes de *Coromandel*, aprés avoir promis au Roy par son Ambassadeur, qu'il retourneroit bien-tôt. Cependant il ne tint point parole, car ayant mis des soldats dans le Fort en partant, il n'y est jamais revenu depuis ce temps-là. Quelques-uns croyent qu'il perit dans une tempête, & d'autres, qu'il fut coulé à fond par les Hollandois. En partant l'Amiral envoya de riches presens au Roy, mais il ne voulut point les recevoir pour l'heure, de peur qu'on ne crût qu'il manquoit de quelque chose. Enfin le temps auquel Mr. de *la Haye* avoit promis de retourner étant expiré, & personne

n'ayant

n'ayant de ſes nouvelles, il refuſa avec indignation ces mêmes preſens, étant irrité au dernier point, de ce que les François ne revenoient pas. Ce Fort de *Cottiar* fut peu de temps aprés ſurpris par les Hollandois.

L'Ambaſſadeur de France offenſe le Roy.

Mais pour en revenir à l'Ambaſſadeur & à ſes gens, il alla un jour avec eux à cheval, de *Cottiar* à Cande, où il vouloit faire ſa reſidence. Il n'avoit donné avis de ſon deſſein à perſonne de la Cour. Néanmoins le Roy ayant appris qu'il étoit en chemin, il ordonna qu'on luy préparât promptement une maiſon, & il envoya au devant de luy quelques-uns de ſes principaux Officiers pour l'y conduire. Il avoit apporté des preſens pour le Roy, dont il faiſoit beaucoup de parade, & étant prés de la ville, ſes conducteurs le voulurent diſſuader de faire ſon entrée à cheval, parce que ce n'étoit pas la coûtume. On luy repreſenta que le Roy trouveroit ſon action fort mauvaiſe; mais plus on voulut l'en détourner, & plus il s'obſtina, de ſorte qu'on fût contraint de le laiſſer faire. En cet état, luy & ſa ſuite paſſerent devant le Palais du Roy qui ne témoigna point pour lors qu'il étoit piqué de ce procedé.

On le fait attendre dans une Salle, en attendant que le Roy ait le loi-

L'Ambaſſadeur mit pied à terre chez luy, où il fut ſplendidement traité avec toute ſa ſuite. Pendant quelques jours, on fournit ſa maiſon aux dépens du Roy, de tout ce qui ſe trouva de meilleur dans le païs: & lorſqu'on le vint prendre pour aller à l'Audience de ſa Majeſté, il y fut conduit par les

prin-

principaux de la Cour en grande cérémonie. Le Roy ne donne jamais Audience aux Ambaſſadeurs que de nuit : & avant que d y être admis, on les conduit dans une Sale, où ils attendent qu'il les envoye querir. Ce nouveau Miniſtre ayant été traité ſelon cette coûtume, & obligé d'attendre une heure ou deux ſans être introduit, crut qu'on l'avoit amené-là, pour luy faire un affront. Dans cette penſée il ſortit bruſquement & reprit le chemin de ſon Hôtel. Mais étant deſcendu dans la Cour du Palais, quelques gens voulurent le retenir en oppoſant des Elephans à ſon paſſage. Cet obſtacle acheva de le mettre en fureur; il mit la main ſur la garde de ſon épée, & il épouvanta tellement par cette action ceux qui vouloient l'arrêter, qu'ils furent contraints de le laiſſer paſſer.

ſir de lui donner audience.

Il s'impatiente & ſe retire ſans voir le Roy.

Le Roy ayant eſté averti de ſa hardieſſe, en fut ſi choqué, qu'il commanda que l'Ambaſſadeur & tous les autres François fuſſent battus & enchaînez trés étroitement, à l'exception de deux Gentilshommes qui n'étoient point de ſa ſuite. On l'alla prendre auſſi-tôt chez luy, où ſelon l'ordre du Roy il fut déſarmé & traité rigoureuſement. Pour ce qui eſt du reſte de ceux de ſa ſuite, ils en furent quittes à un peu meilleur marché, car ayant trouvé les moyens de faire repreſenter au Roy, qu'étant Domeſtiques de l'Ambaſſadeur, ils avoient été obligez d'obéïr à ſes ordres, il commanda qu'on les mît en liberté : mais il ne voulut que ſix mois

Le Roy irrité le fait enchaîner.

Il fait ſortir de priſon, tous ceux de la ſuite de l'Ambaſſadeur.

mois aprés pardonner à leur Maître & le tirer des fers, à l'intercession de quelques uns de ses favoris.

Cependant il ne laissa pas d'être toûjours regardé comme prisonnier, & ses gens chagrins de la misére où il les avoit plongez l'abandonnerent & se retirerent l'un d'un côté, & l'autre de l'autre. Le Roy leur donna la liberté de demeurer dans la ville, où ils furent nourris à ses frais & dépens. J'ay connu trois de ces Messieurs, l'un s'appelloit *Du Plessis*, l'autre *Blame*, & le nom du troisiéme est échappé de ma memoire. Ils furent tous trois établis par le Roy pour avoir soin de son meilleur cheval, en qualité de ses Ecuyers; mais quelque temps aprés, ce cheval étant mort, il se mit en tête, que leur négligence l'avoit fait mourir, & sans vouloir permettre qu'ils se justifiassent, il envoya les Sieurs *Du Plessis* & *Blame* pour être prisonniers & enchaînez dans les montagnes, & il épargna le troisiéme à cause de sa jeunesse.

Il tâche de reconcilier l'Ambassadeur & ceux qui etoient venus avec luy.

Un peu auparavant que je partisse de Ceilan, le Roy entreprit de reconcilier l'Ambassadeur & ses gens. Dans cette vûë, il les envoya querir, & leur dit que l'inimitié qui regnoit entre eux étoit scandaleuse, particulierement dans un païs étranger, où toutes sortes de raisons les obligeoient à vivre ensemble dans une étroitte concorde; que s'ils aimoient Dieu, leur Roy, & luy même, ils renonceroient à leurs animositez, & qu'il leur conseilloit

de

de retourner avec l'Ambassadeur, & de luy donner à l'avenir, tout sujet d'être satisfait de leur conduite.

Cet avis, ou plûtôt cet ordre étoit juste, & il fallut y obéïr, ou du moins en faire semblant. Ils se retirérent donc tous ensemble, & étant arrivez chez l'Ambassadeur, ils y furent regalez aux dépens du Roy. Mais aprés le repas, ils retournerent chacun chez soi, aussi envenimez que jamais contre son Excellence, dont l'humeur imperieuse étoit insupportable. On croyoit que ce Prince se vangeroit de cet affront, ou que du moins il leur ôteroit la portion des vivres qu'il leur fait donner tous les jours; mais je ne puis dire, comment il en usa, parce que ce fut en ce temps-là que je me sauvay de Ceilan.

L'Autheur écrit à Londres à l'Ambassadeur de France, au sujet des François prisonniers à Ceilan.

A mon retour en Angleterre, j'écrivis une lettre à l'Ambassadeur de France à Londres, dans laquelle je luy fis connoître le triste état de ces pauvres gens, pour en avertir leurs parens, & leur faire chercher les moyens de les delivrer. Voicy la copie de cette lettre.

MONSEIGNEUR,

Je prens la liberté de mander à vôtre Excellence, qu'ayant esté prés de vingt ans prisonnier dans l'Isle de Ceilan, j'y ay connu un Ambassadeur de France & quelques personnes de sa suite. Ils sont huit en tout; & Mr. de la Haye

Haye *étant arrivé avec la Flote, dans le Port de* Cottiar *ou de* Trinquemale, *en* 1672, *il envoya ces Messieurs au Roy de ce païs-là, qui depuis ce temps, jusqu'à cette heure, les retient dans un dur esclavage. Et comme je sçais qu'il est impossible de faire tenir des lettres de ces quartiers-là, en aucun lieu de l'Europe, la compassion que j'ay de leur état m'a poussé à vous écrire, & à vous supplier, si cela se peut d'en donner avis à leurs amis. Je ne sçais pas le nom de cet Ambassadeur, mais je connois un de ses parens, nommé* de Serle, *& Mrs.* du Plessis *& de* la Roche, *Gentilshommes de sa suite. Je connois aussi tous les autres de vûë, & je puis assurer vostre Excellence, qu'elle fera une action charitable, en avertissant ceux à qui ils appartiennent, du lieu où ils sont & des maux qu'ils y souffrent. Au reste, si vôtre Excellence veut être informée plus particulierement de ce qui les regarde, je me donneray l'honneur d'aller recevoir ses commandemens, quand il luy plaira, Je suis,*

MONSEIGNEUR,

Vôtre, &c.

L'Ambassadeur ayant reçû cette lettre, & appris où je logeois, m'envoya querir; & dans un entretien que j'eus avec luy, je luy donnay toutes les lumieres dont j'étois capable sur cette affaire.

Pourquoi le Roy de Ceilan

Je viens maintenant à examiner les raisons qui obligent le Roy de Ceilan à retenir les Européens dans ses Etats. Ce ne peut

retient les Européens.

peut pas être, pour aucun avantage, car ils luy ſont à charge, bien loin de luy être utiles, puis qu'il les nourrit à ſes frais & dépens, & à ceux de ſes peuples qui en ſont beaucoup incommodez. Ce n'eſt pas non plus parce qu'il eſpere tirer d'eux une rançon conſiderable, car il ne ſe ſoucie ni de l'or ni de l'argent. Il y a apparence, que c'eſt plûtôt parce qu'il les aime & que leur compagnie luy eſt agréable: & ce qui me confirme dans cette penſée, c'eſt qu'il ne prend pas garde de ſi prés aux fautes qu'ils commettent, comme à celles dont ſes ſujets ſont coupables envers luy. C'eſt ce qu'on peut remarquer par ſa maniere d'agir avec ſa Garde Européenne, dont il ſouffre l'yvrognerie & le relâchement dans ſon devoir, ce qu'il punit rigoureuſement dans les Chingulays. Néanmoins à l'égard des Européens, il employe ſouvent la ruſe pour les rendre plus actifs & plus diligens à le ſervir.

Sa bonté pour eux.

Ils gardent les Magazins du Roy.

Cette garde étrangere a pour Commandans un Hollandois & un Portugais. Ils font ſentinelle nuit & jour aux portes des Magazins du Roy, qui ſont éloignez de la Cour, où ce Prince les fait mettre, afin que perſonne ne les entende jurer & ne ſoit témoin des fautes dans leſquelles la boiſſon les fait tomber.

Son adreſſe à les engager à mieux

Un jour un jeune Chingulay ayant commis quelque faute, le Roy le leur envoya afin qu'ils le gardaſſent exactement. Cette confiance qu'il prenoit en eux les obligea à veil-

veiller de prés, de peur que le prisonnier n'échappast ; & durant deux ans qu'il fut entre leurs mains, ils ne le quitterent presque point de vûë, de sorte qu'il apprit le Portugais & le Flamand. Au bout de ce temps-là, le Roy, pour des raisons qu'on n'a jamais sçûës fit mourir ce jeune homme, qui fut fort regretté. Mais on sçut peu aprés, qu'il leur en avoit confié la garde pour leur donner de l'occupation & les empêcher de boire, leur ayant fait dire, que s'il s'enfuyoit il les feroit tous périr, & il avoit même voulu qu'il n'eust que les mains liées, afin qu'ils fussent plus soigneux & plus circonspects dans leur devoir.

faire leur devoir.

Il a du penchant pour les Européens.

Ce qui fait encore paroître qu'il a de l'inclination pour les Européens, c'est qu'il leur donne des Charges & des Emplois qui sont souvent au dessus de leur capacité & de leur mérite. D'ailleurs, generalement dans tous les Etats les Blancs sont plus estimez que les Négres ; & le peuple y croit que les Dieux sont blancs, & que lors que les ames des bienheureux ressusciteront, elles seront blanches comme de la neige.

La couleur blanche est la plus estimée dans l'Isle.

On peut ajoûter pour preuve de sa bonne volonté pour les Blancs, les priviléges qu'il leur accorde, la liberté qu'ils ont de s'habiller comme ils veulent, de mettre sur leurs habits de l'or, de l'argent ou de la soye, d'avoir des bas & des souliers, de porter l'épée au côté, & de blanchir leurs maisons avec de la chaux, n'étant permis à aucun Chingulay de faire la moindre de ces choses.

Privilesges des Blancs sur les naturels du païs.

Quel-

Le Roy aime à leur parler.

Quelquefois il les fait venir à ſon Palais, où il a de longs entretiens avec eux, particulierement avec les Ambaſſadeurs. A voir de la maniere que les peuples nous traitent, il ſemble que nous ſoyions leurs Maîtres & eux nos eſclaves. Ils ſont obligez de nous fournir à manger, & j'ay vû des Magiſtrats & des Gouverneurs dire à de pauvres gens, que le Roy vouloit qu'ils vendiſſent plûtôt leurs femmes & leurs enfans pour nous acheter à manger, que de nous laiſſer manquer de la moindre choſe.

Etat du Chriſtianiſme en ce païs-là.

J'ay remarqué avec un ſenſible déplaiſir, que les Chrétiens, n'ont preſque point de Religion en ce païs-là. Ils n'ont ni Temples, ni Prêtres, ni aucun jour particulier pour s'aſſembler afin de prier Dieu les uns avec les autres. Chacun lit & prie Dieu chez luy, quand il veut & ſelon qu'il ſe trouve diſpoſé à s'aquiter de ce devoir. Ils ſanctifient le Dimanche ſeulement en s'abſtenant de travailler & d'aller boire dans les Tavernes. Ils retiennent l'uſage du Bâptême; & comme ils n'ont point des Prêtres, pour baptizer leurs enfans, ils font cette Cérémonie eux-mêmes avec de l'eau, au nom du Pere, du Fils & du Saint Eſprit, leur donnant des noms des Chrétiens. Quand ces enfans commencent à devenir grands, on leur enſeigne à lire & à dire quelques mots des prieres, & rien autre choſe.

Ils ne ſont ni Payens ni Idolâtres; & pour preuve qu'ils adorent Jeſus Chriſt, ils montrent

trent des Chapelets & des Croix, qu'ils ont coûtume de porter pendus à leur cou. J'ay pourtant vû quelques personnes qui étant malades offroient du ris à des Idoles faites de terre & dançoient devant elles, mais c'étoient des Indiens nez en d'autres païs, sans la moindre teinture du Christianisme. Je n'ay jamais oui dire, qu'aucuns Chrétiens ayent frequenté les Eglises des Idolatres, pour y faire leurs devotions. Le Jesuite *Vergonce* cependant dont j'ay déja parlé, y alloit souvent, & y mangeoit les restes de leurs sacrifices qu'il consideroit, disoit-il, comme des viandes communes & des creatures de Dieu, en quoi tous les Chrétiens de l'Isle le blâmoient extrêmement. Néanmoins d'ailleurs, il avoit beaucoup d'attachement à sa Religion, comme il paroît par une réponse qu'il fit au Roy, qui le sollicitoit de s'attacher à sa personne & de quitter la Robbe & le Bonnet de Jesuite, comme venoient de faire deux Portugais de sa Societé: car se voyant pressé, il luy dit vigoureusement, qu'il se glorifioit plus de ce vieux habit & du nom de Jesus Christ, que de tous les honneurs qu'il luy pouvoit presenter.

Un Jesuite mange des viandes consacrées aux Idoles.

Ce Jesuite mourut fort âgé, & trés-estimé du Roy, & les deux autres qui avoient quitté l'habit Ecclesiastique perirent l'un d'un Cancer, & l'autre d'une mort violente. Le plus vieux de ces Prêtres laissa chez luy en mourant environ trente ou quarante livres, dont le Roy s'empara.

Le Roy permet aux Portugais de bâtir une Eglise.

Il n'y a plus à cette heure de Prêtres Portugais dans l'Isle. On leur permit une fois de bâtir une Eglise dans la ville de Cande, mais le Roy ayant appris qu'ils y commettoient mille infamies, il la fit abattre, & depuis ce temps-là, il n'y en a plus eu du tout.

Les Protestans & les Catholiques Romains y vivent en fort bonne intelligence les uns avec les autres, & il n'y a enfin dans Ceilan, que la Religion des Idolatres & celle des Chrétiens.

F I N.

RELATION
OU
VOYAGE
DE L'ISLE
DE CEYLAN,
Dans les Indes Orientales.

Contenant une Description exacte de cette Isle, la forme de son Gouvernement, le Commerce, les Mœurs, les Coûtumes, & la Religion de ses Habitans: Avec un recit de la Captivité de l'Auteur & de divers autres Anglois, & de sa delivrance aprés vingt années d'Esclavage.

Par ROBERT KNOX.

Traduit de l'Anglois.

Enrichi de Figures, avec la Carte de l'Isle.

TOME II.

A AMSTERDAM,
Chez PAUL MARRET, dans le Beursstraat, proche le Dam, à la Renommée,

M. DC. LXXXXIII.

CHAP. V. *Des grands Officiers du Roy & des Gouverneurs de Province.* 37

CHAP. VI. *Des forces du Roy & de ses guerres.* 48

CHAP. VII. *Relation d'une Revolte contre le Roy.* 56

QUATRIEME PARTIE.

CHAP. I. *Des Habitans de l'Isle de Ceylan.* 63

CHAP. II. *De leurs honneurs, rangs, & qualitez.* 75

CHAP. III. *De leur Religion, de leurs Dieux, de leurs Temples, & de leurs Prêtres.* 88

CHAP. IV. *De leurs Dévotions & de leurs Fêtes.* 98

CHAP. V. *De leur opinion touchant la Religion, de leur Doctrine, & de leur pratique.* 113

CHAP. VI. *De leurs Maisons, de leur boire, & de leur manger, de leur œconomie ou menage de leurs salutations, & de leurs vestemens.* 120

CHAP. VII. *De leurs logemens, de leurs lits, de leur concubinage, de leur mariages, & de leurs enfans.* 131

CHAP. VIII. *De leurs employs, & de leurs divertissemens.* 140

CHAP. IX. *De leurs Loix, & de leur Langage.* 152

CHAP. X. *De leur Science, de leur Astronomie, & de leur Art Magique* 164

CHAP. XI. *De leurs maladies, de leur mort, & de leurs enterremens.* 172

Fin de la Table des Chapitres.

RE-

ver-
ent
ette

3. Par. fol. 1.



Raiah Singah Rey de Ceylan.

RELATION
OU
VOYAGE
DE L'ISLE
DE CEYLAN.

TROISIEME PARTIE.

CHAPITRE I.

Du Roi de Cande à present regnant.

Gouvernement de cette Isle.

JUsques-ici nous avons traité du Païs, de ce qu'il produit, & de l'occasion de nôtre Voyage. Il est temps que nous parlions du Gouvernement politique; l'ordre de cette Relation veut que nous disions premierement quelque chose du Roi & de ce qui le regarde.

Cette Isle étoit autrefois divisée en neuf Royaumes qui avoient chacun leur Roi. Mais dans la suite des temps, tous ces Royaumes ont été réduits sous un seul Prince qui est absolu & qui regne plus souverainement qu'aucun Monarque du monde.

Généalogie du Roy.

Radga-Singa est le nom de celui qui est aujourd'huy sur le Thrône ; & ce mot signifie le Roy Lyon. Il ne descend pas en droite ligne du sang Royal, car le dernier Roy laissa en mourant, une veuve & deux jeunes Princes qu'il avoit eus d'elle. Elle étoit Chrêtienne & avoit été baptizée par les Portugais & nommée Dona Catharina. Elle se remaria au Grand Pontife que les Chingulays appellent Tirinanxy, de qui elle eut le Roy à present regnant. Ce Tirinanxy gouvernoit durant la minorité des jeunes Princes ; mais lors qu'il se vit avancé en âge, il divisa tout le païs aux trois Princes, faisant jetter au sort pour leurs partages, qui ne furent pas faits de bonne foy, car il fit tomber le principal Lot à Radga-Singa son fils : c'étoit celui de *Conde-Uda* qui est la meilleure partie du païs. Ces trois Princes se joignirent contre les Portugais, au commencement de leur regne : mais leur bonne intelligence ne dura pas fort long-temps ; ils se battirent, & tout le païs demeura à Radga-Singa. Le plus jeune des deux freres nommé Danna Polla Radgerah, Roy de Mautoly étant vaincu, se retira vers les Portugais qui l'envoyérent à Goa, où il est mort. L'autre appellé Comaure

maure Singa, Roy d'Ouvah mourut à Cande.

Le Roi de Ceilan eſt d'une taille médiocre, mais bien priſe : il n'a pas le teint ſi clair que ceux de ce païs-là l'ont d'ordinaire, ſes yeux ſont grands, & il les porte de tous côtez avec beaucoup de promptitude. Il a l'air vif, le ventre gros, ce qui ne l'empêche pas d'être fort diſpos. Il eſt preſque chauve,& le peu de cheveux qu'il a ſont gris. Il porte toûjours de grandes mouſtaches. C'eſt un homme de bonne mine qui paroiſt à peine âgé de cinquante ans, quoi qu'il en ait prés de quatrevingt. Ses actions même & ſon port tiennent d'un jeune homme,plus que d'un vieillard.Il s'habille d'une maniere aſſez ſurprenante & aſſez bizarre, ne ſuivant aucune mode, ni celle de ſon Royaume, ni celle des autres païs, mais en inventant une toute particuliere. Il porte un Bonnet à quatre cornes, au devant duquel il y a un bouquet de plumes en Aigrette. Son pourpoint eſt fait d'une fort étrange maniere ; le corps eſt d'une couleur & les manches d'une autre ; il a un rabat qui lui vient au milieu du dos à la portugaiſe ; ſon haut de chauſſe lui deſcend juſque aux talons, & il porte des bas & des ſouliers. Il n'eſt pas toûjours habilé de même ; il change de mode, toutes les fois que la fantaiſie lui en prend. Il porte toûjours l'épée au coſté quand il ſort, & il n'y a que lui & les Européens qui puiſſent porter un Baudrier. La garde de ſon épée eſt preſque toûjours d'or

& le fourreau d'or battu. Il tient en sa main ordinairement une petite canne de diverses couleurs, dont la poignée est d'or & enrichie de pierreries par le bout.

De la Reine & de ses enfans.

La Reine est de Malabar, elle lui fut amenée de la Coste : mais elle ne l'a pas veu depuis vingt ans, lors qu'il la laissa dans la ville de Cande où elle demeure. Cette Princesse ne manque ni d'Officiers, ni d'entretien, mais elle ne sort jamais du Palais. Il y a plusieurs filles de Grands Seigneurs à qui on donne des terres pour les obliger à la servir. Ils ont eu un Prince dont nous raconterons la destinée dans la suite, & nous parlerons dans son lieu de la mort infortunée de leur fille.

De son Palais & de sa situation.

Le Roy tient sa Cour à Digligy-Neur, où il se retira durant la rebellion de ses sujets. Son Palais est prés d'une grande montagne, dont on a déja fait mention. Il n'y a personne qui ose mettre le pied au costé de la montagne, où est son Palais, car il le garde pour se retirer en cas de besoin. Ce Palais est environné d'un rempart de terre, que l'on a couvert de paille, de peur que les pluyes qui sont grandes ne le fassent ébouler. L'enceinte de ce rempart est toute pleine de maisons, la plus part basses & couvertes de chaume, à l'exception de quelques-unes dont les toits sont de tuiles. Ces dernieres ont deux étages; & tout à l'entour il y a des galeries ouvertes, pour donner de l'air. Ces galeries sont entourrées de Balustres, dont les uns sont d'ébeine &

les

les autres de bois peint. Elles n'ont pas une fort belle veuë parce qu'elles font entre deux montagnes ; auſſi faut-il avoüer que ce Prince n'y fait pas tant ſa réſidence pour ſon plaiſir que pour ſa ſeureté. Ce Palais a quantité de fort belle portes, dont deux ont des ponts-levis. Ces portes ſont fort bien travaillées, & les poteaux auſquels elles ſont attachées, ſont d'un admirable relief. Il n'y a pas juſques aux verroux & juſqu'aux ſerrures qui ne ſoient bien gravées. Les Fenêtres ſont toutes enrichies de plaques d'argent & d'ebeine. Le haut des maiſons, tant du Palais que de la Treſorerie eſt orné de vaſes de terre, ou de Moreſques qui y ſont préſentement fort à la mode. Il n'y a que ces maiſons-là & les Temples qui puiſſent avoir de ces ſortes d'ornemens. Le Palais eſt comme une eſpéce de Labyrinthe, ayant pluſieurs tours & détours & une grande quantité de portes. Le Roy luy-même a fait bâtir tout cela. On trouve à toutes les portes & à chaque paſſage des ſentinelles qui n'oſeroient paſſer d'un lieu à l'autre, ſans un ordre exprés & qui doivent ſe tenir au poſte que le Roy leur a fait donner. Par ce moyen-là, il n'eſt pas facile de ſçavoir en quel endroit du Palais eſt ce Prince, qui d'ailleurs n'aime pas trop qu'on le ſçache.

Il fait faire bonne garde dans la Cour.

Il y a quantité de ſentinelles la nuit & le jour : & les grands Seigneurs font eux mêmes la garde, en certains endroits du Palais, ſelon les ordres qu'ils en reçoivent, de

ſorte qu'ils n'oſeroient quitter leur poſte que pour boire & manger, ou pour d'autres néceſſitez preſſantes. Ils ont pendant la nuit, chacun leur poſte au dedans du Palais, & ils n'oſeroient ſe parler, quand même ils ſeroient prés l'un de l'autre & quils ſe verroient. Tous ces Grands ont des Soldats ſous eux, qui ſont auſſi obligez de monter la garde chez le Roy. Et lors que leurs Maîtres, ou leurs Commandeurs font la garde au dedans du Palais, ils la font au dehors dans les Cours & ils n'oſeroient entrer dans le Palais où ſont leurs Chefs. Il y a au bout de chaque Corps de Garde quantité de Trompettes & de Tambours, ſoit par parade, ſoit pour empêcher par leur bruit, que l'on ne s'endorme : on fait faire auſſi la garde à certain nombre d'Elephans, pendant la nuit, car en cas de néceſſité, ils pourroient fouler aux pieds ceux qui ſe ſouleveroient.

Les Négres font la Garde auprés de ſa perſonne.

Le Roy a enfin une garde de Caffres ou Négres auſquels il ſe fie beaucoup plus qu'à ſes ſujets. Ils ſe tiennent à la porte de ſa Chambre & ſont toûjours auprés de ſa perſonne.

Il a des Eſpions la nuit.

Il envoye, de temps en temps, des Eſpions pendant la nuit, pour voir ſi on fait bonne garde. Un de ces Eſpions trouvant une fois un Seigneur endormi luy prit ſon Bonnet, ſon Epée, & ſes autres armes & les porta au Roy, qui en les rendant quelque temps aprés à celuy à qui on les avoit oſtées luy fit des reprimandes & l'exhorta

horta d'en avoir une autre fois plus de ſoin. Ces eſpions ont auſſi ordre d'écouter ce qui ſe dit, & de voir ce qui ſe paſſe, pour en informer leur Maître. Il avoit autrefois accoûtumé d'aller en habit déguiſé, pour être témoin de ce qui ſe faiſoit, mais à preſent il ne ſe veut plus tant hazarder.

Ses Officiers ſont tous de jeunes gens.

La pluſpart de ſes Officiers ſont de jeunes gens bien faits & de bonne famille. Pour n'en point manquer, il ordonne à ſes *Diſſavas*, ou aux Gouverneurs des Provinces de luy choiſir des enfans bien faits & de bonne maiſon, afin de les envoyer à la Cour. Ces jeunes gens vont toûjours teſte nuë, & ont de grands cheveux qui leur tombent ſur les épaules. Ce n'eſt pas pour des fins honteuſes, comme en divers lieux de l'Orient, qu'il ſe fait ſervir par eux, & je puis dire que je n'ay jamais oüi nommer en ce païs-là un crime qui n'eſt que trop connu ailleurs.

Il a de jolies femmes dans ſa cuiſine.

Pour ſa cuiſine, il ſe ſert de femmes, les préferant aux hommes. Il envoye ſouvent des ordres dans les Provinces de luy choiſir de jeunes femmes des Chingulays, pour remplir ſa cuiſine, ſans diſtinguer celles qui ſont mariées, d'avec les autres, quoi que celles qui ſont choiſies pour cela, ne retournent jamais chez elles. J'ay veu une fois envoyer querir toutes les Portugaiſes qui étoient jeunes & blanches, ſans diſtinction de filles & de femmes: quelques-unes y ſont demeurées juſques à cette heure, & d'autres qui ne paroiſſoient pas aſſez belles furent

renvoyées. Il y en eut qui pour avoir dépleu à ce Prince furent jettées dans la Riviere. C'est de cette maniere-là, qu'il fait mourir les femmes. D'autres furent envoyées prisonnieres dans les Provinces, sans que personne les pût voir ni leur parler.

De ses femmes & des privileges des villes où elles demeurent.

Il n'entretient pas beaucoup de Concubines. Il en a dans son Palais, & on dit, que celles qui travaillént à sa cuisine sont de ce nombre. Et cela est assez vray semblable, car il n'en reçoit point à cet employ qui ne soient jeunes & belles. Il y en a encore d'autres de celles qui luy appartiennent qui demeurent dans les Bourgs auprés de la ville ; mais il n'est permis à aucun étranger d'aller à ces Bourgs-là, & même il est dangereux d'en approcher. Ces Bourgs ont un privilége, c'est que si un Esclave s'enfuit de chez son Maître & s'y retire, il est sauvé, le Maître ne pouvant plus le contraindre d'entrer à son service ; mais pourtant il demeure toûjours Esclave de ces femmes.

Ses promenades dedans & dehors son Palais.

Le Roy se proméne quelque fois autour de son Palais, où il y a des piédestaux de pierre blanchis avec de la Chaux & frottez d'huyles, ce qui leur donne un grand éclat. Il monte sur un de ces piédestaux pour mieux découvrir ce qui est autour de lui ; lors qu'il a envie de sortir de son Palais, quelque peu loin que ce puisse estre, car il ne s'en éloigne jamais gueres, il en fait avertir quelque temps auparavant les Soldats de sa garde, qui sont en grand nombre, comme aussi les Capitaines Hollandois

dois & Portugais avec leurs Drapeaux, leurs Fifres, leurs Tambours, Trompettes, Hautbois, Muficiens & tout ce qui en dépend, faifant auffi tenir prefts les Elephans, les Chevaux, les Fauconniers avec leurs oifeaux de proye & plufieurs autres Officiers, afin que tout cela fe trouve à la porte de fon Palais difpofé à obéïr à fes ordres. Et bien que quelquefois il n'ait aucune envie de fortir, tout ce train eft pourtant obligé de demeurer-là, jufqu'à-ce qu'il commande, qu'on les renvoye chacun chez foi. On a veu cette multitude de monde s'affembler, jufqu'à quatre ou cinq fois, aux portes de fon Palais, fans que cependant il en foit forti une. Il fort auffi fort fouvent fans que perfonne en foit averti; & ainfi il n'eft fuivi que de fa garde ordinaire dans le Palais. Quand on apprend qu'il eft dehors, tout le monde court avec le dernier empreffement, fe pofter à certaine diftance, afin de le voir & d'être preft à recevoir fes commandemens. Il y a de certains temps, mais fort rares, où il fort monté fur un cheval, ou fur un élephant, car il eft ordinairement porté fur une forte de Palanquins qui ne font pas à beaucoup prés fi bienfaits que ceux dont on fe fert dans le refte des Indes. Les Bouts des Bambous, ou bâtons fur lefquels il eft foûtenu font ferrez d'argent & gravez; car il faut fçavoir que ce Prince a beaucoup de bons Graveurs & d'Orfévres.

Lors qu'il fort, il va ordinairement à une maifon de plaifance, auprés d'un Etang

qu'il a fait faire, laquelle n'eſt pas à plus d'une portée de mouſquet de ſon Palais.

Comme il reçoit les Ambaſſadeurs.

La maniere dont il reçoit les Ambaſſadeurs eſt une autre marque de ſa magnificence & de ſa grandeur. Premierement, il envoye pluſieurs Seigneurs avec quantité de Soldats pour les recevoir. Il fait élargir les chemins, & couper l'herbe juſqu'à pluſieurs miles de la ville. Il fait marcher devant eux des Trompettes, des Tambours, des Flûtes & divers Officiers; on leur fournit tous les jours toutes ſortes de proviſions & de rafraîchiſſemens; ce qu'on continuë tout le temps qu'ils demeurent dans ſon païs, & tout cela, ſans qu'il leur en coûte rien; car la coûtume de ce païs-là, eſt que les Ambaſſadeurs ſoient entretenus aux dépens du Roy, pendant tout le temps qu'ils ſont dans ſes Etats. Aprés qu'ils ſont dans la ville, on leur apporte leur viande toute apprêtée, de la cuiſine du Palais, les préſens, les meubles & les hardes qu'ils ont ſont apportez par des gens ordonnez pour cela. Etant arrivez dans la maiſon qu'on leur a fait préparer, qui eſt tenduë de toile de Cotton blanche, depuis le haut juſqu'au bas, tant le plancher que les murailles, on leur donne des gardes pour leur ſeureté, & on nomme des Officiers & des Soldats qui font garde à leur porte, afin de leur faire plus d'honneur. Il n'eſt pas permis à ces Gardes de laiſſer parler qui que ce ſoit à ces Ambaſſadeurs, le Roy ne voulant pas que d'autres que luy s'entretiennent avec eux. Il prend

luy-

luy-même grand plaiſir à leur entretien, & les voir venir devant luy bien veſtus, l'épée au côté & avec pompe, afin que ces Etrangers admirent ſa grandeur. Aprés qu'ils ont demeuré quelque temps avec luy, il leur donne des hommes & de belles filles pour les ſervir. Il les fait ſouvent venir auprés de luy, pour être témoins de ſes divertiſſemens. Enfin, il les garde auſſi longtemps qu'il peut, & aime à diſcourir familierement avec eux.

CHAPITRE II.

Des inclinations de ce Roy, de ſes vices, de ſes divertiſſemens, & de ſa Religion.

DAns cet article, nous avons à loüer la moderation de ce Prince dans les plaiſirs, & ſa temperance; à condamner ſon ambition, ſon orgueil, ſa diſſimulation, ſon humeur cruelle & ſanguinaire; & à parler de ſa politique.

Sobriété du Roy dans ſon boire & dans ſon manger.

Il eſt fort moderé dans ſon boire, dans ſon manger & dans ſes plaiſirs. J'ay oüi dire à ceux qui l'ont ſervi en ſon Palais, que bien qu'on ſerve ſur ſa table de toutes les viandes qui ſe trouvent dans ſon Royaume, il ne mange pourtant preſque que des herbes & des fruits, & cela une fois le jour. Tout ce qu'on luy apporte ſoit pour boire, ſoit

Dequelle maniere il mange.

pour manger est couvert d'un linge blanc ; & ceux qui le portent ont la bouche couverte, depeur que leur haleine n'aille sur la viande du Roy. Lors qu'il mange, il est assis sur un petit siége, devant une table couverte d'une nappe blanche ; il a en guise d'assiette une feuille verte de Plantin qui est dans un bassin d'or. On luy prépare ordinairement vingt ou trente plats, qu'on luy apporte dans la Sale où il mange ; quand il a envie de goûter de quelqu'un de ces plats, il y a un des Grands, nommé exprés pour cela, qui en prend dans une cueillere & la met dans le bassin du Roy, & le Grand la sert comme ceux qui portent la viande, ayant la bouche couverte.

Ce Prince s'abstient des femmes, & veut que sa Cour fasse la même chose.

Si ce Prince est sobre, il n'est pas moins temperé dans l'usage qu'il fait des femmes : ses plaisirs sont toûjours secrets. Il n'a pas veu la Reine son Epouse depuis vingt ans qu'il la laissa à Cande. Il ne souffre ni l'adultére, ni la paillardise à sa Cour. Et s'il apprend que quelques Seigneurs ayent commis quelque debauche, il les fait mourir, & punit severement les femmes, si elles sont connuës. Comme il a quantité d'Espions, il se passe peu de choses qui ne viennent à sa connoissance. Il commande souvent qu'on fasse sorttir toutes les femmes de la ville, sans souffrir qu'il y en demeure une seule ; mais quand elles croyent que sa colere est appaisée, elles reviennent peu à peu. Cependant celles qui sont de qualité n'oseroient : elles ne peuvent y venir, les Gar-

des

des ayant des ordres exprés de ne les pas laiſſer entrer. Quelques unes ont eſté priſes déguiſées en hommes : on peut juger ce qu'elles ſont devenuës puis qu'elles ne ſont jamais retournées chez elles. Enfin ce Prince a une égale averſion & pour les debauches de ſes ſujets & pour leur revolte. Davantage, quand quelqu'un eſt admis à le ſervir, il ne luy eſt non plus permis de joüir de ſa femme que de celle d'un autre ; & même il y a vingt ans, qu'il n'a accordé à aucunes perſonnes de qualité la faveur d'avoir leurs femmes dans la ville ; il n'y a que les eſclaves & quelques valets qui aient cette liberté. Cependant il fit une fois un enfant à ſa propre fille qui mourut en couche avec l'enfant ; mais cet inceſte eſt permis aux Rois du païs, quand ce n'eſt que pour avoir lignée, & quils ne peuvent s'en procurer que par ce moyen. A toutes ſortes d'autres gens l'inceſte eſt abominable & ſeverement puni. Ils ont en ce païs-là un proverbe ordinaire, *qu'on ne ſçauroit rien reprocher aux Rois, ni aux Gueux*, les uns étant ſi élevez qu'on n'oſeroit le faire, & les autres ſi abjects, qu'il n'y a rien qui leur puiſſe faire honte.

Il commit inceſte, mais c'étoit un inceſte permis.

Son orgueil & ſon ambition ſont au de-là de ce qu'on en peut dire. C'eſt ce qui paroît dans la maniere dont ſes ſujets l'approchent : premierement ils ne le font jamais ſans ſon commandement, ou ſa permiſſion. De plus, lors qu'ils viennent en ſa préſence, ils ſe jettent trois fois le viſage contre

Sa fierté.

Comment ſes ſujets l'abordent.

terre; & durant tout le temps qu'ils ſont devant luy, ils ſont aſſis ſur leurs jambes croiſées; & quand il leur commande de ſe retirer, ils s'en vont à reculons, juſqu'à-ce qu'ils ſoient hors de ſa veuë, & fort loin de luy. Pour ce qui eſt des Chrétiens, il demande ſeulement qu'ils s'agenoüillent devant luy, la tête nuë. Outre cela, il ſe fait rendre toutes les marques d'honneur & de reſpect qu'ils déférent à leurs Dieux, s'imaginant que comme il eſt préſentement leur Roy, il ſera quelque jour un de leurs Dieux; & effectivement ſes ſujets l'appellent Dieu. Au commencement que j'étois en ce païs-là, il ne ſortoit que trés-rarement, pour ne point faire de tort à ſa grandeur, mais depuis quelque temps, il ſort tous les jours. Il ſe repaît pourtant encore de vanité, voulant qu'on luy donne des titres empoulez, comme *Mauhawal*, qui ſignifie *quelque choſe de grand*, *Hondrowné Boudouind*, *que voſtre Majeſté ſoit un Dieu*. Quand il parle à ſes ſujets, ils luy répondent à chaque période *Oiba*, c'eſt à dire, *qu'ils luy ſouhaitent pluſieurs vies*, ou *Baula Gaut*, *qu'ils ne ſont que les membres d'un chien*. Neanmoins depuis quelques années qu'ils ſe rebellérent contre luy il a peur de prendre le titre de Dieu, ayant veu viſiblement & preſque ſenti, qu'il y a un pouvoir au deſſus du ſien qui gouverne le monde, & qui tourne les cœurs des hommes contre luy, de ſorte qu'il a commandé de ne plus profaner ce grand nom en le luy attribuant.

Ils luy rendent les honneurs divins.

Il aime les titres magnifiques.

En

En l'an 1675. un des plus illustres Généraux de ce païs-là, qui avoit rendu de grands services contre les Hollandois, donna de l'ombrage à ce Prince qui résolut de se défaire de luy. Ce Général en ayant eu avis prit la fuite, & se retira vers les Hollandois à Colombo, avec sa femme & ses biens. Le Roy fit en luy une trés-grande perte; mais sa fierté l'empêcha d'en témoigner aucun regret si tant est qu'il en eust le moins du monde, car il s'imagina peut-être que sa dignité ne souffroit pas, qu'il fût touché d'une telle bagatelle; ainsi sans s'embarasser de cette perte, il envoya un autre Général à sa place, & laissa perir la maison & tout ce que ce Capitaine fugitif n'avoit pû emporter, comme des choses qui ne valoient pas la peine d'être regardées.

Exemples de la fierté de ce Prince.

Il ne se soucie pas de la désertion d'un de ses Généraux.

Nous donnerons encore un exemple ou deux de l'humeur altérée de ce Prince. Tous ses sujets luy apportent des presens au nouvel an, ou plûtôt des taxes, chacun selon son rang. Il n'en refusoit point autrefois: mais depuis quelques années qu'il a de toutes choses en abondance, qu'il remplit à tout moment ses trésors, & qu'il n'en tire presque rien, il croit qu'il est au dessous de luy de recevoir ses revenus, & il apprehende que ses sujets ne s'imaginent, s'il les prenoit, que ce fust par néceffité. Cependant, les Grands apportent leurs présens tous les jours, au temps du nouvel an, & les étallent devant le Roy lors qu'il sort, esperant qu'il aura la bonté de les accepter: mais

Il dédaigne de recevoir ses revenus.

mais il n'en veut plus recevoir. Il est si fier, qu'il a peur qu'on ne croye qu'il estime quelque chose au monde. Lors qu'on vient l'avertir que les Hollandois ont fait quelque invasion dans son païs, bien qu'il soit en état de les repousser, il ne s'en met pas autrement en peine.

Le peuple se détourne voyant passer son linge sale.

Il veut que le peuple luy rende une telle vénération, qu'elle aille même, jusqu'aux choses qu'on luy apporte, ce qu'on reconnoît par un linge blanc dont elles sont enveloppées. Tous ceux qui les recontrent, sont obligez de se détourner : il n'y a pas jusqu'à son linge sale qu'on envoye laver tous les jours, auquel ils ne rendent honneur; car les plus éminentes personnes se levent quand ils le voyent passer, ceux qui en sont chargez le portant sur la main haut élevée, & couvert d'une toile peinte.

Sa capacité naturelle.

Il est rusé, prévoyant, dissimulé & ne manque pas de prudence. Il n'est pas emporté dans la colére, car il ne la fait point paroître ; il n'est ni téméraire ni trop prompt dans ses affaires, mais il fait toutes choses avec déliberation, bien qu'il ne prenne gueres de conseil, que de luy-même, il fait consister la sagesse & la politique dans le mensonge & dans la dissimulation, mais il abhorre & punit ceux qui luy mentent.

Ce qu'il croit des déserteurs.

Quand il parle des déserteurs Hollandois qui sont en grand nombre dans son païs, il dit, *que ce sont des malhonnêtes gens qui ont, ou dérobé ou tué, & qu'ils n'abandonneroient pas leur nation, s'ils n'avoyent commis quelque crime.*

Et

fré-



Homme Empallé à un Pieu.

Et bien qu'il leur donne azyle, neanmoins il ne les estime pas.

Il a naturellement du panchant à la cruauté : car il répand beaucoup de sang, sans pouvoir dire pourquoi. Cette malheureuse inclination paroît non seulement par les tortures & les peines de mort qu'il inflige, mais aussi par leur étenduë ; des familles entieres souffrant pour les fautes d'une seule. Car quand le Roy est en colére contre quelqu'un, il n'ordonne pas qu'on le fasse mourir sur le champ, mais il le fait premierement tourmenter, en luy coupant & arrachant la chair avec des tenailles, & en le brûlant avec un fer chaud, afin qu'il confesse qui sont ses complices. Des gênes si terribles font souvent confesser plus de crimes qu'on n'en a commis ; en suite aprés avoir avoüé, il fait lier les mains aux criminels autour de leur cou, & les oblige de manger leurs membres. On a veu de cette sorte des meres manger leur propre chair & celle de leurs enfans ; on les fait marcher par la ville, jusques à la place de l'exécution, suivis des chiens dont ils doivent être la proye ; car ils y sont si accoûtumez, que lors qu'il voyent qu'on traîne au supplice un prisonnier ils le suivent. On voit ordinairement au lieu de l'exécution plusieurs personnes empallées, & d'autres penduës à des arbres & écartellées. Outre cela, il y en a je ne sçai combien par terre tuez par les Elephans, ou d'une autre maniere. Cette place est toûjours dans quelque Carfour fré-

Sa cruauté naturelle.

Les chiens suivent les prisonniers au lieu du supplice.

fréquenté, afin que tout le monde puiſſe voir ces executions & tenir par là ſes ſujets en crainte.

Priſonniers du Roy & leur miſére.

D'ailleurs, il a encore quantité de priſonniers qui ſont enchaînés; les uns dans les priſons ordinaires & les autres ſous la garde des Grands. On n'oſeroit s'informer pourquoi, ni depuis quel temps ils y ſont. On les tient ainſi durant cinq ou ſix années; on donne de quoi ſubſiſter à quelques-uns, & ceux qui en manquent demandent la permiſſion d'en aller chercher avec un Garde. Quand on les empriſonne, c'eſt par l'ordre du Roy. Ceux qui ſont en néceſſité gagnent leur vie à coudre, à faire des bonnets, des pourpoints & des bourſes. Un jour, le Roy ayant ſçeu à quoi ils s'appliquoient, il dit, *je les envoye pour être châtiez & tourmentez, & non pas pour travailler & être nourris*; & il commanda qu'on leur ôtât leurs ciſeaux & leurs aiguilles. Cette rigueur, ne dure pourtant pas, car au bout de quelque temps, ils reprennent leur ouvrage On permet à ceux qui ont été long tems priſonniers d'avoir une boutique dans la ruë, vis à vis de la priſon, & de ſortir de jour, afin de vendre leur ouvrage: mais on les renferme auſſitôt que la nuit eſt venuë.

Quand il faut nettoyer les ruës aux environs du Palais ce ſont les priſonniers qui le font, mais ils ſont toûjours neanmoins enchaînés.

On les fait mourir, ſans aucune forme de procez, non ſeulement le commun peuple, mais

mais auſſi les plus Grands du Royaume ; car il punit indifferemment ceux contre qui il eſt irrité. Bien ſouvent ſa colére ne ceſſe pas par le ſupplice des criminels ; ce qui paroiſt par le châtiment qu'il fait de tous leurs parents, il arrive que quelquefois, il les fait tous mourir, ou qu'il les envoye en eſclavage.

Il punit toute une race pour la faute d'un ſeul.

C'eſt ainſi qu'il en uſe avec ceux dont les enfans ſont à ſon ſervice. J'ay déja dit, qu'il fait chercher de jeunes gens des meilleures maiſons du Royaume, pour le ſervir à la Cour. Quelquefois aprés avoir ſervi peu de temps, avant qu'ils ayent connoiſſance de ſa maniere d'agir, il ordonne qu'on leur coupe la tête, & qu'elle ſoit miſe dans leurs ventres ſans qu'on ſçache quelle faute ils ont commiſe. On dit, qu'il n'étoit pas autrefois ſi cruel, mais aucun à cette heure de ceux qui le ſervent ne luy échappe. Aprés leur mort il ordonne à ſes *Diſſavas* ou Gouverneurs de Provinces de luy en chercher d'autres qui toſt ou tard ont le même deſtin. Les péres & méres de ces pauvres enfans voyent bien les malheurs dont ils ſont ménacés, mais il n'y a aucun remede ; ils ſont même obligez de les entretenir à la Cour, juſqu'à ce que le Roy les admette à ſon ſervice, ce qui le plus ſouvent n'arrive qu'au bout de quelques années ; quelquefois il ſe trouve que ces enfans ſont devenus trop grands, en attendant qu'il les attache à ſa perſonne, ce qui eſt cauſe qu'ils en échappent & ſont renvoyez. Cependant, ceux qui ſont employez au Palais ont cet avantage, que leurs péres ſont exempts de tou-

Triſte état des jeunes gens à ſon ſervice.

toutes sortes de Taxes & d'Imposts, jusqu'à ce qu'ils soyent éloignez du service du Roy, ce qui se fait, ou en les punissant de mort, ou en les donnant à quelqu'un, afin d'être éternellement esclaves. Pendant qu'ils sont dans les bonnes graces du Roy, ils n'ont pas la liberté d'aller voir leurs amis: il n'est permis à aucune femme de les voir, quand ce seroit leurs propres méres. Aprés avoir esté sacrifiez, bien souvent pour rien, ils sont traitez de rebelles & de criminels de Leze Majesté; & les biens de leurs péres & méres sont confisquez au profit du Roy, lesquels peuvent être rachetez en faisant des presens considerables aux Grands de la Cour.

Sa maison de plaisance.

Il a une maison de plaisance, à une portée de mousquet de son Palais, où il va quelquefois à cheval, ou se fait porter. Elle est bâtie sur une petite éminence, où avec beaucoup de peine & de temps on a pratiqué une plaine longue d'un demy-mile & un peu moins large, avec un bel Etang remply de poissons. Il y a fait faire aussi plusieurs fort belles maisons, de son invention, élevées sur des piliers gravez & peints, & des Barrieres qui les environnent, faites au tour, en forme de Balcons; les unes peintes & les autres d'yvoire. On voit au haut de la muraille une terrasse, avec des bancs pour s'asseoir, & voir les Elephans & les autres bêtes & toute la campagne aux environs. Il a fait aussi mettre des bancs de distance en distance à l'entour de l'Etang sur lesquels étant assis il donne du Ris, des fruits & des confitures à manger aux poissons.

ſons. Ils ſont ſi apprivoiſez, qu'ils viennent manger dans ſa main ; mais il ne ſouffre pas qu'on en prenne ; ſes Elephans ſe lavent dans cet Etang. Dans cette plaine il exerce ſes chevaux, qu'il fait monter par ſes Ecuyers en ſa préſence, leſquels il recompenſe, quand il eſt ſatisfait d'eux, de la valeur de dix Shellings, ou d'une piéce de toile. Toutes les fois qu'il ſort, on mene devant luy des chevaux de main, mais il les monte rarement. Tous les chevaux qu'il a viennent des Hollandois qui luy en ont fait preſent, ou qu'il a pris ſur eux durant la guerre. Il n'en a pas plus de quatorze ou quinze, dont quelques uns ont été achetez en Perſe.

Ses divertiſſemens à la Campagne.

Comme il ne ſonge qu'à ſes plaiſirs, il s'en eſt choiſi encore de diverſes ſortes. Il ſe fait amener, des foreſts, des Elephans ſauvages, qu'il fait prendre devant luy, comme j'ay dit. Quand il ſort de la Cour, il prend plaiſir à voir ſes oiſeaux de proye, bien qu'il ne s'en ſerve jamais: quelquefois il ſe fait montrer ſes Chiens, les Daims privez, ſes Tygres & tous les oiſeaux & les animaux qu'il a de plus rares, qui ſont en grand nombre. Un jour il éprouve ſes Canons, & un autre, il tire au blanc, ayant d'excellentes armes, enjolivées d'argent & de cuivre, enchaſſées de pierreries en pluſieurs endroits & peintes de diverſes ſortes de figures & de fleurs.

Comme il paſſe ſon temps au Palais.

Quand il eſt dans ſon Palais, il paſſe ſon temps à des bagatelles, comme à faire nétoyer ſes armes, à demander aux Grands de ſa Cour, ſi leurs armes portent auſſi loin que

les

les ſiennes, combien il faut d'acier, pour faire un couteau dont il leur montre le modéle, & à diverſes choſes de cette nature. Comme il eſt adroit à nager, il aime fort ce divertiſſement; & la coûtume eſt, lors qu'il va ſe baigner, que tous ceux de ſa ſuite qui ſçavent nager, ſe baignent auſſi avec luy.

Sa Religion.

Pour ce qui eſt de ſa Religion, il n'en faut pas attendre beaucoup de luy. Il ne fait que trés-peu profeſſion de celle de ſon Royaume, voyant bien qu'il y a une plus grande Divinité que celle qui y eſt adorée. Auſſi quand un certain impoſteur, More de Nation, y aborda & voulut prêcher un *Dieu ſans nom*, comme il l'appelloit, il ne s'oppoſa point à ſa predication durant long temps, comme s'il euſt attendu lequel de tous ces Dieux remporteroit la victoire; mais quand il vit que ce nouvel Apoſtre en vouloit à ſa Couronne, il ne le ſouffrit pas long temps, comme nous verrons lors qu'on traittera de la Religion de ſon païs.

Son inclination pour la Religion Chrétienne.

Il ne perſecute, ni ne hait la Religion Chrétienne, au contraire, il ſemble plûtôt qu'il l'honore & l'eſtime; & en voici une marque. Lors que ſa ſœur qu'il aimoit cherement mourut, tout le païs s'abandonna à une affliction profonde: la joye & les feſtins ceſſérent, & l'on donna tous les témoignages imaginables d'une exceſſive douleur. Cependant il arriva alors, que les Hollandois qui vivent ſous ſa Domination célébrérent la feſte de Noël & firent de grandes réjouïſſances; il en eut avis & l'on creut qu'il les maltraitteroit; mais

ayant

ayant consideré que c'étoit une solemnité de leur Religion, il n'en voulut pas prendre connoissance. On juge aussi de l'estime qu'il a pour la Religion Chrétienne, par les égards qu'il a pour ceux qui en font profession, comme on le dira dans la suite.

CHAPITRE III.

Du Regne Tyrannique du Roy.

NOus avons jusques ici consideré ce Roy, eu égard à sa personne, à son temperament & à ses inclinations, & s'il faut ainsi dire, comme un homme qui n'a point le tître de Prince: à cette heure nous l'allons representer entant que Roy, & nous traitterons de sa Charge, de sa maniere de gouverner, de ses Trésors & de ses Revenus, de ses principaux Officiers & enfin de ses forces en guerre.

Son Gouvernement Tyrannique.

Pour ce qui est de sa maniere de gouverner, elle est Tyrannique & arbitraire, au suprême degré; car il commande absolument selon sa volonté & son bon plaisir. Il est luy seul son propre Conseiller; tout le païs est à sa disposition, & tout les peuples depuis les plus petits jusqu'aux plus grands sont ses esclaves: leurs corps & leurs biens luy appartiennent, & il posséde éminemment ces trois vertus Tyranniques, la jalousie, la dissimulation & la cruauté.

Mais

Mais parce que la politique eſt une qualité néceſſaire à un Prince, je vais montrer par un exemple, ou deux, qu'il n'en manque pas.

Il afferme ſon païs, à condition qu'on travaillera pour luy.

Comme le païs eſt tout à luy, il afferme ſes terres, non pas pour de l'argent, mais à condition qu'on le ſervira: il donne à l'un une certaine quantité de terres, & la rente qu'il exige de luy eſt de le ſervir en guerre; un autre le ſert en qualité de laboureur, & d'autres de fermiers, qui fourniſſent ſa maiſon des fruits que les terres qu'il leur donne rapportent, le ſurplus leur appartenant entierement. Ainſi tout ce qu'il fait faire, ne luy coûte rien, & chaque perſonne eſt payée pour ſa peine; c'eſt à dire, qu ils ont des terres pour cela. Ces ſortes de Fermiers ſont exempts de toutes ſortes de tailles & d'impoſts; ſeulement en de certaines occaſions extraordinaires, ils ſont obligez de donner au Roy une poule, ou une natte, ou quelque choſe de ſemblable. Neanmoins, ſi ceux qui ont de telles fermes n'y trouvent pas leur compte, ils peuvent les rendre au Roy qui les reprend & les donne à d'autres; en quoi à mon avis, ils font fort bien, car ils vivent beaucoup plus à leur aiſe aprés les avoir quittées, qu'ils ne faiſoient auparavant.

Sa politique pour s'empêcher d'être aſſaſſiné.

Son plus grand ſoin, eſt de ſe garantir des conſpirations de ſes ſujets, qui ſont terriblement rebutez de ſon Gouvernement Tyrannique; ſouvent ils ont entrepris de ſe défaire de luy, mais il a toûjours eu le bonheur de ſe tirer de leurs mains, par ſa vigilence. Dans la

la peur qu'il a d'eux, il fait faire garde nuit & jour ; le bruit des tambours & des trompettes qui ſe fait entendre par ſon ordre l'empêchent luy & les autres de dormir. C'eſt pendant la nuit, qu'il fait la pluſpart de ſes affaires, qu'il donne Audience aux Ambaſſadeurs & qu'il lit toutes ſes lettres ; c'eſt dans ce temps là, qu'il ôte les emplois à ſes Courtiſans, afin de les donner à d'autres, qu'il donne des ſentences de mort, & qu'il relégue les Grands de ſa Cour, ſans qu'ils ſçachent quel crime ils ont commis.

Autre trait de ſa Politique.

Sa politique eſt d'empêcher qu'on ne voyage facilement dans ſon Royaume. Dans cette veuë, il en rend les chemins le plus embaraſſez qu'il eſt poſſible, & il ne permet pas qu'on bâtiſſe des ponts ſur les rivieres, ni qu'on élargiſſe les moindres chemins.

Il donne de l'ouvrage au peuple, & pourquoy.

Souvent il employe le peuple à des ouvrages que des années entieres ne peuvent achever, s'imaginant qu'étant occupez, ils ne ſongeront point à conſpirer contre luy. Sur ce pied il leur donne toûjours quelque choſe à faire, & il commande aux Gouverneurs des Provinces d'avoir ſoin de les faire travailler. Il fait quitter l'épée aux ſoldats qui ſont obligez de mettre la main à l'ouvrage avec les autres. Il les applique à applanir des montagnes & à combler des vallées ; à pratiquer des chemins, pour faire paſſer l'eau dans ſes étangs, & en d'autres lieux dans ſon Palais, d'où elle ſort pour entrer en divers petits étangs faits de chaux & de pierres, & qui ſont pleins de poiſſons.

Grand ouvrage commencé & fini par le Roy.

C'a esté un grand travail, de faire passer cette eau dans son Palais : car il a fallu fendre en deux une grande montagne, pour luy en ouvrir le chemin, & faire une forte & haute chaussée sur une vallée, d'une longueur considerable, pour empêcher qu'elle ne se débordât. Comme d'abord on la fit de terre, elle fut bien-tôt éboulée : mais depuis qu'on s'est avisé de la revestir de pierre de taille & de la paver, elle est demeurée en fort bon état. Avant que de faire entrer cette eau dans son bassin, on a creusé quatre ou cinq miles de chemin, tantôt dans des montagnes, & tantôt dans des vallées, de maniere qu'on a été obligé de serpenter de côté & d'autre. Et comme on rencontroit souvent des rochers qu'on ne pouvoit rompre, on allumoit de grands feux de bois sur le haut, qui les échauffoient si fort, qu'ensuite on les pouvoit rompre avec des Leviers.

Cette eau détournée fait grand tort au païs.

Cette eau faisoit subsister la Province d'où elle venoit, & depuis qu'elle a esté détournée le peuple n'y a presque plus pû labourer la terre. Une si facheuse extrémité força un jour quelques personnes à faire connoître au Roy la peine qu'on en souffroit : on luy representa que le païs étoit détruit par ce moyen, & qu'il y auroit s'il vouloit, assez d'eaux & pour luy & pour eux ; s'il la laissoit couler en divers endroits, comme cela se pouvoit faire facilement : mais il prit cette priere en mauvaise part, & comme si on luy envioit un peu d'eau ; & depuis

puis cela, on n'a plus osé luy en parler.

Bien loin de songer au bien de son Royaume, il ne cherche qu'à le détruire: car n'ayant point d'enfans en vie, il ne se soucie pas à qui il écherra aprés sa mort. Cependant il ne laisse pas comme Nebucadnesar de bâtir tous les jours, sans épargner les peines de personne, & sans considérer qu'en employant le peuple comme il fait, il les empêche de cultiver la terre & de moissonner, à leur grand dommage & souvent à leur ruïne.

Mais il ne s'en soucie pas.

Aprés que la Rebellion fut éteinte, le Roy résolut d'aller demeurer à Digligy, prés d'une montagne, où il s'étoit enfuy, & de ne plus revenir dans la Capitale de ses Etats. Mais les peuples qui en étoient éloignez, trouvant que c'étoit une chose fort incommode de luy aller porter leurs rentes si loin, prirent la liberté de le prier, *de ne les pas priver de sa présence qui leur étoit un Soleil, & de ne se pas confiner dans une montagne, & dans un païs ruïné; & que puis que le danger étoit passé, on le reverroit avec joye dans son vieux Palais, où on luy donneroit tous les témoignages imaginables de fidelité.* Ce Prince ne goûta pas cette priere: mais voyant que ceux qui la luy faisoient étoient en grand nombre, il ne trouva pas à propos de les rebuter d'abord, ni de faire paroître son chagrin; ainsi il leur répondit, *qu'il les remercioit de leur affection, & qu'il avoit dessein de s'établir parmy eux dans une Province qu'il leur marqua, & qu'ils y allassent luy bâtir un Palais.* Ils obeï-

Nouvelle ruse qu'il invente pour punir ses sujets.

rent avec joye, & s'étant transportez sur les lieux, les uns fournirent du bois, les autres des pierres, & tous travaillerent enfin, pendant deux années avec tant d'empressement, que lassez du temps qu'il falloit encore pour achever cet ouvrage, ils se querellérent, rejettant les uns sur les autres la folie de cette entreprise. Cependant aprés avoir continué quelque temps, le Roy leur envoya ordre d'abandonner l'ouvrage qui est demeuré imparfait.

Il empoisonne son fils unique.

C'est ainsi qu'il occupe son peuple, les uns à abbatre des maisons, & les autres à luy en bâtir & d'autres enfin à luy faire des Etangs pour prendre des Elephans, n'y ayant presque personne qui ne travaille pour luy, tantôt d'une maniere, & tantôt d'une autre. Il n'épargne aucun crime pour s'asseurer la Royauté, ou pour se faire craindre de ses sujets. On l'a veu s'immoler son fils âgé de quinze ans. Aprés la rebellion s'étant affermi sur le trône, & voyant pourtant la haine qu'on luy portoit, il empoisonna ce jeune Prince, qui étoit universellement aimé, avec une medecine qu'il luy fit prendre, un jour qu'il se trouvoit un peu mal. Aussi-tôt qu'on sçeut sa mort, tout le monde couvert de vieux haillons, selon la coûtume du païs, lors que quelqn'un de la famille Royale meurt, courut à la ville, les hommes tête nuë & les femmes échevelées, jettant des cris & des lamentations pour cette perte. Le Roy ayant appris les regrets qu'ils faisoient, leur envoya dire, que puis

que

que la fortune ne vouloit pas qu'il luy ſuccedât au thrône, il étoit inutile de faire tant de plaintes, & qu'il les remercioit de la part qu'ils prenoient dans ſon affliction; & aprés les avoir ainſi congédiez, il fit brûler le corps de ſon fils ſans aucune Cérémonie.

Deüil pour la mort de ſa ſœur.

Lors que ſa ſœur mourut, le deüil fut général par tout le Royaume. Elle l'avoit arraché à la fureur de ſes ennemis dans la Rebellion. Toutes les Provinces l'une aprés l'autre, vinrent luy faire des complimens de condoléance, & mêler leurs larmes aux ſiennes. Il n'y eut perſonne qui ne prit le deüil, & on le vit pleurer tres-amerement. Les Européens habitans de l'Iſle luy marquérent l'intereſt qu'ils prenoient à ſa douleur, & la conſternation alla ſi loin, que les Hollandois croyant qu'il étoit mort ſe mirent en devoir de s'emparer du païs: mais ayant ſçeu qu'il étoit plein de vie ils ſe retirérent. Tout le Royaume porta plus d'un an le deüil, & le corps de cette Princeſſe fut brûlé avec toute la pompe imaginable. Cependant, avec toute l'amitié qu'il luy portoit, il ne la viſita pas ſeulement une fois pendant ſa maladie; & l'on aſſeure, qu'il n'y a preſentement perſonne de ſa race en vie, pour luy ſucceder.

Exemple de ſa cruauté.

Un jour ſe baignant, il fit ſemblant qu'il ſe noyoit, & il cria au ſecours. Deux jeunes hommes qui n'étoient pas loin vinrent promptement à luy, & l'ayant pris entre leurs bras, ils le portérent en ſeureté à terre, où il ſe fit habiller, témoignant

beaucoup de joye d'être échappé d'un si grand peril. Etant arrivé au Palais, il commanda qu'on luy amenast ses deux liberateurs, qui crûrent qu'il leur alloit donner des récompenses, mais ils furent bientôt détrompez, car il les mit entre les mains d'un Grand de son Royaume, afin de les faire mourir : *Vous estes*, dit-il, *à ces Seigneurs établis pour avoir soin de l'execution des malfaiteurs ; je vous livre ceux-cy, qui ont eu l'insolence de mettre la main sur moy, allez & leur faites couper la teste ; ce qui fut promptement executé.*

CHAPITRE IV.

Revenus du Roy de Ceilan, & de son Tresor.

On luy apporte trois fois l'année ses rentes.

LEs sujets de ce Roy luy portent ordinairement trois fois par an, ses rentes. L'une est au commencement de l'année, ce qu'ils appellent *On vida Cotamaul*. L'autre est pour les premiers fruits, qu'ils nomment *Allensal Cotamaul*, & la troisiéme est dans le temps d'un certain sacrifice qu'ils font à leur Dieu, au mois de Novembre, & qui est appellé *Ilmoy Cotamaul*. Outre ces droits, ils sont obligez de fournir tout ce qui manque dans sa maison en quelqu'autre temps que ce soit, pourveu qu'ils l'ayent, & au premier ordre qu'il en donne. Les revenus con-

confiftent fort peu en argent, mais principalement en grain, en rys ou autre chofe du produit de la terre.

Le premier payement fe fait, comme nous avons dit, au nouvel an, qui commence toûjours le 27, le 28, ou le 29 de Mars. Ce jour là eftant beau & ferain, car on confulte les Aftrologues là-deffus, le Roy fe lave la tête, ce qui eft parmy eux, une fort grande cérémonie. On orne le Palais de grands Arbres en forme d'amphiteatre; on en met devant toutes les Portes neuf, ou fept en chaque rangée, celuy du milieu étant toûjours le plus haut; on fait au milieu une efpece d'arche qui fert de porte; au haut de ces arbres qu'on pourroit appeller des Mays, ils attachent des banderolles qui voltigent, & autour, depuis le haut jufqu'au bas, ils y mettent des morceaux de toile peinte réprésentant des hommes, des beftes, des oyfeaux & des fleurs; ils lient auffi aux branches toutes fortes de fruits avec beaucoup d'ordre & d'exactitude. Ils placent des deux coftez de l'Arche des arbres de Platane avec du fruit de cet arbre, comme s'il y étoit creu.

Ce premier payement eft accompagné d'une grande Fefte.

Il y a auffi en quelques endroits des Mays feuls d'une hauteur furprenante, au bout defquels ils font voltiger de petites Enfeignes de diverfes couleurs, qui ont chacune une petite clochette, ils difent alors que le Palais de leur Roy eft mieux orné que le Ciel. Pour mieux célébrer cette fefte, on fait venir toute l'Armée qu'on range en ba-

taille devant la porte du Palais. Alors il va à ses bains, qui sont des maisons basties exprés pour cela, & qu'ils appellent *Oulpangi*; il y a de fort beaux bains, des ruisseaux & des canaux pour faire couler les eaux, & quantité d'Officiers pour en avoir soin. C'est-là que le Roy se lave la tête, aprés quoy il sort & se montre publiquement, toutes les troupes étant sous les armes, & on tire le gros canon. C'est alors que les Grands, les Seigneurs & les Gouverneurs des Provinces paroissent devant luy avec leurs présens qu'ils appellent *Dacslim*, & qui doivent valoir un certain prix. Ils les font de cette maniere, leurs valets les apportent jusqu'au Palais, envelopés d'un linge blanc; ils les prennent de leurs mains, les mettent sur leurs têtes, & viennent ainsi avec humilité les mettre aux pieds du Roy. Ces présens consistent en or, en joyaux, vaisselle d'argent, armes, coûteaux, draps & autres choses; chacun doit donner jusqu'à une certaine valeur, selon l'employ, ou la charge qu'il a, & le païs qu'il a sous luy: outre ces présens, la pluspart sont obligés de donner une somme d'argent. Que s'ils découvrent quelque pierre précieuse ou autre chose rare qu'ils croyent que le Roy veüille accepter, ils la luy apportent aussi, s'estimant fort honorés de ce qu'il veut bien recevoir ce qu'ils luy donnent. Il a méprisé depuis plusieurs années ces sortes de présens, ne voulant point les prendre, & leur ordonnant de les remporter. Ils ne laissent pas de

Comment les Grands aportent leurs présens.

de les luy presenter de temps en temps, jusqu'à ce que les ayant refusé plusieurs fois, ils ne les luy apportent plus.

Tous les Artisans, ou autres qui par leur industrie pouvoient gaigner de l'argent, devoient aussi payer une certaine somme au Trésor, le premier jour de l'an, mais depuis quelque temps, il ne prend plus rien.

Qu'elles taxes & rentes paye le peuple.

Les rentes & les taxes que le peuple paye, soit dans ce temps-là, soit en d'autres saisons, consistent en vin, en huyle, en bled, en miel, cire, drap, fer, dents d'Elephant, Tabac & argent. Ils les apportent eux-mêmes, & sont quelquefois obligez d'attendre plusieurs mois à la Cour, avant qu'on reçoive leurs taxes. Les Grands Officiers disent au Roy, que ses sujets ont apporté leurs rentes, à quoy il répond que cela est bien, mais s'il ne donne ordre en même temps de les recevoir, ce qui arrive rarement, il n'y a point de remede, il faut qu'ils attendent, ce qu'il fait souvent par grandeur. Les rentes & les taxes sont apportées les deux autres fois de la même maniére. Les Grands Seigneurs n'en payent qu'une fois l'an au commencement de l'année.

Les revenus extraordinaires de la Couronne.

Le Roy a d'autre revenus extraordinaires, c'est à dire qui ne viennent que par accident, mais qui ne laissent pas de luy rapporter de grands biens. Lors qu'un homme qui a du bestail meurt, le Roy prend aussi tôt un Taureau, une vache avec un veau, & un mâle & une femelle Buffle, ce

qu'ils appellent *Marcal*; & il y a des Officiers établis pour emmener ces bêtes: Chacun paye auſſi dans le temps de la moiſſon, une certaine quantité de grain,ſelon la terre qu'il poſſede. Le Roy accordoit autrefois qu'en luy payant une certaine ſomme d'argent, on étoit exempt de cette taxe annuelle de grain, juſqu'à ce que le Proprietaire mourût, & que la terre fût paſſée à ſon Fils ou à quelqu'autre, & alors elle étoit ſujette aux mêmes droits: mais preſentement on ne s'en ſçauroit exempter par argent. De ſorte que dans quelque temps toutes les Maiſons & les Familles du Royaume ſeront obligées de payer cette taxe en grains, ce qui produira une grande quantité de proviſions au Roy. Les terres des ſoldats qui ſont tués à la guerre ne payent point cette taxe, mais s'ils meurent naturellement, ils n'en ſont pas plus exempts que les autres; tous les Fermiers en général payent un certain droit en argent, outre cette taxe de bled, & leurs rentes.

Quoy qu'un homme aliéne ou vende ſes heritages, les droits du Roy ne ſont point diminués, quel que ſoit celuy qui les achete, ou qui en jouït. Il n'y a point de terre dans tout ce Royaume qui ne paye quelque choſe au Roy; excepté dans ce ſeul cas, c'eſt que s'ils donnent,ou conſacrent quelque terre à un Prêtre, comme une aumône, ou une œuvre de charité pour l'amour de Dieu, on ne ſçauroit plus impoſer de taxe ou de droit ſur cette terre, parce que c'eſt un ſacrilege par-

parmy eux de prendre aucune chose de ce qui appartient au Temple. Le Roy avoit autrefois le bénéfice du commerce de deux Ports de mer appellez *Cotiar* & *Portalone*, dans chacun desquels venoient tous les ans, vingt ou trente petits navires, ce qui luy rapportoit une Doüane considerable: mais les Hollandois l'ont privé de l'un & de l'autre, ne souffrant point qu'aucuns Bastimens y viennent.

On payoit autrefois des Doüanes.

Le Roy a plusieurs Maisons, où il a des Trésors, soit dans des villes ou dans des Bourgs, où il entretient des Garnisons de soldats qui les gardent jour & nuit. On ne sçauroit dire assurément ce qu'il y a dans ces Trésors: mais on sçait qu'il y a des pierres précieuses, de celles qui se trouvent dans le Païs, de l'argent mais en petite quantité, du drap, ce qu'il gagne par le naufrage des vaisseaux, des présens qu'on luy envoye des Païs étrangers, des dents d'Elephant, de la Cire, quantité d'armes, de coûteaux, de fer, des feüilles de Talipat, dont une seule peut couvrir une grande Tente, des bois de lit, des tables, des boistes & des nattes de toutes sortes. Je n'en diray pas davantage de peur de me méprendre; ce qu'il y a de certain, est qu'il a en abondance de tout ce que son Royaume produit, car il est fort prévoyant & a grand soin d'avoir provision de toutes choses; il ayme mieux que ce qu'il a se pourisse, que d'en faire liberalité à ses Officiers, ou à ses esclaves.

Ses Trésors.

Il a plusieurs centaines d'Elephans privez

qu'il garde, & il pouroit en avoir beaucoup davantage s'il vouloit; car quoy qu'ils ne ſoient pas pris, ils n'en ſont pas moins à luy, puiſqu'il les fait prendre quand il luy plaît.

On a jetté autrefois de grands tréſors dans cetté Riviere.

C'eſt un bruit commun en ce Païs-là, & que je crois veritable, que lui & ſes Prédéceſſeurs étant réduits à de grandes extrémitez par les Portugais, ont jetté quantité de richeſſes dans la grande Riviére appellée *Mavelagónga* qui paſſe auprés de la ville, dans des trous profonds qui ſont entre des rochers, ce qui ne ſe peut recouvrer. On tient qu'il y en a auſſi dans un Etang auprés du Palais de la ville de Cande, ou de *Higodegul neur*, dans lequel il garde encore deux grands ſerpents, de ſorte que perſonne n'oſeroit entrer dans l'eau de crainte d'en être devoré; & mêmes ſouvent ils tuent les vaches qui vont boire dans cet Etang, que l'on pouroit pourtant facilement mettre à ſec, en coupant un banc qui eſt auprés.

Le Tréſor qu'il eſtime le plus.

En un mot, tout le Païs qui lui obeït, lui appartient, avec tous les peuples, leurs biens, & tout ce que la terre produit, ou ce qui s'y rencontre. Mais ce qu'il eſtime plus que toutes choſes, ſont des bagatelles, & tout ce qui lui eſt nouveau, comme des oyſeaux de proye, des chevaux, des chiens, des oyſeaux, & des bêtes qu'il n'a point encore vûës, & particuliérement des éléphans tachetez, & de bonnes armes, dont il a grande abondance.

CHA

CHAPITRE V.

Des grands Officiers du Roy, & des Gouverneurs de Province.

Les deux plus grands Officiers du Royaume.

IL y a deux Officiers dans ce Royaume, qui tiennent le premier rang & ont la plus grande autorité. On les appelle *Adigars*, & nous les nommerons les premiers ou les grands Juges. Le gouvernement des Villes leur appartient, ainsi que celui des Provinces, en l'absence des autres Gouverneurs. Tout le monde a la liberté, quand on ne rend pas bonne justice, d'en appeller à ces Adigars, ou lors que leurs disputes ou leurs differents ne sont pas terminez à leur fantaisie par leurs Gouverneurs.

Ces deux Officiers en ont plusieurs autres sous eux, & tous ceux-cy pour être connus, portent un baston crochu, le bout crochu en haut, ce que personne n'oseroit faire qu'eux. La seule veuë de ce baston, quelque message qu'ils portent, fait le même effect que le seing & le sçeau des Adigars. Si l'Adigar ne sait point jusqu'où s'étend le pouvoir de sa charge, & quelles en sont les fonctions, ces Officiers l'en instruisent; il en est de même de toutes les charges que le Roy donne, il y a des Officiers Inférieurs qui disent à ceux qui les ont, ce qu'il faut faire.

Les *Dissouvas* sont sous les *Adigars*; ils sont

Les autres Grands Officiers.

sont Gouverneurs des Provinces & des Comtés; chacune à son Gouverneur. Mais tous les Gouverneurs ne sont pas *Dissauvas*, non plus que d'autres Grands Officiers connus sous d'autres noms ou titres, comme *Roterauls* & *Vidanies*. Tous ceux-là sont estimés Généraux ou Commandants en chef, qui ont un certain nombre de soldats sous eux. Ceux ci sont obligez d'avoir soin de faire observer de bons ordres dans les païs qui leur sont confiés, & que les Droits du Roy soyent apportés à la Cour dans le temps ordonné. Il ont aussi le pouvoir de décider les disputes & les differens qui arrivent contre les Habitans du païs qui est sous leur jurisdiction, comme aussi de punir les personnes querelleuses & qui vivent dissolument, ce qu'ils font en leur imposant des amendes, & cela tourne à leur profit, car elles leur appartiennent, ou en les mettant en prison; & quand ils y sont une fois, il n'y a aucun moyen d'en sortir que par argent. Mais quelque grand que soit le crime, le meurtre même, tous ces Officiers n'ont pas le pouvoir de faire punir de mort le criminel, n'y ayant que le Roy qui puisse condamner au dernier supplice. Ils sont quelquefois envoyés à la guerre avec leurs soldats, & obligés de faire garde à la Cour, aux lieux ou postes qui leur sont donnés, comme aussi d'y envoyer leurs soldats dans le temps ordonné pour cela. C'est le Roy luy-même qui les nomme à ces Offices, non point pour leur vie, mais durant autant de

Aucuns Officiers ne peuvent faire mourir, que le Roy.

temps

temps qu'il luy plaît. Lors qu'ils meurent ou qu'ils sont déposés, leurs charges de meurent quelquefois des mois, quelquefois des années, sans être remplies. Et pendant ce temps-là, l'Adigar gouverne le païs, & tire pour sa peine tout le revenu & les droits qui appartiennent au Gouverneur.

Les Dissauvas ne sont que tant qu'il plaît au Roy.

Lors que ce Prince fait un *Dissauva*, ou éleve un de ses sujets à quelqu'autre grand office, il ne regarde ni à sa capacité ni à son habilité à s'en pouvoir acquitter, mais seulement s'il est d'un rang distingué & de bonne famille. Les gens de qualité sont naturellement discrets & habiles, & ainsi plus propres que les autres à remplir ces grands emplois. Lorsqu'il avance quelqu'un, il luy donne en même temps de grandes marques de son affection & de sa faveur: mais principalement si c'est un Chrétien, se fiant beaucoup davantage aux Chrétiens qu'à ses autres sujets, dans la pensée qu'ils ont meilleure conscience, & qu'ils s'acquittent plus fidelement de leur devoir. Il fait présent à ce nouvel Officier, d'une épée, dont la poignée est d'argent & de cuivre de rapport fort bien travaillée, & le foureau couvert de lames d'argent, d'un coûteau, & d'une hallebarde. Il luy donne aussi un ou plusieurs Bourgs pour sa subsistance: tous les profits que le Roy reçoit de ces Bourgs, revenant aprés ce don, à cet Officier. Ces Bourgs ou villes sont habitées par des gens de toutes sortes de métiers necessaires au service

vice de celuy auquel le Roy les a données; il luy trouve auſſi un Potier de terre, un Maréchal, & un Lavandier. On donne auſſi un morceau de terre à labourer aux habitans, dont ils doivent ſerrer le grain, pour l'uſage du Gouverneur; & outre les droits ou les taxes que toutes les autres villes libres payent au Roy, elles ſont obligées d'en payer auſſi une plus petite, au Gouverneur; ce ne ſont pourtant pas là tous ſes profits.

Avantages des autres Officiérs.

Lorſqu'on donne un Gouverneur à quelque Province; tous les habitans viennent à la Cour où il réſide toûjours, paroître devant luy. Il ne faut pas qu'ils y viennent les mains vuides, mais chacun eſt obligé d'y apporter ſon preſent. Il attend la même choſe en d'autres temps, quoy qu'ils n'ayent aucune affaire avec luy, ni procés à luy faire juger. Les ſoldats mêmes venant faire leur garde ordinaire, ſont obligés de paroître devant leur Commandant; & s'ils n'ont rien autre choſe, il faut qu'ils luy faſſent preſent de quarante feuilles de Betel vert, qu'il reçoit de ſa main, ce qui eſt un honneur qu'il leur fait.

Ils ſont obligez de demeurer toûjours à la Cour.

Ces Gouverneurs, ni les autres Officiers qui ſont reçeus à la Cour au ſervice du Roy, ne retournent jamais chez eux, quoy qu'ils ne ſoient pas employés & qu'on ſe puiſſe paſſer d'eux; il ne leur eſt pas non plus permis de joüir de leurs femmes; & il faut que nuit & jour ils faſſent la garde au Poſte qui leur a eſté donné par le Roy.

Ces

Les Officiers qui sont sous eux.

Ces Officiers ne pouvant ainsi exercer leurs charges eux mêmes, ont des gens sous eux pour en faire les fonctions. Le principal est le *Courlividani*, qui outre sa subsistance dans le païs dont il est Gouverneur sous le Dissauva, a un certain revenu un peu moindre que le Gouverneur. Son employ est d'exiger & d'amasser tout ce qu'il peut pour son maître, & de voir que tout soit bien gouverné ; que s'il arrive quelque querelle ou different entre les sujets qui sont sous sa jurisdiction, il prend de l'argent des deux parties pour porter au Dissauva, n'ayant aucun égard à la justice ni à l'équité, mais à son profit, & à celuy du Maître qu'il sert ; ce qui n'empêche pas qu'il n'écoute leur affaire & ne la décide ; s'ils n'approuvent pas sa sentence, ils peuvent porter leur affaire devant le Gouverneur, qui ne cherche pas tant la justice de la cause, que son avantage & son profit. Cette conduite ne les fait point aymer du peuple, mais plus ils en sont haïs à cause de leur severité, plus ils sont agreables au Roy, qui est bien aise que ses sujets n'ayment pas les Grands Seigneurs.

De cette maniere, ces *Dissauvas* oppriment & tourmentent le peuple, par les *Courlividani* leurs Officiers, qui leur imposent des amendes pour des crimes ou des fautes qu'ils luy imputent. Cet Officier est enfin le principal Substitut du *Dissauva*, & il régle & fait tout ce qui est de la charge de son Maître.

Le

Le *Congconna* qui est une espece de Controlleur est sous le *Courlividani*; & outre celuy-là, ils ont encore un *Courti-Atchila*, qui comme nos Sergeants, exécute les ordres du Gouverneur; fait porter à la Cour de tout ce que la terre produit, & y envoye ceux qui y sont mandés. Il peut pour exercer sa charge, appeller qui il luy plaît à son secours.

Le *Liannah* est le Secretaire du Gouverneur; il lit les lettres, tient registre de toutes les affaires, & un compte exact de tout de tout ce qui s'envoye à la Cour. Il écrit les lettres, & enregistre tout ce qui se passe.

L'*Undia* est sous luy; ce mot signifie monceau; il reçoit l'argent du Roy & il est ainsi nommé parce qu'il amasse cet argent en un monceau.

Monnannah est celuy qui le suit; c'est le mesureur, qui mesure tout le grain qui croît sur la terre du Roy, & celuy qui appartient à sa Majesté. Le pouvoir de ces Officiers ne s'étend pas sur toute une Province, mais seulement sur une partie; de sorte que les autres parties de la Province ont de semblables Officiers.

Ces Officiers peuvent exercer leur pouvoir sur la partie de la Province sur laquelle ils sont établis, excepté dans quelques villes qui sont exemptes de leur jurisdiction. Et il y en a de deux sortes, 1. celles qui appartiennent aux Temples de leurs Idoles & aux Prêtres, leur ayant été données depuis

puis longtemps, par les Roys prédeceſſeurs de celuy qui regne. 2. Les villes que le Roy donne à ſes Officiers dont nous venons de parler, ni le premier Magiſtrat n'ont aucun pouvoir ſur ces villes que le Roy a données; ceux qui les ont receuës & à qui elles appartiennent, y mettent leurs propres Officiers, qui y exercent la même juriſdiction que ceux du Roy.

Ces Charges s'obtiennent par préſens.

Tous ces Officiers ſubalternes attrapent ordinairement leurs charges par préſens. Leurs enfans pretendent en être pourveus aprés leur mort, & effectivement ils ſont préférés aux autres, pourveu qu'ils graiſſent la pate au Magiſtrat.

Ils ne les poſſedent qu'autant de temps qu'il plaît au Gouverneur.

Leurs charges ne leur ſont continuées qu'auſſi long temps qu'il plaît au Gouverneur, qui ſouvent menace de les dépoſer, ſous pretexte de quelque négligence, pour tirer de l'argent d'eux. Et les peuples ont ce privilége, que ſur la plainte qu'ils font de quelqu'un de ces Officiers, & à la priere qu'ils font qu'ils puiſſent être changez & que d'autres ſoyent mis en leur place, il faut qu'ils ſoient caſſés; il eſt vray que ceux que l'on y met ne ſont pas de leur choix, mais bien du premier Magiſtrat, ou du Seigneur de la ville.

Juſtice dans les Provinces.

Pour ouïr les plaintes & exercer la juſtice entre les voiſins, il y a des Cours de Juſtice à la Campagne, qui ſont compoſées des Officiers & des principaux habitans des villes ou Bourgs où ſe tient cette Cour, qu'on appelle *Gom-Sabbi*, ce qui ſignifie, que ce que ces Juges ont determiné, & ſi les

les parties ne ſe trouvent pas bien jugées, elles en peuvent appeller à leur Gouverneur en chef qui demeure à la Cour, mais cela coûte beaucoup, car il luy faut payer ſes droits. Ils peuvent auſſi appeller de ſa ſentence, aux Adigars ou principaux Juges du Royaume. Et il faut remarquer que celuy qui donne le plus gagne ſon procés. Car c'eſt un proverbe ordinaire en ce païs-là, que celuy qui a de l'argent pour donner au Juge, n'a que faire de craindre ni de ſe ſoucier ſi ſa cauſe eſt bonne ou mauvaiſe. La plus grande punition que ces Juges puiſſent infliger aux plus criminels, eſt l'empriſonnemenr, dont l'argent les peut délivrer.

On en appelle au Roy.

Il y en a qui quelquefois ſe ſont hazardez d'en appeller au Roy; ce qui ſe fait de cette maniere. Lorſqu'il ſort du Palais, ils ſe jettent à terre devant luy, comme ils font lorſqu'ils veulent luy rendre leurs reſpects, & ſe plaindre de l injuſtice qui leur a été faite. Il arrive ſouvent qu'il ordonne aux Grands de leur faire juſtice; & d'autres fois il leur commande d'attendre, juſqu'à ce qu'il luy plaiſe d'oüir leur cauſe, ce qui ſe fait aprés beaucoup de temps, car il eſt fort lent dans toutes ſes affaires, & ils n'oſeroient partir de la Cour, lorſqu'il leur a été ordonné d'attendre, ce qu'ils font juſqu'à ce qu'ils ſoient las, & aprés beaucoup de dépenſe, de ſorte que le remede eſt pire que le mal. Il arrive auſſi quelquefois, que lorſqu'ils ſe proſternent devant luy, il

les

les fait battre & enchaîner, pour l'avoir importuné, & alors ils demeurent plusieurs années en cet état-là.

Lorsque les Grands Officiers du Roy vont dans les Provinces pour faire les affaires de sa Majesté, ils se font accompagner d'un nombre de soldats armés par devant & par derriere. Ils n'ont point l'épée au côté, mais ils la font porter par un valet, aussi n'en ont ils besoin n'y pour leur défense ni pour leur sureté, car on voyage sans aucun danger: ce n'est donc que par vanité & pour faire voir leur grandeur, qu'ils portent des épées. Leur coûtume est de porter tous les vivres dont ils ont besoin pendant leur voyage, tout apprêtez, si ce n'est lorsqu'ils sont obligez de faire grande diligence, & alors un homme porte un bâton sur son épaule, aux deux bouts duquel pendent deux pots dans lesquels sont leurs viandes, que l'on fait cuire avant que le Seigneur arrive, de sorte qu'il ne dépense rien pour sa nourriture, que le païs luy fournit: mais il n'en est pas de même de ses soldats, ils sont obligés de porter leurs provisions; & il n'y a que luy & quelques uns de ses Capitaines qui soient nouris aux dépens de la Province.

Maniére de voyager des Grands Officiers.

Le plus grand titre qu'on leur donne lorsqu'ils demeurent en ville, est *Oussavis* qui signifie Messire: mais estant à la Campagne éloignez du Roy ou les traite de *Sibatta* & *Dishondren*, qui signifie Seigneurie ou Excellence. Lorsqu'ils sortent à pied, ils s'appuyent

Leurs titres & marques de Grandeur.

puyent par vanité ſur le bras d'un homme. Mais l'Adigar, outre cette marque de grandeur, ne ſort point qu'un homme n'aille devant luy avec un grand foüet qu'il fait claquer, pour faire ſçavoir au peuple que l'Adigar vient.

Malheur ſuccede à leur honneur.

Ces Courtiſans au milieu de leurs plus grands honneurs, ſont ſujets à des infortunes qui rendent ces avantages fort peu ſouhaitables; c'eſt qu'ils ſont fort ſujets à être diſgraciés du Roy; & cela leur eſt ſi ordinaire, que ce n'eſt point une diſgrace à un Grand Seigneur d'avoir eſté enchaîné ou même empriſonné. Et ces Grands ſont auſſi prêts à mettre la main l'un ſur l'autre, lorſque le Roy le commande, qu'il eſt prompt à le leur ordonner. Ils ſont mêmes bien aiſes d'être les Executeurs de ſes ordres, dans l'eſperance d'avoir la charge de celuy qu'ils vont faire mourir. Lors que ce Prince s'eſt défait ainſi de quelqu'un de ſes plus grands Officiers, il fait auſſi executer ou mettre en priſon tous ſes plus proches parents mâles, comme fils ou fréres, de crainte que pour ſe vanger, ils ne conſpirent contre lui; il ſe ſaiſit auſſi de tout le bien du deffunt: pour ce qui eſt de ſa Famille, aprés qu'il a examiné tous ceux qui en ſont, & que mêmes il leur a fait donner la torture, pour leur faire confeſſer où eſt le bien, il leur fait donner tant par mois pour vivre. La Femme ni les autres parentes du Seigneur diſgracié ne ſont plus rien, & on ne les tient en aucune eſtime comme on faiſoit auparavant.

vant. Il arrive quelquefois, qu'il tire de prison & envoye querir les Fils ou les Fréres de ceux qu'il a fait mourir comme traîtres, pour les élever à des charges honorables.

C'est un bruit commun, & dont je suis témoin, que les personnes que le Roy avance à de grands employs, sont celles dont il a bientôt envie de se deffaire; & qu'au contraire ceux-là ne sont point comblés de ses bienfaits ni d'honneurs, qu'il aime le plus, & dont il prétend tirer de plus longs services. Cependant, quoy qu'ils voyent cela pratiqué tous les jours, ils ont néanmoins tant d'orgueil & d'ambition, qu'ils souhaitent toûjours de monter aux plus hauts degrez d'honneur, & aspirent aux premieres charges, quoy qu'il n'y ait qu'un pas, du plus haut employ, à leur ruine & à leur perte. L'orgüeil des femmes est semblablement si démesuré, qu'elles reprochent à leur Maris leur paresse & leur lâcheté, s'ils ne recherchent avec empressement les grands emplois, & cela afin d'être respectées comme de grandes Dames.

Sotte ambition des hommes & des Femmes de ce païs-là.

CHA-

CHAPITRE VI.

Des Forces du Roi & de ses guerres.

Les forces du Roy.

IL est tems de parler des affaires militaires du Roi de Cande. Tout son pouvoir consiste dans la force naturelle de son païs, dans ses gardes, & dans l'artifice plus que dans le courage de ses soldats.

Force naturelle du païs.

Il n'a point de Châteaux fortifiez, que ce que la Nature lui en a donné. Car tout le païs de Cande Uda étant sur de Hautes Montagnes fort difficiles à passer, ne fait qu'un Fort imprenable.

Gardes & Portes d'épines.

Il y a des Gardes & des Portes d'épines dans tous les endroits du païs, où il est nécessaire d'en avoir ; & on les redouble, lorsqu'on craint quelque guerre ou quelqu'autre irruption, dans toutes les Villes, Villages & chemins de traverse, de sorte qu'il est impossible de passer sans être découvert. Ces Portes d'épines, dont j'ay déja parlé, sont faites d'une espéce de Buisson, ou Arbrisseau d'épines, dont il sort des branches tout autour garnies de ces épines de la longueur de trois ou quatre pouces, & aussi fortes & aussi pointuës que des clouds de fer. Ces branches de la grosseur d'un gros baston sont courbées & posées prés l'une de l'autre, & liées à trois ou quatre pieux tout droits qui sont plantez comme une porte de la hau-

hauteur de dix ou douze pieds, & sont ajustez de sorte qu'on les peut hausser & baisser pour passer par dessous.

On fait principalement fort bonne garde dans tous les passages & les chemins qui ménent à la Ville où le Roi fait sa demeure ; & ces Gardes ne laissent passer personne sans Passeport, qui n'est autre chose que l'empreinte d'un Sceau, qu'on donne à la Cour à ceux qui doivent passer à travers les Gardes Ces Sceaux sont différens selon la profession ou la qualité de ceux ausquels on les donne. Celui qu'on donne à un Soldat représente un homme avec une pique sur l'épaule. Pour un Laboureur, c'est un homme portant deux sacs à chaque bout d'un baston, comme ils ont accoûtumé de porter leurs fardeaux. Et pour un Blanc, c'est le portrait d'un homme ayant une épée au côté, & un chapeau sur la tête. Chaque Passager est obligé d'avoir son Sceau, quand on seroit vingt de Compagnie. On n aime pas la moitié tant ceux qui entrent dans la Ville, que ceux qui en sortent, l'on fouille ordinairement ceux-cy pour voir ce qu'ils portent.

Il n'est pas permis de sortir de la Ville du Roy sans Passeport.

Nous parlerons à present de leurs Soldats, de leurs expéditions & de leurs manieres de combattre. Ils ont d'autres Capitaines, outre les *Dissauvas* dont nous avons cy-devant parlé. Il y en a qu'ils appellent *Mote-Rals* qui veut dire Scribes, parce qu'ils tiennent les Rolles ou Regi-

Leurs Soldats.

ſtres de certaines Compagnies de Soldats, qui ſont de neuf cens ſoixante-dix hommes chacune, leſquelles ils commandent. Il y a quatre principaux de ces *Mote-Rals.* Ils ont outre ceux là des Commandants de moindre conſideration, qui tiennent leurs Charges immédiatement du Roi, & n'obéiſſent point aux grands Officiers dont nous avons parlé.

Tous Officiers & Soldats font garde à la Cour.

Tous les Officiers & les ſoldats ſont obligez de faire garde à la Cour, mais avec cette différence, que les grands Officiers ſont obligez d'y être toûjours, le Roi donnant un poſte à chacun d'eux : mais les Soldats font garde tour à tour ; & lorſqu'ils y vont, il faut qu'ils portent ſur leur dos des proviſions pour tout le tems qu'ils y demeurent. Ces Soldats ne ſont point enrollés, mais ſe ſuccédent le Fils au Pere : & au lieu de paye, ils jouiſſent de certaines terres & héritages qu'on leur donne, leſquels ils perdent, s'ils négligent leur devoir ; que s'ils ont envie de quitter le ſervice & d'être déchargez, ils le peuvent en quittant leurs terres, que leurs Officiers donnent à d'autres pour ſervir en leur place : mais tant que ces terres demeurent ſans Maître, l'Officier s'en attribuë le profit. Et lorſqu'il les donne à d'autres, ils luy font un préſent, ne permettant pas que ceux-ci les tiennent plus de trois ans, à moins qu'ils ne renouvellent leurs preſents.

Les Soldats ont des terres au lieu de paye.

Les Soldats du païs haut, appellé *Cande Uda,*

Uda, ſont diſperſés de côté & d'autre dans toute l'Iſle, de ſorte qu'ils ne ſe frequentent point, le Roy ne permettant pas que pluſieurs Soldats d'un même païs ou d'une même Ville demeurent enſemble, de crainte qu'ils ne conſpirent contre luy.

Moïen d'empêcher les Soldats de conſpirer.

Lorſque le Roy envoye un Commandant avec une Armée en Campagne, ſoit pour faire la guerre, ou pour quelque expédition, il ne leur permet pas toûjours de venir en ſa préſence pour recevoir leurs ordres de ſa main, mais il les leur envoye par un Meſſager; & lorſqu'il en envoye pluſieurs pour quelque entrepriſe, aucun d'eux n'eſt nommé Général ou Commandant en Chef ſur toute l'Armée; chacun commande ſon Corps & en diſpoſe à ſa fantaiſie. Cela fait que fort ſouvent ils ne s'accordent pas, & que leurs entrepriſes échouënt. Il n'approuve pas que les principaux Commandants de ſes Troupes ſoient fort unis & bons amis, de peur qu'ils ne conſpirent contre luy; il ne veut pas d'autre côté, qu'ils ſoient ſi mal unis, que leur deſunion paroiſſe & ſoit publiquement connuë. Lors qu'ils luy rendent compte de ce qui ſe paſſe, il ne veut pas que ces Généraux le faſſent en commun, mais en particulier, l'un aprés l'autre; de ſorte qu'ils ont accoûtumé de luy écrire les uns contre les autres, s'imaginant par là gagner ſes bonnes graces; & par ce moïen, il ne ſe dit, ni ne ſe fait rien qu'il ne ſçache.

La maniere de les envoyer à quelque expédition.

Le Roy veut que tous ſes Officiers luy faſſent ſavoir ce qui ſe paſſe.

Il ne leur est pas permis de s'en retourner, quoyque la guerre soit finie.

Lors qu'ils ont été ainsi envoyez pour quelque expédition, ils n'oseroient retourner, quoy qu'ils ayent fait ce qui avoit été requis d'eux; & il faut qu'ils attendent un ordre qui les rappelle.

L'état des Soldats.

Les soldats ont extrêmement de la peine, lorsqu'ils marchent à la guerre, où il les envoye souvent, particulierement contre les Hollandois. Ils sont obligez de porter sur leur dos, non seulement leurs provisions, mais aussi les ustencilles pour les apprêter; & outre cela leurs Armes qui sont une épée, une pique, un arc, des fléches & de bons fusils. Pour les Tentes, ils se servent de feuilles de Talipat qui sont fort légéres & tres-commodes. Ils mettent des bastons en terre, & d'autres qui croisent par dessus, comme des soliveaux sur une maison, & par dessus tout cela ils posent leurs feuilles, pour recevoir la pluye: ils font leur Tentes ou plus ou moins fortes, selon le tems qu'ils ont à demeurer. Lorsqu'ils ont consommé les provisions qu'ils ont porté, ils retournent chez eux en querir d'autres; de maniere qu'ils n'ont pas plûtôt demeuré un mois ou deux en Campagne, que la plus grande partie de l'Armée est absente.

Il cache ses desseins, lorsqu'il fait marcher son Armée.

Lorsque ce Prince envoye ses Armées en Campagne pour quelque expédition, on se saisit d'abord des passages au de là du lieu où elles doivent aller, pour empêcher qu'on n'aille avertir les Ennemis. Les troupes mêmes ne sçavent point où elles vont ni pour-

pourquoy, qu'elles ne ſoient arrivées ſur les lieux; car ſouvent il envoye des Officiers & des Soldats en certains endroits dans les bois, pour y demeurer jusqu'à nouvel ordre, ou juſqu'à ce qu'on leur apporte des munitions, & quelquefois, aprés qu'ils y ont demeuré long-tems, il leur fait commander de retourner. C'eſt de cette maniere qu'il ſurprend ſouvent les Hollandois, avant qu'ils en ſoient avertis, à leur grande perte & dommage. Il eſt bien aiſe que ſes principaux Officiers ne ſoient ni ſpirituels ni vaillants; que s'il s'en trouve de tels parmi eux, il les caſſe, de peur qu'ils ne lui joüent quelque méchant tour.

Quelques grands exploits qu'ils faſſent dans leurs guerres, ce n'eſt pas par leur courage, mais par artifice & par ſtratagême. Ils ne livrent jamais de Bataille en pleine Campagne, n'y n'attendent jamais leurs Ennemis pour les repouſſer: & lorſque ceux-cy marchent pour envahir les côtes du Royaume, ils ſont ſûrs de ne renconter aucune réſiſtance, les Soldats du Roy ſachant que les Eſtrangers prennent de bonnes meſures & ſont fort vigilants. Mais ils ont de coûtume de ſe mettre èn embuſcade, & de leur boucher les chemins, y ayant ſur toutes les routes, des endroits fort commodes pour cela: ils ne ſouffrent pas qu'en ces lieux-là, on coupe le bois, afin qu'ils ſe puiſſent mettre à couvert, de peur d'être découverts par leurs Ennemis. Ils s'y cachent & poſent leurs Mouſquets entre les

Ils font de grands exploits, ſans beaucoup de courage.

Rochers & les Arbres, & font ainſi beaucoup de mal à leurs Ennemis, qui ne ſauroient ſe jetter ſur eux, parce qu'ils ſont derriere ces buiſſons & ces Rochers qui les gardent d'être ſurpris : car avant qu'on puiſſe aller à eux, ils prennent la fuite emportant leurs mouſquets, & ſe retirent dans les bois, où il eſt impoſſible de les trouver.

Ils ſe défendent encore de l'aproche de leurs Ennemis, en faiſant tomber ſur eux de grands Arbres touffus qu'ils ont coupés exprés, & qui les écraſant, ou du moins les eſtropiant & les embaraſſant, les empêchent de paſſer : & ils font en même tems pleuvoir une greſle de fléches & de balles de mouſquet.

Lorſque le Roi les envoye pour quelque grande entrepriſe, leur principal ſoin eſt d'empêcher que leurs Ennemis ne le ſachent : & pour cet éfet ils ne laiſſent paſſer que ceux dont ils ſont fort aſſurez : car ils tâchent ſur tout de prendre leurs Ennemis à dépourveu.

Ils entendent la maniere dont les Chrétiens font la guerre.

Ils ont aquis tant d'expérience par les longues guerres qu'ils ont euës cy devant avec les Portugais, & du depuis avec les Hollandois, qu'ils en ont appris le métier, bien au delà de ce qu'ils en ſavoient autrefois. La pluſpart de leurs Généraux, ou principaux Officiers ont ſervi les Portugais contr'eux : & c'eſt par ce moyen-là qu'ils ont appris la maniere & la diſcipline des Armées Chrétiennes. De ſorte qu'ils ont ſouvent battu les Hollandois,

dois, & leur ont enlevé des Forts qu'ils avoient basti assez avant dans le païs.

Le Roy les récompensoit autrefois, lorsqu'ils luy apportoient la tête d'un Ennemi, mais cette coûtume s'est perduë. Ils perdent peu de monde dans leurs batailles, car ils n'en donnent point qu'ils ne soient presque assurez de les gagner, aymant mieux ne se pas battre que de courir le risque d'être battus.

Ils hazardent rarement une bataille.

Si ceux qu'il envoye pour quelque grande entreprise ne réüssissent pas, il les punit, ou les faisant travailler comme des Manœuvres autour de son Palais, & ils sont obligez de se nourir, car il ne leur donne point d'argent pour le faire. Ils ne sçauroient porter des provisions que pour un mois, lesquelles étant consommées, il faut qu'ils aillent chez eux en querir d'autres, ce qui encore ne leur est pas permis, à moins qu'ils ne fassent un présent au Controlleur. Car ils ne sçauroient aller sans son congé, autrement ils seroient arrestez à chacune des Gardes qui sont sur les grands chemins.

Comment il punit ceux qui ne réüssissent pas.

CHAPITRE VII.

Relation d'une revolte contre le Roy.

Une Comete prédit une Rebellion.

NOus finirons cette Partie par la rélation d'un soûlévement dangereux du peuple contre le Roy, en 1664. auquel temps on vit paroître une grande Comete, qui étoit justement sur nos têtes, lorsque la rebellion commença. Une chose me surprit extrémement, c'est qu'avant qu'elle commençast, la queuë étoit du côté de l'Occident, d'où vint la Rebellion, & la nuit suivante la queuë étoit du côté de l'Est.

L'intention des Conjurez.

Les peuples de cette Isle ayant été long temps opprimés par le cruel & injuste gouvernement de leur Roy, machinérent un complot contre luy. Leur dessein étoit d'attaquer son Palais pendant la nuit, de l'assassiner, & de mettre son Fils sur le Thrône. Ce jeune Prince âgé de douze ou quinze ans étoit alors avec sa Mére à *Cande Uda*, & le Roy tenoit sa Cour à *Nillemby*, dont la situation n'est pas si belle que celle de l'autre, & pourtant beaucoup meilleure que celle de *Digligi*, où il reside présentement. *Nillemby* est à quelques quatorze milles de Cande, du côté du Sud. Ils disent que là où cette premiere ville est bastie, un liévre donna la chasse à un chien, d'où ils conclurent que ce lieu seroit heureux, &

& aussi l'a-t-il été pour le Roy; elle est environnée de montagnes & de bois.

Les conjurés avoient marqué la nuit du 21 Decembre 1664. pour exécuter leur entreprise. Ils assemblérent une Compagnie de gens choisis, je n'en sçais pas bien le nombre, mais je suppose qu'il n'y en avoit pas plus de deux cents, aussi n'en avoient-ils pas besoin de davantage, ayant beaucoup de complices à la Cour. Ils commencérent à marcher vers la ville, dans la plus grande obscurité de la nuit. On croit que la Garde étoit du complot, mais soit que cela fût ou non, il n'importe, puisqu'elle ne pouvoit pas les empêcher de passer. Celuy qui étoit en sentinelle, ne laissa pas de souffrir la mort. Ces conjurez étant entrés dans la ville, marchérent droit à la Cour, & se jettérent sur les principaux Officiers qui faisoient la garde autour du Palais, où depuis ce temps-là par ordre du Roy, ils couchent toûjours. Plusieurs de ceux ausquels on n'avoit pas confié le secret de l'entreprise, furent tués & blessez, & ceux qui pûrent se sauver, voyant le carnage qu'on faisoit de leurs Compagnons, se retirérent vers le Roy, qui n'avoit pour toute défense qu'une muraille d'argille, le toît n'étant couvert que de paille. Ils n'oserent pourtant pas l'attaquer la nuit, & attendirent jusqu'au matin que le Roy s'enfuit, n'osant demeurer dans son Palais, & aymant mieux se retirer dans la montagne, n'ayant pas plus de cinquante personnes

Commencement de la Rebellion.

Le Roy se sauve.

avec luy. Il emmena quelques chevaux, mais les chemins étoient si mauvais qu'il ne put s'en servir, & ils furent obligez de chasser un Elephant devant eux pour rompre le chemin à travers les bois, afin de luy faire un passage, & à ceux qui étoient avec luy. Ils le poursuivirent, mais de loin, craignant d'approcher de luy de la portée du mousquet, car il s'estoit muni de trés-bonnes armes qui se font en ce païs-là. Il se retira donc sur une montagne appellée *Gauluda*, à quinze milles de son Palais, & plusieurs des Habitans des environs se rendirent auprés de luy. Cependant, si les Rebelles qui étoient en plus grand nombre, eussent été résolus, cette montagne ne luy auroit point servi de lieu de sureté, car ils l'en auroient pû chasser, y ayant plusieurs chemins par où on pouvoit monter. Il y a là auprés un grande montagne, nommée *Mandamounour*, fort haute & pointuë, sur laquelle on ne peut monter que par un endroit qui est fort roide. Il y a au haut de grosses pierres enchaînées, pour laisser tomber lors qu'il en est besoin; s'il se fust sauvé là, on n'auroit pû aller à luy: mais il ne se hazarde jamais d'aller, où il peut être enfermé.

Ils vont au Prince & le proclament Roy.

Les Rebelles ayant ainsi fait fuir le vieux Roy, marchérent à *Cande* & proclamérent le Prince Roy.

Ils nous dirent à nous autres Anglois qui estions-là, qu'ils n'avoient rien fait témérairement, mais aprés de meures délibera-

tions

tions & avoir pris bon conseil, le Roy s'étant attiré cela par sa mauvaise conduite, ayant entrepris de les ruiner, ainsi que le païs: & cela en entretenant des Ambassadeurs, aneantissant le commerce, retenant tous les Etrangers qui venoient dans le païs, faisant mourir ses sujets & leurs enfans, & ne voulant pas leur permettre de voir leurs femmes, ni d'en joüir; que tout cela étoit contraire à la raison, & ainsi qu'on leur disoit, au gouvernement des autres païs.

Conduite du jeune Prince.

Le Prince étant extremement jeune & n'étant jamais sorti du Palais, n'ayant veu personne que ceux qui le servoient, ainsi qu'il parut dans la suite, fut épouvanté lorsqu'il vit venir tant de monde luy faire la réverence, & luy dire qu'il étoit Roy, & que son Pére s'étoit sauvé dans les montagnes. Il ne fit, ni ne dit rien, qui pût faire connoître qu'il les avoüoit, ou du moins il ne savoit que faire, ou que dire. Cela découragea fort les Rebelles, de voir qu'on ne leur rendoit pas de plus grands remercimens. Toutes choses demeurérent en cet état, jusqu'au 25 de Décembre, qu'ils avoient dessein de marcher vers la montagne, pour y attaquer le Roy.

Le Prince s'étant enfuy, les Rebelles se dispersent.

Cependant la sœur du Roy se sauve de la Cour & emmene le Prince dans le païs auprés du Roy. Cet accident surprit si fort les Rebelles, qu'ils jettérent de côté & d'autre, l'argent, le drap & le reste du butin qu'ils avoient pris, & qu'ils vouloient partager entre les Etrangers, pour s'attirer leur

bienveillance, & puis ils prirent la fuite. Quelques-uns des Conjurés voyant tout renversé, se jettérent sur leurs compagnons, les tuant & en faisant autant qu'ils pûrent prisonniers, pour expier leur crimes. Enfin tout le monde étoit en armes les uns contre les autres, tuant & pillant sous pretexte de rebellion.

Un des Grands se déclare pour le vieux Roy.

Pendant ce temps-là, un des plus considérables assembla ses troupes, se mit en campagne, & se déclara pour le vieux Roy. Aprés quoy il alla à la poursuite des Rebelles qui étoient dispersez, de côté & d'autre. Mais ayant appris qu'ils avoient tous pris la fuite & qu'il n'y avoit plus aucun corps ensemble pour luy resister, il marcha vers la ville, tuant tous ceux qu'il rencontra. De sorte que tout le monde se rangea dans le party du Roy, quoy qu'il fût toûjours en repos sur sa montagne. Il n'étoit pas besoin qu'il se donnât la peine de faire prendre, ni exécuter les Rebelles, car ils se tuoient & s'emprisonnoient les uns les autres, tant pour faire voir leur zéle, pour luy, que pour expier leurs crimes passez, & cela dura huit ou dix jours. Le Roy ayant appris ce qui se passoit, commanda de n'en plus tuer, mais seulement de les emprisonner, jusqu'à ce qu'ils fussent interrogés, ce qu'il faisoit non pas tant pour sauver les innocens, de la persécution & de la violence, qu'afin d'avoir les Rebelles pour les tourmenter & leur faire confesser leurs complices: car il n'en épargna aucun qui parût cou-

coupable. Il y en a encore aujourd'huy dans les fers, à qui il a ôté tous leurs biens, & qui ſont obligez de mendier. Il envoya un nommé *Ambom Verraloul*, l'un des principaux Rebelles à Colombo chez les Hollandois, pour y être exécuté, croyant qu'ils inventeroient de nouveaux ſupplices pour le tourmenter. Mais les Hollandois au lieu de le faire mourir, briſérent ſes chaînes, & le receurent tres bien. Il eſt encore à Colombo, où ils le gardent pour s'en ſervir quelque jour dans quelque grande entrepriſe contre le Roy & ſon païs.

Le Roy empoiſonne ſon Fils, pour prévenir une autre Rebellion.

Quoy que le Roy ſceût bien que ſa ſéverité avoit cauſé cette Rebellion, il ne s'en corrigea pourtant point, au contraire, comme Roboam, il chargea encore plus ſon peuple & rendit ſon joug inſupportable. De ſorte que ſe voyant affermi ſur le Thrône, & remarquant que la vie de ſon Fils avoit encouragé cette rebellion, il réſolut d'y remedier à l'avenir, en le faiſant mourir, ce qu'il fit par le poiſon.

Son Ingratitude.

Mais il fit dans cette occaſion paroître autant d'imprudence que d'ingratitude, car il a fait depuis ce temps là perir par une mort fort cruelle, la plûpart de ceux qui le ſuivirent dans ſa fuite, & dont il avoit éprouvé la fidelité.

On veit une autre Comete.

On vit une autre Comete en ce païs-là, au mois de Fevrier de l'année 1666. fort ſemblable à celle qui fut veuë en Angleterre au mois de Décembre 1680. Ce ſigne épouvanta fort le Roy & le peuple de l'Iſle,

qui

qui avoit depuis ſi peu de temps ſenti les ef-
fects d'un pareil Phenomene, dans la rebel-
lion dont je viens de faire le recit. La tête
de celle-cy étant cachée ſous l'horiſon, le
Roy envoya des perſonnes ſur les plus hau-
tes montagnes, pour tâcher de la décou-
vrir, ce qu'ils ne pûrent faire. On la vid
pendant un mois; & alors elle diminua ſi
fort qu'on ne put plus la voir. Quoy qu'il
en ſoit elle ne cauſa rien de remarquable.

RELATION OU VOYAGE DE L'ISLE DE CEYLAN.

QUATRIEME PARTIE.

CHAPITRE I.

Des Habitans de cette Isle.

NOus traiterons dans cette quatriéme partie, des Habitans de Ceilan, de leur Religion, de leurs coûtumes, & des autres choses qui leur appartiennent.

Les Hollandois autant que j'en puis juger,

ger, possedent la quatriéme partie de cette Isle. Il y a outre cela, des Malabares qui sont comme naturalisez & payent des droits au Roy, pour les terres dont ils joüissent, ainsi que ses sujets naturels. Il s'y trouve des Maures qui sont comme des Etrangers & ne possedent point des terres. Ils gagnent leur vie à porter du bois dans les Ports de mer, qui sont tous entre les mains des Hollandois. Ces Ports de mer sont habitez par deux ou trois sortes de peuples, des Malabares, des Maures, & des gens qui sont tannés-noirs, qui se disent Catholiques Romains, & portent des Croix & des Chappellets: quelques-uns de ceux-cy sont sous les Hollandois & leur payent tribut.

Mon dessein n'est pas de parler des Etrangers qui habitent cette Isle, mais seulement des Habitans naturels qu'ils appellent *Chingulays*.

Leur origine.

Je leur ay souvent demandé d'où ils tirent leur origine, à quoy ils n'ont pû me répondre. Ils disent que leur païs fut premierement habité par des Diables, sur quoy ils racontent de longues fables. Les Portugais qui demeurent en ce païs-là disent qu'un ancien Roy de la Chine avoit un Fils, qui pendant le régne de son Pére, étoit si rude & si cruel au peuple, que ceux-cy craignant qu'étant Roy, il ne fût un Tyran, prierent le Roy de le bannir, afin qu'il ne pût jamais luy succeder, ce que le Roy accorda à ses sujets pour leur plaire. Et ainsi il le mit sur un vaisseau avec quelques serviteurs,

&



Vaddah ou Sauvage

& abandonna le navire aux vents, pour aller chercher leur fortune. La premiere terre qu'ils abordérent fut cette Isle, laquelle ils habitérent & peuplérent : mais cette histoire me semble fort peu vraysemblable parce que les Chinois n'ont aucun raport ni ressemblance avec les Chingulais, ni en leurs traits ni en leur langage, ni en leur maniere de vivre. Il y a plus d'apparence qu'ils sont venus des Malabares dont le païs n'est pas éloigné quoy qu'ils ne leur ressemblent que trés-peu, ou point du tout. Je ne connois point de Nation au monde qui ressemble si fort aux Chingulais, que les Européens

Il se trouve de deux sortes de ces peuples, de sauvages & d'autres qui le sont moins. Nous commencerons par les premiers; car comme il y a des bestes sauvages dans les bois de cette Isle, il y a aussi des hommes. Le Païs de Binta est tout couvert de grands bois, qui sont remplis de Daims. Il s'y trouve plusieurs de ces hommes sauvages, qu'ils appellent *Waddahs*, & qui ne demeurent auprés d'aucuns autres Habitans. Ils parlent la langue des Chingulais. Ils tuent des Daims dont ils font secher la chair au feu, & les Habitans du Païs la viennent acheter d'eux. Ils ne labourent jamais la terre pour y semer du bled, ne se nourissant que de chair. Ils sont fort adroits à tirer leurs fléches. Ils portent à leur costé une petite hache, pour couper le miel des arbres creux. Quelques-uns d'entr'eux qui habi-

habitent proche les autres peuples, ont commencé avec eux. Ils n'ont ni maison ni villes & demeurent prés des Rivieres sous un arbre, dont ils coupent des branches, qu'ils mettent autour d'eux, afin d'être avertis lorsque quelque beste fauve approche par le bruit qu'elle fait, en traversant ces branches, ou marchant dessus. Nous vimes plusieurs de ces cabanes en passant dans les bois, lorsque nous fuyons, mais graces à Dieu, les *Waddahs* étoient partis.

Ils payent quelque reconnoissance au Roy.

Quelques-uns des moins sauvages de ces gens-là rendent quelque sujettion au Roy. Car s'ils sont trouvés dans les bois, ce qui n'arrive qu'aprés une grande recherche, ils reconnoissent ses Officiers, & leur apportent des dents d'Elephant, de la cire & de la chair de Daim. Mais ceux cy leur en donnent presque la valeur en fléches, arcs, drap & autres choses, de crainte qu'ils ne paroissent plus.

Comment ils font faire des fléches.

J'ay oui dire à plusieurs que lorsque les plus sauvages ont besoin de fléches, ils portent la nuit, leur charge de viande & la pendent devant la boutique d'un Taillandier, ou Maréchal, & mettent auprés une feuille coupée en la forme qu'ils veulent avoir leur fléche; & si le Maréchal leur fait les fléches selon leur patron, ils le récompensent en luy apportant encore de la viande. Mais s'il ne les fait pas, ils luy font du mal en tirant sur luy pendant la nuit; & lorsqu'il a fait les fléches il les met au même endroit, où le sauvage avoit pendu la chair.

Au-

Autrefois ces *Waddahs* se mettoient en embuscade pour surprendre les voituriers qui vont aux Ports de mer avec des bœufs, pour trafiquer, y portant des noix de Betel & rapportant du drap. Ils leur faisoient donner ce quil leur plaisoit, ou les menaçoient de les tuer. Ces Chartiers ayans peur de mourir, leur donnoient ce qu'ils demandoient, car autrement ils étoient sûrs de perdre la vie & leurs marchandises. Le Roy envoya là dessus plusieurs gens de guerre pour les attraper; ce qu'ils firent à la fin. Mais s'ils n'avoient pas esté trahis par leurs compagnons qui furent gagnés par de grandes promesses, ils n'auroient jamais été pris. Les principaux ayant été amenés devant le Roy eurent leur grace, sur la promesse qu'ils firent de ne plus voler: on les envoya dans d'autres bois, avec ordre de ne jamais rentrer dans ceux où ils demeuroient auparavant, mais ils retournérent bien tôt dans leurs anciennes habitations & recommencerent leur train de vie Le Roy étant averti de ce qu'ils faisoient,& comment ils avoient abusé de son pardon, commanda qu'on les prît morts ou vifs. Ces sauvages sçachant qu'il n'y avoit plus de grace à esperer, ne se laissérent pas prendre en vie, mais furent tués à coups de fléches, par la trahison de leurs camarades. On exposa les têtes de deux d'entr'eux sur des arbres auprés de la ville: ils n ont osé depuis ce temps-là, interrompre le commerce, ni troubler les habitans. Le Roy ne les a point non plus inquietez,

Ils enlevent les voitures.

quietez, ne leur demandant autre chose, sinon de vivre en repos, & de n'être pas contre luy.

Les *Vadahs* de Hourly trafiquent avec les autres Habitans.

Il y en a plusieurs auprés de *Hourly*, qui est la Province la plus éloignée des Etats du Roy, qui sont moins sauvages que les autres, & qui trafiquent avec les habitans du païs. Le Roy ayant une fois besoin de monde, pour quelque prompte expédition contre les Hollandois, le Gouverneur les fit sommer de le suivre, ce qu'ils firent. Ils rendirent d'aussi bons services avec leurs Arcs & leurs fléches, qu'aucuns autres: mais étant de retour, ils se retirérent plus avant dans les bois, & on ne les vit plus, ayant peur d'être encore contraints d'aller servir le Roy.

Leur Habit & leur Religion.

Ils ne coupent jamais leurs cheveux, mais se les lient sur le haut de la tête. Ils ne portent qu'un simple drapeau autour de leur corps, pour se couvrir seulement le derriere. Ils ont une Religion, & un Dieu qui leur est particulier. Les moins sauvages bâtissent des Temples, & les autres se contentent d'apporter leurs Sacrifices sous des arbres, les hommes & les femmes dansant à l'entour, pendant qu'on les offre à leur Dieu.

Ils ont entr'eux des limites dans les bois, & une Compagnie ne doit pas tirer, ni prendre du miel ou des fruits au delà de certaines bornes. Un *Waddah* cueillant un jour du fruit sur un arbre hors de ses limites, un autre habitant de la divi-

division où étoit ce fruit le voyant, luy dit qu'il ne devoit point prendre les fruits de cet arbre-là, parce qu'il leur appartenoit. Des paroles ils en vinrent aux coups, de sorte que l'un tua l'autre; sur quoy, ils se rencontrérent en grand nombre, & se battirent si vigoureusement avec leurs fléches, qu'il en demeura vingt ou trente sur la place.

Ils sont si curieux en matiere de fléches, qu'il n'y a presque point d'ouvrier qui leur puisse plaire. Le Roy pour les récompenser un jour, d'un grand présent qu'ils luy avoient fait, leur donna des meilleures qu'il eût. Mais ils ne les trouvérent pas encore assez bonnes, & ils allerent à un rocher qui est auprés d'une Riviere, pour leur donner une autre forme. Les fléches dont ils se servent sont d'une figure différente des autres, & les Chingulays ne veulent pas s'en servir.

Ils sont curieux pour leurs fléches.

Ils ont une maniere particuliere de conserver leurs viandes. Ils coupent un arbre creux; ils y mettent du miel, & puis remplissent le trou de viande, & le bouchent ensuite avec de l'argille, & ils gardent cette viande jusqu'à ce qu'ils en ayent besoin.

Comment ils conservent leur viande.

On m'a souvent dit que leur maniere de prendre des Elephants est celle-cy; lorsque cet Animal est endormi, ils luy donnent un coup de leur hache dans la plante du pied, qui le rendant boiteux, il leur est ensuite aisé de le prendre: mais

Comment ils prennent les Elephants.

mais je tiens cela pour fort fabuleux, car je ſais que la plante du pied de l'Elephant eſt ſi dure, qu'il n'y a point de hache qui la puiſſe percer d'un ſeul coup : & cet Animal eſt ſi éveillé ; qu'il eſt impoſſible de trouver l'occaſion de le bleſſer.

La dot de leurs Filles.

Ils donnent en mariage à leurs Filles, des chiens de chaſſe. On dit qu'ils ſont fort amoureux. Il arrive quelquefois, que des Chingulays étant mécontents abandonnent leurs maiſons & leurs amis pour aller vivre avec ces Sauvages, qui les reçoivent fort amiablement. Les moins ſauvages paroiſſent quelquefois, & comme on a déja dit, trafiquent avec les autres Habitans. Mais les autres qu'on appelle *Ramba-Wadaks* ne ſe montrent jamais,

Deſcription d'un Chingulay.

Nous parlerons préſentement des Habitans les plus civiliſés, qui eſt nôtre principal deſſein. Ils ſont fort bien faits, & de bonne mine, plus que tous ceux que j'ay veus dans les Indes Ils portent un linge autour de leurs reins, & un pourpoint comme les François, avec des manches qui ſe boutonnent au poignet, & qui ſe pliſſent ſur l'eſpaule, comme une chemiſe. Leur tête eſt couverte d'un bonnet de Tunis, ou d'un autre ſorte de bonnet avec des oreilles à la mode de leur païs. Ils ont une eſpece de coutelas à leur côté & un coûteau dans leur ſein du côté droit.

Leur diſpoſition.

Ils ſont fort agiles & fort adroits, & leurs membres ſont fort ſouples. Ils ſont eux-mê-

mêmes toutes les choſes dont ils ont beſoin, encepté les outils de fer, juſques là qu'ils baſtiſſent leurs maiſons Ils ſont fins & traîtres, & on ne ſe doit point fier à eux quelques proteſtations qu'ils faſſent. Leur parler eſt agreable & obligeant, de ſorte que ceux qui n'y ſont pas accoûtumés peuvent être trompés aiſément. Ils ne ſont point conſcience de mentir, auſſi n'ont ils point de honte d'être ſurpris en menterie, tant ils ſont ſujets à en débiter. Ils ſont vigilants, & éveillés, ſe contentant de dormir peu. Ils endurent facilement la fatigue, tant du boire & du manger que du tems. Leur orgueil & la bonne opinion qu'ils ont d'eux mêmes eſt inſupportable. Ils reſſemblent en quelque façon aux Bramines, avec leſquels ils ne ſont point de ſcrupule de manger & de ſe marier, qui ſont pourtant les deux choſes dans leſquelles ils ſont fort difficiles. Car comme il y a pluſieurs rangs de perſonnes entr'eux, ils ne s'allient jamais avec ceux d'une qualité ou condition inférieure à la leur. Ils font auſſi difficulté de manger de ce qui a été apprêté chez une perſonne de moindre rang qu'eux, & ils ne mangent jamais les reſtes que de ceux qui leur ſont proches parents.

Différence des Habitants des Montagnes, & de ceux du plat Païs.

Le naturel de ceux qui demeurent ſur les Montagnes eſt fort différent de celui des Habitants des Vallées, ou du plat païs. Ceux ci ſont obligeants, pitoyables, ſecourables, honnêtes, & ayant pitié des

Eſtran-

Estrangers, ce que nous avons experimenté étant avec eux. Mais les autres sont de mauvais naturel, trompeurs, & désobligeans, quoy qu'ils paroissent civils & officieux, & que leur mine, leur langage, & leurs manieres, semblent plus agreables que celles de ceux qui habitent les Vallées.

La bonne opinion qu'ils ont de la vertu, quoy qu'ils ne la pratiquent pas.

De tous les vices, celui auquel ils sont le moins adonnés, est le larcin, qu'ils haissent & abhorrent extrémement, de sorte qu'il ne se commet que trés peu de vols parmi eux. Ils estiment & exaltent fort la chasteté, la temperance, & la vérité, soit dans les paroles, soit dans les actions. Ils avoüent que c'est leur foiblesse & leur infirmité qui les empêchent de pratiquer ces vertus, & que les vices qui leur sont contraires doivent être détestez, étant en abomination devant Dieu & devant les hommes. Ils ayment les dévots & ceux qui sont ponctuels & exacts à garder leur parole. Lorsqu'il s'agit de témoigner de quelque chose douteuse, un Chrétien sera plûtôt cru qu'un de leur Nation, parce qu'ils croyent que nous faisons conscience de rendre un faux témoignage.

Leurs superstitions.

Ils sont fort superstitieux à faire des remarques sur le moindre petit accident, comme des présages du bien ou du mal qui leur doit arriver : s'ils esternüent c'est un mauvais signe De sorte que s'il arrive à quelqu'un de le faire en commençant un ouvra-

ouvrage, il s'arrête, croyant qu'il ne réussira pas. Il n'est permis à qui que ce soit de tousser, éternuer, ou cracher en présence du Roy, soit parce que cela est incivil de soi-même, soit parce qu'il faut faire quelque grimace en le faisant. Il y a un petit animal ressemblant à un Lezard, qu'ils regardent comme un Prophéte. Si lorsqu'ils commencent quelque chose il crie, ils cessent pour un peu de tems, dans la pensée où ils sont, qu'il leur dit qu'il y a une mauvaise Planette qui gouverne dans ce moment. Ils observent avec grand soin, lorsqu'ils sortent le matin, quel obje se présente le premier à leur veuë; si c'est un homme blanc ou une Femme grosse, ils en tirent un bon augure. Mais s'ils rencontrent un vieillard ou quelque personne laide, ou contre faite, c'est un mauvais présage.

Comment ils voyagent.

Lorsqu'ils voyagent plusieurs de compagnie, ils ne vont pourtant qu'un à un, parce que les chemins sont fort étroits. Et quand ils seroient vingt ensemble, ils ne parlent que d'une seule chose, depuis celuy qui marche le premier jusqu'au dernier. Ils marchent toûjours en parlant, & portent leurs provisions sur leur dos, pour tout le voyage.

Leur Portrait.

Enfin leur mine est grave & grande comme celle des Portugais. Ils ont l'intelligence fine & conçoivent facilement. Leurs desseins sont cachez & subtils, leurs discours flatteurs, ils sont sobres naturellement sur le plaisir

du boire & du manger, mais peu chaſtes. Ils louënt le bon ménage, qu'ils obſervent fort dans leurs familles. Ils ne ſont point emportez, & s'ils ſe fâchent, on les appaiſe aiſément; ils tiennent mal leurs promeſſes, voulant bien mentir, & ne pouvant ſouffrir que les autres mentent. La pareſſe eſt leur partage, & ils ne travaillent que lorſqu'une urgente neceſſité les y contraint. Ils ſont propres en leurs habits & en leur manger, & ne dorment guéres.

L'habit & le naturel des femmes.

Les femmes portent ordinairement une camiſolle de toile de cotton blanche qui leur couvre tout le corps, & qui eſt parſemée de fleurs bleuës & rouges. Cette camiſolle eſt plus ou moins longue ſelon leur qualité. Elles ont un morceau d'étoffe de ſoye ſur la tête, des joyaux aux oreilles, & d'autres parures autour de leur cou, de leurs bras & de leur ceinture. Elles ſont de bonne mine comme les Portugaiſes, deſquelles je crois qu'elles ont appris à ſe faire reſpecter. Elles ne font pourtant point de difficulté de parler aux moindres perſonnes. C'eſt une honte pour elles d'être prodigues, tant elles ont l'avarice en recommandation, la plus grande loüange qu'on leur puiſſe donner étant d'être bonnes ménageres. Elles diſent pour ſe loüer, que les miettes & la raclure ſont aſſez bonnes pour elles, & que ce qu'il y a de meilleur eſt pour leurs maris. Les Marys ne ſont point jaloux de leurs femmes, qui de quelque grande qualité qu'elles ſoyent cauſent avec

tou-

toutes sortes d'hommes, même en présence de leurs Epoux. Et toutes fiéres & glorieuses qu'elles sont, elles ne laissent pas de mettte les mains à tout dans leur ménage, quoy qu'elles ayent des servantes & des esclaves pour faire tout ce qui est nécessaire dans la maison. Voilà ce que j'avois à dire des mœurs de ce peuple en général; nous donnerons quelque chose de plus particulier dans les Chapitres suivants. Et comme ils parlent fort de leur naissance & de leur qualité, & que ce que nous allons écrire y a quelque rapport, nous traiterons premierement des divers rangs & degrés d'hommes parmi eux.

CHAPITRE II.

De leurs honneurs, rangs & qualitez.

Comment ils se distinguent, selon leurs qualitez & conditions.

IL y a divers rangs ou degrés parmy le peuple, qu'ils ne tirent pas de leurs richesses, ou des charges qu'ils ont auprés du Roy, ou que le Roy leur donne, mais de leurs familles & de leur naissance. Car de quelque honneur qu'ils joüissent grand ou petit, il est héréditaire de Pere en Fils. Ils ne sçauroient souffrir qu'on se marie, ou qu'on mange avec des gens inférieurs ou au dessous de soy. Les marques de qualité sont celle-cy, de porter des pourpoints, ou d'aller le dos nud & à découvert; la longueur

de leurs camisoles, au dessus ou au dessous des genoux; de s'asseoir sur des sieges, sur un bloc, sur des nattes étenduës sur terre, & en leurs bonnets.

Ils ne s'allient jamais avec des gens au dessus d'eux.

Ils ont sur tout grand soin dans leurs mariages de ne se pas allier dans des Familles de basse naissance, mais d'un rang égal au leur; les richesses ne les obligent jamais à se marier avec ceux qui peuvent tacher ou éclipser l'honneur de leur famille, qu'ils estiment plus que leur vie. Que si une Fille se laisse gagner, & couche avec un homme de moindre condition qu'elle, & paroît devant ses parents, ils la font mourir, croyant qu'il n'y a que son sang qui puisse reparer l'injure & le des-honneur qu'elle a fait à sa famille.

Ce qu'il arrive, lorsqu'un homme couche avec une femme de moindre naissance que luy.

Il y a pourtant quelque différence du côté de l'homme; ils ne tiennent pas qu'il y ait de la honte à son égard, ou qu'il commette aucune faute, s'il couche avec une femme qui luy est inférieure, & même de la plus basse extraction, pourveu qu'il ne boive ni ne mange avec elle, & qu'il ne la méne point chez luy en qualité d'Epouse. Que s'il le fait, ce que je n'ay jamais veu, il est puni par le Magistrat, qui luy impose quelque amende, ou le met en prison, & quelquefois le condamne à l'un & à l'autre; il est outre cela exclus de sa Famille, & mis ensuite au même rang que la Femme qu'il a épousée. Si c'est une femme mariée, & que le mari les surprenne ensemble, de quelque qualité que soit l'un ou l'autre, il est en son

pou-

pouvoir de les tuer tous deux. De ſorte que ſe mariant ainſi les uns & les autres avec leurs égaux, la famille & la dignité ſont toûjours conſervées, & ne ſe changent jamais.

Leur plus haute qualité ſont les Nobles qu'ils appellent *Hondrews*, qui vient je croys du mot *Hondrewné*, qui eſt le titre qu'on donne au Roy & qui ſignifie Majeſté. C'eſt de ce rang, que le Roy tire ſes grands Officiers & les Gouverneurs de Province. On ne fait point état des richeſſes en ce païs là, & elles n'en rendent pas un homme plus honorable : car il y a pluſieurs perſonnes de la plus baſſe condition, qui en poſſédent plus que les *Hondrews*. C'eſt la naiſſance & le parentage qui fait la Nobleſſe.

Leur Nobleſſe.

Ils ſont diſtingués des autres par leurs noms, & par la maniere dont ils portent leurs habits; les hommes les portent juſqu'à moitié jambe, & les femmes juſqu'aux talons. Les femmes font paſſer un bout de leurs camiſolles ſur leur épaule qui deſcend négligemment ſeur leur gorge. Au lieu que les autres femmes vont nuës depuis la tête juſqu à la ceinture, & que leurs jupes ne leur paſſent pas les genoux, à moins qu'il ne faſſe grand froid, auquel cas les hommes & les femmes ſe couvrent le dos, & en demandent excuſe aux *Hondrews* s'ils les rencontrent, leur diſant que c'eſt à cauſe du froid.

Comment ils ſont diſtingués des autres.

Ils ſe diſtinguent auſſi par leurs bonnets, qui ſont faits comme des Mitres, ayant deux

Leurs bonnets les diſtinguent.

deux oreilles au dessus de la tête. Les Nobles portent leurs bonnets tout d'une couleur, soit blancs, ou bleus. Les autres de moindre naissance portent des bonnets de deux couleurs, le bonnet d'une couleur & les oreilles de l'autre; elles sont toûjours rouges.

Il y a de deux sortes de *Hondrews*, dont l'une est un peu inférieure à l'autre, principalement pour ce qui regarde le mariage, mais non pour autre chose. La plusspart des habitans de l'Isle descendent de *Hondrews*. Tous les Chrétiens, soit blancs ou noirs, sont estimés égaux aux *Hondrews*. Les blancs sont généralement honorés. Deux choses diminuënt l'honneur qu'on leur porte, la premiere qu'ils mangent du bœuf, & l'autre qu'ils ne lavent pas leurs mains aprés avoir esté à leurs necessitez, ce que ces peuples regardent comme une abomination.

Honneur conféré par le Roy.

Il y a entre les Nobles, un honneur que le Roy donne, qui est comme la Chevallerie, & qui s'éteint avec la personne, n'étant point héréditaire. Le Roy le donne, en mettant autour de leur tête un morceau d'étoffe de soye, ou un ruban brodé d'or & d'argent, & en leur donnant un titre, qui est celuy de *Mundiana*. Il n'y en a pas présentement plus de deux ou trois en vie dans tout le Royaume.

Orféves, Maréchaux, Charpentiers.

On peut mettre aprés les *Hondrews*, les Orféves, les Peintres, les Maréchaux, ou Taillandiers & les Charpentiers; qui sont

ſont tous d'un même rang & qualité. Cependant les *Hondrews* ne veulent pas manger avec eux, quoy qu'il n'y ait pas beaucoup de différence dans leurs habits. Ils peuvent auſſi s'aſſeoir ſur des ſieges, ce que n'oſeroient faire les gens de moindre condition, dont nous allons parler. On tenoit autrefois les Orfévres & les autres preſqu'égaux aux *Hondrews* de moindre rang, & ceux-cy mangeoient chez ces Artiſans, mais ils furent dégradez à cauſe de ce que je vais raconter. Il arriva un jour, que quelques *Hondrews* furent à la boutique d'un Taillandier pour faire raccommoder leurs outils. Le temps de dîner étant venu, le Taillandier quitta l'ouvrage & entra chez luy, laiſſant les *Hondrews* dans la boutique où ils avoient eſté fort longtemps, attendant que leur ouvrage fût fait, & le Taillandier craignant que ces Gentilhommes ayant grand faim, ne fuſſent aſſez impudents pour aller manger ſon dîner, il ferma la porte ſur luy. Ces *Hondrews* affamez trouverent cela ſi mauvais, qu'ils ſortirent auſſi tôt, pour aller dire par tout, l'affront que cet homme venoit de leur faire; ſur quoy il fut ordonné que les perſonnes de ce rang-là ſeroient pour jamais depoſées, & privées de l'honneur qu'elles avoient de faire manger les *Hondrews* dans leurs maiſons, ce qui a été obſervé depuis ce temps-là.

Les privileges & la condition des Maréchaux.

Ces Maréchaux ou Taillandiers ne laiſſent pas de le porter fort haut, ſur tout ceux qui appartiennent au Roy, c'eſt à dire, ceux

 qui

qui demeurent dans les villes & qui travailloient pour luy. Ils ont ce privilége, que chacun d'eux à un quartier de ville, pour lequel personne qu'eux n'ose travailler. Leur ouvrage ordinaire est de raccommoder les outils, pour lequel ils payent une certaine mesure de grain au temps de la moisson, selon une ancienne coûtume parmy eux. Mais lorsqu'ils font quelque chose d'extraordinaire, comme des outils neufs, on les leur paye. Pour cet effet, ils viennent fort humblement trouver le Taillandier avec quelque présent, comme de rys, de poules, ou d'autres sortes de provisions, & le prient de prendre son temps pour faire leur ouvrage, & lorsqu'il le leur a marqué, ils ne manquent pas de venir & d'apporter du fer & du charbon. Le Taillandier est assis avec beaucoup de gravité, ayant son enclume devant luy, sa main gauche du côté de la forge, & un petit marteau dans la main droite. Ceux qui viennent pour faire travailler sont obligez de souffler le feu, & lors qu'il faut battre le fer avec le gros marteau, ils le frappent eux-mêmes luy le tenant & se contentant d'y donner quelques coups de marteau pour luy faire prendre la forme nécessaire. S'il faut émoudre quelque chose, ils mettent la main à l'œuvre, & le Taillandier y donne la derniere perfection. Ce qui rend ceux de cette profession si superbes, est que les habitans d'une telle ville sont obligez d'aller à celuy de leur ville & non à d'autres; celuy qui

qui feroit de l'ouvrage dans la Jurisdiction d'autruy, pouvant être obligé à payer quelques dédomagemens & interests.

Tous les Artisans sont estimez être de basse naissance, comme ceux qui prennent & qui gardent les Elephans. Ces derniers pourtant vont du pair avec les Taillandiers, quoy qu'ils ne mangent, ni ne se marient point parmi eux. Il leur est permis de s'habiller comme les *Hondrews* & de s'asseoir sur des sieges, mais les *Hondrews* ne mangent point en leur compagnie.

Artisans.

Les Artisans ne changent jamais de métier. Le Fils est du métier de son Pére, & la Fille se marie à un homme de la même profession. On luy donne en mariage des outils qui appartiennent à ce métier; le Pére étant néanmoins en liberté de luy donner outre cela, ce qu'il luy plaît.

Aprés ceux là, viennent les Barbiers. Ils peuvent ainsi que leurs femmes porter des camisolles. Mais il ne leur est pas permis de s'asseoir sur des sieges. Personne ne veut manger avec eux.

Les Barbiers.

Les Potiers sont au dessous des Barbiers, ils ne portent point des camisolles, & leurs habits ne passent pas le genou; ils ne s'asséyent point sur des chaises & personne ne mange avec eux. Parce qu'ils font les pots, ils ont ce privilege qu'étant chez un *Hondrew*, & ayant soif, ils peuvent prendre son pot, & verser l'eau qui est dedans dans leur bouche, ce qu'aucun autre n'oseroit faire.

Les Potiers.

Il y a parmi eux, un grand nombre de

Lavandiers.

Lavandiers. Ils blanchiſſent pour toutes ſortes de gens, juſqu'aux Potiers, mais non pas pour aucune autre perſonne au deſſous de ce rang. Ils vont ordinairement par les ruës, avec un linge ſur leurs épaules, tant hommes que femmes. Ils ſe ſervent de lie qu'ils mettent au fond d'un pot plein d'eau tenant quatre ou cinq ſeaux, & appliquent le linge au deſſus du pot, de ſorte que la vapeur entre dans le linge, qu'ils portent enſuite tremper à la Riviere: & au lieu de le froter, ou de le battre comme on fait à Paris, ils le battent contre un Rocher, & ainſi le nettoyent fort bien ſans le déchirer.

Ils ont une autre ſorte de menu peuple qu'ils appellent des faiſeurs de *Jaggory*, qui eſt une eſpece de ſucre. Quoy que perſonne ne mange avec eux, on ne laiſſe pas d'acheter leur *Jaggory*.

Les *Poddah* ne font aucun métier, & ſont comme des Manœuvres & des ſoldats, qui ſont de plus baſſe extraction que tous ceux que nous avons nommés, ſans que j'en ſçache la raiſon, ni peut-être eux non plus, ſinon qu'ils ſont ainſi de pere en fils.

Les Tiſſerans.

Le Tiſſerans ſont encore au deſſous des Manœuvres; outre leur métier qui eſt de faire de la toile, ils ſont Aſtrologues, & prédiſent les bonnes ſaiſons & les jours heureux, & malheureux. Lorſqu'il naît un enfant, ils écrivent le jour, la minute de ſa naiſſance & ſous quelle Planette il eſt né, & ils gardent cela toute leur vie, avec beaucoup

coup de soin, connoissant par là, leur âge, & ce qui leur doit arriver. Ils battent aussi du tambour, joüent du flageolet, & dansent dans les Temples de leurs Dieux & à leurs sacrifices : ils emportent & mangent tous les vivres qu'on offre à leurs Idoles, ce qui n'appartient qu'aux gens de la plus basse extraction; ils mangent de la vache morte.

Les *Kiddeas* ou faiseurs de paniers sont au dessous des Tisserans, ils font des vans pour vanner les grains, des paniers, des lits & des chaises de canne.

Faiseurs de paniers.

Les faiseurs de Nattes, appellez *Kinneraks* viennent ensuite; ils travaillent parfaitement bien & il leur est deffendu à eux & à leurs femmes, de se couvrir la tête.

Faiseurs de Nattes.

Tous ceux qui sont au dessous des gardes d'Elephans, excepté les Barbiers, n'oseroient s'asseoir sur des sieges, ni porter des camisolles, ni aucun linge au dessous du genou. Il ne leur est pas permis non plus, soit homme ou femme, excepté les Potiers & Lavandiers de se servir du bout du linge qu'ils portent autour de leurs reins, pour couvrir leur corps, à moins qu'ils ne soient malades, ou qu'ils n'ayent froid. Ils ne doivent pas non plus, prendre les noms que portent les *Hondrews*, ni se déguiser, où ils ne sont pas connus, en se disant de plus haute qualité ou condition qu'ils ne sont, ce qu'aussi ils ne font jamais, se tenant toûjours dans le rang auquel la nature les a mis.

Ceux de médiocre condition, n'oseroient porter le nom, ni l'habit des gens de qualité.

Tous les Etrangers sont estimez au dessus

de ceux d'une condition médiocre. Les noms des *Hondrews* se terminent toûjours par *Oppow*, ceux des autres en *Adgah*.

Esclaves. Nous ferons un rang à part des esclaves, ausquels les maîtres donnent pour les faire subsister des terres & du bestail. Mais plusieurs d'entr'eux méprisent cette maniere de gagner leur vie, n'étant gueres moins riches, ni au dessous de leurs maîtres, hormis qu'on ne souffre pas qu'ils ayent des esclaves eux mêmes. On ne leur ôte jamais ce qu'ils ont amassé par leur diligence & leur industrie, & on les regarde comme des gens en qui on peut se fier. Lorsqu'on achete un nouvel esclave, on le marie d'abord, & on l'avance, afin qu'il puisse tenir maison, & qu'il perde l'envie de s'enfuir. Les esclaves qui descendent de *Hondrews*, retiennent l'honneur de leur naissance.

Les Gueux. Il y a encore une autre sorte de gens qui sont les gueux, qui pour leurs mauvaises actions, ainsi que nous le ferons voir, ont esté rendus si vils & si abjets par les Roys, qu'ils ne le peuvent être davantage. Ils sont obligez de donner à tous les autres les titres qu'on ne donne qu'aux Princes & aux Roys, & de leur porter le même respect.

La raison de leur bassesse. Ceux dont ces Gueux sont descendus, étoient des *Dodda Vaddahs* qui signifient Chasseurs. C'étoit à eux à fournir la venaison pour la table du Roy. Mais au lieu de venaison ils présenterent un jour de la chair humaine à ce Prince, qui l'ayant trouvé excellente, commanda qu'on luy en apportâ-

portât de la même ſorte. Le Barbier du Roi reconnut par hazard la ſupercherie & la luy découvrit. Le Roy en fut ſi outré, qu'il crut que ce ſeroit trop peu de les faire mourir, & de ne punir que ceux qui luy avoient fait un affront ſi ſenſible. Il fit donc inceſſamment publier un Ordre, ou Decret, par lequel il étoit ordonné, que tous ceux qui étoient de cette profeſſion tant grands que petits, ſeroient chaſſez du païs & ne pourroient plus demeurer parmy les autres Habitans ; & qu'ils ne pourroient joüir d'aucuns biens, ou profeſſion, qu'elle que ce fût, par laquelle ils puſſent ſe procurer leur ſubſiſtance, mais qu'ils demanderoient l'aumône de génération en génération, de porte en porte, par tout le Royaume, & qu'ils ſeroient regardez & tenus de tout le monde, comme des perſonnes infames, indignes d'être admis dans la ſocieté civile. Et ils ſont même encore aujourd'huy ſi odieux & ſi haïs, qu'on ne leur permet pas de puiſer de l'eau dans les puits, étant contraints d'en prendre dans des trous, ou d'en aller chercher aux riviéres.

Ils vont donc mendier par bandes, hommes, femmes & enfans, portant leurs pots & leurs chaudrons, leurs poules, & tout ce qu'ils ont, dans des paniers qu'ils mettent au bout d'un bâton. Les femmes ne portent rien. Lorſqu'ils viennent gueuſer aux maiſons, elles danſent & font des tours pendant que les hommes battent du tambour. Ils font tourner un baſſin de cuivre

ſur

ſur le bout du doigt d'une viteſſe incroyable. Ils ont encore l'adreſſe de jetter des balles en l'air l'une aprés l'autre juſqu'à neuf, en les retenant l'une aprés l'autre à meſure qu'elles tombent, y en ayant toûjours ſept en l'air. Voila comment ils ſe font donner l'aumône en ajoûtant de grands titres aux perſonnes auſquelles ils parlent comme ceux d'Alteſſe & de Majeſté aux hommes, & ceux de Comteſſes & de Reines aux femmes. Ils demandent avec autant d'importunité, que s'ils avoient des Patentes du Roy pour cela, ne pouvant ſouffrir qu'on les refuſe, & diſant qu'il a été ordonné, que leur ſubſiſtance vienne de là. Les gens d'autre côté, ne ſçauroient les rebuter, ni lever la main ſur eux pour les fraper, ou les repouſſer, de ſorte qu'ils ſont contraints de leur donner. C'eſt ainſi qu'ils vivent, ſe bâtiſſant des cabanes ſous des arbres, dans des lieux éloignez des villes & ſur les grands chemins. Et parce que tout le monde doit, comme par neceſſité, contribuer à leur entretien, ces Gueux ſans travailler vivent auſſi bien, ou mieux que les autres, étant exempts de toutes ſortes de droits & de ſervice, que les honnêtes gens ſont obligez de payer au Roy. On ne requiert autre choſe d'eux, ſinon de faire des cordes de la peau des vaches mortes, pour prendre, & lier les Elephans, ce qui leur procure un autre privilege, qui eſt d'en pretendre la chair, & l'ôter aux Tiſſerans. Et cela eſt cauſe d'une conteſtation en-

entr'eux, car les Tifferans ayant accoûtumé de couper ces vaches mortes, pour en emporter la chair, ces Gueux s'efforcent de les en empêcher, & menaçent de les battre avec les bâtons sur lesquels ils portent leurs paniers, se plaignant qu'ils ne peuvent pas servir le Roy, à faire des cordes de la peau de ces animaux, s'ils viennent à les déchiqueter & les couper, que cela est au dessous de gens d'honneur comme eux de manger une chair immonde & souillée. De sorte que les Tifferans qui apprehendent que ces hommes ne les touchent, ce qui seroit la derniere honte, sont bien aises de fuir & de quitter la partie.

Comme ils sont si abjects que rien ne les peut rendre plus vils, il leur est assez ordinaire de coucher avec leurs Filles, ou aux Garçons de coucher avec leurs Méres, comme s'il n'y avoit point de parentage parmi eux.

L'Inceste est ordinaire entr'eux.

Il arrive souvent, que lorsque le Roy fait mourir quelques grands Officiers contre lesquels il est fort irrité, ils livrent leurs femmes & leurs Filles à cette Canaille, & on tient cette punition plus grande que de les faire mourir. Ce châtiment est estimé si grand, que si le Roy par un acte de sa clémence, leur donne quelquefois le choix de se précipiter dans la Riviere, ou d'être livrées à ces Gueux, elles choisissent toûjours le premier de ces supplices, aymant mieux être noyées que de tomber entre leurs mains.

Quel-

Quelques-uns ont des bestiaux & tuent des Daims.

Quelques uns d'entr'eux demeurent dans des lieux éloignez des Villes, & y ont des bestiaux que les Chingulays achettent d'eux; ils tuent aussi des Dajms, qu'ils vendent sur les lieux où ils les tuent, car s'ils les avoient touchez, personne ne les voudroit acheter.

Comme l'avis que le Barbier du Roy luy donna, au sujet de ce peuple, est la cause de leur misere & de leur bassesse, aussi pour s'en vanger ils ont en horreur tout ce qui s'apprête chez les Barbiers & ils n'en veulent point manger.

CHAPITRE III.

De leur Religion, de leurs Dieux, de leurs Temples, & de leurs Prestres.

IL est à propos, pour mieux considérer l'état de ce païs là, de faire premiérement connoître leur Religion, qui doit avoir la premiere place entre les choses de ce monde, ensuite de quoy je traiteray de leurs intérêts temporels. Il faut considérer sous ce mot de Religion tout ce qui en dépend, leurs Dieux, leurs Temples, leurs Prestres, leurs Festes, leurs Sacrifices, leur Culte, leur Doctrine & leurs opinions.

Leur Religion & leurs Dieux.

La Religion de ce païs-là, est l'Idolatrie. Ils adorent plusieurs Dieux & Demons, & ils

ils leur donnent des noms, par lesquels ils les connoissent. Ils en reconnoissent un qui est pardessus tous les autres, qu'ils appellent *Ossa Folla Maups Dio*, qui signifie Créateur du Ciel & de la Terre, & c'est luy qui gouverne l'un & l'autre. Ils tiennent que ce Souverain Dieu envoye d'autres Dieux sur la terre, pour y faire exécuter ses ordres, & que ceux-ci sont les petits Dieux & les inférieurs: ce sont, disent-ils, les ames des hommes de bien, qui vivoient autrefois sur la terre. Il y a aussi des Demons qui leur causent des maladies, & ce sont les ames des méchants.

Ils adorent le Dieu qui sauve les Ames.

Ils ont un autre grand Dieu qu'ils appellent *Buddou*, auquel appartient de sauver les ames. Ils croyent qu'il est venu sur la terre, & que lorsqu'il y étoit, il avoit accoûtumé de s'asseoir sous un grand arbre qu'ils nomment *Bogahah*. Ils tiennent tous depuis ce tems-là, que cet arbre est Saint & Sacré: & c'est sous ce même arbre qu'avec grande solemnité, ils adorent ce Dieu. Il sortit de ce monde étant au haut de la plus haute montagne de cette Isle, qu'on appelle *Pico Adam*, & il y a encore l'empreinte d'un pied, qu'on dit être le sien.

Ils disent que le Soleil & la Lune sont des Divinitez.

Ils tiennent le Soleil & la Lune pour des Divinitez, par les noms qu'ils leur donnent. Ils appellent le Soleil en leur langue *Irri* & la Lune *Handa* & y ajoûtent quelquefois le titre de *Haumi*, qui est celuy

qu'ils

qu'ils donnent aux perſonnes les plus relevées, & celuy de *Dio* qui ſignifie Dieu. Ils ne donnent point de ſemblables titres aux Etoilles.

Quelques uns de leurs Temples ſont d'un ouvrage exquis.

Les Pagodes, ou Temples de leurs Dieux ſont en ſi grand nombre qu'il eſt impoſſible de les compter. Il y en a pluſieurs d'un ouvrage exquis & achevé, bâtis de pierre de taille, ſur laquelle il y a des Images & des figures, mais je n'ay jamais pû ſavoir par qui, ni quand elles ont été gravées; les Habitans eux-mêmes ne le ſachant pas. Il eſt certain que ces Temples ont été bâtis par des gens beaucoup plus adroits & plus ingénieux que ne ſont les Chingulays, car les Portugais en ayant gâté & ruiné quelques-uns, lorſqu'ils envahirent le païs, on n'a trouvé perſonne parmi eux, qui fût aſſez habile pour les réparer & les rebâtir. Ces Temples ſont de forme diférente. Ceux qui ont été bâtis il y a long-tems, ſont d'un ouvrage beaucoup plus exquis que ceux qui ont été conſtruits depuis peu, qui ne ſont faits qu'avec de l'argille & des perches ſans aucunes fenêtres. Il y en a & particulierement ceux qui ſont dédiez au Dieu *Buddou*, qui ſont faits comme un colombier. Ils ſont quarrés & n'ont d'ordinaire qu'un eſtage, & rarement deux, les chambres hautes ont leurs Idoles auſſi bien que celles d'embas. Quelques-uns de ces Temples ſont couverts de tuilles, & d'autres de paille.

On y voit des Idoles d'une figure monſtrueuſe,

ſtrueuſe, les unes ſont d'argent, les autres de cuivre, & d'autres de métal. Ils y ont auſſi des bâtons peints, des targes & d'étranges ſortes d'armes, des hallebardes, des fléches, des lances & des epées. Ces armes ne ſe trouvent point dans les Temples du *Budelou* qui eſt un Dieu de paix; on n'y voit donc que des Images d'hommes ayant les *jambes* croiſées, veſtus de caſaques jaunes, comme les Preſtres *Gonni*, les cheveux friſés, & les mains devant eux comme des femmes. Ils diſent que ce ſont les Eſprits des ſaints hommes qui ſont morts. Ces Temples ſont ornés des choſes que le pauvre peuple peut leur fournir, ſe faiſant un grand point de dévotion de préſenter à leurs Dieux ce qu'ils eſtiment de plus précieux.

La forme de leurs Idoles.

Ils ne diſent pas que ces Images ſoient des Dieux, mais ſeulement des figures qui les réprésentent faites en leur mémoire, & comme telles ils les honorent.

Les femmes ayant leurs ordinaires ne doivent ni n'oſent approcher des Temples de leurs Dieux, ni les hommes non plus ſortant des lieux, où demeurent les femmes en cet état-là.

Chacun de ces Temples, ou Pagodes a de grands revenus en terres, qui leur ont été accordés par des Roys, qui ont par là fort diminué les revenus de la Couronne, y ayant plus de Villes qui appartiennent à l'Egliſe qu'au Roy. Ces biens des Pagodes ſont employez à fournir la dépenſe qu'il faut

faire

faire tous les jours, à préparer des vivres & des Sacrifices pour mettre devant les Idoles. Ils ont aussi des Elephants aussi bien que le Roy, qui ne sont que pour la grandeur. Il y a dans ces Temples de toutes sortes d'Officiers, de même qu'au Palais. La plus part sont dédiez au nom & à l honneur de ceux qu'ils appellent Dieux, ausquels appartient, à ce qu'ils disent, le Gouvernement de la terre, & de tout ce qui regarde cette vie.

Chapelles particuliées.

Outre les Temples publics, plusieurs particuliers se bâtissent des Chapelles dans leurs cours, qui sont de petites maisons comme des cabinets & quelquefois si petits qu'ils ne sont pas plus de deux pieds en carré, mais sur un pilier élevé de trois ou quatre pieds de la terre. Ils y mettent une Image du *Buddou*, afin qu'il soit plus prés d'eux, & qu'ils le puissent servir & luy témoigner leur zéle, ce qu'ils font en allumant des chandelles & des lampes dans sa maison, y parsemant tous les matins, des fleurs, & luy portant à manger; plus souvent ils s'aquittent de ces cérémonies, plus ils croyent qu'ils en seront récompensez à l'avenir.

Ils tiennent que tout le bien & tous les bons succés viennent de la main de Dieu, mais que c'est le Diable qui envoye les maladies, non qu'il en ait le pouvoir de luy-même, mais que comme les serviteurs reçoivent la puissance & l'autorité de leurs Maîtres, aussi les Diables l'ont de Dieu.

Mais

quel-



Tirinanxy ou Grand [illegible]

Mais comme les Dieux demandent qu'on ſerve leurs Autels, les Preſtres doivent tenir le ſecond rang dans ce Chapitre. Ils en ont de trois ſortes, ſelon les trois differentes ſortes de Dieux parmi eux, & les trois differents noms qu'ils donnent à leurs Temples.

Leurs Preſtres.

Le premier & le plus haut ordre des Preſtres eſt celuy des *Tirinanxes*, qui ſont les Preſtres du Dieu *Buddou*. Leurs Temples ſont appellés *Vehars*. Il y a une maiſon Religieuſe dans la Ville de *Digligy*, où ils demeurent & tiennent leurs aſſemblées, pour conſulter ſur leurs affaires, & cette maiſon étant celle de ces Saints Hommes, eſt auſſi appellée *Vehar*. Ils ne reçoivent dans leur ordre, que des perſonnes de naiſſance, d'un grand ſavoir, & bien élevées. Ils ne ſont pas, dés qu'ils ſont receus, avancez au haut degré de *Tirinanxes*, car il n'y en a que trois ou quatre, qui ſont tirez & choiſis d'entre tous les autres. Il n'y a qu'eux qui demeurent dans le *Vehar*; où ils jouïſſent de grands revenus & ſont comme les ſuperieurs de tous les Preſtres. Ils ſont créez par le Roy.

Le premier Ordre.

La pluſpart de ces *Vehars* ſont rentés & ont des fermes. Les *Tirinanxes* en ſont comme les Maîtres, & les Fermiers leur en apportent les rentes. Il n'y a perſonne dans le païs qui vive ſi à ſon aiſe que ces Fermiers, qui n'ont rien à faire, qu'à apporter leurs rentes à certain tems; & à entretenir

quel-

quelques petits *Vehars* à la campagne. Les autres Chingulays leur portent envie & disent d'eux, que quoy qu'ils vivent si à leur aise dans ce monde, ils n'éviteront pas la punition qu'ils méritent aprés cette vie, pour joüir des terres du *Buddou* & luy rendre si peu de service.

L'Habit de ces Prêtres.

On appelle *Gonni* les autres de cet ordre. Ils n'ont qu'une même sorte d'habit, tant les *Tirinanxes* qui les *Gonni*. Ils portent une casaque jaune plissée autour de leurs reins, avec une ceinture de fil. Ils n'ont point du tout de cheveux & vont nuds tête, ayant à la main un espece d'évantail rond, dont la poignée est de bois, pour se garantir la tête des ardeurs du Soleil.

Leurs Privileges.

Ils sont fort honorés, & ont de grands avantages. Ils joüissent de leurs terres sans payer ni droits ni taxes au Roy. On les respecte si fort qu'en quelque lieu qu'ils aillent, le peuple se courbe devant eux comme il fait devant ses Dieux: mais ils ne saluent personne. Ils ont l'honneur de porter le *Tallipot* le plus large bout en-devant, ce qui n'appartient qu'au Roy. Par tout où ils vont, on estend sur un siege une natte & un lingne blanc dessus pour s'asseoir, ce qui est un honneur qu'on ne fait qu'au Roy.

Ce qui leur est deffendu.

Il leur est deffendu de mettre la main à quelque ouvrage que ce soit; le mariage ne leur est pas permis, non plus que de toucher aucune femme. Ils ne doivent manger qu'une fois par jour, à moins que ce ne soit du rys & de l'eau, ou des fruits dont ils peuvent

vent uſer le ſoir & le matin. On ne ſouffre pas qu'ils boivent de vin. Ils peuvent manger de toute ſorte de viande appreſtée pour eux, mais il ne faut pas qu'ils donnent ordre de la tuer, ni qu'ils conſentent qu'on la tuë. Ils peuvent renoncer à leur ordre, ce que font quelques-uns pour ſe marier. Il n'y a point d'autre cérémonie pour cela, ſinon de quitter leur caſaque & la jetter dans la Riviere, ſe laver la tête & tout le corps, & alors ils ſont comme les autres hommes laïques.

Avantages de ces Preſtres.

Entre les autres avantages dont ces Preſtres joüiſſent, il y a celuy-ci; c'eſt que quand quelqu'un a envie de ſauver ſon ame, il envoye querir un Preſtre qui vient ſous un dais porté par quatre hommes, au ſon des Tambours & des Trompettes, ce qui ne ſe fait que pour le Roy. Ils luy font un grand feſtin, & lui donnent des préſents ſelon leur pouvoir. Et aprés qu'il a demeuré chez cet homme un jour ou deux, ils le reconduiſent chez luy, avec les mêmes cérémonies qu'ils l'ont amené. Il eſt obligé pendant la nuit qu'il demeure chez ce nouveau converti, de chanter *Bonna*, qui eſt un hymne touchant leur Religion, qu'ils tirent d'un livre fait de feuilles de *Tallipot*. Enſuite de quoy, il leur explique ce qu'il a chanté, dans un ſtile fort éloquent, que le commun peuple n'entend point.

Aucun Roy né leur avoit fait violence avant celuy-ci.

Le Roy qui régne à préſent, fit couper la tête à quelques-uns de ces Preſtres qui l'avoient déſobligé, & aprés leur mort, il les fit

fit jetter dans le Riviere. Tout le monde fut fort ſurpris de cette action, & on s'étonnoit que le Roy eût oſé mettre la main ſur des perſonnes ſi ſaintes & ſi révérées.

Jamais Roy n'avoit ainſi traité ces hommes, qui ſont regardés comme les Fils du *Buddou*. Mais celuy-ci allegua qu'il les faiſoit mourir, parce qu'ils avoient trempé dans la rebellion contre luy, ayant dépouillé leurs habits Sacerdotaux, pour mettre l'épée au côté.

Second ordre de leurs Preſtres.

Le ſecond ordre de Preſtres, ſont ceux qu'on appelle *Koppuhs*, qui appartiennent aux Temples des autres Dieux, qui ſont appellés *Dewals*. Ils ne portent point d'habits qui les diſtinguent du reſte du peuple, non pas même lorſqu'ils officient, ſe contentant pour lors d'avoir du linge blanc,&de ſe laver avant que de commencer. On prend ordinairement ceux-ci d'entre les *Hondrews*. Ils joüiſſent d'un morçeau de terre qui appartient au *Dewall*, où ils officient, ce qui eſt tout leur profit, à moins qu'ils ne dérobent quelque choſe de ce qui eſt préſenté aux Dieux. Ils labourent la terre & vaquent à leurs affaires ordinaires comme les autres, excepté lorſqu'ils doivent officier, ce qui arrive tous les matins & tous les ſoirs, ſelon que le revenu du Temple dont ils ſont les Preſtres le peut ſupporter. Tout ce ſervice conſiſte à préſenter à l'Idole, le ris bouilli & les autres proviſions, que les autres apportent à la porte du Temple. Aprés qu'elles y ont demeuré quelque tems, il les rapporte,

porte, & alors les Tambours, les joüeurs de flûte & les autres Ministres du Temple, les mangent. On ne sacrifie jamais de chair à ces Dieux, mais bien toute autre sorte de choses.

Troisiéme ordre de Prestres.

Les *Jaddeses* ou les Prestres des Esprits qu'ils appellent *Dayautans*, sont la troisiéme sorte de Prestres. Leurs Temples sont appellés *Cauwels*, qui sont moindres que les autres, & n'ont point de revenus. Un homme dévot bâtit à ses dépens, une Maison, & en est le Prestre. Il fait peindre sur les murailles de cette Maison des hallebardes, des épées, des fléches, des boucliers & des images. On n'apelle que rarement ces Maisons, les Maisons de Dieu, mais plus ordinairement *Jacco* qui veut dire les Maisons du Diable. Lorsqu'il arrive quelque grande Feste au *Jacco*, *le Jaddese* se rase toute la barbe.

Comment ils consacrent un Coq rouge au Diable.

Ils consacrent un Coq rouge au Diable, lorsqu'ils sont malades, & cela se fait de cette maniere. Ils envoyent querir le *Jaddese*, & luy donnent un jeune Coq rouge, qu'il prend entre ses mains tenant une fléche, & le consacre à leur Dieu, en luy disant que s'il renvoye la santé à un tel, ce Coq luy est donné, & qu'il sera apprêté dans son *Cawel*. Aprés quoi ils laissent aller ce Coq avec les autres & le gardent quelquefois un an ou deux. Ensuite on le porte au Temple, où le Prestre le vient querir : car il va souvent par tout le Village prendre plusieurs Coqs, disant à ceux qui les ont qu'il veut

faire un Sacrifice à Dieu. Quoi qu'il arrive souvent, que lorsqu'il a tous ces Coqs, il les vend & en prend l'argent, ce que j'ay veu moy-même en ayant acheté trois pour quatre sols.

Lorsque le Peuple a envie de s'enquerir de quelque chose à leurs Dieux, le Prestre met sur son épaule des armes & des instruments des Dieux qui sont dans leurs Temples. Aprés cela il feint d'être enragé, ou il l'est en effect, ce qu'ils appellent *Pissowetitch.* Et alors l'esprit de Dieu est en luy, & tout ce qu'il prononce est regardé comme si Dieu luy-même l'avoit prononcé. Le peuple luy parle avec le même respect, que s'il parloit à Dieu.

CHAPITRE IV.

De leurs Dévotions & de leurs Festes.

Les principaux jours de Dévotion.

LEs Mécredis & les Samedys sont les jours que le peuple vient dans les Temples prier & adorer les Dieux, lorsqu'il a besoin d'eux, soit pour leur demander la santé, ou leur assistance dans quelque grande affaire, comme pour la guerre, & autres différentes nécessitez, soit pour jurer au sujet de quelque chose qui est en dispute, ce qui se fait en présence des Idoles.

Leur principale affaire avec leurs Dieux est pour leur santé. Car il n'y a que le Dieu,

Dieu, ou le Diable qui les a fait malades, qui les puiſſe guerir. C'eſt pourpuoy lorſqu'ils ſe ſentent malades, la premiere choſe qu'ils font eſt de tâcher de découvrir ſi c'eſt Dieu ou le Diable qui en eſt cauſe; & voici comment ils en viennent à bout. Ils font un Arc du premier petit bâton qu'ils rencontrent, ſur la corde duquel ils pendent un petit inſtrument avec lequel ils coupent les noix de Bétel, qui eſt fait comme une paire de ciſeaux. Alors tenant l'arc par les deux bouts, ils prononcent les noms de tous les Dieux & de tous les Demons. Et lorſqu'ils nomment celuy qui leur a envoyé la maladie, l'inſtrument tourne. Ils diſent que leur mal vient du pouvoir de ce Dieu-là qui a été nommé le dernier. Ce Dieu étant ainſi trouvé, ils luy offrent leurs oblations & leurs Sacrifices.

Les Dieux de leur fortune.

Il y a neuf Divinitez qu'ils appellent *Gerehah*, qui ſont les Planettes, d'où procédent leurs fortunes. Ils leur attribuent tant de pouvoir, que lorſqu'ils ont pris quelqu'un en affection, il n'y a ni Dieu ni Démon qui puiſſe l'empêcher de devenir riche.

Comment ils adorent les Planettes.

Lorſqu'ils ont envie d'adorer ces *Gerehah*, ils font des Images d'argille, autant qu'il y a de Dieux qui leur veulent du mal, ce qu'ils connoiſſent par certains tours de magie. Ils peignent ces Images de diverſes couleurs, & leur donnent des formes tout à fait monſtrueuſes. Ils font les unes avec de longs crochets comme un ſanglier, les

autres avec des Cornes comme un Taureau, & ils en font auſſi quelquefois de la figure d'un homme. Ils mettent à manger devant eux, le malade étant proſterné à leurs pieds. Cette cérémonie ſe fait toûjours la nuit au ſon du Tambour & des haut bois, le peuple danſant preſque juſqu'au jour, qu'ils prennent ces Images & les jettent ſur les grands chemins afin qu'elles ſoient foulées aux pieds. On leur ôte auſſi leurs proviſions qui ſont données à de la Canaille qui demeure là exprés pour les manger.

Comment ils adorent les Diables.

Lorſqu'ils veulent adorer les Diables qu'ils diſent être les Eſprits de quelques gens cy-devant morts, ils ne leur font point d'images comme pour les Planettes. Ils ſe contentent de bâtir une nouvelle Maiſon en forme de grange, dans leur cour, qu'ils couvrent de feuilles, & l'ornent de branches & de fleurs. Ils apportent dans cette maiſon quelques-unes des armes, ou inſtruments qui ſont dans les Pagodes, & les metrent ſur des ſieges qui ſont au bout du Temple, & les proviſions ſur d'autres ſieges devant les Dieux: & pendant tout le tems que ce Sacrifice dure, ils battent du Tambour, joüent du haubois, chantent & danſent. Cela étant fait, ils emportent ces proviſions, qu'ils donnent aux Tambours & joüeurs d'inſtruments, & à d'autres vagabonds & gueux, car il n'y a que ces ſortes de gens-là, qui en mangent, non que les autres tiennent ces choſes être ſain-

tes

tes & qu'à cause de cela, ils n'en osent manger, c'est tout le contraire, ils les regardent comme des viandes polluës, & s'ils en mangeoient, ce leur seroit un reproche éternel & à leur génération aprés eux.

Ces Esprits, ou Dieux ne sont pas par tout les mêmes. Car ceux d'une Province ne sont pas connus dans l'autre, & n'y ont nul pouvoir sur le peuple. Chaque païs a ses Esprits ou ses Demons qui y dominent & luy sont particuliers. Ils les connoissent par de certains noms qu'ils leur donnent, & confessent être sous leur domination; je me suis apperçû qu'ils les craignent plus qu'ils ne font leurs propres Dieux.

Leurs Dieux ne sont qu'en certains lieux.

C'est une chose déplorable de voir combien ce pauvre peuple est assujetti au Diable. Ils reconnoissent eux-mêmes leur misére, disant que leur païs est si rempli de Diables & de malins Esprits, que s'ils ne les adoroient comme ils font, ils seroient destruits par eux. Ils avoüent que les Chrétiens ont un privilége par dessus eux, qui est de n'être pas assujettis à ces Esprits Infernaux.

Sujettion de ce Peuple au Diable.

J'ay veu souvent des hommes & des femmes de ce païs-là étrangement possedez, de sorte qu'on voyoit bien que c'étoit les effects du pouvoir diabolique qui les faisoit agir, ce qu'ils avoüoient eux-mêmes. Je n'ay jamais veu personne qui professe le nom de Jesus dans un semblable état. Lorsqu'ils sont ainsi possedez, les uns courent dans les bois faisant des hurlements &

Le Diable les possede quelquefois.

des crys, ſans pourtant faire de mal à perſonne. Les autres ſemblent être muets, tremblants, faiſant des contorſions, danſants, marchant ſur du feu, ſans ſe bruſler. Ils parlent quelquefois auſſi ſans ſavoir ce qu'ils diſent, comme les fous : cela dure deux ou trois mois, & quelquefois deux ou trois jours ſeulement. Les Amis de ces gens poſſedez ſachant que cela vient du Diable, le vont trouver, & luy promettent des récompenſes s'il les veut guerir, ce qui arrive quelquefois, mais auſſi quelquefois ils meurent. Ils imputent cette maladie à quelque vœu ou à quelque promeſſe que le malade a fait au Diable, & qu'il ne luy a pas tenuë, ou pour avoir mangé des fruits, ou des feuilles de Betel qui luy avoient été conſacrées. Car ils conſacrent des arbres entiers au Diable, pour empêcher qu'on ne leur en dérobe les fruits, ou pour s'excuſer d'en donner à ceux qui leur en demanderoient. Mais auſſi avant que le Proprietaire puiſſe légitimement manger de fruit, il eſt obligé d'en porter au Temple.

La voix du Diable a été ſouvent entenduë.

Je puis affirmer que ſouvent le Diable crie la nuit d'une voix intelligible, ſemblable à l'abayement d'un chien. Je l'ay entendu moy-même, ſans avoir ouy dire, qu'il ait jamais fait du mal à qui que ce ſoit. Les Habitants du païs ont fait cette remarque ſur cette voix, ainſi que je l'ay fait auſſi, qui eſt qu'immediatement avant qu'on l'entende, ou bien-tôt aprés, le Roy fait toûjours mourir quelqu'un. Les raiſons que l'on

l'on a de croire que c'eſt la voix du Diable, ſont celles-cy, premierement parce qu'il n'y a point de créature qui ait une ſemblable voix, & en ſecond lieu, parce qu'on l'entend ſouvent dans un lieu, d'où elle part tout d'un coup pour aller ſe faire entendre dans un autre plus éloigné, & plus viſte qu'aucun oyſeau ne ſçauroit voler, enfin parce que les chiens mêmes tremblent lorſqu'ils l'entendent; & c'eſt l'opinion de tout le monde. On ne l'entend que dans *Cande-Uda*, & jamais dans le plat païs. Lorſqu'elle eſt proche de la maiſon d'un *Chingulay*, il maudit le Diable, en luy diſant *Eſclave qui manges le bœuf va t'en, ſois damné, qu'on luy coupe le nez, qu'on le déchire en pieces*, & d'autres paroles ſemblables qu'ils prononcent avec grand bruit, & en les menaçant. Je les ouï ainſi parler à cette voix, qui pour lors ceſſe pour un moment & ſemble s'en aller, ſe faiſant entendre plus loin.

Leur ſacrifice au principal Demon.

Lorſqu'ils n'obtiennent pas, des petits Demons, ce qu'ils leur demandent, ils s'adreſſent au grand Demon de cette maniere. Ils prépaient une oblation de viandes apprêtées, dont l'un des plats eſt toûjours un coq rouge, qu'ils offrent auſſi ſouvent aux Diables, que les Catoliques Romains offrent des cierges aux Saints. Ils portent cette oblation dans un lieu bien éloigné dans les bois, & l'offrent à l'honneur & au ſervice du grand Demon devant lequel il y a des hommes déguiſés dans une forme horrible, reſſemblants à des Demons, ayant

des clochettes autour de leurs jambes, danſants, chantans, & faiſant des poſtures pour appeller, ce ſemble, le Diable luy même, afin qu'il vienne manger du ſacrifice qu'ils ont apporté, le malade étant préſent pendant tout ce temps-là.

Leurs Fêtes.

J'ay juſqu'icy parlé des jours ordinaires de leurs dévotions, & de celles qu'ils font dans des occaſions extraordinaires. Ils ont outre cela, des fêtes ſolemnelles, & annuelles. Il y en a de deux ſortes, dont les unes ſont pour les Dieux qui gouvernent la terre, & toutes les choſes qui regardent cette vie, & d'autres qui ſont pour le *Buddou*, qui a ſoin des ames & de la future felicité des hommes.

Je commenceray par les fêtes des premiers. Ils en ont deux ou trois. La premiere, qu'ils célébrent pour honorer ces Dieux, & ſe procurer leur aſſiſtance, ſe fait tous les ans, au mois de Juin ou de Juillet, dans la nouvelle lune, & ils l'appellent *Perahars*. Ils ne ſont pas obligez d'aller à la même Pagode, les uns vont d'un côté & les autres de l'autre. La plus grande cérémonie ſe fait dans la ville de Cande, quoy qu'on l'obſerve en même temps, en pluſieurs autres villes & bourgs du païs. Le Prêtre apporte un bâton peint, autour duquel on attache des fleurs qui ſont comme enfilées dans des cordons de ſoye, de ſorte que ce bâton eſt en partie couvert de ſoye. Le peuple ſe met à genoux devant ce bâton & l'adore, chacun luy préſentant une offrande;

de ; & le peuple ayant fait ces presens, le Prêtre met le bâton sur son épaule, ayant un linge sur la bouche, de crainte que son haleine ne soüille ce précieux morceau de bois. Il monte sur un Elephant tout couvert d'un linge blanc, allant ainsi par toute la ville, avec toute la magnificence dont le Roy & le Royaume sont capables. On fait marcher devant luy quarante ou cinquante Elephans ayant des deux côtez des clochettes de cuivre, qui font grand bruit en marchant. Des hommes vêtus en Geants suivent en dansant, selon une vieille tradition qu'il y avoit autrefois de grands hommes, qui pouvoient porter de furieux fardeaux, & arracher des arbres. Quantité de Tambours, de trompettes, de hautbois viennent aprés, faisant un si grand bruit, qu'il est impossible de s'entendre. Une autre troupe de gens marchent ensuite, en dansant, & aprés eux des femmes des métiers nécessaires au service des Pagodes, comme des Potiers & des Lavandiers. Chaque métier va ensemble, trois à trois, se tenant par la main, & entre chaque compagnie, il y a des Tambours, des hautbois & des Danceurs. Aprés eux vient un Elephant, qui porte deux Prêtres, dont l'un est celuy dont nous avons parlé ayant le bâton sur son épaule, & réprésentant le Dieu Createur du Ciel & de la Terre. L'autre est derriere luy, tenant quelque chose de rond comme un *Umbrello* ou Parasol, sur sa tête, pour le garantir du soleil & de la

 pluye.

pluye. Il a deux Elephans à ſes deux côtez un peu derriere luy, ſur chacun deſquels on voit deux autres Prêtres, ceux qui ſont devant répréſentant deux autres Dieux, & les deux qui ſont derriere eux portant comme l'autre des Paraſols. Ces trois Dieux ſont eſtimez les plus grands & les plus conſidérables de tout leurs Dieux, chacun d'eux ayant une Pagode pour ſa réſidence. Les cuiſinieres ſuivent les Dieux avec des évantails pour chaſſer les mouches. On voit venir enſuite des milliers de Dames & Demoiſelles des plus qualifiées du païs, & auſſi bien habillées, qu'elles peuvent l'eſtre, allant trois à trois. Et on remarque alors toutes les beautez de l'Iſle faire honneur à leurs Dieux, & les ſuivre dans leurs Proceſſions par toute la ville. On a grand ſoin de nettoyer les ruës, & de les orner de branches d'arbres, auſquelles pendent des banderolles, & de la verdure avec des lampes des deux coſtés des ruës; qui brûlent jour & nuit. Enfin les Commandants que le Roy envoye, pour avoir ſoin que tout ſe faſſe avec ordre, ferment la marche avec leurs Soldats. Ils font de cette maniere, tout le tour de la ville, une fois de jour, & une fois de nuit: & cette Fête dure depuis la nouvelle, juſqu'à la pleine Lune.

Le Roy aſſiſtoit autrefois à cette ſolemnité à cheval avec tous ſes Officiers & Domeſtiques qui marchoient devant luy; mais il ne ſe ſoucie plus guéres de ces ſortes de pompes.

Avant

Avant que ces Dieux ſoient ainſi promenez, on les laiſſe pendant quelque temps à la porte de la Pagode, afin que le peuple les y aille adorer & porter leurs offrandes. Et pendant ce temps là, il s'y trouve des Danſeurs qui font des tours de paſſe paſſe, ce qui y attire beaucoup de monde, qui y va plûtôt pour ſe faire voir que par dévotion. Deux ou trois jours avant la pleine Lune, on porte un *Palankin* devant chacun de ces Dieux, pour leur faire encore plus d'honneur. Il y a dedans pluſieurs de leurs reliques, & un pot d'argent. Lors que la Lune eſt ſur le point d'être pleine, ils vont auprés de la Riviére, & rempliſſent ce pot d'eau, qu ils reportent au Temple, où on la garde juſqu'à l'année ſuivante qu'ils la jettent; c'eſt par là qu'ils finiſſent cette cérémonie.

En l'an 1664. le Roy ne voulut pas permettre que pendant cette Fête, on fit la proceſſion dans la ville; & la rebellion étant arrivée cette même année, il ne l'a jamais empêchée depuis ce temps-là.

On ne bat point le Tambour pendant cette grande Fête, au ſacrifice d'aucun particulier.

La Fête de Novembre.

Ils ont une autre grande Fête appellée *Cawta Poyah*, au mois de Novembre, laquelle ils commencent la nuit de la pleine lune. Toute la cérémonie de cette Fête conſiſte à mettre des lampes autour de la Pagode. Ils vont chercher les plus hauts Mays qu'ils peuvent trouver dans les bois, & les plantent aux portes des Pagodes & du

Palais du Roy : & ſur ces Mays ils mettent avec beaucoup d'art, des lampes l'une ſur l'autre, par rangées juſqu'au ſommet. Pour entretenir ces lampes, tout le païs contribuë & apporte de l'huile. Le Roy prend plus de plaiſir à cette Fête qu'aux autres. Et peut-être que la raiſon de cela eſt, qu'on luy fait beaucoup plus d'honneur qu'aux Dieux au nom deſquels on la célébre, car ſon Palais eſt bien mieux orné de Mays & de lampes que les Temples. Cette Fête ne dure qu'une nuit.

Le Fête qui ſe fait à l'honneur du Dieu des Ames.

Ce ſont là les Fêtes annuelles à l'honneur des Dieux, dont le pouvoir eſt de les aider en cette vie. Nous verrons maintenant, de quelle maniere ils ſacrificient au *Buddou* qui eſt celuy, à ce qu'ils diſent, qui doit ſauver leurs Ames.

Pour le répréſenter à leurs yeux, ils font de petites images d'argent, de cuivre, d'argille & de pierre, qu'ils adorent, & auſquelles ils font des ſacrifices, leur donnant toutes les marques de la plus profonde vénération. Ils élevent des Images à la memoire de ce Dieu, en la pluſpart des lieux, où il y a des rochers & des cavernes, & les plus dévots leurs portent des vivres à la nouvelle & pleine lune, & les vont adorer.

La plus grande Fête du *Buddou* eſt au mois de Mars, lorſqu'ils renouvellent l'année. Il y a deux endroits où il eſt principalement adoré, ſur une montagne & ſur un arbre. Ils vont à l'un, où à l'autre en ce temps-là, avec leurs femmes

mes & leurs enfans, n'y ayant point de difference entre ces deux endroits, pour la dignité ni le merite. La montagne eſt du côté du Midi, & eſt appellée par les Habitans du païs, *Hamma-lella* & par les Chrétiens la pointe d'Adam; c'eſt la plus haute de toute l'Iſle. On y voit, comme on a dit, l'empreinte du pied du *Buddou* ſur le faîte dans un rocher, qu'il y laiſſa lorſqu'il monta au Ciel. Ils adorent l'impreſſion de ce pied, luy allument des lampes & luy offrent des ſacrifices, qu'ils mettent deſſus, comme ſur un autel. Le profit de ces ſacrifices appartient aux Pélerins Maures, qui viennent de l'autre côte, pour demander l'aumône, cet avantage leur ayant été laiſſé par un Roy. De ſorte qu'il s'y en trouve toûjours beaucoup en ce temps-là, qui y viennent recevoir leurs droits ordinaires.

L'Arbre eſt du côté du Nord à *Annavodyburro*. Ils diſent qu'il s'eſt tranſporté en cet endroit-là, de l'autre côte, & qu'il s'y eſt planté comme on le voit aujourd'huy & que lorſque le *Buddou* eſtoit ſur la terre, il avoit de coûtume de s'aſſeoir ſous cet arbre. C'eſt preſentement un lieu de grande devotion, & ils pretendent qu'ils ont bien du mérite, lorſqu'ils s'en acquittent bien. Ils diſent que neuf Roys y ont regné ſucceſſivement; & par les ruïnes qu'on y voit, il paroît qu'ils n'épargnoient ni travail ni argent pour baſtir des Temples & de grands monumens à l'honneur de ce Dieu, comme s'ils n'avoient eſté nez, que pour re-

muer des pierres & fendre des rochers, pour les mettre en monceaux l'un sur l'autre. Ces Roys sont presentement, disent-ils, des esprits heureux, qui ont merité de l'ê-tre, par leurs travaux. Ceux que la maladie ou la necessité empêchent d'aller à ces lieux de devotion, peuvent aller à des *Vihars* particuliers qui sont plus proches.

La grande veneration qu'ils ont pour ce Dieu.

Ils ont plus de veneration & de respect pour ce Dieu que pour tous les autres, dont voici une preuve. C'est que les Dames & les Demoiselles vont quelquefois par devotion, mandier pour luy. Il est vray que les Dames de la premiere qualité n'y vont pas elles-mêmes, mais elles y envoyent leurs suivantes, parées de leurs plus beaux habits. Elles prennent l'Image du Dieu, & la mettent sur la paume de la main couverte d'un linge blanc, & vont ainsi, de maison en maison, disant, nous venons demander l'aumône, pour le *Buddou*, pour luy faire un sacrifice: & on leur donne largement, de ces trois choses, de l'huile pour ses lampes, du rys pour ses sacrifices, ou de l'argent ou du cotton filé.

Les pauvres vont mandier leur vie par ce moyen-là. Ils prennent un livre de Religion, ou l'Image du *Buddou* qu'ils mettent dans une chasse & l'enveloppent d'un linge blanc, ils la portent avec grand respect, & ils demandent l'aumône au nom du livre ou du Dieu. Le monde leur fait de grandes reverences & leur donne du grain, de l'argent, ou du cotton filé; ils disent quelque-

fois

fois au pauvre ; Qu'est-ce que j'ay à donner ? Et il leur répond, comme dit un de leurs Proverbes ; *Prenez autant que vous pourrez tenir entre vos doigts, & c'est charité.* Lorsqu'il a receu l'aumône, il donne quantité de benedictions à celuy qui luy a donné & luy dit ; *Que la benediction des Dieux & du Buddou soit avec vous ; que vôtre grain meurisse, que vôtre bêtail croisse, que vôtre vie soit longue*, & d'autres choses semblables.

Les plus devots font faire l'Image de ce Dieu à leurs despens, & recompensent largement ceux qui les font. Il n'est point Dieu avant que les yeux soient faits, mais seulement un morceau de metal qu'on laisse traîner dans la boutique sans y avoir aucun égard. Les yeux estant faits, c'est un Dieu. On le porte avec grand respect de la boutique de l'ouvrier au Temple, où il est consacré avec ceremonie & sacrifice, puis on le pose en pompe dans sa niche ou petite maison qui a esté preparée exprés.

Il y en a qui quelquefois ordonnent à un Taillandier de faire une Image. & lorsqu'elle est faite, ils la portent de maison en maison, chez les bonnes gens pour leur faire contribuer dequoy payer l'ouvrier, ce qu'ils font volontiers & genereusement. Et on regarde celuy qui a fait faire cette Image, comme s'il avoit fait un grand acte de devotion.

J'ay parlé cy-devant de l'arbre de *Bogahah*, qu'ils tiennent comme sacré en memoire de ce Dieu, & sous lequel ils s'assemblent pour

pour prier & faire des sacrifices. Ils bâtissent des tentes sous ces arbres. Les unes ne sont faites que de feuilles: mais il y en a d'autres qui sont mieux construites avec du bois, de l'argille & de la chaux, & qui durent des années. Ces Bastimens sont partagez en petits appartemens pour chaque famille particuliere. Toute la ville se joint, & chacun se bastit une maison, de sorte que tout le Bâtiment est rond comme un cercle. Il n'y a qu'une ouverture pour aller à l'arbre de *Bogahali*, & on éleve une espece de Portail sur cette ouverture. C'est principalement pour les femmes que cela se fait: car elles prennent grand plaisir à aller voir ces ceremonies, ayant tous leurs plus beaux habits. Elles passent leur temps à voir les danseurs & les bateleurs faire leurs tours, mais ces sortes de gens tirent de l'argent de ces femmes par leur importunité, & quelquefois quelque bague, ou autre chose. Elles s'amusent aussi à manger du Bétel, à causer avec leurs amies, & à leur montrer leurs beaux habits. Ces ceremonies se font toûjours la nuit, & durent trois ou quatre nuits durant, jusqu'à la pleine lune, qui est toûjours le temps qu'elles finissent.

CHA-

CHAPITRE V.

De leur opinion touchant la Religion, de leur Doctrine, & de leur Pratique.

LEs Chingulays ont fort peu de zele pour la Religion, & ils ne font pas grand cas de leurs Dieux. On ne les voit gueres s'embaraſſer de matiéres de Religion, ni en parler, à moins qu'ils ne ſoient malades ou fort âgez. Ils n'empêchent perſonne de voir leurs ceremonies religieuſes. Si un étranger trouve à redire à leur culte, ou s'en moque ainſi que de leur ignorance & de leur folie, ils diſent qu'il a raiſon, ſe moquant eux-mêmes de la ſuperſtition de leurs devotions, ajoûtant qu'ils ſont contraints de faire ce qu'ils font, pour ſe mettre en ſureté contre la malice des méchants eſprits qui leur feroient du mal, leur païs en étant tout rempli.

Ils ſont fort indifferens en matiére de Religion.

Lorſqu'ils ſont malades, ils vont aux Temples de leurs Dieux leur faire une offrande, les priant de leur renvoyer la ſanté, & que s'ils en relévent, ils ne manqueront pas de faire de plus grands preſens à leur Majeſté, car c'eſt le titre qu'ils leur donnent, nommant mêmes en quoy conſiſteront ces préſens, comme de la terre, un eſclave, de l'argent, du drap & autres choſes. Ils parlent & raiſonnent avec les Dieux, com-

Ils maudiſſent leurs Dieux, s'ils ne répondent pas à leurs ſouhaits.

comme s'ils étoient presens en personne. Que s'il les abandonnent & ne les guerissent point, il ne leur donnent rien, & au lieu de presens, ils les maudissent disant qu'ils ne font que les tromper.

Ils meprisent leurs Dieux.

Ils disent fort souvent entr'eux, lorsque la fortune ne les favorise pas; *qu'est-ce que Dieu y sçauroit faire? Il ne faut point luy sacrifier, il faut luy décharger le ventre dans la bouche, quel Dieu est cela?* tant ils ont peu de respect pour leurs Divinitez. Et le Roy en a encore moins que ses sujets, car il ne fait pas grand cas ni de ceux qui sacrifient à leurs Idoles, ni des Dieux mêmes. C'est un grand bonheur, & pour lequel on doit remercier Dieu, de ce qu'il n'a pas souffert qu'il ait troublé le moins du monde, les Chrétiens pour leur Religion, & qu'il ne les ait jamais contraints de suivre l'Idolatrie de son païs Au contraire & le Roy & son peuple trouvent généralement la Religion Chrétienne meilleure que la leur, & honorent & respectent ceux qui la professessent, croyant qu'il y a un Dieu au dessus & plus grand que tous ceux qu'ils adorent, ainsi qu'on peut voir par l'histoire suivante.

Un homme se dit Prophete.

Il n'y a pas long temps, qu'il se rencontra parmi eux, un homme qui prétendoit être Prophete, envoyé de quelque nouveau Dieu qui n'avoit point encore de nom. Le peuple luy donna quelque crédit, d'autant qu'il pretendoit guerir les malades & faire des miracles, de sorte qu'il fut d'abord en grande vénération. Il fit courir le bruit

que

que ce nouveau Dieu ſans nom, commandoit qu'on abattit les *Dewals*, qui ſont les Temples de leurs autres Dieux. En quoy il eut beaucoup de ſuccés, ſans en être empêché ni par le Roy ni par le peuple. Le Roy ne faiſoit paroître d'inclination ni pour l'un ni pour l'autre, ne ſe ſouciant pas de ce qui ſe faiſoit, juſqu'à ce qu'il viſt lequel de ces Dieux ſeroit le plus fort, le vieux ou le nouveau, ces gens-là ayant peur de tout ce qui s'appelle Dieu; & celuy-ci les ſurprenoit davantage, parce qu'il n'avoit point de nom, cela étant ſi contraire à leurs autres Dieux qui en ont. Ce nouveau Dieu continua donc avec ſuccés, tout le monde commençant de l'admirer. Un grand concours de peuple luy portoit tous les jours, des ſacrifices & alloit l'adorer. Et cet homme voyant qu'ils avoient tant d'inclination pour luy, creut qu'il ne luy ſeroit pas impoſſible de changer la Prêtriſe en un Royaume.

Le Roy envoye querir un des Prêtres de ce nouveau Dieu.

Le Roy, ſoit qu'il ſoupçonnât quelque choſe ou non, envoya querir un des Prêtres de ce nouveau Dieu qui faiſoit ſa reſidence à la campagne dans la Province de *Hotcourli*, à quelques lieuës de la Cour. Aprés que ce Prêtre eut demeuré quelque temps dans la ville, le Roy oſta une bague de ſon doigt & la mit dans une boëte d'yvoire, & l'envoya à ce Prêtre par trois de ſes principaux Officiers, luy ordonnant de s'enquerir de ſon Dieu ſans nom, ce qu'il y avoit dans cette boëte. Cela ſurprit le Prê-

Prêtre, qui ne laissa pas de repondre subtilement, que son Dieu n'avoit pas esté envoyé pour deviner, mais pour guerir les malades. Sur quoy le Roy ordonna qu'on luy mît les fers aux pieds & qu'on l'exposast sous un arbre, pour être mouillé par la pluye & seché par le soleil, ce qui fut executé.

Le premier Prêtre s'enfuit à Columbo, & se dit fils d'un Roy.

Le premier Prêtre qui avoit inventé le premier ce nouveau Dieu, ayant appris ce que le Roy avoit fait, & en craignant les suites, s'enfuit promptement & emporta à Columbo tout ce qu'il avoit dérobé dans les Pagodes, ayant volé un des Elephans du Roy pour le porter. Etant arrivé là, il se déclara fils du Roy de Mantoli, qui étoit le frére aîné du Roy à present regnant, à cause duquel il s'estoit retiré à Columbo, que les Portugais possédoient alors. Ils l'envoyérent à Goa, où il est mort.

Le bruit ayant esté répandu que ce Prêtre estoit Prince, le monde se rendit auprés de luy plus qu'auparavant, ce qui luy fit changer de conduite. De sorte que les Hollandois craignant ce qui en pouvoit arriver, le firent garder. Mais ne trouvant pas cela bon, il s'enfuit avec tous ceux qui l'avoient esté trouver, & se retira auprés du Roy. Celuy-ci n'eut pas plûtôt appris qu'il estoit arrivé, qu'il envoya cinq Officiers avec des Soldats pour le prendre, & le luy amener, ce qu'ils firent l'ayant enchaîné avec tous ceux de sa suite. Le Roy commanda qu'il fût gardé dans une Pagode, jusqu'à ce que cette

cette affaire eût été examinée, tout le monde le plaignant fort sans le pouvoir ayder. Les principaux Prêtres eurent ordre de se rendre à la Cour, ce qu'ils firent croyant que c'estoit pour assister au procés de ce Prince, ou Prêtre. Mais cependant il le fit écarteler & exposer ses quartiers en divers endroits qu'il nomma.

L'opinion du peuple touchant ce nouveau Dieu.

Le commun peuple adore encore aujourd'huy la memoire de ce Dieu sans nom; s'il s'estoit contenté de sa divinité sans vouloir usurper la Couronne, il auroit pû vivre jusqu'à ce qu'une mort naturelle l'eût osté de ce monde.

Leurs opinions.

Les Chingulays croyent fermement une résurrection des corps, l'immortalité de l'ame, & un état aprés cette vie. C'est à cause de cela qu'ils adorent leurs ancestres. Ils croyent que leurs Dieux sont les esprits de certains hommes qui ont autrefois vêcu sur la terre. Ils tiennent que ceux là qui ont esté honnestes gens en ce monde quoy que pauvres & de basse naissance, seront élevez & eminens en celuy-là, & que les méchans seront changez en bestes. Il y a en ce païs-là, une aragnée qui fait un œuf de la largeur d'une piece de quatre sols, qu'elle porte sous le ventre, qui est plus gros que le corps de l'aragnée; cet œuf est plein de petites aragnées, qui à mesure qu'elles croissent mangent la vieille aragnée. Les Chingulais disent que les enfans desobeïssans deviendront des aragnées en l'autre monde, & que leurs petits les mangeront.

Ils

Ils croyent que la bonne & la mauvaiſe fortune de l'homme a eſté predeſtinée de Dieu, avant ſa naiſſance, ſelon un Proverbe entr'eux; *Il eſt écrit en ſa tête.*

Leur plus grande devotion.

Ils tiennent que le plus haut période de bonté conſiſte à donner aux Prêtres; à faire des ſacrifices à leurs Dieux, & à ne répandre le ſang d'aucune creature, ce qu'ils diſent être un grand péché. C'eſt auſſi parmi eux, une bonne action de s'abſtenir de toute ſorte de viande, parce qu'ils ne voudroient point tuer, ni être cauſe qu'on tuât aucune creature vivante. Les herbes & les racines, ſont ſelon eux, des viandes beaucoup plus innocentes. C'eſt un acte de Religion de balayer ſous l'arbre de Dieu, & de le nettoyer, comme auſſi d'être juſte, ſobre, chaſte, & veritable, & d'avoir les vertus des Chrétiens.

Leur charité.

Ils donnent aux pauvres par un principe de charité, qu'ils étendent aux étrangers auſſi bien qu'à ceux de leur païs. Ils prennent une poignée de chaque meſure de ris qu'ils font boüiller pour leurs familles, la mettent dans un ſac & la gardent, pour diſtribuer aux indigens qui viennent à leurs portes.

Les Privileges des Pauvres, Maures.

Ils ne donnent pas ſeulement, comme j'ay dit, à ceux de leur païs, mais auſſi aux étrangers, & particulierement aux Maures, qui ſont Mahometans, & qui ont une Moſquée dans la ville de Cande. Un Roy donna à ce Temple ce privilege, que chaque habitant y doit contribuer un *Ponnan*, que

que ces Maures vont recevoir de maiſon en maiſon. Que s'ils trouvent les portes fermées, ils ont le pouvoir de les enfoncer. & de prendre la valeur de ce *Ponnan.* Ils mandient avec beaucoup d'aſſurance, diſant qu'ils viennent rendre les gens charitables, & on leur donne liberalement pour l'amour de la charité.

Il n'y a qu'une Province du Royaume, qui ne paye point ce droit aux Maures. La raiſon en eſt que lorſqu'ils le vinrent demander les habitans les chaſſérent. Et pour cette bonne action, ils ne payent point le *Ponnan*, ayant auſſi à cauſe de cela, cet autre privilege, qu'ils ne payent point de *Marral*, ou de *Harriots* au Roy, comme font les autres Provinces.

On donne à ces Maures par charité, pluſieurs terres, où ils bâtiſſent des maiſons, & y demeurent, ces terres ſont à eux pour jamais, de generation en generation.

Ils jettent par devotion, tous les matins & tous les ſoirs, des fleurs devant leurs Images, auſquelles, comme j'ay dit, ils bâtiſſent des Chappelles dans leurs cours. Ils portent des chapelets à la main, & diſent leurs priéres en marchant. Il y a beaucoup d'apparence qu'ils ont pris cette coûtume des Portugais. Ils reſpectent un homme qui fait conſcience de ſa Religion; c'eſt ce qui fait qu'ils ayment les Chrétiens plus que les autres, parce qu'ils croyent qu'ils ſont juſtes, & ne mentent point. Voila ce que j'avois à dire de leur Religion.

Ils honorent les Chrétiens, & pourquoy.

CHA-

CHAPITRE VI.

De leurs maiſons, de leur boire & de leur manger; de leur œconomie, ou ménage, de leurs ſalutations, & de leurs veſtemens.

Leurs maiſons.

APrés avoir parlé de ce qui regarde le ſpirituel, nous traiterons du temporel, & premierement nous conduirons le Lecteur dans leurs maiſons, pour voir comment ils y vivent.

Leurs maiſons ſont petites, baſſes, couvertes de paille, baſties avec des perches ſur leſquelles ils étendent de l'argille, & les murailles en ſont fort unies. Il ne leur eſt pas permis de conſtruire plus d'un eſtage en haut, ni de les couvrir de tuilles, ni d'en blanchir les murailles avec de la chaux, mais ils ont une ſorte d'argille qui eſt auſſi blanche, dont ils ſe ſervent quelquefois. Ils ne ſe ſervent point d'Architectes ni de Charpentiers, ſi ce n'eſt quelques gens du premier ordre, chacun bâtit ſa maiſon, ſans qu'ils ſe ſervent d'un ſeul clou. Tout ce qui devroit être cloué, eſt lié avec des *Rattans*, ou autres liens qui croiſſent en abondance dans leurs forêts, où ils prennent le bois pour bâtir; ne leur coûtant que la peine de le couper. Comme le païs eſt chaud, la plûpart ne ſe ſoucient pas de plâ-

plâtrer leurs murailles, se contentans de branches & de feuilles d'arbres. Les plus pauvres n'ont qu'une chambre, il s'en trouve peu qui en ayent plus de deux à moins qu'ils ne soient de la plus haute qualité; le Roy ne permet pas qu'ils bâtissent de meilleures maisons.

Ils n'ont point de cheminées.

Ils ne sont point curieux de ces maisons, où il n'y a point de cheminées; ils font le feu dans un coin, dont la fumée noircit tout le plancher.

Leurs plus belles maisons.

Les grands Seigneurs ont de plus belles maisons & commodes. Ils ont ordinairement deux bastimens opposez l'un à l'autre, & joints par une muraille, ce qui fait une cour quarrée au milieu. Ils ont autour de leurs maisons contre la muraille, des bancs d'argille pour s'asseoir, & ils les frotent de fiente de vache par dessus, pour les rendre unis & les garder contre la pluye. Leurs serviteurs & leurs esclaves demeurent autour d'eux, avec leurs femmes & leurs enfans, dans des maisons particulieres.

Leurs meubles.

Ils n'ont pas beaucoup de meubles. Quelques pots de terre qui pendent à des cannes au milieu de la maison, parce qu'ils n'ont point de planches, un ou deux bassins de cuivre dans lesquels ils mangent, un siege ou deux sans dos, font tout leur emmeublement. Car il n'y a que le Roy qui puisse s'asseoir sur une chaise à dos. Ils ont quelques paniers pour mettre du grain, quelques nattes qu'ils étendent sous la tête, pour se coucher, qui sont tous leurs lits tant pour

eux que pour leurs amis, quelques pilons d'ebéne longs de quatre pieds, pour battre le rys, & un mortier de bois, pour l'y piler jusqu'à ce qu'il blanchisse; une rapoire pour raper leurs noix de Coco, une pierre platte pour écraser leur poivre & leur *Tarmeris*, & enfin des haches, des hellebardes, des pêles, des besches & d'autres tels outils pour leur usage. Ils ne se servent point de tables & mangent à terre.

Leur maniere de manger.

Puisque nous en sommes venus à leur manger, voyons de quelle maniere ils prennent leur repas. Leur manger est fort ordinaire. Pourveu qu'ils ayent du rys & du sel, ils se croyent bien pourveus. Car ils font un bon repas avec quelques feuilles vertes, un jus de citron, du poivre & du sel. Ils ne mangent point de bœuf, c'est parmy eux, une chose abominable. La viande & le poisson sont rares, le peu qu'ils en ont, ils ayment mieux le vendre pour de l'argent que de le manger, & il n'y a que les étrangers qui en achettent, car ce sont eux qui mangent ce qu'il y a de meilleur dans le païs. Ce n'est pas une honte parmi eux, que d'être avare & d'épargner sur tout au manger, c'est plûtôt une loüange aux plus grands de souffrir la faim, ce que les soldats doiven tendurer.

Comment les Grands mangent.

Les grands Seigneurs ont ordinairement de cinq ou six sortes de viande à leur repas, dont il n'y a qu'un plat ou deux de chair ou de poisson, & plus de potage que de viande, à la mode des Portugais. Leurs autres mets sont de ce que produit la terre. Leur principale

ont
es
r
ic.

r
on.



Leur maniere de Manger et de Boire

cipale nouriture eſt de ris, les autres choſes ne ſervent qu'à luy donner du goût.

Si on ne les empêchoit point de nourir du beſtail & de la volaille, les proviſions ſeroient en beaucoup plus grande abondance. Mais ils ont quantité de *Jackalls* qui prennent leurs poules, & des Tygres qui tuent leurs beſtiaux. Cependant le Roy eſt le principal obſtacle, il tâche de les tenir pauvres & neceſſiteux. Car ſes Officiers prennent les poules de ceux qui en ont, & ne leur donnent preſque rien, ils en font de même des cochons. Il n'y a que le Roy & les étrangers qui puiſſent avoir des Chévres.

Ils ſont propres à leur cuiſine.

Ils ſont généralement propres & adroits à ce qu'ils appreſtent, & on mange fort bien de leurs viandes quand on y eſt accoûtumé. Ils mangent à terre ſur une natte; mais lorſqu'ils veulent faire honneur à quelqu'un, ils le font aſſeoir ſur un ſiege, & mettent la viande devant luy ſur un autre.

Leur boiſſon.

Leur boiſſon ordinaire eſt de l'eau. Ils ne boivent le *Rack* qui eſt une eſpéce d'eau de vie, qu'avant dîner, afin qu'il opere davantage. Ils ne touchent point le pot de leur bouche pour boire, mais ils le tiennent à quelque diſtance & le verſent la boiſſon dans la bouche. Ils mettent leur ris dans des plats de porcelaine, ou de cuivre, ceux qui n'en ont point ſe ſervent de feuilles. Les *Carrées* ou autres ſortes de viandes qu'ils mangent avec leur ris, ſont gardées dans le pot où ils l'apprêtent, & leurs femmes les leur donnent lorſqu'ils le demandent. C'eſt

le devoir des femmes de servir leurs marys pendant qu'ils mangent, & lorsqu'ils ont fait, elles mangent leur reste. Ils ne se plaisent point à parler les uns aux autres pendant leurs repas. Ils se lavent toûjours les mains & la bouche aprés. Ce seroit un affront que de leur verser de l'eau sur les mains, ce qu'ils ne font qu'à ceux qu'ils ne trouvent pas dignes de manier leur aiguiere. Ils se la versent d'une main, pendant qu'ils se lavent l'autre. Ils se tiennent le corps fort net, ainsi que la tête, se les lavant fort souvent, comme ils font leurs mains, aprés avoir déchargé leur ventre. S'il y a du monde dans la chambre qui parle, lorsque la femme met son ris au pot, elle leur dit de se taire, jusqu'à ce que le ris soit dans le pot, aprés quoy ils peuvent continuer leur discours. Car s'ils causoient pendant qu'on le met au pot, il ne s'enfleroit pas.

Leur maniere de se laver.

Il ne faut pas parler pendant qu'on met le ris au pot.

Dans le temps de l'année que les Citrons sont plus communs, ils en prennent & mettent le jus dans un pot de terre, qu'ils mettent sur le feu, & le font bouillir, jusqu'à ce qu'il devienne noir comme de la poix. Ils le gardent de cette maniere aussi longtemps qu'ils veulent, pour s'en servir lorsqu'ils en ont besoin. Il n'en faut que peu pour une sauce, ils appellent cela *Annego*.

Sauce avec du jus de Citron.

Ils ont plusieurs sortes de confitures. Il y en a une qu'ils appelle *Caown*, qui est faite de fleur de ris & de *Jaggory* & ressemble à un bignet. Ils les font en petits morceaux, les mettent sur une feuille, les pressent avec le

Leurs Confitures.

le pouce, puis les font frire avec de l'huile de *Coco* ou de beurre dans une poësle. Lorsque les Hollandois vinrent la premiere fois à Colombo, le Roy fit faire de ces *Caownn* pour les leur envoyer comme un grand festin. Ils les trouvérent si bons, qu'ils demanderent s'ils ne croissoient pas sur des arbres, ne croyant pas qu'aucun homme eût l'adresse de faire si bonnes choses. Les *Oggulas* sont une autre sorte de confitures, qu'ils font de ris, de *Jaggory*, de poivre, de *Cardamum* & de canelle. Cela est fait comme une balle ronde qui se durcit. Ils les mettent dans des sacs pour les porter, lorsqu'ils voyagent, & les mangent l'aprés-dînée, quand ils ont faim. Les *Alloways* sont presque faits de même maniére, sinon qu'ils sont plats comme des Lozanges. Ils sont bons pour les évanouissemens & la soif; ils les mangent aussi aprés le dîner. Nous en avions avec nous dans nôtre voyage.

Sorte de gasteaux.

Ils ont une espece de gasteaux qu'ils appellent *Yacpetties*, faits de fleur de ris, de noix de *Coco* & de *Jaggory*. Ils sont faits comme un peloton, autour duquel on met une feuille, puis on les enferme dans un linge qu'on pend au dessus d'un pot d'eau bouillante, dont la vapeur chaude les cuit; ils ont le goût de pain blanc, d'amandes & de sucre.

Le *Pitu* se fait ainsi. Ils prennent de la fleur de *Coracan*, & y jettent un peu d'eau, ou la remuë ensuite dans le pot, ce qui la

fait tourner en grumeaux comme de la poudre à canon. Ils prennent ensuite un pot d'eau bouillante qu'ils couvrent d'un linge, sur lequel ils mettent autant de cette fleur, qu'ils en peuvent couvrir avec un autre pot & ainsi la vapeur qui passe à travers ce linge, la cuit & la rend comme un gasteau. Ils en mangent comme du ris.

Tonménage des femmes.

Les femmes battent le ris avec des pilons d'ébene, elles posent le ris sur la terre, pour le battre, donnent un coup d'une main, & changeant leur pilon de l'autre, pour luy donner l'autre coup, & ainsi consecutivement un coup d'une main, & un coup de l'autre, & en même temps, battent la mesure avec leurs pieds, pour retenir le grain ensemble. Cela étant fait, elles le battent encore, dans un mortier de bois. C'est là l'ouvrage des femmes, quoy qu'il soit fort rude, comme aussi d'aller querir du bois & de l'eau. Elles portent le bois sur leur tête, & l'eau dans un certain pot de terre qu'elles mettent sur leur hanche. Elles ont aussi un grand coûteau pour couper des herbes, des citrouilles & autres choses semblables qu'elles apprêtent.

Comment ils reçoivent ceux qui les vont voir.

Lorsqu'ils se visitent, le maître de la maison ayant prié l'étranger de s'asseoir, luy donne des feuilles vertes qu'ils appellent *Bullat*, qu'ils mangent avec de la chaux, des noix de Betel, & du Tabac. Lorsqu'ils ont esté assis quelque temps, le maître de la maison, demande à l'autre, ce qui l'a fait venir chez luy. Que s'il tarde quelque

temps



pourpoints de toille de cotton blanche ou bles.

 bleüe,



Homme de qualité.

temps à le demander, l'étranger s'en formalise, croyant qu'il n'est pas le bien venu. Aussi ne se visitent-ils jamais que pour quelque fin qu'ils ont, soit pour demander quelque chose, ou pour emprunter.

Les Parents.

Si les Parens quelque proches qu'ils soyent, se trouvent ensemble, ils ne se font aucunes caresses, ni n'ont aucun entretien particulier, mais s'asséent comme des étrangers avec beaucoup de gravité. Que s'ils demeurent plus d'un jour, la coûtume ordinaire étant de passer une nuit, ils aydent au maître de la maison en tout ce qu'il a à faire. Ils ne se visitent point les mains vuides, portant toûjours quelques provisions ou des confitures à leurs amis. Celuy chez qui on va, leur fait un festin selon son pouvoir, ce qui arrive rarement car ils n'en font gueres qu'à leurs nôces

Leur maniere de se saluer.

Il est temps de voir comment ils se conduisent dehors. Leur maniere de se saluer quand ils se rencontrent, est de lever les mains, la paume en haut, & de se courber le corps. Le plus considerable ne leve qu'une main pour celuy qui luy est inférieur, & s'il est bien au dessous de luy, il ne fait que remuër la tête. Les femmes se saluent en mettant les deux mains à leur front. Le compliment ordinaire est *Ay*, qui signifie comment vous portez vous, & l'autre répond *Hundoi*, bien.

L'habit des Nobles.

Lorsque les hommes sortent, ils sont habillés de cette maniére. Les Nobles ont des pourpoints de toille de cotton blanche ou

bleüe, & un linge autour de leurs reins ; il est blanc auprés de leur peau, & sur le blanc, un bleu ou de quelque autre couleur. Ils portent une ceinture bleüe ou rouge, & un coûteau dans leur sein dont le manche est travaillé. Ils portent un sabre à leur côté dont la poignée est travaillée avec des pieces de rapport de cuivre ou d'argent, le foureau étant tout couvert d'argent ciselé. Ils ont à la main une canne peinte. Ils sont suivis d'un garçon nud tête dont les cheveux pendent sur le dos, il tient toûjours un sac, au lieu de poche, dans lequel il y a des feuilles & des noix de Betel, qu'ils vont toûjours mâchant. Ils ont de la chaux dans une boëte d'argent bien gravée qu'ils ont toûjours à la main, & qui est faite comme une boëte à monstre.

Leurs Cheveux.

Les Grands & les jeunes gens portent les cheveux longs pendants sur leurs épaules. Mais lorsqu'ils travaillent ou voyagent, ils les nouënt derriere. Ils avoient autrefois presque tous les oreilles percées, & y mettoient des poids pour les faire croître longues, comme les Malabares. Mais le Roy régnant n'ayant point fait percer les siennes, cette mode est presque perduë. Les hommes pour se parer, portent des bagues de cuivre & d'argent a leurs doigts, & les plus riches en ont d'or. Personne ne porte d'étoffe de soye.

Mais les femmes surpassent de beaucoup les hommes dans leurs habits, aussi ne se soucient-ils pas tant de quelle maniere ils

soient



Demoiselle,

ſoient vêtus, qu'à parer leurs femmes. Les hommes mettent toute leur vanité dans leur ſuite, faiſant marcher des domeſtiques armez devant & aprés eux.

Les femmes dans leurs beaux atours.

Les femmes ne regardent point comment elles ſont habillées dans leurs maiſons, pourveu que leurs habits ſoient commodes & ne les empêchent point de faire leur ouvrage. Mais lorſqu'elles ſortent & qu'elles ſe parent, elles mettent une eſpece de chemiſe d'une tres-belle toile de coton blanche, & brodée de fleurs & de branches; elles portent des bracelets d'argent à leurs bras, leurs doigts tant du pied que de la main, étant pleins de bagues d'argent. Elles ont des Colliers d'argent bien travaillés, gravez & dorez qui leur pendent juſques ſur les mammelles. Elles ont des bijoux à leurs oreilles bien travaillés & bien gravés; elles ſe les font percer dés leur jeuneſſe, & pour rendre le trou plus grand, elles y mettent une feuille de Betel roulée, de ſorte que ces deux trous deviennent ſi grands, qu'il ſemble qu'elles ayent deux cercles de chaque côté du viſage, ce qu'ils prennent pour un grand ornement, & ce qui eſt ſelon moy une trés-grande déformité, ces femmes ayant d'ailleurs, les traits aſſez beaux.

Leur ajuſtement de tête.

Le reſte de leur parure leur ſied aſſez bien. Elles mettent de l'huile de Coco à leurs cheveux, pour les rendre luiſants, & elles les font pendre par derriére; ils ne paſſent gueres leur ceinture; mais comme c'eſt un ornement pour elles d'avoir quan-

tité de cheveux, elles en ont de faux qu'elles lient avec les leurs, & qui leur tombent jusqu'à moitié du dos. Leurs mains sont nuës ne portant point de gands; elles portent une espece d'écharpe d'une étoffe de soye rayée ou à fleurs, qu'elles jettent negligemment sur leur tête ou sur leurs épaules. Elles ont au milieu du corps, une ou deux ceintures d'argent trait; elles mâchent toûjours du Bétel en marchant. Quelques parées qu'elles soient, elles ne portent point de souliers, non plus que les hommes, cet honneur n'appartenant qu'au Roy.

Ils empruntent leurs habits.

C'est une coûtume générale parmy toutes sortes de gens de ce païs là, d'emprunter des habits, ou des joyaux, pour porter quand ils sortent, de maniere qu'ils ne le tiennent point à honte, ni ne se mettent point en peine de le cacher. Au contraire, ils en parlent communement à leurs amis, lors qu'ils les rencontrent disant, j'ay emprunté telle & telle chose d'un tel, & cela d'un autre. Leur pauvreté est si grande, qu'ils n'ont pas dequoy acheter les habits qu'ils voudroient porter, quoy que leurs plus beaux soient fort médiocres.

CHA-

CHAPITRE VII.

De leurs logemens, de leurs lits, de leur concubinage, de leurs mariages & de leurs enfans.

APrés avoir veu les Dames de Ceilan, hors de chez elles, il eſt temps de retourner en leurs maiſons, de voir leurs chambres de lit, & comment elles couchent, en quoy elles ne ſont pas fort délicates. Si leur maiſon n'a qu'une chambre, ce qui eſt fort ordinaire, les hommes couchent à un bout & les femmes à l'autre.

Leurs lits, & comment ils couchent.

Ils ont des chalits, mais ſans chevet, ni rideaux, le Roy ne le permettant pas. Ils ne ſe ſoucient pas même d'en avoir plus d'un, qui eſt pour le maître de la maiſon: & ſur ce chalit, il y a des nattes & un chevet de paille. Les femmes & les enfans couchent toûjours à terre auprés du feu ſur des nattes. La femme prend un morceau de bois pour luy ſervir de chevet, mais les enfans s'en paſſent. Ils n'ont point d'autres couvertures, que les habits qu'ils portent le jour. Mais ils ont toûjours le feu à leurs pieds, qui dure toute la nuit, ce qui eſt incommode pour les femmes, qui vont querir tout le bois ſur leurs têtes. Car c'eſt une honte au mary de ſe mêler des choſes que la femme doit faire.

Ils se lévent la nuit.

Les petits enfans qui vont nuds tout le jour, se fourent sous les habits de leurs méres ; & s'ils sentent du froid la nuit, ils se lévent & soufflent le feu avec leur bouche, car il n'y a point de soufflets en ce païs-là, puis ils s'asseent & se chauffent.

Ils sont si peu endormis, qu'ils se lévent souvent la nuit pour mâcher du Betel & prendre du tabac, ensuite de quoy, ils se recouchent & chantent des chansons jusqu'à ce qu'ils se rendorment.

On apprend aux enfans à chanter en se couchant.

Ils ne prient que trés-rarement Dieu, avant de se coucher, ni n'apprennent à leurs enfans à le faire, se contentant de dire quelquefois, *le Bon Dieu me garde.* Mais au lieu de cela, ils enseignent à leurs enfans à chanter en se couchant.

Les jeunes gens vont coucher les uns chez les autres.

Les enfans qui sont un peu âgez, lorsqu'il n'y a qu'une chambre chez eux, vont coucher chez leurs voisins, ce qui leur plaît fort, parce qu'ils rencontrent compagnie. Leurs Parents ne sont point fachez que de jeunes hommes, pourveu qu'ils soient d'aussi bonne condition qu'eux, couchent avec leurs filles, au contraire, ils le trouvent bon ; sçachant que leurs filles par ce moyen-là, peuvent commander à ces jeunes gens de les ayder, quelque ouvrage qu'ils ayent à faire. Et elles sont si éloignées de tenir cela à honte, qu'elles se vantent à leurs compagnes, qu'elles ont tels jeunes gens à leur commandement. De sorte que la jeunesse est élevée dans l'impureté. Il est vray qu'ils n'y a point en ce païs-là, de femmes publiques

ques permiſes par authorité. Celles qui ont fait ce métier dans la ville, ont ſouvent eſté ſéverement punies, par ordre du Roy, ayant eſté foüettées, ayant eu les oreilles percées, ou ayant eſté raſées. Mais pour ce qui eſt de ſe proſtituer dans le particulier, peu ou preſque point ne s'en ſçauroient exempter. Pour ce qui eſt de devenir groſſes, ce qu'elles ne ſouhaitent point, elles ſçavent fort adroitement l'empêcher.

Il n'y a rien de plus commun que le concubinage.

Il faut avoüer que les proſtitutions publiques ne ſeroient pas fort profitables, la plûpart des filles ſe proſtituant en particulier. Cependant quoi qu'elles ſoient preſque toutes débauchées, elles ont en horreur le nom de *Veſou* qui ſignifie proſtituée. Elles ne s'en font auſſi point des reproches les uns aux autres dans leurs querelles, ſi ce n'eſt qu'elles euſſent couché avec un homme de moindre naiſſance qu'elles. La femme ſe croit auſſi obligée à l'homme de ſa compagnie, que luy de la ſienne. Les femmes ſont fort adroites dans ces affaires, dont elles ſe font une pratique continuelle, à cacher leurs débauches à leurs marys, qui ne devroient pas ignorer les tours de leurs femmes, par leur propre experience. Car à moins qu'ils ne les attrapent ſur le fait, ils ne ſe mettent point en peine de découvrir leur infidelité ce qui eſt ſi commun en ce païs-là, qu'on n'y prend pas garde.

Elles ſont coupables du fait, & n'en ayment pas le nom.

C'eſt une loy qu'un homme peut tuer quiconque il trouve couché avec ſa femme, & elle auſſi. Il eſt arrivé quelquefois qu'un hom-

Un homme peut tuer celuy

qu'il trouve couché avec sa femme.

homme eſtant venu à ſa porte, lorſqu'un autre étoit couché avec ſa femme, & n'y ayant point de moyen d'échapper, la femme s'eſt levée, a pris une eſpece de corbeille de cendres chaudes,& les ayant jettées en ouvrant la porte, aux yeux de ſon mary, elle s'eſt ſauvée avec ſon Amant.

Fineſſe des femmes pour cacher leurs débauches.

C'eſt l'ouvrage des femmes, comme j'ay déja dit, d'aller querir du bois, & d'amener le beſtail chez elles. Si elles ne peuvent faire leur affaire au logis, elles donnent des rendez-vous, où elles vont pendant que le mary eſt à la maiſon à faire joüer les enfans. C'eſt une choſe ordinaire à ces hommes qui ont des commerces avec les femmes des autres d'aller derriere la maiſon ſur la brune, pour les attendre quand elles ſortent. Et le Galand pour faire connoître à la femme qu'il eſt là, rompt un bâton, ou jette une noix de Bétel par deſſus la muraille en tel endroit marqué, & alors elle ſort pour aller à ſa rencontre. Elles aiment ſi fort leurs Galands que j'ay veu un mary vouloir entrer dans ſa maiſon, ſa femme y ayant un homme avec elle, auquel elle aida à faire un trou au toît pour le faire ſauver, & cette femme demeura dedans pour ſoûtenir ſeule toute la colere du mary. Lorſqu'elles manquent d'occaſion pour joüir pendant toute la nuit, de leur amy, elles feignent d'être mécontentes, font une querelle d'Allemand au mary & vont chez leurs parents, pour prendre plus long temps leurs plaiſirs. Et ceux-ci bien loin

de

de les empêcher les aydent à se divertir.

Il y a des occasions où les maris permettent à leurs femmes & à leurs filles de coucher avec d'autres hommes. Et cela arrive, lorsque leurs meilleurs amis, ou de grands Seigneurs logent chez eux. Alors ils envoyent leurs femmes ou leurs filles leur tenir compagnie dans leurs chambres. Ils ne tiennent pas pour cela que leurs femmes soient prostituées, lorsqu'elles couchent avec des hommes d'aussi bonne condition ou de plus grande qualité qu'eux.

Ils regalent leurs amis & leur permettent de coucher avec leurs femmes ou avec leurs filles.

Ils ne se soucient gueres lorsqu'ils se marient, si leurs femmes sont vierges ou non. Et pour peu de chose, une mére produit sa fille à ceux qui la souhaittent. Mais c'est une si grande horreur pour des femmes d'une haute naissance de permettre à des gens de basse étoffe d'avoir affaire avec elles, que je ne pense pas qu'elles le fassent jamais.

La mere prostitue la fille pour peu de chose.

C'est assez parlé de leurs infamies, passons à quelque chose de plus honneste, & disons un mot de leurs mariages, qui rendent leurs plaisirs légitimes, pour lesquels ils ne font pas grande cérémonie. Ils ne font point l'amour, comme on parle ordinairement. Ce sont les parents qui font le mariage, & qui dans leur choix, ne regardent pas tant à la beauté de la fille, qu'à sa naissance & à sa famille. Quand ils sont une fois d'accord, tout est fait. L'homme porte, ou envoye à la fille ses habits de nopces, qui est une piece de toille de six ou sept ver-

Leurs mariages.

verges, & une camisolle brodée de bleu & de rouge ; si l'homme est si pauvre qu'il ne puisse acheter cette piece de toile, il en emprunte une : s'il la porte luy même, il couche avec la fille cette nuit là. Et ensuite, ils prennent un jour, pour la venir prendre & la mener chez luy, & c'est-là le jour du mariage.

Le Fiancé va chez sa Fiancée.

Le jour venu, le Fiancé accompagné de ses amis, va chez sa Fiancée, ce qui se fait toûjours le soir. Il porte des provisions & des confitures, pour la nopce, selon son pouvoir. Ils ne font jamais plus de deux repas, dont le souper est le premier. Et alors les nouveaux mariés mangent ensemble dans un même plat, ce qui signifie qu'ils sont de même rang & qualité. Ils se lient quelques fois les pouces ensemble, & aprés cela vont coucher de compagnie.

Comment il méne sa femme chez luy.

Le lendemain aprés le dîner, il prend sa femme & la mene chez luy. Elle marche devant & il la suit avec quelques-uns de ses parens qui la conduisent. C'est la coûtume en ce païs-là, que le mary suit sa femme. La raison de cela est, qu'un homme allant une fois le premier, sa femme luy fut enlevée, sans qu'il y prît garde. Estant arrivez au logis du marié, il leur fait un festin.

Autre cérémonie de mariage.

Quelques jours aprés ses parens la viennent voir, & apportent des provisions. Voici une autre maniere de se marier. L'homme tient un bout du linge de la femme & le met autour de ses reins, & elle tient l'autre, & alors on leur verse de l'eau sur

la

la tête, qui leur mouille tout le corps, ce qui estant fait, ils sont mariés & demeurent ensemble aussi long temps qu'ils s'accordent.

Leurs mariages n'ont pas grand force ni vertu : car s'ils ne s'accordent pas, ils se séparent sans honte ; néanmoins ils donnent en mariage à leurs filles, du bestail, des esclaves ou de l'argent, selon leur pouvoir. Mais s'il arrive qu'ils ne s'ayment pas & qu'ils se séparent, le mary rend ce qu'il a eu, & alors elle peut prendre un autre mary, n'en estant pas pire, à ce qu'ils tiennent, pour avoir eu commerce avec un autre homme.

L'homme & la femme se peuvent séparer.

Les hommes aussi bien que les femmes se marient ordinairement quatre ou cinq fois, avant que de l'être à leur contentement. Que s'ils ont des enfans lorsqu'ils se séparent, la loi veut que les garçons suivent le pére, & les filles la mére. La plûpart des femmes n'ayant point d'enfans, sont exemptes de cette dispute. Les hommes de ce païs-là, même les plus grands Seigneurs n'ont qu'une femme. Mais une femme a souvent deux marys. Car il est permis & est assez ordinaire à deux fréres de tenir maison ensemble, & de n'avoir qu'une femme, & les enfans les reconnoissent & les appellent tous deux peres.

Ils changent.

Les femmes ont deux marys.

Les femmes sont tenuës estre soüillées ou polluës, tant qu'elles ont leurs ordinaires, & si fort que la maison même est soüillée, & que personne n'en approche. Elles n'en font

Les femmes soüillées ou pollues.

font point de miſtere, mais crient à ceux qu'elles voyent venir de ne pas approcher de la maiſon. Elles ſont purifiées lorſqu'elles ont eſté lavées par tout le corps. Il n'eſt pas permis à quelque femme que ce ſoit, quand elle ſeroit mariée à un grand Seigneur, de s'aſſeoir ſur un ſiége en préſence d'un homme. Il eſt aſſez ordinaire aux hommes de s'accuſer les uns les autres, au nom du Roy d'avoir ou de n'avoir pas fait telle choſe, ce que les femmes n'oſeroient faire, ſur peine d'avoir la langue coupée. On punit ſouvent les gens pour des fautes qu'ils ont faites, par un empriſonnement, & par la chaîne, ou les faiſant tenir un certain temps avec des poids ſur leur dos, juſqu'à ce qu'ils payent certaine ſomme d'argent, ce qui monte pour des fautes ordinaires à cinq, ou à dix Shellings. On châtie les femmes en leur mettant un panier de ſable ſur la tête, & l'y laiſſant auſſi long temps que les Juges le trouvent à propos. On ne foüette jamais perſonne, pour quelque crime que ce ſoit, que le Roy ne le commande.

Privileges des hommes par deſſus les femmes.

Les terres dont les femmes héritent ne payent rien au Roy. Elles ne payent point de doüanne pour ce qu'elles portent aux Ports de mer. On n'en doit non plus pour ce que porte une beſte de charge femelle, vache ou buffe.

Privileges des femmes.

Ils n'ont point de ſages femmes. Ce ſont les femmes du voiſinage qui aydent aux accouchemens. Auſſi-tôt que l'enfant eſt né,

Ils font mourir quelques uns de

né, le pere ou quelque proche parent va trouver l'Astrologue, pour s'enquerir s'il est venu au monde, sous une bonne Planette, & dans une bonne ou mauvaise heure. S'il est nay dans une mauvaise heure, ils le font d'abord mourir, soit en ne lui donnant aucune nourriture, ou le noyant, ou l'enterrant tout vif; ou bien ils le donnent à quelqu'un de même condition qu'eux, qui le nourrit avec du ris & du lait, car ils croyent, que quoy que cet enfant soit malheureux entre les mains de ses parens, il ne le sera pas entre les mains des autres. On leur a quelquefois demandé pourquoy ils traittoient si inhumainement de pauvres enfans qui sortent de leurs entrailles. Ils disent que c'est avec regret, mais ajoûtent ils, pourquoy éleverois-je un Diable dans ma maison? Car ils croyent qu'un enfant né dans une mauvaise heure, fera enrager ses parens par sa desobéïssance & sa mauvaise vie. Ils ne traittent presque jamais de cette maniere, un premier enfant, ils l'ayment & le caressent. Mais lorsqu'ils viennent à en avoir plusieurs, il leur est ordinaire de le tuer, sous prétexte qu'il est né sous une malheureuse constellation. Il né a point de crime à cela, & il n'y a point de loy dans ce païs, pour prendre connoissance d'une telle action.

leurs enfans.

Ils ne traittent pas ainsi un aîné.

Ils ont des noms dans leur enfance, par lesquels ils se nomment & se distinguent les uns des autres. Mais c'est une honte aux hommes & aux femmes, lorsqu'ils sont avan-

Leurs noms.

avancez en âge, d'être appellés par ces noms-là. Ils changent alors leurs noms en tîtres, ſelon la ville dans laquelle ils ſont nez, ou celle où ils demeurent. Ils ont auſſi d'autres noms qui ſont comme leurs armes, & qui appartiennent à telle ou telle famille.

Ils ambitionnent les hauts tîtres.

Ils ſont fort ambitieux de tîtres, n'ayant que cela dont ils ſe puiſſent vanter. Ils ont quantité de termes de reſpect dans leur langue, dont nous donnerons des exemples dans la ſuite de cette Relation.

CHAPITRE VIII.

De leurs Employs & de leurs Divertiſſemens.

Leur commerce.

IL eſt temps que nous voyons quelle eſt la maniere de vivre des Chingulays, & par quel moyen ils ſubſiſtent, quoy que nous en ayons déja parlé. Ils ont preſentement trés-peu de commerce ou de trafic avec les étrangers. Il eſt vray que lorſque les Portugais étoient dans l'Iſle, & qu'il y avoit paix entr'eux & le Roy, le Roy permettoit à ſes ſujets de trafiquer avec eux, ce qu'il n'a jamais voulu qu'ils fiſſent avec les Hollandois, quoy qu'ils l'ayent fort recherché. Ils ont entr'eux quelque negoce, que cauſe la nature du païs. Car ce qui croît dans une partie du Royaume, ne croît pas

dans l'autre. Ils ont neanmoins dans cette Isle, en prenant ce que la terre produit d'un côté & d autre, assez de quoy subsister, sans les denrées d'aucun autre païs, en changeant une chose pour l'autre, & portant ce qu'ils ont de trop en d'autres Provinces, & en rapportant ce qui leur manque.

Le labourage est le principal employ des Chingulays, & les plus Grands s'y appliquent, n'étant point honteux aux gens de la plus grande qualité de travailler, soit dans leurs maisons, soit sur leurs terres, peurveu que ce soit pour eux-mêmes. Mais il est honteux parmi eux de travailler pour de l'argent, ou pour autruy, & il y en a fort peu qui le veuillent faire. Un Gentilhomme peut faire tout, excepté qu'il ne doit rien porter, car il faut qu'il louë un homme pour cela; le métier de porteur est tenu pour le plus abjet de tous,

Les plus Grands ne font point difficulté de travailler.

Lorsqu'ils ont besoin de colle forte, ils la font ainsi. Ils prennent du lait caillé, & en font sortir toute l'eau à travers un linge. Ils le lient ensuite dans un autre linge & le mettent dans l'eau bouillante, & le font bouillir assez long temps, aprés quoy il devient aussi dur que du caillé de fromage. Ils le mêlent aprés avec de la chaux, pour s'en servir; s'ils n'en ont pas besoin sur l'heure, ils le roulent en boule, & cette boule devient trés-dure, & lorsqu'ils s'en veulent servir, ils la raclent avec un coûteau, & y mettent un peu de chaux, ce qui la rend au même temps tendre.

Comment ils font la colle forte.

Leurs manufa-ctures.

Ils ont peu de manufactures. Ils font des toiles de cotton, qui ne sont pas si fines, qu'elles sont fortes & propres pour leur usage. Ils font de toutes sortes d'outils de fer pour des Maréchaux ou Taillandiers, des Charpentiers & des Manœuvres, toutes sortes de pots de terre, pour bouillir, étuver, fricasser & mettre de l'eau. Ils font de toutes sortes d'ouvrages d'orfévrerie, de peinture, de sculpture, d'acier, de bons fusils & autres armes semblables. Leur maniere de preparer la pierre de fer & de faire le fer, mérite que nous nous y arrestions un peu. Car il se trouve quantité de fer dans ce païs-là, qu'ils font, de pierres qui se trouvent en plusieurs endroits du Royaume, & il n'est pas besoin de creuser plus de cinq ou six pieds dans la terre pour les trouver.

Comment ils font le fer.

Ils prennent ces pierres & les mettent en un monceau, & les brûlent avec du feu de bois, ce qui les rend plus tendres, & plus propres pour la fournaise. Cela estant fait, ils ont une fournaise faite d'une certaine sorte d'argille, dans laquelle ils mettent quantité de charbon de bois, & ces pierres par dessus, & encore d'autre charbon sur les pierres. Cette fournaise a un dos, comme la forge d'un Maréchal, derriere lequel se tient celuy qui souffle, pour garantir le souffleur de la chaleur du feu. Il y a derriere la fournaise deux troncs d'arbres qui sont bien avant dans la terre, & qui sont creux en haut comme deux pots. Ils attachent sur chacun de ces deux pieces de bois creux, un mor-

morceau de peau de Daim, dans laquelle il y a un trou de la grandeur du doigt. Il y a au milieu de chaque peau auprés du trou deux cordons liez fortement à deux bâtons plantés dans la terre, ce qui fait comme un ressort & plie comme un Arc. Cela fait lever cette peau. Le souffleur a chacun de ses pieds sur chacune de ces souches ou troncs d'arbre, couvrant chaque trou de la plante de son pied: & à mesure qu'il met le pied sur l'un des troncs & presse la peau, il oste son pied de dessus l'autre, qui s'éléve aussitôt par le moyen de ce ressort, de sorte que faisant cela alternativement, il fait passer une grande quantité de vent à travers de ces tuyaux dans la fournaise. Car il y a aussi deux tuyaux dans le côté des troncs, qui conduisent le vent dans la fournaise, comme le nez d'un soufflet. Et pour soulager le souffleur, il y a une courroye attachée à deux poteaux qui le prend par derriere, sur laquelle il appuye le dos. Il a devant luy, un bâton en travers sur lequel il pose les deux mains, & ainsi il souffle avec beaucoup de facilité. A mesure que ces pierres brûlent, la crassese fond & sort par le bas comme une flamme, & le fer demeure dans la fournaise. Lorsqu'ils croyent qu'il est assez purifié, & qu'il ne sort plus de crasse, ils le tirent, & luy donnent un coup à travers avec une hache puis le jettent dans l'eau. Ils le coupent de cette maniere, afin qu'on voye que c'est de bon fer, & cela pour la satisfaction de ceux qui l'achettent.

Comment ils font le beurre.

Voyons, pour finir ce discours de leur travail, comment ils font le beurre. Premierement ils font bouillir le lait & le changent en caillé. Le lendemain au matin, ils écument la crême, & la font passer dans un pot de terre, avec un bâton, au bout du quel il y a quelque chose qui ressemble à un bâton à faire du Chocolat. Quand le beurre est fait, ils le mettent dans une poesle pour le frire, afin d'en faire sortir toute l'eau, aprés quoy ils le mettent dans un pot de terre, pour s'en servir.

Boutiques dans la ville.

Il n'y a point de marchez dans toute l'Isle. Il y a quelques boutiques dans les villes, où on vend de la toile, du ris, du sel, du tabac, de la chaux, des drogues, des fruits, des épées, de l'acier, du cuivre & autres telles choses.

Le prix des marchandises.

Pour ce qui est du prix des marchandises, voici comme elles se vendent. Le ris se vend dans la ville où il est le plus cher, sur le pied de six mesures de Paris pour quatre sols & demi; six poules autant, un cochon de lait de même; un cochon gras, mais qui n'est pas si gros qne les nôtres, quarante-deux sols, une chévre grasse trente sols, quatre mille noix de Bétel pour neuf sols prix courant. Passons à leurs poids, à leurs mesures & à leur monnoye. Pour leurs mesures, un *Rian* est un *Cubit* qui est depuis le coude jusqu'au bout du doigt du milieu. Le *Waddorian* est une mesure de Charpentier, qui est autant qu'on peut étendre d'un coude à l'autre. La moindre de leurs mesures

Leurs mesures.

de

de grain eſt un *Potta*, qui contient autant de grain, qu'un homme en peut prendre avec la main. Quatre *Pottas* font une meſure, qu'ils appellent *Bonder Nellia*, qui veut dire la meſure du Roy, ce qu'on donne ordinairement à un homme, & qui eſt tout ce qu'il peut manger en un jour. On nous en donnoit deux à nous autres Anglois. Quatre de ces *Bonder Nellias* font un *Courney*, qui eſt une fort jolie meſure tournée, quelques-unes ſont faites de canne comme un panier. Dix de ces *Courneys*, font un *Pale*, qui tient quarante meſures, qui eſt la quantité qu'on rend pour une *Larée* qui eſt la cinquiéme partie d'une piece de huit, ſelon le prix de *Cande Uda*, mais en temps de moiſſon, on a deux *Pales* pour une *Larée*. Quatre Pales font un *Ommouna*, qui eſt la meſure par laquelle ils comptent leur grain.

Leurs poids.

Le plus petit de leurs poids eſt un *Collonda* dont ſix font une piece de huit. Il y a des demi *Collondas* & des quarts de *Collondas*. Ils les font avec de certains petits grains rouges qui croiſſent dans les bois, & qui ſont comme des grains de chapelet; dix de ces grains font un *Collonda*, & vingt *Collandas* un *Pallum*.

Ils ſont punis pour avoir de trop grandes meſures,

On ne punit point en ce païs-là, ceux dont les meſures ſont trop petites, & ils ont plus de ſoin qu'elles ne ſoient pas trop petites que trop grandes. La raiſon de cela eſt que l'argent étant rare, on ſe ſert de grain au lieu de monnoye. Et chaque particu-

& non pour en avoir de trop petites, & pourquoy?

lier a sa mesure, qu'il fait aussi grande qu'il peut, afin que lorsqu'il reçoit la debte de grain il en ait davantage, ce qui fait tort aux pauvres gens qui sont ordinairement les debiteurs. C'est pourquoy les Officiers qu'on appelle *Adigars* vont de ville en ville examiner les mesures, & lorsqu'ils en trouvent de trop grandes, ils les mettent en pieces & les pendent dans les ruës pour épouvanter les autres. Ils mettent quelquefois à l'amende ceux qui en ont.

Leur monnoye.

Ils n'ont que trois sortes de monnoye courante dans les Estats du Roy. L'une a esté fabriquée par les Portugais, ayant le portrait du Roy d'un côté, & celuy d'un Moine de l'autre, les Chingulays l'appellent *Tangum-Massa*. Cette piece vaut environ dix sols, le demi *Tangum* est la moitié. Il y a une autre sorte de monnoye, que tout le monde peut faire avec la permission du Roy. Elle est faite comme un hameçon à prendre du poisson, & ils y mettent quelle marque il leur plaît, l'argent en est meilleur que des pieces de huit. C'est la coûtume lorsqu'on soupçonne la bonté de l'argent, de jetter la piece dans un feu ardent & de la fondre, & si l'argent n'en est pas extrémement blanc, la piece ne passe pas. La troisiéme sorte de monnoye est celle du Roy, & que personne n'ose faire sur peine de la mort. On l'appelle *Ponnam*. Elle est trés-petite & il en faut soixante-quinze pour faire une piece de huit. Toute sorte d'argent est fort rare en ce païs-là, & ils ven-

vendent & achettent ordinairement, en changeant une chose pour l'autre.

Nous parlerons maintenant de leurs recreations qui sont fort rares, aussi ne se plaisent ils guéres à jouër. Lorsqu'ils recommencent leur nouvel an, ils se divertissent & se réjoüissent ensemble. Leur principal divertissement est de rouler des noix de Coco l'une contre l'autre, pour voir laquelle sera la plus forte. Personne ne travaille en ce temps-là, jusqu'à ce que les Astrologues leur disent que le temps est propre pour reprendre leur ouvrage, ce qu'ils font tous alors, tant hommes que femmes.

Leurs divertissemens.

Ils ont une autre sorte de divertissement qu'ils prennent tous avec beaucoup de plaisir, étant un Sacrifice à l'un de leurs Dieux qu'ils appellent *Potting Dio*. L'avantage qu'ils en tirent, est qu'il délivre leur païs de tristesse & de maladies. Cet exercice est si brutal, qu'ils ne le font jamais auprés des villes, ni en presence des femmes. Ils prennent deux bâtons courbés qu'ils mettent l'un dans l'autre, puis ils les tirent avec des cordes, jusqu'à ce que l'un des deux rompe, les uns tirant d'un côté & les autres de l'autre. Le party qui a rompu le bâton fait de grandes réjoüissances, qu'ils expriment par des danses & par des chansons si infames & accompagnées de postures si lascives, que je ne trouve pas à propos de les écrire. Celuy-là est le plus loué, qui réüssit le mieux dans ces infamies. Cette vi-

Jeu qu'ils appellent Sacrifice.

laine cérémonie estoit autrefois fort en usage parmy eux, & le Roy même y prenoit plaisir, mais depuis peu il la deffenduë, sur peine d'une amende pécuniaire, de sorte qu'on ne la pratique plus.

Stratagéme d'un Officier.

Quoy qu'on ne prenne plus ce divertissement & qu'il soit hors d'usage, ceux de *Gompala* avoient pourtant entrepris de le faire revivre, ce qu'ils firent effectivement. Mais cela étant venu aux oreilles du Roy, il envoya un de ses grands Officiers pour leur faire payer l'amende. Celuy-cy qui sçavoit que ce peuple refuseroit de la payer, employa la ruse & l'artifice. Il planta ses tentes auprés d'un étang, & y fit venir tout le peuple pour luy ayder à prendre du poisson pour le Roy, ce qu'ils firent volontiers, dans l'esperance d'avoir le moindre poisson pour eux. Lorsqu'ils furent tous assemblez avec leurs outils, l'Officier leur ordonna au nom du Roy, selon la coûtume du païs, en ôtant son bonnet & se jettant trois fois à terre, de ne pas bouger de là qu'ils n'eussent payé une telle somme d'argent, chacun tant, pour avoir renouvellé le jeu que le Roy avoit défendu, ce qu'ils furent contraints de faire, avant que de sortir d'auprés de l'étang, & cet argent fut mis dans les coffres du Roy.

Tours de souplesse.

Lorsqu'ils veulent se divertir, & particuliérement à la nouvelle lune du mois de Juin ou de Juillet, ils font venir des gens, pour faire devant eux, des tours de souplesse & d'agilité. L'un met un grand bâton de

sept

ſept ou huit pieds de longueur ſur ſa poitrine, un petit garçon monte au bout & s'appuye le ventre deſſus, & alors cet homme danſe avec ce grand bâton ſur ſa poitrine & ce petit garçon deſſus, ſans preſque le toucher. L'autre prend quatre fléches dont le fer eſt long d'environ un pied, & il les lie en travers & les met ſur le bout du même bâton, qui eſt ſur la poitrine du premier, tout d'un coup il ſaute à terre & les quatre fléches tombent à ſon côté ſans le bleſſer, ils font d'autres ſemblables tours, avec des fléches, ou avec des épées.

Ils s'aſſemblent & parlent de nouvelles.

Lorſqu'ils n'ont rien à faire, ils s'aſſemblent dans des lieux baſtis pour les étrangers & les paſſants, où ils s'amuſent à mâcher du Betel, & à ſe regarder avec beaucoup de gravité, s'entretenant des affaires de la Cour, & de ce qui ſe paſſe entre le Roy & ſes grands Officiers, & à quoy ſont occupés les bourgeois de la ville. Ils parlent auſſi de leurs affaires, de leurs beſtiaux & de leurs ménages. Et lorſqu'ils rencontrent des étrangers, ils s'enquierent des Loix & du Gouvernement de leur païs, s'il eſt comme le leur, qu'elles taxes nous payons à nôtre Roy, quels ſervices nous luy rendons, & autres choſes ſemblables.

Ils deteſtent l'yvrognerie.

Ils tiennent que cette maniere de paſſer leur temps, eſt leur plus grand divertiſſement. Ils déteſtent l'yvrognerie, auſſi y a-t-il fort peu d'yvrognes, parmy eux. Ils diſent que c'eſt un vice de prendre du tabac, quoy que néanmoins les hommes &

les femmes en prennent, mais plus en machicatoire qu'en fumée.

Leur grand plaisir à manger le Betel.

Les feuilles de Betel sont sur tout leurs délices. Ils en remplissent leur bouche en se couchant, & l'y gardent jusqu'à ce qu'ils s'éveillent, & qu'ils se lévent pour le cracher, aprés quoi ils en reprennent d'autres, de sorte qu'ils ne sont jamais sans Betel, que lorsqu'ils mangent. Ils y sont si accoûtumés tant hommes que femmes, qu'ils aimeroient mieux être sans viandes ni habits, que de s'en passer. Et je l'ay moy-même pratiqué si long temps qu'il m'est impossible de le laisser. La raison de cela, est premierement qu'il est sain, secondement qu'il entretient un parfum dans la bouche, car il donne une fort bonne odeur, lorsqu'il est masché, & enfin pour rendre leurs dents noires, car ils ont les dents blanches en horreur, disant que c'est estre comme les chiens.

Les Dames ne font rien autre chose, & lorsqu'elles se visitent, elles prennent autant de plaisir à être assises & mâcher le Betel, que nous en prenons à boire du vin.

Comment ils le mangent.

Ils portent une petite boëte dans laquelle il y a de la chaux humide, & toutes les fois qu'ils veulent manger le Betel, ils prennent de cette chaux, & l'étendent sur la feuille, aprés cela ils coupent quelques tranches de la noix de Betel qu'ils enferment dans cette feuille, puis la mangent, s'en frottant les dents de fois à autre pour les rendre noires. Voilà comme ils le mangent

gent ordinairement. Il s'en ſervent pourtant quelquefois autrement, n'étendant point la chaux ſur la feuille, ni n'y roulant point des tranches de la noix, ſe contentant de prendre de la chaux entre leurs doigts, qu'ils mettent dans la bouche, & ainſi mangent la noix & la feuille à part. Ils ne mangent jamais la feuille, que la noix & la chaux ne l'accompagnent.

Comment ils font la chaux.

Ils font la chaux avec beaucoup d'adreſſe, lorſqu'ils en ont beſoin en voyageant; ils prennent certaines Coquilles qui reſſemblent à celles des Eſcargots, & qu'ils trouvent dans les Rivieres d'eau douce, ils les lavent & les battent ſur le rocher pour les mettre en poudre. Ils les mettent enſuite avec du charbon de bois & du feu dans une botte de paille de ris, & les lient enſemble faiſant un fagot d'une groſſeur raiſonnable, & lient tout cela avec des oſiers verts, afin qu'ils ne tombent pas par morceaux. Ils le tiennent par une autre courroye longue de quatre pieds, le tournant par deſſus leurs têtes tantôt d'une main, tantôt de l'autre, ce qui dure une demie heure, & ce mouvement ſouffle le charbon & le fait brûler, ce qui fait de fort bonne chaux, la plûpart de la paille étant conſommée; ils la lavent enſuite dans l'eau & la mettent dans leur pot ou dans leur boëte. Ils ſe ſervent auſſi de la chaux faite avec la pierre dans un four à chaux, de même que de celle-cy, pour manger leurs feuilles.

CHAPITRE IX.

De Leurs Loix, & de leur Langage.

IL y a trois choses dont nous n'avons pas encore parlé, & que les gens d'esprit souhaittent le plus de sçavoir, qui sont leurs Loix, leur Langage, & leurs Science.

Leurs Loix.

Quant à la premiere, il n'y a point d'autres loix en ce païs là, que la volonté du Roy, tout ce qu'il prononce étant une loy immuable. Ils ont néanmoins de certaines vieilles coûtumes qu'ils observent & qui leur sont comme des Loix, de sorte que lorsqu'elles sont alléguées en justice & devant leurs Gouverneurs, on les suit presque toûjours. Par exemple, leurs terres sont héréditaires & passent des peres aux enfans. L'Aîné par son droit d'aînesse ne joüit pas de tout, & le pere s'il luy plaît, peut partager ses biens entre ses enfans. Et néanmoins en cas que le fils aîné joüisse de toute la terre, il est obligé sans aucune dispute, d'entretenir & nourir sa mére & ses fréres & sœurs, jusqu'à ce qu'ils soient en âge de se pourvoir.

En cas qu'un homme endommage le grain de son voisin.

Il y a une coûtume particuliere dans le païs d'*Ouvah*, où on nourit beaucoup de bestail, & où il y a peu de bois, de sorte qu'on n'a pas de quoy faire des hayes, c'est que lorsqu'ils ensemencent leurs terres, ils en font sortir

ſortir leurs beſtiaux, & les gardent tout le jour, afin qu'ils n'aillent pas dans leurs champs, & la nuit ils les lient pour la même raiſon. Et ſi le beſtail d'un homme mange le bled d'un autre, celuy-là doit payer le dommage.

Ceux qui ſont pareſſeux ou pauvres, ou qui n'ont pas dequoi ſemer, donnent leurs terres à moitié à d'autres, mais les droits étant payés, le proprietaire n'en a pas le tiers. Car les Laboureurs ont pluſieurs autres droits outre cette moitié.

La perte qu'il y a à affermer des terres.

Premierement le *Cotouman*, qui eſt autant de bled, qu'ils en peuvent ôter de deſſus le monceau avec un fagot d'épines. Secondement, le *Waracool*, qui eſt une récompenſe de la dépenſe qu'ils font à labourer & à ſemer, y ayant un prix ſelon la grandeur du champ. En troiſiéme lieu, *le Warapoll*, qui eſt ce qui demeure au fonds du monceau, aprés qu'ils ont vanné le grain: & c'eſt le droit de la femme pour avoir arraché les méchantes herbes, & en avoir oſté où il eſt trop épais, pour le replanter où il y en a trop peu. En quatriéme lieu, le *Bolcrud*, qui eſt la baleyeure de l'aire, ce qui eſt plus ou moins ſelon la quantité de grain qui eſt battu. En cinquiéme lieu, le *Pelderah*, qui eſt le grain qu'ils mettent devant la porte de la garde qu'on met dans tous les champs de bled, pour empêcher que les beſtes ſauvages ne le viennent manger, & c'eſt le droit des gardes. Il y a encore un autre droit qu'ils appellent *Ock-*

yaul qui appartient à leurs Dieux, & qui eſt une offrande que les Prêtres viennent quelquefois querir, ou qu'on donne aux Gueux; ils l'emportent auſſi ſouvent dans leurs maiſons & l'offrent eux-mêmes lorſqu'ils le trouvent à propos; c'eſt environ un demiboiſſeau.

Ils rendent preſque au double le bled qu'ils empruntent.

Cependant, le Proprietaire eſt ſouvent obligé d'emprunter du bled juſqu'à ce que le ſien ſoit en maturité, & alors il le paye graſſement, car il rend un boiſſeau & demi pour un boiſſeau qui luy a été preſté, ce qui eſt cinquante pour cent. Et cette maniere de preſter du bled fait ſubſiſter honneſtement beaucoup d'étrangers. Car quand on a une fois un peu de bled, on peut bien vivre par ce trafic, ainſi que par le grace de Dieu, j'ay fait moy-même pendant pluſieurs années. Il eſt pourtant aſſez difficile de retirer le bled qu'on a preſté. Car le debiteur étant pauvre, tous ceux qui ont preſté ſe rendent dans le champ, qui eſt le lieu de payement, lorſqu'on fait les partages. Et étant faits, chacun ſe ſaiſit de ce qu'il peut, & quelque éloigné que ce ſoit, il faut porter le ſien ſoy-même chez ſoy.

La debte double en deux ans.

Si la debte eſt deux ans ſans être payée, elle double. Mais aprés, quelque temps que ce ſoit, on ne paye plus d'interêt, par une loy établie par le Roy en faveur des pauvres, des familles entieres ayant été faites eſclaves pour un boiſſeau de froment.

Si le debiteur ne paye pas,

Il eſt néanmoins permis au creancier, s'il ne peut-être payé en grain, de ſe ſaiſir d'au-

d'autre chose, ou si la somme est grosse, il peut saisir ses bestiaux ou ses enfans, aprés en avoir obtenu la permission du Magistrat, & s'il n'a ni bestail ni enfans, il peut le prendre, ou sa femme, si elle étoit presente lorsque l'emprunt s'est fait, sinon on ne sçauroit la prendre, mais bien ses enfans.

il est sujet à être esclave.

Si une femme quitte son mary sans son consentement, personne ne sçauroit l'épouser, que le mary n'en ait pris une autre. Il en est de l'argent presté comme du grain, il double en un an, mais on ne paye plus d'interest l'an étant passé. Si une esclave a des enfans d'un homme libre, ils sont tous esclaves à son maître. Mais si un esclave en a, d'une femme libre, ils sont libres, les enfans étant toûjours comme la mére, libres ou esclaves. Il n'est permis à aucun homme de couper un arbre de noix de Coco. Si une personne en faisant un marché, donne une pierre au nom du Roy, le marché est aussi bien conclu que s'il avoit été sçellé & signé. Si on surprend un homme en dérobant, il est obligé de rendre sept fois autant, & s'il n'est pas en pouvoir de le faire il est fait esclave.

Autres loix & coûtumes.

Il est permis & même ordinaire à un homme en nécessité de rendre ou mettre en gage ses enfans, & luy même. Quand un homme a basti une maison sur sa terre, ou sur celle d'autruy, s'il luy prend envie de quitter cette terre, où est cette maison, il ne luy est pas permis de l'abattre, & il est obligé de la laisser pour le profit de ceux

qui viendront aprés luy.

Pour terminer une dispute.

Pour terminer une dispute, dont la connoissance est difficile, les deux parties jurent devant leurs Dieux, & quelquefois dans leurs Temples, & en des occasions extraordinaires, dans l'huile bouillante. Voici un exemple de leur serment dans leurs Temples. Un esclave fut accusé par un marchand de luy avoir volé sa maison, l'esclave pour se purger de cette accusation, demanda à jurer, de sorte que le marchand alla avec luy au Temple pour faire serment. Le marchand jura positivement que l'esclave avoit volé sa maison, & celuy-cy jura qu'il ne l'avoit pas fait. Et comme ils n'avoient point de témoins, on demanda à Dieu qui sçait tout, de punir celuy qui s'étoit parjuré, & ils s'en allérent tous deux chacun chez soy, pour y attendre sur lequel des deux tomberoit le jugement de Dieu. Cependant, l'esclave mit le feu à la maison du marchand, laquelle fut entiérement brûlée. Il étoit donc évident, par ce supposé jugement de Dieu, que le marchand avoit fait un faux serment. L'esclave demanda aussi tôt satisfaction, d'avoir été faussement accusé de larcin. Le marchand ne sçavoit pas répondre & ne vouloit pourtant point luy faire de satisfaction, & l'esclave se la devoit faire faire, s'il en trouvoit l'occasion. Son maître luy commanda de se saisir de la personne du marchand, ou de quelqu'un de ses proches; de l'amener chez luy & de l'y retenir. Quelque

temps

temps aprés, l'esclave voyant passer un des parens du marchand se jetta sur luy pour le saisir. Mais luy plûtôt que de se laisser prendre, tira son coûteau, en blessa l'esclave à l'épaule, & se sauva. A la fin le marchand fut obligé de donner quelque chose au maître, pour se garantir d'une plus grande perte, & il fallut se contenter de la perte de son bien & de sa maison, quoy que l'esclave eût trés-méchante reputation, & qu'il eût commis plusieurs vols. Car même il m'avoit apporté des choses qu'il avoit dérobées, pour me les vendre.

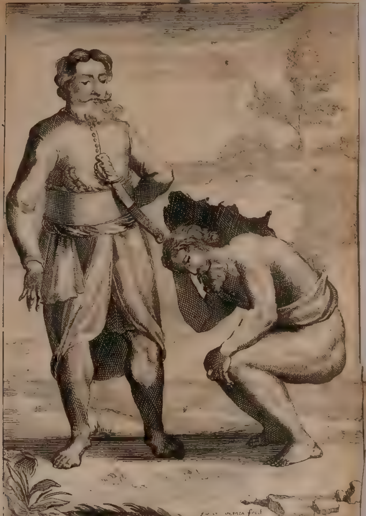
La maniere de jurer dans l'huile bouillante.

Ils terminent quelquefois leurs disputes en jurant dans l'huile bouillante; & comme c'est quelque chose de remarquable, j'en vais décrire la maniere. Ils ne jurent ainsi que dans les affaires de grande consequence comme lorsqu'ils ont des procés pour leurs terres & qu'il n'y a point de témoins. Ils doivent chacun avoir une permission du Gouverneur écrite de sa main, & signée par luy. Aprés cela, ils se lavent le corps & la tête, qui est une des cérémonies de leur Religion, On les resserre tout deux pendant toute la nuit, dans une maison, où il y a garde, & on leur envelope la main droite d'un linge qui est cacheté, de peur qu'ils ne se servent de quelque charme, pour endurcir leurs doigts. On les fait sortir le lendemain, on leur met du linge blanc, & ils se purifient, comme des gens qui vont paroître devant Dieu. On attache à leur poignet la feuille sur laquelle est écrite la permission

miſſion du Gouverneur, & puis ils ſe rendent ſous quelque *Bogahah* ou Arbre Dieu, où ſont aſſemblés tous les Officiers de la Province, avec un grand concours de peuple. On apporte ſur le lieu des noix de Coco dont on tire l'huile à la veuë de tout le monde, afin qu'on voye qu'il n'y a point de fourbe. Il y a auſſi là auprés une chaudiere pleine de fiente de vache & d'eau qui bouillent. L'huile & la fiente bouillant à gros bouillons, ils prennent une feuille de noix de Coco qu'ils trempent dans l'huile, afin que tous les ſpectateurs voyent qu'elle eſt chaude. Toute l'aſſemblée étant perſuadée que l'huile eſt bouillante les deux parties viennent des deux côtez de la chaudiére, & diſent; le Dieu du Ciel & de la Terre eſt témoin que je n'ay pas fait ce dont je ſuis accuſé, ou bien; les quatre Dieux ſont témoins que la terre en diſpute m'appartient. Et enſuite, l'autre jure tout le contraire. L'Accuſateur jure toûjours le premier. L'accuſé raconte ſon innocence, ſon droit, ou ſon titre. On a ôté aprés cela les drapeaux dont leurs mains étoient enveloppées. Et enſuite le premier en répétant les paroles cy-deſſus mentionnées, trempe les deux doigts dans l'huile bouillante, & en jette dehors par trois fois; il va enſuite à la fiente qui bout, où il fait la même choſe; le ſecond fait de même que le premier, on leur envelope enſuite les mains avec le même linge, & on les garde tous deux en priſon juſqu'au lendemain, qu'on

n-
ils

les



Manier de se faire Payer p[illegible] Force de [illegible] leur est

qu'on regarde leurs mains, & on leur frotte le bout des doigts avec un linge, pour voir s'ils se pellent: & celuy-là dont le doigt se pelle le premier est parjure. On luy impose une grande amende au profit du Roy, & on luy fait faire satisfaction entiere à son adversaire. Je puis témoigner avoir veu les doigts de ces gens-là, aprés avoir esté trempez dans de l'huile bouillante, aussi sains que les miens: mais je ne sçaurois dire si c'est par leur innocence, ou par leurs artifices que cela est arrivé. Il est au pouvoir du Juge de punir par amende, ou par emprisonnement, ceux qui violent les loix & les coûtumes du païs.

Comment ils font payer les amendes.

Voicy comment ils font payer les amendes à ceux qui y ont été condamnés. Les Officiers arrestent cet homme-là, en quelque endroit qu'ils le rencontrent. Ils luy ôtent son épée & son coûteau, & luy font dépouiller son pourpoint & son bonnet, & il demeure là, avec des gardes jusqu'à ce qu'il ait payé. S'il différe à payer, ils luy mettent une grosse pierre sur le dos, qu'il faut qu'il porte jusqu'à ce qu'il satisfasse. Et s'il recule encore, on luy met davantage de pierres, jusqu'à ce qu'il se délivre par payement. Un autre moyen de faire payer les amendes, est de mettre des épines entre les jambes nuës d'un homme, & s'il s'opiniâtre, ils l'enchaînent.

Ils ont encore une étrange maniere de se faire payer de leurs debtes. Ils vont chez leur debiteur avec des feuilles de *Neingala*

qui

qui eſt une plante qui porte le poiſon, & le menacent de manger ce poiſon & de ſe faire mourir s'il ne luy paye ce qu'il luy doit. Le creancier en a grand peur, & ayme mieux vendre un enfant pour payer, que de ſouffrir que l'autre s'empoiſonne. Non pas qu'il ſe ſoucie ſi fort de ſa vie, mais à cauſe de luy-même. Car ſi cet homme meurt, celuy pour l'amour duquel il s'eſt empoiſonné, doit payer rançon pour ſa vie. Ils menacent auſſi quelquefois ceux avec leſquels ils ont quelque querelle, de ſe vanger de cette maniere-là, & le font. Il leur arrive auſſi de ſe précipiter ou de ſe pendre, pour faire enrager leurs ennemis, & leur faire des affaires.

De leur langage.

Ils ont un langage tout particulier: & je ne ſçache aucune nation dans les Indes qui le parle. Il y a quelques mots qui ſont communs aux Chingulays & aux Malabares, & qu'ils ont emprunté les uns des autres, par le commerce qu'ils ont enſemble. Mais il y en a ſi peu, qu'un Chingulay ne ſçauroit entendre un Malabare, ni celuy-cy un Chingulay. La langue de cette Iſle eſt copieuſe, coulante élegante & mignarde, ſelon les gens qui la parlent, & qui ſont pleins de tîtres & de complimens. Ils n'ont pas moins de douze tîtres pour les femmes, ſelon leur rangs & qualitez. De ſorte qu'il eſt difficile de parler à une femme, avant de la connoître, de peur de ne luy pas donner la qualité qui luy appartient, les perſonnes de ce ſexe aymant extrémement les grands tîtres.

Ils ont ſept ou huit mots, pour dire toy, ou vous, ſelon la qualité des perſonnes auſquelles ils parlent, & qu'ils veulent honorer.

Les Laboureurs ordinaires & manœuvres parlent également en faiſant des complimens, & il n'y a point de difference pour le langage, entr'eux & les Courtiſans. Si ces gens ruſtres & païſans ont quelque choſe à demander à un Grand, ou quelque affaire avec luy, ils ne débutent pas par dire tout d'un coup leur affaire. Ils luy font d'abord une longue harangue, loüant ſon mérite & ſes bonnes inclinations, en des termes polis & choiſis. Ils élevent leurs enfans dans cette politeſſe de langage, & les accoûtument, de bonne heure, à aller parler aux Grands, dont ils s'acquittent fort bien. Ils parlent hardiment, mais ſans impudence.

Il n'y a point de differen-ce entre un laboureur & un courtiſan pour le langage.

Ils donnent un nom au Roy, qui eſt au deſſus d'un homme, & qui approche de Dieu. Ils le traitoient de *Dionanxi* avant les guerres, qui eſt un tître au deſſus de Dieu, par l'addition de *Nanxi,* mais il a deffendu, depuis la rebellion, qu'on le luy donnât. Lorſqu'ils parlent, d'eux mêmes au Roy, ils ne parlent pas par la premiere perſonne, *j'ay fait ou j'ay dit*, mais ils s'expriment ainſi, *le membre d'un chien a fait ou a dit.* Et s'ils parlent de leurs enfans, ils diſent; *les petits chiens.* S'il leur demande combien ils en ont, ils répondent; *tant de chiens & tant de chiennes*, ce qui fait voir com-

Comment ils parlent au Roy.

combien il le porte haut, & en quel esclavage ils sont sous luy.

Paroles de civilité.

Ils ont de certaines paroles de formalité, & de civilité, dont ils se servent dans l'occasion. Lorsqu'ils vont voir quelqu'un, on leur demande ce qui les améne, qui est leur civilité, & ils répondent rien, quoy qu'ils viennent demander quelque chose, sur quoy ils racontent cette histoire. Dieu vint un jour sur la terre, & ordonna à toutes ses creatures de paroître devant luy, & de demander ce qu'elles voudroient & qu'il le leur accorderoit. De sorte que tous les animaux vinrent, l'un demanda la force, un autre des jambes & un autre des aîles; & cela leur fut donné. Les hommes blancs vinrent ensuite, & Dieu leur demanda ce qu'ils vouloient. Ils dirent de la beauté, de la valeur & des richesses, & il les leur accorda. Enfin vinrent les Chingulais ausquels Dieu demanda ce qu'ils venoient demander? ils répondirent rien, Dieu leur repliqua si vous venez pour rien, allez vous en avec rien, & ainsi ils furent les moins favorisez, à cause de leur compliment.

Quand une personne offre quelque chose à un autre, quoy que celuy-cy voulût déja l'avoir, il dit néanmoins, non, je vous remercie, comment pourrois je vous être si à charge, & cependant il tend la main pour le prendre.

Ils sont pleins de paroles

Ils ne manquent pas non plus de recompenser en belles paroles & protestations ceux qui leur donnent quelque chose, ou leur

leur rendent ſervice. Ils ſont toûjours preſts à recevoir, & reculent toûjours à donner. Si un voiſin demande quelque choſe à un autre, ou luy veut emprunter quelque choſe, ils ne le refuſent jamais tout net, diſant je ne ſçaurois ou je ne veux pas, mais ils diſent, je ne l'ay pas, je l'ay déja preſté, quoy qu'ils l'ayent devant leurs yeux.

& de complimens.

Par qui ils jurent.

Leur maniere ordinaire de jurer dans leurs proteſtations, eſt par leur mére, par leurs enfans, ou par leurs yeux, plus ſouvent que par leurs Dieux, Mais c'eſt à quoy il ne ſe faut pas fier, leurs ſermens ſe faiſant plûtôt par coûtume, que pour affirmer la verité.

Leurs railleries.

Voici quelques-unes de leurs railleries, un frére dira à l'autre en preſence de la mére, va t'en coucher avec ta mére, l'autre replique, vas y toy. La mére dira à ſa fille, va coucher avec ton pére, voulant dire qu'elle n'eſt bonne à rien. Ils loüent leurs enfans lorſqu'ils ſe defendent bien de la langue, en leur diſant c'eſt bien dit, c'eſt vaillamment parlé. Ils diſent auſſi quelquefois pour s'injurier, fourre toy entre mes jambes, coupe toy le nez, ſi tu avois cent vies, tout ſera damné, S'ils veulent bien injurier une femme, il luy diſent qu'elle a couché avec dix hommes de la lie du peuple. Si on vole quelque choſe ſur leurs terres, comme des fruits ou autre choſe ſemblable ils crient tant qu'ils peuvent, c'eſt quelque homme ou quelque femme de baſſe naiſſance, ce qu'ils continuent pendant une demie heure. La plus grande injure qu'ils diſent aux Chré-

tiens,

tiens, eſt de les appeller eſclaves, mangeurs de bœuf.

CHAPITRE X.

De leur Science, de leur Aſtronomie, & de leur Art Magique.

De leur Science.

ILs ſont fort ignorans, & tout ce qu'ils apprennent ordinairement, eſt à lire & à écrire. Celuy-là qui ne ſçait ni l'un ni l'autre n'en eſt pas plus mépriſé. Auſſi n'ont-ils point d'écoles pour apprendre ces choſes.

Leurs livres, & leurs Arts.

Leurs livres ne traitent que de leur Religion & de Medecine. Leurs principaux arts ſont l'Aſtronomie & la Magie. Ils ont un langage qui differe un peu du vulgaire, comme le Latin du nôtre, & leurs livres ſont écrits en cette Langue. Ils apprennent à écrire ſur le ſable, qu'ils étendent ſur la terre, l'uniſſant avec la main, puis forment les lettres avec leur doigt, pour y accoûtumer leur main.

Comment ils apprennent à écrire.

Ils n'écrivent point ſur du papier, car ils n'en ont point, mais ſur une feuille de *Talipot*; avec un poinçon de fer, qui fait une impreſſion. Ils ne ployent point cette feuille, mais la roulent comme un ruban, & elle reſſemble un peu à du parchemin.

Comment ils font & écrivent les livres.

Lorſqu'ils veulent écrire un livre, ils prennent la feuille de *Talipot* qu'ils coupent en divers morceaux de même forme & figure, les

les unes de la longueur d'un pied, d'autres de huit pouces, d'autres d'un pied & demi, & larges de trois doigts. Ces feuilles étant ainsi preparées, ils écrivent du haut au bas, & de la gauche à la droitte, comme nous faisons. Le livre étant plein; ils prennent deux morceaux de planche qui luy sert de couverture. Ils attachent deux cordons à ces deux planches, qui passent à travers de chaque feuillet du livre, & le lient. Quand on a leu un feuillet on le leve & laisse pendre aux cordons, & ainsi d'un feuillet à l'autre.

Les Prêtres écrivent des livres de *Bonna*.

Les *Gonnis* qui sont des gens de loisir, écrivent plusieurs livres de *Bonna*, qui sont les cérémonies de leur Religion. Ils les presentent souvent aux grands Seigneurs, dont ils attendent recompense.

Les ordres du Roy enveloppez autrement que les autres écrits.

Lorsque le Roy envoye des Ordres à ces Officiers, il les fait envelopper d'une maniere qui luy est particuliere, & personne n'oseroit ployer des feuilles comme luy.

Ils écrivent sur deux sortes de feuilles.

Les Registres ou les autres affaires de consequence sont écrites sur des feuilles de *Tallipot*. Mais ils se servent d'une autre sorte de feuille appellée *Taulcole*, pour leurs lettres & autres choses ordinaires. Celles-cy sont plus faciles à recevoir l'impression, mais elles ne se ployent pas si aisément.

Leur Science & Astronomie.

Ceux d'entr'eux qui entendent le mieux l'Astronomie & la pratiquent, sont les Prêtres du premier ordre, dont étoit le pére du Roy à present regnant. Les Astronomes ordinaires sont les tisserans. Il est certain qu'ils prédisent les Eclipses du Soleil & de la Lune,

&

& font des Almanacs pour un mois, qu'ils écrivent sur une feuille de *Tallipot* longue d'un pied, & large de deux doigts. On y voit l'âge de la Lune, & les bonnes saisons pour labourer, ou semer, pour commencer un voyage, ou quelqu'autre ouvrage. Ils ne manquent jamais de jetter précisement dans ce temps-là, quelque semence en terre, bien qu'ils ne sément tout le champ quelquefois, qu'un mois aprés. Il en est de même de leurs voyages.

Ces Astronomes disent aussi jusqu'à une minute, quand finit la vieille année. Et alors les Chingulays quittent toute sorte d'ouvrage, excepté celuy du Roy, qu'il faut toûjours faire. Ils leur font semblablement sçavoir le bon moment de la nouvelle année, auquel ils doivent commencer à travailler. Et alors hommes & femmes commencent quelque chose de ce qu'ils ont dessein de faire l'année suivante. Ces Astronomes leur enseignent encore le temps de se laver la tête, qui est une cérémonie qu'ils observent fort religieusement & que chacun doit faire, selon le temps de sa naissance.

Ils prétendent connoître l'avenir par les Etoilles.

Ils pretendent avoir beaucoup de connoissance dans la science des Etoilles & des Planettes, disant qu'il y en a neuf; il y a apparence qu'ils y ajoûtent la tête & la queuë du Dragon. Et ils prétendent par là prédire tout ce qui appartient à la santé & à la convalescence des malades, ainsi que la bonne fortune des enfans nouvellement nez, les parens les consultans aussi-tôt aprés leur naissance

ſance, pour les élever ou les faire mourir ſelon que ces Aſtrologues leur diſent qu'ils ſeront heureux ou malheureux, par le moment auquel ils ſont venus au monde.

Lorſqu'une perſonne eſt malade, on luy porte l'heure de ſa naiſſance, & l'ayant conſiderée, ils prédiſent ce qu'elle deviendra. On les conſulte auſſi ſur les mariages, en regardant l'homme & la fille.

Leur Ære, leurs années, leurs mois, leurs ſemaines, leurs jours & leurs heures.

Ils comptent le temps depuis un ancien Roy nommé *Saccawarli*. Leur année eſt de trois cens ſoixante cinq jours, & ils la commencent le vingt huit du mois de Mars, quelquefois le vingt ſept, ou le vingt-neuf, mais rarement. Je crois que la raiſon de cela, eſt pour la tenir égale avec le cours du ſoleil, ce que nous faiſons par nôtre année Biſſextile. Ils diviſent leur année en douze mois, & leurs mois en ſemaines, qui ſont de ſept jours chacune comme les noſtres, & ils les nomment *Iridah*, *Sandudah*, *Onghorudah*, *Bodadah*, *Braſpotendah*, *Secouradah* & *Henouradah*. Il tiennent que le premier de ces jours qui eſt le même que nôtre Dimanche, eſt un jour heureux, & qu'il fait bon commencer quelque ouvrage ou autre affaire, ce jour-là. Ils ouvrent leurs Egliſes pour y faire leurs cérémonies, les Mecredys & les Samedys. Ils partagent le jour en trente payes, ou heures qu'ils commencent par le lever du ſoleil, & la nuit en autant de portions, laquelle ils commencent par le coucher du ſoleil, de ſorte que la quinziéme paye eſt nôtre mydi. Ils ont une fleur par laquelle ils jugent du

du temps, qui s'ouvre toûjours ſept payes, devant la nuit.

Comment ils meſurent leur temps.

Ils n'ont ni orloges, ni montres, ni quadrans au ſoleil, mais ils ſavent le temps par devination. Il eſt vray que le Roy a un inſtrument par le moyen duquel il meſure le temps, qui eſt un plat de cuivre qui tient environ une pinte & au fond duquel il y a un petit trou. Ils font nager ce plat dans un pot de terre plein d'eau, qui entre dans ce plat juſqu'à ce qu'il ſe rempliſſe, puis va au fonds, & alors ils le retirent, & le remettent nager, ce qui fait une paye. Il n'y a preſque que le Roy qui ſe ſerve de cet inſtrument, & il entretient un homme exprés pour en avoir ſoin. Les autres ne s'en ſervent qu'en certaines occaſions, lors par exemple, qu'ils doivent ſemer leur bled à certain temps précis, qui eſt la bonne ſaiſon.

Leur Magie.

L'abondance d'un païs détruite par la Magie.

Ils pratiquent la Magie, & en voici deux exemples, entre pluſieurs autres qu'on pouroit donner. La Province de *Neurecalava* produiſoit autrefois une trés-grande quantité de bled, à cauſe qu'elle eſtoit bien arroſée d'eaux. Un Royaume voiſin qui s'appelle le Royaume de *Cournegal* en *Hotcourley* ſouffrit en ce temps-là, une trés-grande famine, ce qui obligea le Roy d'envoyer aux peuples de *Neurecalava* qu'ils apportaſſent du bled en ſon païs. Ils y en apporterent donc quantité de ſacs ſur des beſtes de charge, & vinrent d'abord à la ville du Roy. Et pour mieux & plûtôt meſurer à chaque habitant, ſa meſure de bled, ils firent des trous aux ſacs

par

par où couloit le bled à mesure que la voiture marchoit, & tout ce qui étoit tombé devant la maison de chaque particulier, étoit la portion de celuy-là, ce qui plût fort au Roy. Il leur demanda ce qu'il leur donneroit pour les récompenser, & de quoi ils avoient le plus de besoin en leur païs? Ils luy répondirent qu'ils avoient abondance de toutes choses, à la reserve du Turmeric & du Poivre. Le Roy leur en envoya autant qu'il luy fut possible, & dont le païs se pût passer. Aussi-tôt que ce *Turmeric* & ce Poivre furent apportez au peuple de *Neurecalava*, ils voulurent en mesurer à chacun sa portion, mais trouvant qu'il y en avoit fort peu, ils resolurent de le broyer, comme on fait quand on s'en veut servir dans les viandes, aprés quoy, ils le jetterent dans la riviere pour assaisonner l'eau, chacun aprés cela, devant prendre de cette eau ainsi poivrée, ce qu'il en auroit besoin. Et c'est de là qu'est venu le mot de *Neurecalava Neur*, signifiant ville, *Cava* Turmeric ou poivre, & *Lava* qui signifie mis dans la riviere. Le Roy étant informé de leur action fut extrémement irrité de ce qu'ils avoient ainsi méprisé son present, mais il dissimula son chagrin. Quelque temps aprés, il fit un voyage en ce païs-là, & estant parmi eux, il leur demanda comment leur païs estoit devenu si fertile? Ils luy dirent que c'est qu'ils avoient un grand Lac ou Etang qui se formoit de l'eau de la riviere, & que de ce Lac ils avoient fait des

tranchées ; ou ſeignées pour faire couler l'eau dans leurs champs où ils ſemoient leur blé, qu'ils avoient fait ce Lac ou cet Etang avec beaucoup d'art & de travail, y ayant fait une muraille d'une vaſte étenduë & fort épaiſſe, en forme d'une demi-lune. Le Roy aprés cette information, prit congé d'eux & retourna chez luy. Il trouva moyen avec l'ayde de ces Magiciens, de rompre cette muraille où l'eau étoit reſervée, & ainſi ce païs ſi fertile n'ayant plus d'eau, eſt devenu auſſi ſterile que les autres terres, n'ayant plus d'autres eaux que celles qui tombent du Ciel.

Leur charme pour decouvrir un larron.

Lorſqu'un vol a eſté commis & qu'ils en veulent découvrir l'autheur, ils ſe ſervent de Magie, par le moyen d'un charme qu'ils font avec une noix de Coco de cette maniére. Ils prononcent quelques mots ſur cette noix, puis l'enfilent dans un bâton qu'ils mettent à la porte ou au trou, par lequel le voleur eſt ſorti. Quelqu'un tient le bâton au bout duquel eſt la noix, qui pourſuit les traces du larron, & ils ſuivent ce bâton prononçant toûjours les mots, & à la fin il les mene au lieu où le voleur s'eſt retiré & même tombe juſques ſur ſes pieds. Il arrive quelquefois que cette noix qui conduit ce bâton tourne d'un côté & d'autre, ou s'arrête, auquel cas ils recommencent leurs paroles charmées & jettent des fleurs de Coco, & cela fait aller la noix & le bâton. Cela ne ſuffit pas pour convaincre le voleur, & il faut pour le faire déclarer cou-

coupable, que celuy qui a fait le charme jure que c'est luy, ce qu'il fait souvent sur la confiance qu'il a en son charme, auquel cas le voleur est obligé de faire serment du contraire, sinon il est condamné. Il y en a qui ayant du courage & de la vigueur se pourvoyent de bons bâtons & frottent trés-bien le charmeur & ceux qui sont avec luy, & ainsi le charme perd son effet. Je voulus un jour éprouver ce charme, & effectivement le bâton qui ne faisoit rien estant entre mes mains, obligeoit celuy qui le tenoit, qui estoit celuy lequel avoit prononcé les mots, à le suivre.

Inscriptions sur des rochers.

Il y a des inscriptions sur des Rochers, si anciennes & si peu intelligibles, que personne n'y sçauroit rien comprendre. Il s'en trouve en plusieurs endroits de Cande Uda, & dans les parties Septentrionales du païs. On voit des lettres gravées si avant dans ces Rochers, qu'elles doivent durer jusqu'à la fin du monde. Il n'y a qui que ce soit qui les puisse déchiffrer, ni Malabares, ni Chingulays, ni Maures. Il y a un ancien Temple en *Goddiladeni* au païs d'*Yattanour*, situé dans un lieu où il y a de ces Rochers, sur lesquels il se trouve de ces lettres, qui ont peut-être été gravées en memoire de quelque grande action, mais nous en laisserons la conjecture aux Sçavans.

CHAPITRE XI.

De leurs maladies, de leur mort, & de leurs enterremens.

Les maladies ordinaires du païs.

IL ne nous reste plus qu'à parler de leurs maladies, & de ce qu'ils font du corps de leurs Amis, aprés qu'ils sont morts. Ces peuples vivent long temps, du moins jusqu'à quatre vingts ans. Le Roy avoit encore une sœur lorsque j'y estois, qui avoit prés de cent ans. Ils sont sains & de bonne constitution. Les maladies ausquelles ce païs-là est le plus sujet, sont les fievres intermittentes & continues, & les flux de sang. Ils ont aussi quelquefois la petite verolle, dont ils ne sçauroient guérir avec tous leurs charmes & tous leurs enchantemens, quoi qu'ils leur réüssissent souvent en d'autres maladies. Aussi avoüent-ils, comme les Magiciens d'Egypte que c'est le doigt de Dieu. Ils sont sujets à des douleurs par tout le corps. Mais ils ont d'excellens remedes pour cela, qui sont des huiles, & des onguens qu'ils font & qu'ils gardent pour s'en servir, lorsqu'ils en ont besoin.

Chacun est son propre Medecin.

Ils n'ont ni Medecins de profession, ni Chirurgiens, mais ils ont tous quelque connoissance en ces deux sciences, & sont leurs propres Medecins & Chirurgiens. Ils font

leurs

leurs medecines des feuilles qui croiſſent dans les bois, & de l'écorce des arbres. Ils ſe purgent avec cela & ſe provoquent le vomiſſement. Ils font des cures admirables pour les playes & pour les yeux.

Ils ſe ſervent pour ſe purger d'un arbre appellé *Dallugoubah*, qui ne porte point de feuilles, mais ſeulement des épines, & qui eſt d'une ſubſtance fort tendre. Lorſqu'on le coupe, il en ſort un lait blanc & épais, dans lequel on fait tremper du poivre toute la nuit. On retire ce poivre le lendemain, puis on le fait bouillir dans de l'eau claire avec un fruit aigre qu'ils appellent *Goraca*. Ils boivent cette eau & elle les purge fort bien. Ce lait eſt eſtimé un trés-grand poiſon, & néanmoins les chévres mangent avidement de l'arbre dont il ſort, ſans en recevoir de mal.

Leurs purgations.

Ils prennent pour vomir, la feuille d'une plante qu'ils appellent *Warracole*, qui par la couleur reſſemble à une feuille de chou, mais elle eſt plus petite. Elle croît ſur un long tuyau haut de trois pieds. Cette feuille étant ôtée de ſa plante, eſt pleine de lait qui en ſort. Ils mettent dans ce lait, une poignée de ſel & l'y laiſſent toute la nuit. Le lendemain, ils l'en retirent, & comme il n'eſt pas diſſous, ils le lavent; puis ils font bouillir un peu de ris & d'eau, aprés qu'ils l'ont ôté de deſſus le feu, ils y mettent ce ſel & le boivent.

Leurs vomitifs.

Ils ont une autre ſorte de purgation mais

plus forte, avec une eſpece de groſeille qui eſt longue & verdâtre. C'eſt un veritable poiſon de ſoy même. Ils la font bouillir dans de l'eau, avec le *Goraca* & le poivre, puis ils boivent un peu de cette eau.

Pour guerir les playes.

Ils ont une herbe pour guerir les playes qu'ils appellent *Moeldinacola*, qui reſſemble à nôtre lierre rampant, excepté que le verd en eſt plus éclattant; ils en prennent ſeulement la feuille qu'ils mettent ſur la playe.

Pour guerir une apoſtume.

Lorſqu'ils ont une apoſthume dans la gorge, ils prennent l'écorce d'un arbre appellé *Amaranga* & la reduiſent en poudre la frottant avec du *Turmeri* verd. Ils l'enveloppent enſuite dans une feuille de plantain & la mettent dans de la cendre chaude, où ils la laiſſent une heure ou deux, juſqu'à-ce que le feu l'ait bien qualifiée. Aprés quoi le malade la mâche pendant un jour ou deux, & en avale l'eau. J'en ay moy même fait l'experience ayant eſté guéri d'un mal de gorge en vingt-quatre heures avec ce remede.

Pour le mal des yeux.

Pour guerir quelque mal ou fluxion ſur les yeux, ils prennent le jus de deux ſortes d'herbes, qu'ils appellent *Oulcande-Cole* & *Goderacole*, & du lait de femme qu'ils mêlent enſemble, & le font couler dans l'œil.

Pour guerir la galle.

Ils gueriſſent la galle avec un fruit d'arbre qui reſſemble à un *Maſſel*, mais eſt un peu plus gros. Ils font frire ce fruit aprés l'avoir coupé par tranches, dans de l'huile de Coco, dont ils ſe frottent le corps.

Ils

Ils donnent ordinairement aux accouchées, au lieu de bouillons, du *Goraca* bouilli dans de l'eau avec du poivre & du gingembre; elles ne prennent rien autre chose. Ce *Goraca* eſt un fruit rond comme une pomme. Lorſqu'il eſt meur, il eſt en dedans & en dehors, rouge comme du ſang, & aigre. Ils s'en ſervent, comme nous faiſons des citrons & des oranges. Le cœur de ce fruit eſt doux & agréable, mais ils ne s'en ſoucient pas & le jettent. Lorſque vous le mordez, il vous tient aux dents comme de la cire ou de la poix. Le principal uſage qu'ils en font, eſt de le faire bouillir avec autre choſe, pour en rendre le goût aigre. Ils le cueillent dans un certain temps, en ſeparent les côtes, & puis ils les expoſent au ſoleil pour les faire ſecher; lorſqu'elles ſont ſéches, elles reſſemblent aux oreilles d'un homme. Deux ou trois donnent à un grand plat de quelque choſe liquide que ce ſoit un goût aigret fort agreable. Ils s'en ſervent beaucoup.

Les bouillons qu'on donne aux femmes en couche.

Comme il y a dans ce païs-là pluſieurs plantes & bêtes venimeuſes, auſſi les hommes y ont beaucoup d'art & d'habileté à ſe guerir du poiſon. Il y a entr'autres une plante ſi venimeuſe, qu'il n'y a point d'animal qui en vueille manger, ni qui la veuille toucher. C'eſt la feuille de cette plante qu'ils portent, lorſqu'ils vont demander leurs dettes, & dont ils menacent de s'empoiſonner ſi on ne les paye. On l'appelle *Neiingala*, qui ſort de la terre comme du ché-

Ils ſont habiles à ſe guerir du poiſon.

chévre-feuille, mais elle n'eſt pas ſi grande, la fleur reſſemble fort pourtant à celle de cette plante.

Ils guériſſent aiſement les morſures de ſerpens, avec des herbes.

Ils ſont ſouvent mordus de ſerpens venimeux, ce qui leur cauſe une mort ſoudaine, s'ils ne ſont promptement ſecourus. Mais s'ils en prennent ſoin de bonne heure, ils ne manquent point de ſe guérir, ce qu'ils font avec des herbes & des charmes, quoi qu'ils crachent toûjours le ſang, lorſqu'ils ſont mordus. Ils ont appris la connoiſſance de ces herbes d'un petit animal nommé *Mounggoutia* qui reſſemble à un furet; le *Noya* ne rencontre jamais cet animal, qu'ils ne ſe battent. Et ſi le ſerpent eſt fort venimeux, le mord; & il court à une certaine herbe dont il mange & qui le guérit, puis il retourne à la charge. Les Chingalays ne voyent jamais ces deux animaux ſe battre, qu'ils ne les obſervent avec beaucoup de ſoin. Et lorſqu'ils voyent que le *Mounggoutia* eſt mordu & qu'il ſe retire, ils remarquent l'herbe qu'il mange, & par ce moyen-là, ils ont appris à connoître les herbes propres pour guerir le poiſon.

Leurs charmes.

Ils ſe ſervent auſſi fort adroitement des charmes pour ſe guérir de la morſure des ſerpens, ou pour les prevenir. Ils ont l'art de charmer les *Noyas*, de ſorte qu'ils les peuvent manier, les porter dans des paniers, les baiſer & tout cela ſans en recevoir aucun mal. Mais le ſerpent appellé *Polonga*, ne ſçauroit être charmé. Ils ſçavent auſſi charmer d'autres bêtes ſauvages &

& venimeuses, comme le Tigre; qu'ils empêchent par là, de mordre leur bêtail.

Ils ne sont pas si habiles à guérir des maladies intérieures, leur recours ordinaire, lorsqu'ils sont malades, étant de s'adresser à leurs Dieux. Mais leur principale application est au Diable, estant disent-ils, l'instrument dont Dieu se sert, pour punir & affliger qui il luy plaît.

Ils enterrent & brûlent les morts.

Ils ne meurent qu'avec beaucoup de regret, & ont grand peur du Diable dans leurs maladies. Ils l'invoquent principalement en ce temps-là. On n'approche point de la maison d'un mort, pendant plusieurs jours de peur d'être soüillé. Les gens de condition brûlent les morts, de peur qu'ils ne soient mangez des vers. Mais les pauvres gens les enterrent dans un creux qu'ils font dans les bois. Ils enveloppent le corps d'une natte & le portent sur un ais sur leurs épaules, deux ou trois personnes le suivant, & ainsi le mettent en terre & le couvrent sans aucune ceremonie.

Ils envoyent querir un Prêtre pour prier Dieu pour leurs amis.

Quelques jours aprés qu'un homme est mort, si ses amis souhaitent du bien à son ame, ils envoyent querir un Prêtre, qui passe toute la nuit à prier & chanter pour le salut de cette ame. On fait le matin à ce Prêtre, outre un grand repas, de grands presens. Et pour les encourager à augmenter sa récompense, il leur dit, que l'ame de leur amy recevra dans l'autre monde la même bonté & la même liberalité dont ils

usent envers luy. De sorte qu'ils luy donnent autant qu'ils peuvent, & pour luy il ne refuse rien de ce qui luy est offert, quelque petit que soit le present. Aprés quoy, ils le reconduisent chez luy, au son du tambour & des hauts-bois.

Comment ils portent le deüil.

Leur maniere de porter le deüil, est que toutes les femmes qui sont presentes, délient leurs cheveux, les laissent pendre sur leurs épaules; & mettant leurs mains derriere leurs têtes, font un bruit épouvantable, criant & s'égosillant aussi haut qu'elles peuvent, faisant de grandes louanges du deffunt, parlant fort de ses vertus, quoy qu'il n'en eust aucune, & deplorant leur malheureuse condition de vivre sans luy. Elles continuent ces lugubres chants durant deux ou trois matins & autant de soirées, pendant quoy, les hommes demeurent en repos se contentant de soûpirer. Ces femmes sont robustes & courageuses, ne prenant rien trop à cœur, car leur deüil est plûtôt, par maniere d'acquit, que par affection, n'étant jamais trop possedées, ni de chagrin, ni d'amour. Leurs marys morts, elles ne songent qu'à en chercher d'autres, ne pouvant s'en passer long temps.

Le naturel des femmes.

Comment ils enterrent.

On sera peut-être bien-aise de sçavoir comment ils brûlent leurs morts. Car pour les gens de basse extraction, ils se contentent de les enterrer dans les bois, comme je viens de dire. Ils les mettent sur le dos, leur tête à l'Occident, & leurs pieds à l'O-

rient,



Comme ils brulent leurs Morts,

rient, comme nous faiſons. Ceux qui les ont enterrez ſont obligez de ſe laver aprés l'avoir fait, parce qu'ils ſont ſouillez, pour avoir manié les morts.

Comment ils les brûlent.

Les gens de qualité ſont brûlez, & mêmes avec ceremonie. Lorſqu'ils ſont morts, on les porte dehors, en couvrant une certaine partie de leur corps; enſuite, ils lavent le corps en verſant deſſus cinq ou ſix ſeaux d'eau; on le couvre d'un drap puis on le porte pour être brûlé, c'eſt à dire lorſqu'ils le brûlent du moment qu'il eſt mort; ſinon ils coupent un arbre le creuſent & mettent le corps dedans aprés en avoir tiré les boyaux & l'avoir embaumé, le rempliſſant pat tout de poivre. Ainſi ils le laiſſent dans leur maiſon, juſqu'à-ce que le Roy ait commandé qu'il ſoit emporté & brûlé, car ſi c'eſt le corps d'un Courtiſan, ils n'oſeroient le brûler ſans le commandement du Roy; il arrive quelquefois que le Roy eſt long temps ſans donner aucun ordre, ou qu'il n'en donne point du tout. Et en ce cas, afin que ce corps ne tienne point de place dans la maiſon ou qu'il n'incommode, ils font un trou dans le plancher, & y mettent l'arbre creux & le corps & le couvrent. Si dans la ſuite le Roy ordonne que le corps ſoit brûlé, ils le retirent pour obéïr, ſinon ils le laiſſent dans ce trou.

Leur maniere de brûler eſt ainſi. Si ce corps n'eſt point mis dans un tronc d'arbre creuſé, on le met ſur un châlit, ce qui eſt un grand honneur parmi eux. Ce châlit

avec ce corps dessus, ou cet arbre creusé est attaché à quatre piliers, que des hommes portent sur leurs épaules, au lieu où il doit être brûlé, qui est quelque endroit éminent dans les champs, ou sur les grands chemins. Ils le posent là, sur une pile de bois haute de trois ou quatre pieds, & mettent encore d'autre bois par dessus le corps. Il y a au dessus du bucher, une espece de dais, si c'est une personne du premier rang, avec des pendans de toile peinte & des branches de Noyer de Coco à l'entour, & ils y mettent le feu. Lorsque tout est réduit en cendres, ils les balient & en font un monceau semblable à un pain de sucre, puis ils entourent ce lieu-là de bonnes hayes, afin que les bêtes sauvages n'y entrent, & ils y sément des herbes. Je vis brûler de cette maniere, l'Oncle du Roy, le premier *Tirinanx*, qui étoit comme le Primat de toute la Nation, ce fut sur un lieu fort élevé, de sorte qu'on pouvoit voir la flamme de fort loin. Lorsqu'on brûle le corps d'un Seigneur qui n'est pas de si haute qualité, on ne fait qu'une espece de bucher avec des branches d'arbres & des feuillages.

Comment ils brûlent ceux qui meurent de la petite verole.

Mais ceux qui meurent de la petite verole, de quelque rang qu'ils soient, sont brûlez sur des épines, sans aucune ceremonie.

Fin de la Quatriéme & derniére Partie.

TA-

TABLE

Des Matiéres, contenuës dans la Premiére & Seconde Partie de ce Livre.

A.

Abeilles de diverses sortes. 62

Abeilles qui font leur miel sur le haut des arbres, 63. On les mange avec le miel. *ibid.*

Alboutneur, Ville de Cande Uda. 13

Ambassadeurs chez le Roi de Ceilan. 201

Anurogdburro. Ville dans la partie Septentrionale du Royaume. 15

Animaux de diverses sortes. 52

Anglois commencement de leur défiance dans l'Isle, 85. On laisse pourrir leurs hardes sans les toucher, 89. Cause probable de leur prise, 90. Ils essayent en vain de se sauver, *ibid.* Le peuple à pitié d'eux, 91. On les separe dans diverses villes, *ibid.* Ils sont bien traitez dans leur marche à travers des bois, 92. Les Villes habitées, 93. On les mene prés de Cande où on les separe, *ibid.* Ce qu'ils deviennent, 102. On les éloigne les uns des autres & on leur permet enfin de se revoir, 103. On ne les force point à travailler,

vailler, *ibid.* Leur industrie pour avoir des habits, 104 A quoy ils s'appliquerent, 105. Ils y veulent faire les maîtres, *ibid.* Satisfaction qu'un Potier fit à un d'eux pour l'avoir battu, *ibid.* Leurs batterie entr'eux & les Chingulays, 106. On parle de leur délivrance, 120. on les fait venir à Cande, *ibid.* On les assure de leur liberté, 121. Ils refuserent tous de servir le Roi, 122. Ils sont obligez de mendier, 126. On les renvoye dans de nouveaux quartiers où ils travaillent & vivent avec plus de liberté, 127. Leur conference, sçavoir s'il est permis de se marier avec des Idolatres, 138. Commerce qu'ils font. 139

Anglois d'un vaisseau appellé Marchand de Perse prisonnier dans l'Isle avant l'Autheur, 101. Ils sont presentez au Roi, 112. Ils croyent d'être mis en liberté, 113. Action ridicule qu'ils font, *ibid.* Ils dérobent une vache qu'ils tuënt, 114. Autre marque de leur licence, *ibid.* Ce que deviennent deux jeunes Anglois pris au service du Roi, 115. Le Roi ordonne que tous les Anglois du Marchand de Perse soient bien traitez. 117

Anglois (divers) ils s'engagent au service du Roi, 141. On leur donne de l'argent & des habits, 142. Le Roi ne leur tient pas parole, *ibid.* Ils vivent miserablement. 143

Araignée de la grosseur du poing. 77

Autheur (l') l'occasion de son voyage dans l'Isle

l'Isle de Ceilan, 83. La fiévre qui l'avoit travaillé pendant seize mois dans sa captivité le quitte, 100. Comment il trouva une Bible Angloise, *ibid.* Sa joye à la veuë de ce livre, 101. Le Chingulay la luy donne pour un bonnet fait à l'aiguille, 102. Voit ses Camarades aprés un an de separation, 106. Ils luy conseillent de faire des bonnets à l'aiguille comme eux & à demander du ris crud, 107. Peine qu'il a d'obtenir ce ris, 108, Il traite avec le peuple de sa subsistance, *ibid.* Il bâtit une maison, 109. Il s'applique au trafic, 110. Dessein de s'enfuïr avorté, *ibid.* Il bâtit une maison dans la Province de *Handapondown*, 128. Le peuple luy conseille de se marier, *ibid.* il fait semblant d'écouter leurs conseils, 129. Il demeure deux ans en ce lieu-là, *ibid.* Il est forcé d'abandonner sa maison suivi de trois de ses compagnons qui étoient dans la même Province que luy, 130. Ils sont menez dans une méchante ville, 131. Le Roy leur envoye dire de prendre courage, *ibid.* On les y met pour châtier le peuple, 132. Ils se lassent de cette demeure. *ibid.*

Auteur (l') retourne à son ancienne demeure par adresse, 133. Il s'y rétablit peu a peu, 134. Il resout de la quitter, on luy veut vendre une terre, *ibid.* Sa situation, 135. Il l'achette, *ibid.* Il bâtit une maison, *ibid.* Il retourne à *Laggendenny* pour un peu de temps puis revient:

vient à *Elladat*, 136. Il retient trois de ses Camarades pour demeurer avec luy, *ibid.* Leur liberté de trafiquer, 137. deux de ses compagnons se marient, *ibid.* Il se determine à ne se pas marier, 139. Il entreprend un nouveau commerce, 143. Il se fait assigner la portion qu'il avoit à *Laggendenny* sur les provisions du Roi, 145. Ce qui le met en danger, *ibid.* il a ordre d'aller trouver le Roi, 146. Il demeure chez un Anglois de sa connoissance, 149 Il retourne chez luy, mais il est encore mandé de la Cour, 150. voyant qu'on ne l'envoye point querir il retourne chez luy & reprend son ancien trafic. *ibid.*

Auteur (l') avec son amy concertent les moyens de s'enfuïr, 150. Ils concluent de prendre la route du Nord du païs, 151. Ils marchent trois jours durant vers le Nord, 152. Ils sont obligez de s'en retourner, 153. Ils se remettent en chemin à diverses fois & ne peuvent executer leur dessein, *ibid.* Ils ne trouvent que de l'eau puante à boire qui leur cause des fiévres malignes, *ibid.* Ils apprennent un secret pour empêcher le mauvais effet de ces eaux, 154. l'Autheur rencontre son Négre qui s'engage de les mener chez les Hollandois, *ibid.* Ils marquent un temps pour cela, 155. Ils en sont empêchez par une maladie de l'Autheur, *ibid.* Ils vont au rendez-vous aprés sa guerison, *ibid.* Ils n'y trou-

trouvent point son Négre & s'en retournent. *ibid.*
Auteur (l') avec son amy leur derniere entreprise de s'enfuïr qui leur réüssit, 156. Chemin qu'ils prennent, 157. Ils se proposent d'aller à *Anarogdburro, ibid.* Ils se detournent & leur chemin pour éviter les Officiers du Roi, *ibid.* Ils se trouvent obligez de passer par la maison du Gouverneur de la Province de *Colluvilla*, 158. Precaution qu'ils prennent pour ne se pas rendre suspects, 159. Danger qu'il y a de passer par le païs des Malabares, 160. Ils s'arrêtent encore chez le Gouverneur de peur de se faire soupçonner, 161. Accident qui leur cause beaucoup de frayeur, *ibid.* Ils se tirent du mauvais pas où ils étoient, 162. Ils partent de chez le Gouverneur, *ibid.* rencontre qu'ils font d'une riviere qu'ils croyent propre pour leur fuite, 163. Ils arrivent à *Anarogdburro.* Description de cette Place, *ibid.* Le peuple est étonné de les voir, 164. Le Gouverneur de la Place les interroge, *ibid.* Est satisfait de leur réponse, 165. Preparatifs pour poursuivre leur voyage, 166. Ils prennent resolution d'aller à *Manaar* Port des Hollandois, *ibid.* Ils rebroussent chemin vers la riviere, 168. Ils prennent congé du gouverneur, *ibid.* ils se mettent en chemin, *ibid.* Ils arrivent à la riviere qu'ils se determinent de suivre, 170. Ils marchent jusqu'à la nuit
&c.

& rencontrent un Elephant, *ibid.* Ils se trouvent dans des petits villages, 171. Ils ont peur d'être vûs & se cachent dans le creux d'un arbre, 172. Ils se tirent de ce peril, *ibid.* Ils craignent la rencontre des Sauvages, 173. Ils entendent les cris de leurs femmes, *ibid.* Difficulté qu'ils trouvent en marchant sur le bord de l'eau, 174. Description de cette riviere, *ibid.* Comment ils se garantissent des bêtes sauvages, *ibid.* Ils passent la riviere qui separe le Royaume de Ceilan des terres des Malabares, *ibid.* Rencontre qu'ils font des lieux habitez, 176. Deux Malabares se presentent à eux, 177. Ils les traittent humainement, 178. Ils s'excusent de les mener au fort des Hollandois, *ibid.* Un d'eux les guide deux ou trois miles & les laissent-là, 179. Rencontre qu'ils font d'un autre homme qui leur apprend qu'ils sont sur les terres des Hollandois, *ibid.* Leur arrivée au Fort de *Sarrepa*, 180. ils y sont trés-bien reçûs & envoyez à *Manaar*, 181. On leur propose d'aller à *Jafnapatan*, *ibid.* Le peuple accourt pour les voir, 182. Ils ont ordre de demeurer encore quelques jours à *Manaar*, *ibid.* Ils s'embarquent avec le Gouverneur pour Columbo, *ibid.* On s'étonne de les voir à Columbo, 183. Ils ont ordre d'aller voir le Gouverneur, 184. Questions faites par le Gouverneur, 185. Il les prie d'aller avec luy à Batavia, 187.

On

On leur donne des habits & de l'argent, *ibid.* L'amy de l'Autheur retombe malade & est enfin gueri de la fiévre. *ibid.*

Autheur (l') écrit aux prisonniers Anglois à Cande, 188. Ecrit à son arrivée en Angleterre à l'Ambassadeur de France à Londres au sujet des prisonniers François à Ceilan, 212. Il s'embarque pour Batavia. Il est bien reçû du Général, *ibid.* on leur donne des habits & de l'argent, 189 l'Amiral leur offre passage sur son vaisseau pour retourner en Angleterre, 190. Ils s'embarquent à Bantam sur le Cesar & arrivent heureusement à Londres. *ibid.*

B.

Badoula Ville de Cande Uda. 13

Bailliages chacun est separé par de grands bois. 5

Bétel (arbre des noix de) 33. Ses feüilles, *ibid.* Sa pellicule, *ibid.* A quoi elle leur sert, 34. Son bois. *ibid.*

Bêtes fauves comment on les prend. 66

Bintam description de ce païs. 13

Bogahah ou arbre Dieu. 46

Bourgs comment ils sont bâtis, 17. Il y en a une bonne partie qui tombent en ruïne. 18.

C.

Cande Ville capitale du païs. 11

Canelle (arbre qui porte la) 41. De son écorce, *ibid.* De son bois, *ibid.* Et de son fruit. 42

Capitaine (le) du vaisseau où étoit l'Autheur pris-

pris avec sept des siens, 85. Son ordre à ceux du vaisseau, 88. Il envoye son fils Auteur de ce livre à son vaisseau, *ibid.* Refus de l'équipage d'entrer dans la riviere, 89. Son ordre pour faire partir le vaisseau, *ibid.* Il est logé avec son fils & deux autres, 94. On le mene avec son fils à *Cooswat*, *ibid.* Ils manquent d'argent, mais n'on pas de provisions, 95. A quoy il passoit le temps, 96. Il tombe malade & son fils aussi, *ibid.* ses regrets, *ibid.* Leur maladie continue, 97. Desobéïssance d'un Négre qu'ils avoient, *ibid.* Ses discours avant sa mort, 98. Sa mort, *ibid.* Comment il fut enterré. 99

Carée (Simon) Général des Portugais fort cruel. 196

Carowla (serpent appellé.) 76

Caracan grain qui leur sert en place de ris. 29

Ceilan (Roi de) sa lettre supposée au Capitaine Anglois, 84. Son ordre de mener les Anglois à Cande, 92. Il apprend la mort du Capitaine, 99. Il justifie les Anglois de l'accusation de l'avoir abandonné dans un soulevement de son peuple, 125. Il invite les Portugais à s'établir dans son Royaume, 195. Il leur donne de grands privileges, *ibid.* haine du Roi pour les Hollandois, 199. Il prend le Fort de *Bibligon*, 200. Il est irrité contre l'Ambassadeur de France & le fait enchaîner, 210. Il fait sortir de pri-

prison ceux de la suite de cet Ambassadeur, *ibid.* Il tâche de le reconcilier avec ceux de sa suite. 211

Ceilan (Roy de) pourquoy il retient les Européens dans ses Etats, 213. Son adresse pour les obliger à le mieux servir, 215. Il a du penchant pour eux, *ibid.* Il aime à leur parler. 216

Ceylan (l'Isle de) sa description, 2. & sa division generale, 3. Difference des saisons dans cette Isle, 9. Quelles parties de l'Isle est peuplée & saine, 7. Endroits les plus sujets aux pluyes, 10. Il est montagneux, mais abondant en belles rivieres, 5. Il est fort couvert de bois, 7. est naturellement fort, 8. Sa production. 18

Charruës leurs descriptions & des autres instrumens, 23. Commodité de ses charruës. 24

Chingulay (un) puny pour avoir battu un Anglois. 140

Chingulays (les) s'emparent du grand bateau du vaisseau où étoit l'Autheur, 86. Ils se revoltent contre leur Roi, 122. danger que courent les Anglois dans ce soulevement, 123. Ils les entraînent avec eux, 124. Ils leur donnent de l'argent afin de les servir, *ibid.* Ils se retirent ne voulant pas prendre part dans ces broüilleries, 125. Les Rebelles voyant leur coup manqué apprehendent le Roi, *ibid.* Respect qu'ils portent aux Anglois. 140

Chri-

Christianisme (état du) dans le Royaume de Ceylan. 216
Constantin Sa Général des Portugais, 195. Il est défait & perd la vie. 196

D.

Daims qui ne sont pas plus gros qu'un lievre. 53
Daim blanc comment on le prit. *ibid.*
Digligly-Neur, Résidence ordinaire du Roi de Ceilan. 14
Dissanva ou Officier du Roi de Ceylan sa ruse pour surprendre le vaisseau de l'Auteur, 87. Son retour vers le Roi. 90
Donnekaya Arbrisseau. 43
Draak (*Henry*) Ambassadeur Hollandois prés du Roi de Ceylan, & sa mort. 203

E.

Elephans comment on les prend, 54. Leur sagacité, 56. Dommage qu'ils causent. *ibid.*
Elephans qui executent les malfaiteurs, 57. leurs maladies, 58. Divertissemens ausquels on les applique. *ibid.*
Européens dans le Royaume de Ceylan, bonté du Roi pour eux, 214. Ils gardent ses Magasins, *ibid.* Leurs privileges sur les naturels du païs. 215

F.

Figari (*Gaspar*) Général des Portugais dans l'Isle, 196. Sa ruse, 197. Il défait l'Armée du Roi, *ibid.* Il perd Columbo & est fait prisonnier. 198
Fleur qui leur sert d'horloge. 51
Fourmis de diverses sortes. 58

Four-

Fourmis (sorte de) qui pique cruellement. 60
François leur arrivée avec une Flotte dans l'Isle de Ceilan, 207. Le Roi leur donne des provisions & permet qu'ils bâtissent un Fort. 208
France (Ambassadeur de) auprés du Roy de Ceylan, il offence le Roy, 209. Il le fait attendre dans une Sale attendant qu'il ait le loisir de luy donner audience, *ibid.* Il s'impatiente & se retire sans voir le Roi. 210
Fruits qui croissent dans l'Isle, ils en ont de diverses sortes, & fort delicats, 31. Les meilleurs appartiennent au Roi, 32. Il y en a de diverses autres sortes qui croissent dans les bois. 36
Fruits communs avec les autres parties des Indes, 37. Fruits pour des sauces. 49

G.

Gauluda montagne ainsi appellée. 14
Gerende (serpent appellé.) 76
Grands (les) de la Cour du Roi de Ceylan ordonnent aux prisonniers Anglois de venir tous les jours aux Palais recevoir les ordres du Roi. 122
Grains comment ils les préparent lorsqu'ils veulent semer. 25
Grains de diverses sortes que produit le païs. 19

H

Habitans (les) de Ceylan ne prennent point d'ombrage de l'arrivée des Anglois dans leur Isle. 84
Hamalel montagne ainsi appellée par les Naturels

turels du païs & par les Portugais *Pointe d'Adam.* 7

Herbes bonnes à boüillir. 48

Herbes & plantes qu'ils ont comme en Europe. 49

Herbes medecinales. *ibid.*

Hickanella (serpent appellé.) 177

Hollandois bâtissent un fort proche de l'endroit où l'Auteur avoit bâti une maison, 130 Le Roi le prend peu de temps aprés. *ibid.*

Hollandois leur nombre à Ceylan. 206

Hollandois (divers Ambassadeurs) auprés du Roy de Ceylan, 201. Du premier qui fut retenu, 202. Le Roi luy fait des presens & le fait mourir, 203. Un troisiéme sort du Royaume par une vigoureuse resolution, 204. Un quatriéme d'une humeur complaisante, 205. Et un cinquiéme qui presente au Roi un Lion. *ibid.*

I.

Jack sorte de fruit. 35

Jombo autre sorte de fruit. 36

Jesuite (un) mange des viandes consacrées aux Idoles. 215

K.

Ketule arbre qui rend un jus delicieux, 39. son écorce propre à faire des cordes, 40. Proprieté & usage de son bois. 41

Kobbera-Guion animal comme un Alligator, 77

L.

Labourage (du premier) qu'ils font, 24. & du second. 25

de

Leawava. Port de Mer qui produit quantité de sel, 16. Sa description. *ibid.*

M.

Maladies & mortalitez dans le Païs. 95

Man, Anglois prisonnier dans l'Isle, sa fin lamentable. 115

Malabares habituez dans l'Isle de Ceylan, 191. De leur Prince, *ibid.* Comment il gouverne ses peuples, 192. Leurs marchandises & commerce. *ibid.*

Mavelagongue grande Riviere de Ceilan. 5

Mineraux & autres denrées de l'Isle. 79

Moung, graine semblable à nos vesses. 30

N.

Nellemby, Ville dans la Province d'*Oudipallar*. 12

Noix de Bétel. 32

Noya (serpent appellé le) 74. Fable qui se raconte de ce serpent & d'un autre appellé le *Polonga*. 75

O.

Oiseaux de diverses sortes 69

Oiseau qu'on peut apprendre à parler. 70

Oiseaux admirables pour leur couleur. *ibid.*

Oiseau étrange. *ibid.*

Oiseaux de riviere semblables aux Canards & aux Cygnes. 71

Omb, graine qui vient dans le Païs. 30

Orula, Arbre qui porte un fruit purgatif & sert à la teinture. 45

Ova Matteral, Seigneur Chingulay, fait entendre à l'Autheur que le Roy luy veut donner de l'emploi qu'il refuse, 147. Réponse de l'Autheur à ce Seigneur, *ibid.*

Il le renvoye a un autre Officier. 148
Owah, Province dans l'Isle 13

P.

Paons comment ils les font prendre. 71
Pierres precieuses qui se trouvent dans l'Isle. 79
Pimberah (serpent appellé) sa grosseur prodigieuse. 73
Poissons qu'ils ont. 72
Poissons comment ils les prennent dans les rivieres. 73
Poissons nourris pour le divertissement du Roi. 73
Polonga (serpent appellé le) 74
Portugais (des) & de leur commerce dans ce païs-là, 193. Guerres entre eux & le Roi de Ceilan qui implore le secours des Hollandois, *ibid.* De leurs Géneraux, 194. Le Roi leur permet de bâtir une Eglise. 218.
Pointe d'Adam, montagne ainsi appellée par les Portugais, & *Hamalel* par les Naturels du païs. 7
Portaloon, Port de Mer qui fournit du sel. 16

R.

Rattan arbrisseau, 44. Son fruit. 45
Racines bonnes à manger. 47
Rillows, Singes ainsi appellez qui font beaucoup de ravage. 66
Ris, il croît dans l'eau, 19 Reservoirs d'eau qu'il ont pour le faire croître, 21. Il en croît aussi dans la bourbe. 23
Ris (autre sorte de) qui croît hors de l'eau. 23

Ris,

Ris, maniere de le fouler, 27. Ceremonie qui se pratique en cette occasion. *ibid.*

S.

Sangsues qui sont sous l'herbe & qui s'attachent aux jambes des voyageurs, 64. Remede contre ces sangsues. *ibid.*

Sanglier (chasse du) 68

Semer (la maniere de) 26. Ils sement en divers temps & recueillent tout à la fois. 24

Semailles (saison pour les) & pour la moisson. 23

Serpens de diverses sortes. 73

Singes de plusieurs sortes. 65

Smart, Anglois prisonnier dans l'Isle, sa disgrace auprés du Roi. 115

T.

Tanna, sorte de grain. 29

Tallipot (arbre appellé) usage admirable de sa feuille, 37. Sa moëlle bonne à manger. 39

Terres comment on les applanit, 20. Comment ils les préparent aprés qu'elles ont été labourées. 25

Terre, maniére d'y travailler. 23

Terroir (nature du) de l'Isle de Ceilan. 7

Tissera (*Louis*) Général des Portugais traité comme il avoit menacé de traiter le Roi. 196

Tollaguion, animal qui ressemble au *Kobberaguion.* 78

V.

Vassal, Anglois prisonnier dans l'Isle, sa prudence à l'occasion de quelques lettres, 118. Le Roi les luy fait lire, *ibid.* Entre

tretien particulier qu'il eut avec le Roi. 119

Varnham (*Richard*) Anglois son emploi auprés du Roi de Ceilan. 140

Villes principales de l'Isle, il n'y en a que cinq, 11

Villes ruïnées. 14

W.

Wanderows, Singes ainsi appellez. 65

Vacos (fourmis ainsi appellées) qui font de grands degats, 60. Beauté de leurs petites loges. 61

Fin de la Table des Matieres de la Premiere & Seconde Partie.

TABLE

Des Matiéres contenues dans la Troisiéme & Quatriéme Partie de cette Relation.

A.

ABondance d'un Païs détruite par la Magie. 168
Adigars sont les deux plus grands Officiers du Royaume. 37
Aëre (leur) leurs années , leurs mois, leurs semaines, leurs jours, & leurs heures. 167
Ambassadeurs comment le Roy les reçoit. 10
Amendes comment ils les font payer. 159
Apostumes, remede pour les guerir. 174
Artisans (des) du Païs. 81
Astronomie comment ils la pratiquent. 165
Avenir, ils prétendent le connoître par les Etoilles. 166

B.

Barbiers (des) du Païs. 81
Beurre comment ils le font. 144
Boüillons qu'on donne aux femmes en couche. 175
Boisson (de leur) 123
Boutiques dans les Villes. 144

Buddou, Dieu qui ſauve les ames, 89. Grande veneration qu'ils ont pour ce Dieu. 110

C.

Ceylan (Gouvernement de l'Iſle de) 1

Chingulais leur origine, 64. Leur deſcription, 70. Leur diſpoſition, *ibid.* Difference des habitans des montagnes & de ceux du plat païs, 71. La bonne opinion qu'ils ont de la vertu quoy qu'ils ne la pratiquent pas, 72. Leurs ſuperſtitions, *ibid.* Comment ils voyagent, 73. Leur portrait, *ibid.* Ils honorent les Chrétiens, & pourquoi. 119

Chingulais, comment ils ſe diſtinguent ſelon leurs qualitez & conditions, 75. Ils ne s'allient jamais avec des gens au deſſous d'eux, 76. Ce qui arrive lorſqu'un homme couche avec une femme de moindre naiſſance que lui, 76. Ceux de médiocre condition n'oſeroient porter le nom ni l'habit des gens de qualité, 83. Comment ils recoivent ceux qui les vont voir, 126. Ils empruntent leurs habits, 130. Ils apprennent à leurs enfans à chanter en ſe couchant, 132. Les jeunes gens vont coucher les uns chez les autres, *ibid.* Un homme peut tuer celui qu'il trouve couché avec ſa femme, 134. Ils regalent leurs amis & leur permettent de coucher avec leurs femmes ou filles, 135. Une mére proſtituë ſa fille pour peu de choſe, *ibid.* Leurs privileges par deſſus les femmes, 138. Ils font mou-

mourir quelques-uns de leurs enfans, *ibid.* Ils ne traiterent pas ainsi un aîné, 139. Ils ambitionnent les hauts tîtres, 140. Ils s'assemblent & parlent de nouvelles, 149. Leur grand plaisir à mâcher du Betel, 150. comment ils le mâchent. *ibid.*
Chingulays. Honneurs divins qu'ils rendent à leur Roi, 14. Leur sotte ambition. 47
Charme pour découvrir un larron. 170
Charmes contre les serpens. 176
Chaux comment ils la font. 151
Chapelles particulieres qu'ils ont. 92
Charité (de leur) 118
Cheveux (de leurs) 128
Civilité (Paroles de) 162. Ils en sont pleins & de complimens. 163
Commerce (de leur) 140
Colle forte comment ils la font. 141
Concubinage. Il n'y a rien de plus commun parmy eux. 133
Confitures (de leurs) 124
Couronne (revenus extraordinaires de la) 33
Comete (une) prédit une Rebellion, 56. Autre Comete qu'on voit. 61
Conjurez. Leur intention dans une rebellion contre le Roi. 56
Cuisine du Roi de Ceylan. Les femmes qui y servent sont toutes jeunes & des mieux faites. 7

D.

Dette (une) double en deux ans. 154

Débiteur (si un) ne paye point il est sujet à être esclave, 155
Deüil pour la mort de la sœur du Roi. 29
Deüil, comment ils le portent. 178
Devotions (de leurs) & des principaux jours, 98. Leur plus grande devotion. 118
Divertissemens (de leurs) 147
Disputes. Leur maniere de les terminer. 156
Dissauvas, ou Gouverneurs de Provinces, 38. Ils ne sont que tant qu'il plaît au Roi, 39. Ils sont obligez de demeurer toûjours à la Cour. 40
Dieux (de leurs) 88. Ils ne sont qu'en certains lieux, 101. Ils les maudissent s'ils ne répondent pas à leurs souhaits, 113. Ils les méprisent. *ibid.*
Dieux de leurs fortunes. 99
Diables. Comment les Chingulais les adorent, 100. Leur sujettion au Diable, 101. Il les possede quelquefois, *ibid.* Sa voix s'est faite souvent entendre, 102. Leur sacrifice au principal Demon. 102
Doüannes. On les payoit autrefois au Roi. 35

E.

Espions que le Roy a pendant la nuit. 6
Esclaves (de leurs) 84
Ecrire. Comment ils l'apprennent, 164. Ils écrivent sur deux sortes de feuilles. 165

F.

Fêtes (de leurs) 104
Fête de Novembre. 107
Fête qui se fait a l'honneur du Dieu qui sauve les ames. 108
Fer. Comment ils le font. 142

Fem-

Femmes (le naturel des) du païs, & de leurs habits, 74. Leur bon menage, 126. De leurs privileges. 138
Femmes (des) du Roi & des privileges des Villes où elles demeurent. 8
Femmes dans leurs beaux atours, 129. De leur ajustement de tête, *ibid.* Leurs finesses pour câcher leurs débauches, 134. Elles ont quelquefois deux maris. 137
Femmes soüillées ou polluës. 137
Forces (des) du Roi. 48
Force naturelle du païs. *ibid.*

G.

Gardes & Portes d'épines dans le païs. 48
Gâteaux (sorte de) qu'ils font. 125
Galle (remede pour la) 174
Général du Roi de Ceilan, sa desertion vers les Hollandois. 15
Grands du Royaume, comment ils apportent leurs presens au Roi, 32. Comment ils mangent, 122. Ils ne font point difficulté de travailler. 141
Gueux (des) du païs. Ils ne peuvent jamais changer de condition, 84. La raison de leur bassesse, *ibid.* L'inceste est ordinaire entre eux, 87. Quelques-uns ont des bestiaux & tuent des Daims. 88

H.

Hollandois (deserteurs) ce que le Roi en dit. 16
Honneur conferé par le Roi. 78
Homme (un) se dit Prohpete, 114. Le Roi envoye querir un des Prêtres de ce nou-
veau

veau Dieu, 115. Le premier Prêtre s'enfuit à Columbo & se dit fils d'un Roi, 116. Opinion du peuple touchant ce nouveau Dieu. 117

I.

Idoles (de leurs) & de leur forme. 91
Inscriptions sur des Rochers. 171
Justice qui s'exerce dans les Provinces, 43. On en appelle au Roi. 44
Jeu appellé Sacrifice. 147
Jurer (leur maniere de) dans l'huile boüillante. 157
Juremens. Par qui ils les font. 163

K.

Kiddeas [des] ou faiseurs de paniers. 83
Kinnerahs (des) ou faiseurs de nattes. *ibid.*

L.

Langage [de leur] il n'y a point de difference entre celuy d'un Laboureur & d'un Courtisan. 101
Lavandios [des] ou Blanchisseurs. 82
Laver [leur maniere de se] 124
Lits [de leurs] & comment ils se couchent, 131. Ils se levent la nuit. 132
Livres [de leurs] & de leurs Arts, 164. Comment ils font & écrivent leurs livres. *ibid.*
Loix [de leurs] 152. Ils rendent presque au double le bled qu'ils empruntent. 154.
Loix [autres] & coûtumes. 155.

M.

Maison de plaisance du Roi de Ceilan. 20

Maréchaux, de leur condition & de leurs privileges. 79
Maures. De leurs privileges. 118
Maisons [de leurs] 120. Ils n'ont point de cheminées, 121. Ils sont propres à leur cuisine. 123
Maisons [de leurs plus belles.] 121
Manger [de leur maniere de.] 122
Mariages des Chingulais, 135. Le fiancé va chez la fiancée, 136. Comment il mene sa femme chez luy, *ibid*. Autre ceremonie du mariage, *ibid*. L'homme & la femme se peuvent separer, 137. Ils changent. *ibid*.
Manufactures [de leurs] 142
Marchandises, de leur prix. 144
Magie [de leur] 168
Maladies ordinaires du païs. 171
Meubles [de leurs] 121
Mesures [de leurs] 144. Ils sont punis pour en avoir de trop grandes, 145. Et non pour de petites. 145
Medecin, chacun est le sien. 172
Morsures de serpent, ils les guerissent aisément. 176
Morts, ils les enterrent & les brûlent, 177. Comment ils les enterrent, 178. Comment ils les brûlent, 179. Comment ils brûlent ceux qui meurent de la petite verole. 180
Monnoye [de leur] 146

N.

Négres [les] font la garde auprés de la personne du Roi. 6

No-

Nobles [des] du païs, 77. Comment ils sont distinguez des autres, *ibid.* Leur bonnet les distingue, *ibid.* De leurs habits. 127

Noms que les Chiugulais se donnent dans leurs enfance. 139

O.

Officiers du Roi sont tous de jeunes gens, 7. Leur triste état. 19

Officiers [aucuns] ne peuvent faire mourir. Il n'y a que le Roi qui ait ce privilege. 38

Officiers au dessous des *Dissauvas*, 41. De leurs charges, 42. Elles s'obtiennent par presents, 43. Ils ne les possedent que tant qu'il plaît aux *Dissauvas.* *ibid.*

Officiers (grands] leur maniére de voyager, 45. Leurs tîtres & marques de Grandeur, *ibid.* Malheur succede à leur honneur. 46

Officiers (les) sont tous obligez de faire garde à la Cour, 50. Il ne leur est pas permis de s'en retourner quoy que la guerre soit finie. 52

Ordres du Roy envelopez autrement que les autres écrits. 165

Orfevres [des] & des autres metiers. 78

Ouvrage [grand] commencé & fini par le Roi, 26. Il fait grand tort au païs. *ibid.*

P.

Pagodes [de leurs] ou Temples. 90

Parens [de leurs] 127

Palais du Roi & de sa situation. 4. Il y fait faire bonne garde. 5

Peuple [le] se détourne voyant passer le linge sale

fale du Roi, 16. Il leur donne de l'ouvrage & pourquoi. 25

Permis [il n'est pas] de sortir de la ville du Roi sans passeport. 49

Playes remede pour les guerir. 174

Poitiers [des] du païs. 81

Poddah [des] ou Manœuvres. 82

Poison. Ils sont habilles à le guérir. 175

Poids [de leurs] 145

Prisonniers, les chiens les suivent lors qu'on ls mene au supplice. 17

Prisonniers du Roi & leur misere. 18

Prêtres du second ordre. 96

Prêtres du troisiéme ordre, 97. Comment ils consacrent un coq rouge au Diable. *ibid.*

Prêtres [de leurs] du premier ordre, 93. L'habit de ces Prêtres, 94. Leurs privileges, *ibid.* Ce qui leur est deffendu, *ibid.* Avantage de ces Prêtres, 95. Aucun Roi ne leur avoit fait violence avant celuy-cy. *ibid.*

Prêtres qui écrivent des livres de *Bonna*. 165

Purgations [de leurs] 173

Punir. Le Roi punit toute une race pour la faute d'un seul. 19

R.

Radga Singa Roy de Ceylan, sa généalogie, 2. De ses promenades dedans & dehors son Palais, 8. Sobrieté dans son boire & dans son manger, 11. De quelle maniere il mange, 12. Il s'abstient de

de femmes & veut que sa Cour en fasse de même, *ibid.* Il commit inceste, mais c'est un inceste permis, 13. Sa fierté, *ibid.* Comment il veut que ses Sujets l'abordent, *ibid.* Il aime les titres magnifiques, 14. Exemples de la fierté de ce Prince, 15. Sa capacité naturelle, 16. Sa cruauté naturelle, 17. Ses divertissemens à la Campagne, 21. Comme il passe le temps dans son Palais, *ibid.* De sa Religion, 22. Son inclination pour la Chrétienne, *ibid.* Exemple de sa cruauté. 29

Radga Singa Roy de Ceylan, son gouvernement tyrannique, 23. Il afferme son païs à condition qu'on travaillera pour luy, 24. Sa politique pour s'empêcher d'être assassiné, *ibid.* Autre trait de sa Politique, 25. Il empoisonne son fils unique, 28. Il veut que tous ses Officiers luy fassent sçavoir ce qui se passe, 51. Il cache ses desseins lorsqu'il fait marcher son Armée, 52. Comment il punit ceux qui ne réüssissent pas dans ses desseins, 55. Son ingratitude dans la rebellion, 61. Comment ses Sujets luy parlent. 161

Railleries [de leurs] 163

Religion [de leur], 88. Ils disent que le Soleil & la Lune sont des Divinitez, 89. Comment ils adorent les Planettes, 99. Ils sont fort indifferens en matiere de Religion, 113. Leurs opinions. 117

Reyne [de la] de Ceylan & de ses enfans. 4

Re-

Revenus du Roi de Ceilan. On les apporte trois fois l'année. 30. Le premier payement est accompagné d'une grande Fête. 31

Rebellion contre le Roi, ses commencemens, 57. Le Roy se sauve, *ibid.* Les Rebelles vont au fils du Roi & le proclament Roi, 58. Conduite de ce jeune Prince, 59. S'étant enfuy, les Rebelles se dispersent, *ibid.* Un Grand du Royaume se declare pour le vieux Roi. 60. Le Roi empoisonne son fils pour prevenir un autre rebellion 61

Ruse [nouvelle] que le Roi invente pour punir ses Sujets. 27

S.

Sauce avec du jus de citron. 124

Saluer [leur maniere de] 127

Science [de leur] 164

Soldats [de leurs] 49. Ils font tous garde à la Cour, 50. Ils ont des terres au lieu de paye, *ibid.* Moyen de les empêcher de conspirer, 51. Maniere de les envoyer à quelque expedition. *ibid.* Ils font de grands exploits sans beaucoup de courage, 53. Ils entendent la maniere dont les Chrétiens font la guerre, 54 Ils hazardent rarement une bataille. 55

T.

Taxes [quelles] & rentes le peuple paye au Roi. 33

Terres, perte qu'il y a d'en affermer. 153

Temps, comment ils les mesurent. 168

Temples [de leurs] ou Pagodes. Ils en ont quel-

quelques-uns d'exquis. 90
Tisserans [des] 82
Tours de souplesse qu'ils font. 148
Tresors du Roi, 35. On en a jetté autrefois de grands dans une riviere, 36. Tresor que le Roi estime le plus. *ibid.*

V.

Vomitifs [de leurs] 173

W.

Wadadhs, Sauvages ainsi appellés, 65. Ils payent quelque reconnoissance au Roy, 66. Comment ils font faire des flêches, *ibid.* Ils enlevent les voitures, 67. Leur habit & leur Religion, 68. Ils sont curieux pour leurs flêches, 69. Comment ils conservent leurs viandes, *ibid.* Comment ils prennent les Elephans, *ibid.* La dot de leurs filles. 70
Waddahs, Sauvages de la Province de *Hourly*. Ils trafiquent avec les autres habitans. 68

Y.

Yeux (remede pour guerir le malades) 174
Yvrognerie. Ils la detestent. 149

Fin de la Table des Matieres de la Troisiéme & Quatriéme Partie.